colonnes

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^{e} SIÈCLE



N° 30 • JUILLET 2014 • 8 €

Pour les hommes comme pour les institutions, les archives sont l'unique trace du passé. Une analyse rapide pourrait laisser croire qu'il n'en est pas de même pour les bâtiments, ceux-ci pouvant prétendre, du haut de leur élévation, survivre à l'épreuve du temps et des générations. La réalité, on le sait, est bien différente : l'urbanisme évolue, les constructions nouvelles succèdent aux anciennes et bien souvent l'historien n'a sous les yeux qu'une vision défigurée ou déjà évanouie de ce que fut l'architecture d'une époque, ou le génie d'un architecte.

C'est en prenant conscience de ce péril qu'André Chastel lança en 1975 son vibrant appel à la sauvegarde des archives d'architectes. Le mérite de ce numéro spécial de *Colonnes* est de rappeler ce temps héroïque, où, au sein des structures encore mouvantes du ministère de la Culture, architectes, historiens de l'art, conservateurs d'archives et des Monuments historiques, chercheurs de l'Inventaire se mobilisèrent, chacun selon leurs compétences, pour souligner l'urgente nécessité de collecter et de conserver les archives de l'architecture contemporaine. Les interventions retranscrites de la table ronde qui a réuni ces grands témoins le 5 février dernier montrent l'acuité de leur constat : c'est par les archives, affirment Jean-Paul Midant et François Loyer, que l'on apprend à regarder l'architecture ; et c'est grâce aux archives, souligne Bernard Toulier, que des pans entiers du patrimoine bâtis ont été retrouvés et étudiés.

Que reste-t-il, aujourd'hui, de cet âge d'or, de ce temps de « noces » entre le patrimoine et les archives, pour reprendre la belle expression de Bernard Toulier ? Ne perçoit-on pas un certain désenchantement, face aux fonds perdus certes, mais aussi face à la masse excessive de ceux qu'il reste à collecter et à traiter, sans parler des problématiques liées à la disparition du support papier ? Il reste d'abord le Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle, au sein de la Cité de l'architecture et du patrimoine, satellite indispensable de la planète des archives publiques, dont je salue les responsables et le travail considérable qu'ils mènent chaque jour. Il reste aussi le réseau territorial des Archives, départementales et communales, et l'intérêt qu'il porte depuis plusieurs décennies maintenant aux archives d'architectes. Cette prise de conscience a été bien souvent accompagnée par des associations actives regroupant architectes locaux, historiens de l'art, archivistes départementaux. Elle a abouti à une collecte intense de fonds d'architectes, souvent ambitieuse, parfois pragmatique.

C'est ce pragmatisme qui doit aujourd'hui, me semble-t-il, guider nos efforts. Sans rêver de « tout prendre », ou de « tout garder », les conservateurs d'archives doivent être en mesure d'affirmer, comme le directeur des archives du Cher, que, dans un territoire et pour une époque donnée, « la création architecturale (...) est bien documentée ». Ce résultat sera obtenu grâce à une politique raisonnée de collecte et de sélection, qui exigera toujours une étroite concertation avec les architectes, et qui n'oubliera pas les autres acteurs de cette création, tels que les entreprises du bâtiment. Cette politique de collecte doit s'accompagner d'un effort constant d'inventaire et de mise en ligne. L'extension de la base *Archiwebture* à l'ensemble des fonds d'archives d'architecture français, évoquée dans ce numéro, pourrait ainsi se concevoir dans le cadre du futur portail d'accès aux archives, actuellement en cours de conception aux Archives de France.

Collecte raisonnée, classement, mise en valeur : on le voit, les archives d'architectes répondent, dans leur champ propre, aux problématiques des archives publiques. C'est dire que leur statut privé n'enlève rien à la nécessité de les conserver pour les générations à venir.

Hervé Lemoine
Directeur chargé des archives de France



En couverture :
Composition libre (Gilles Ragot)
Photo : Dominique Delaunay

Introduction

DAVID PEYCERÉ
Conservateur en chef du patrimoine,
responsable du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle

Le présent numéro de *Colonnes* réunit deux séries de contributions éclairant le passé et le présent de la politique des archives d'architecture en France.

Est d'abord restituée la journée d'étude « La genèse des archives d'architecture », qui s'est déroulée à la Cité de l'architecture et du patrimoine le 5 février 2014 et examinait comment la collecte des archives des architectes est devenue successivement, dans les années soixante-dix, un projet, une urgence puis une mission, assumée par diverses institutions nationales. À la suite de ce volet historique, des articles en forme de bilan et perspectives présentent l'état actuel des politiques dans ce domaine dans plusieurs régions, que l'organisme de collecte soit associatif, national (en l'occurrence les Archives nationales du monde du travail), départemental ou municipal.

Origines

La journée d'étude du 5 février 2014 était un projet du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle. Il s'agissait de comprendre l'origine et les débuts de la collecte de ce type particulier d'archives, et de réunir, une quarantaine d'années plus tard, les premiers acteurs de cette histoire. La journée a été conçue par David Peyceré et Franck Delorme, en étroit dialogue avec Christine Mengin, qui a bien voulu y associer l'Institut national d'histoire de l'art, et Bernard Toulier et François Loyer, qui ont apporté en amont leur vision à la fois engagée et historique. Le montage et la coordination ont bénéficié du concours essentiel de Marie-Alice Lincoln, dans le cadre d'un stage de master 2.

Cet après-midi studieux était donc destiné à explorer comment, en très peu d'années, la collecte des archives d'architecture s'est imposée comme une urgence, et comment, non moins vite, des solutions concrètes ont émergé. Cette rapidité – la décennie des années 1970 tout au plus –, est rétrospectivement frappante, alors qu'aujourd'hui des projets plus modestes comme la prise en charge des archives des paysagistes peinent à émerger.

Du moins cette impression de rapidité s'impose-t-elle si l'on prend comme bornes l'« appel » à la constitution d'archives d'architecture dans la *Revue de l'art* (1975) – ou même le choc de la démolition des Halles (1971) et la prise de conscience qu'elle a induite –, et la fondation de l'Institut français d'architecture (1980). En réalité, il existait des collections d'archives d'architectes plus anciennes, et la fondation de l'IFA n'a fait que poser un cadre qui allait mettre quelques années à devenir pleinement opérationnel. Cette journée d'étude couvrait donc en fait trois décennies, des années 1960 à la fin des années 1980. Les textes jalonnant cette succession de pratiques et de politiques sont présentés en tête de ce dossier par Marie-Alice Lincoln.

Le postulat de départ était que l'impulsion de cette collecte d'archives n'a pas été donnée par les archivistes mais par les historiens d'art ; qu'elle a été concomitante de l'apparition d'une catégorie nouvelle de chercheurs, les « historiens de l'architecture du XXe siècle », mais aussi des « historiens de l'architecture du XIXe siècle », qui jusqu'à ce moment n'avaient eu que quelques précurseurs. Il s'agissait donc d'abord de comprendre comment des représentants de différentes professions ont mis en avant, presque en même temps, l'importance des archives d'architecture (et particulièrement de celles des architectes). Les historiens d'art, à travers la catégorie alors récente des chercheurs de l'Inventaire général, ont été les premiers à se mobiliser, suivis de près par les architectes, qui militaient plus pour un musée de l'architecture incluant des collections d'archives.

Bernard Toulier a effectivement confirmé le rôle central de l'Inventaire. Si les archivistes, la direction des Archives de France, semblaient être restés en retrait dans un premier temps, Jean-Pierre Babelon a cependant nuancé cette impression. Le temps a manqué, comme l'indique Marie-Alice Lincoln dans son introduction, pour restituer à partir des archives existantes (mais pas toutes consultables) le rôle précis du ministère de la Culture, au-delà de celui de la direction des Archives de France. Bruno Foucart et Françoise Boudon ont pour leur part évoqué les premiers pas, en France, de l'histoire de l'architecture du XXe siècle. Florence Contenay a montré comment l'IFA a été choisi pour devenir l'opérateur de cette politique nationale d'archives et comment il s'est structuré pour le faire. Maurice Culot, le démiurge et l'artisan de cette collection comme de celle des Archives d'architecture moderne (Bruxelles, créée en 1968), a lar-

gement dépassé, dans son intervention, le registre descriptif ou historique pour atteindre celui de l'ardente obligation.

C'est ensuite l'usage de ces archives dans les premiers temps de leur exploitation qui a été analysé, lors d'une table ronde animée par Éléonore Marantz et réunissant quatre historiens confrontés à la pratique des archives dès les années 1980, Richard Klein, François Loyer, Jean-Paul Midant et Bernard Toulier. Les archives ont-elles contribué à la construction de la discipline ?

Vient enfin une série de présentations des plus anciennes initiatives de collectes d'archives d'architecture : celles menées par les architectes eux-mêmes à travers les sociétés professionnelles à Paris (l'Académie d'architecture) et à Lyon (la Société académique des architectes lyonnais, SAAL), mais aussi la plus remarquable collection de fonds d'archives d'architectes, celle du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). La plus remarquable, car la plus homogène, la plus ancienne (fondée en 1959), et la plus brève, puisqu'en 1989 elle fut fermée et transférée aux Archives nationales puis à l'IFA. Régis Zeller et Pieter Uyttenhove sont ou furent responsables des collections de la SAAL et de l'Académie d'architecture. C'est en revanche un éclairage d'historien qu'apporte Guy Lambert sur la collection du CNAM, dont les concepteurs et gestionnaires successifs ont aujourd'hui disparu.

Quelques grandes collections françaises ne sont pas du tout évoquées ici, à commencer par celle de l'IFA, au-delà de ses débuts ; mais il en est de même pour celles des musées (Centre Pompidou, Musée d'Orsay, FRAC Centre) ; pour les collections d'architecture de la Bibliothèque nationale de France, qui ont ces dernières années fait l'objet d'inventaires nouveaux, ou pour celles de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts ; pour les archives de Le Corbusier, isolées mais évidemment fondatrices pour l'histoire de l'architecture du XX^e^ siècle. On n'a pas non plus tenté de comparaisons avec d'autres pays, en dehors de l'accent mis sur le retard français dans les appels des années 1975.

Perspectives

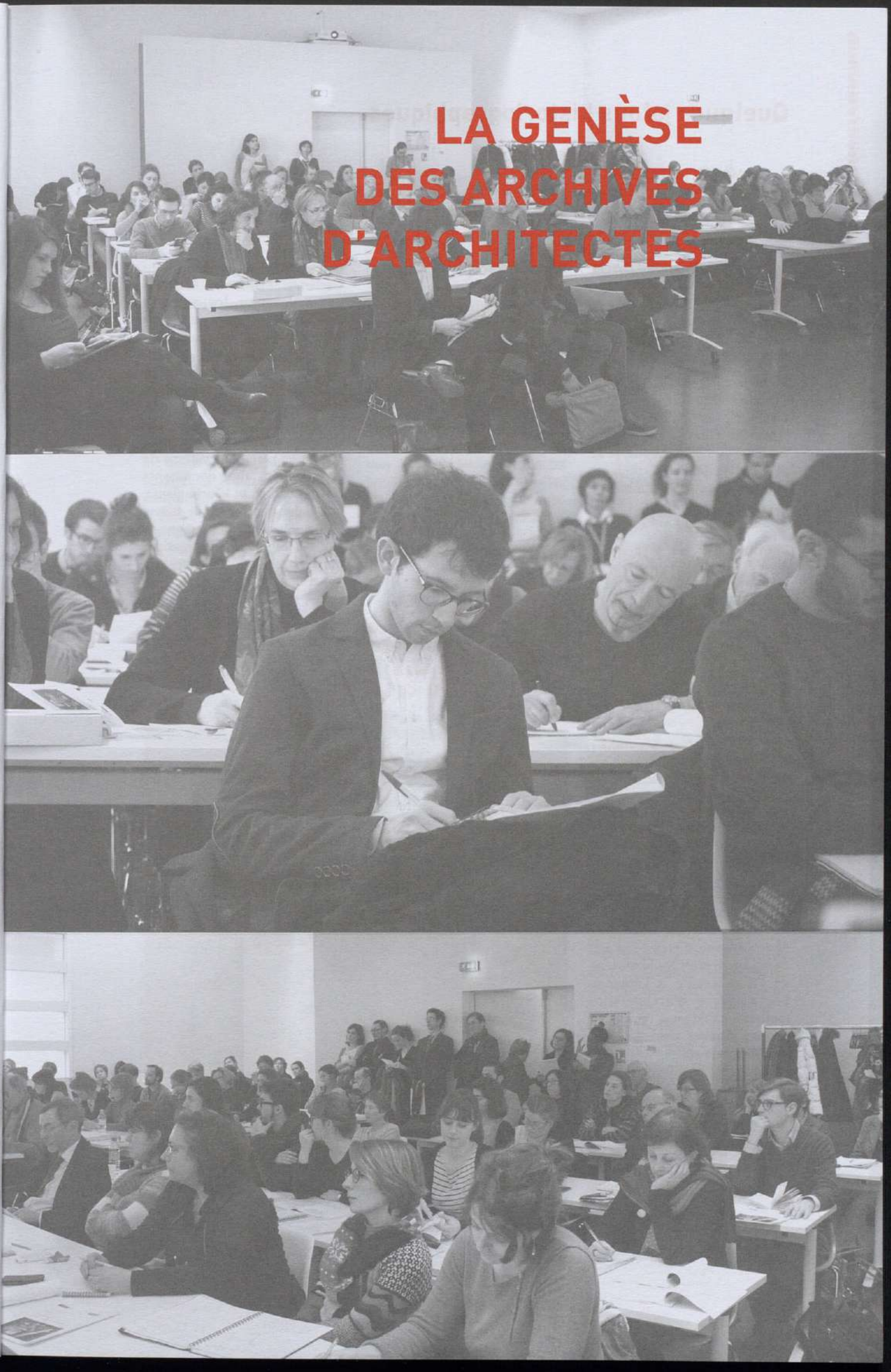
La seconde moitié du numéro (3^e^ et 4^e^ parties) présente le bilan actuel et les perspectives d'une série d'initiatives régionales. D'abord sous l'angle des associations régionales, représentées ici par celles de la Loire, de la Lorraine (AMAL) et de la Côte basque. Deux autres ont récemment donné des nouvelles : l'ARSAE, association d'archives d'architecture de la région marseillaise, vient d'être dissoute (ses dernières ressources sont consacrées à la publication d'un numéro spécial de *Colonnes* à paraître cette année) ; en revanche, l'association AMAB, Archives modernes d'architecture en Bretagne, après quelques années de grand calme, annonce un prochain redémarrage.

Les autres collectes décrites sont le fait de centres d'archives nationaux (les Archives nationales du monde du travail à Roubaix), départementaux (Bouches-du-Rhône, Cher, Hérault, Meurthe-et-Moselle), ou communaux (Bordeaux et Lyon), ou d'initiatives régionales (Savoie/Haute-Savoie ; départements et villes de Midi-Pyrénées). On pourra ainsi repérer des différences dans ces collectes – notamment la plus ou moins grande implication des réseaux des architectes, fortement sollicités dans la Loire, en Midi-Pyrénées ou en Savoie –, mais aussi constater de notables convergences, comme le passage progressif du régime du dépôt à celui du don, mis en avant dans plusieurs articles.

Ce n'est pas la première fois que *Colonnes* propose un bilan de la collecte, associative ou institutionnelle, de la collecte des archives d'architectes. Cette fois-ci, ce tour d'horizon a été activement soutenu par le Service interministériel des Archives de France, qui a sollicité les services d'archives et contribué au financement de ce numéro. Et, même si les auteurs ne manquent pas de souligner le chemin qui reste à parcourir, le bilan qui en résulte est particulièrement encourageant.

1. Convention IFA/Direction des Archives de France du 9 octobre 1986, ouverture au public du Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle en janvier 1991.

2. Voir notamment la note de Francis Chassel, chef du bureau de la recherche architecturale, au directeur de l'architecture (ministère de la Culture), 15 avril 1977.



LA GENÈSE DES ARCHIVES D'ARCHITECTES

Quelques jalons historiographiques

MARIE-ALICE LINCOLN
Étudiante en master, université Paris 1

Cette présentation a été élaborée dans le cadre d'un stage au Centre d'archives du XX^e^ siècle, consacré à la préparation de la journée d'étude du 5 février 2014.

Jeune historienne de l'architecture consciente que les archives d'architectes du XX^e^ siècle constituent une source à la fois évidente et indispensable, je ne m'étais pas demandé comment et grâce à qui les historiens de ma génération pouvaient bénéficier d'une telle source.

Pour repérer les principaux jalons historiographiques de cette histoire, dont je présente ici une vue d'ensemble chronologique, j'ai recherché les textes clefs de l'époque, comme le fameux éditorial d'André Chastel[3] par exemple, mais aussi le texte d'Albert Laprade de 1957 « Pour un musée de l'architecture française[2] », sans doute l'un des premiers à évoquer l'importance des archives des architectes et la nécessité de les conserver.

Les *Bulletins d'informations architecturales*[3], parcourus de 1974 à la fin des années 1980 à la recherche d'indices et de références aux archives d'architecture, contiennent peu d'informations à ce sujet, mais donnent une vue d'ensemble sur ce qui intéressait les historiens de l'architecture à l'époque. Les archives d'architecture moderne n'étaient à l'évidence pas au premier plan de leurs problématiques.

Les actes de colloques publiés sur le sujet, notamment celui qui s'est tenu en 1988, *Archives et histoire de l'architecture*[4], et celui de 1998, *Des archives de l'architecture aux archives de la ville*[5], m'ont fourni de nombreuses références bibliographiques.

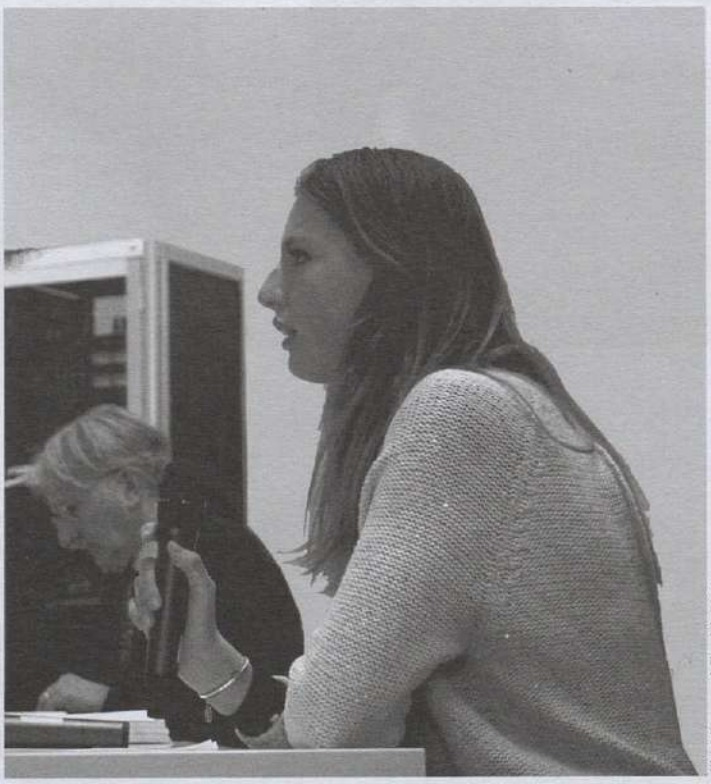
Des recherches dans les archives des institutions ne m'ont, faute du temps nécessaire, apporté que peu d'éléments nouveaux par rapport aux sources publiées.

Je me suis enfin intéressée au contexte patrimonial du XX^e^ siècle qui bénéficie, à peu près au même moment, d'une certaine reconsidération. Cela constitue un lien entre la question des archives et cet héritage architectural.

Années 1970 : des cris d'alarme

Au début des années 1970, le rapport de Michel Le Moël, conservateur de la section des Cartes et plans aux Archives nationales, sur les archives de l'architecture, sujet du VII^e^ congrès international des archives (Moscou, 1972)[6], dresse un premier bilan international de la question. Il en ressort la nécessité d'établir un Guide international des sources d'archives de l'architecture, de mettre en place un système de recensement des documents d'architecture et d'urbanisme, et d'élaborer un « plan de sauvegarde[7] ». Il est significatif que ce soit dans le champ professionnel des archives que la question apparaît sous forme écrite.

Le texte le plus connu sur le sujet est certainement l'éditorial d'André Chastel « Où sont les archives de l'architecture



Cliché Emmanuel Chaniol, 2014.

moderne ?» dans la *Revue de l'art de 1975*[8]. Il s'agit d'un véritable cri d'alarme, le premier en France. Il souligne que le pays est en retard pour la conservation des archives d'architectes : il ne dispose d'aucun centre spécialisé, tandis que sont déjà en place de telles structures aux États-Unis (l'American Institute of Architects, l'Avery Library à l'université de Columbia, le MoMA), à Londres (le Royal Institute of British Architects), à Bruxelles (les Archives de l'architecture moderne[9]) ou aux Pays-Bas (l'Architectuurmuseum). Chastel s'élève contre la dispersion des archives et le peu d'intérêt qu'on leur porte. Il parle d'une « action urgente à mener » et préconise notamment la création d'un centre d'archives d'architecture.

L'année suivante, Bernard Huet publie un « Plaidoyer pour un musée d'architecture moderne » dans *L'Architecture d'aujourd'hui*. Préoccupé par les mêmes questions, l'architecte y rappelle « l'urgence du problème que posent la sauvegarde du patrimoine architectural [...] et la conservation des archives de l'architecture moderne[10] ». Il évoque aussi le faible rôle que jouent l'École des Beaux-Arts et l'Académie d'architecture en la matière, tout en soulignant l'initiative (déjà ancienne) de Jean-Baptiste Ache au CNAM. Pour Huet, il est primordial de créer un musée « actif » pour sauver les archives d'architectes et aussi pour les ouvrir au grand public.

Bruno Foucart évoque aussi cette question des archives dans son article « La mémoire oubliée », également publié dans *L'Architecture d'aujourd'hui*, en 1977[11]. Il pose le constat qu'une partie du patrimoine français risque de disparaître avec la disparition des archives d'architecture, alors que l'on assiste dans ces années à une prise de conscience de l'intérêt de la production architecturale récente. L'historien fait état de la situation en évoquant le système des Archives nationales, mais également le CNAM, l'Académie d'architecture ou encore la Fondation Le Corbusier. D'après lui, il est urgent de renforcer ces institutions pour sauver ces archives, selon l'exemple des Archives d'architecture moderne de Bruxelles.

Années 1980 : l'institutionnalisation et la permanence des questions

À partir de 1980, la question des archives d'architecture se trouve encadrée par l'Institut français d'architecture et son département « Histoire et Archives ». Le problème de la conservation des archives reste cependant d'actualité, ce que souligne par exemple le rapport de Max Querrien, *Pour une nouvelle politique du patrimoine*[12], en 1982, juste après la création de l'IFA : « Les archives de l'architecture constituent un monde quasiment inexploré. Il en disparaît tous les jours de manière irrattrapable », dit-il dans les quelques pages qu'il consacre à la question. En 1984, dans son rapport de mission sur *Un musée de l'architecture*[13] (en grande partie dû à Maurice Culot), Max Querrien explique également que la collecte des archives d'architecture du XX^e^ siècle est une condition nécessaire à l'établissement d'un musée consacrée à la discipline.

L'année suivante, Maurice Culot, lors d'une journée d'étude sur le thème *Archives et architecture des lieux de travail*, à Roubaix, évoque justement dans son texte « Valoriser ou périr »[14], non plus seulement la nécessité de collecter les documents d'architectes, mais aussi celle de mener aussi une « politique dynamique[15] » en matière d'archives, c'est-à-dire de les faire vivre par des projets culturels.

Au même moment, Paul Dufournet, conservateur de l'Académie d'architecture, poursuit la constitution d'une collection de dessins d'architectes des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Dans l'introduction du premier catalogue de cette collection[16], en 1987, il signale la prise de conscience de certains organismes par rapport à la conservation de ces documents ; il détaille les institutions concernées et donne un aperçu de la collection de l'Académie. L'urgence est pour lui d'établir des catalogues systématiques, « en attendant la constitution d'un organisme centralisateur[17] ».

Un colloque intitulé *Archives et histoire de l'architecture* se tient alors à Paris sous la direction de Pierre Joly[18]. Pour la première fois, historiens, conservateurs et archivistes sont rassemblés pour nourrir des réflexions méthodologiques sur le sujet et évoquer les expériences récentes.

Toujours en 1988, le long article de Jean-Pierre Babelon « Les archives d'architecture et d'urbanisme », dans *La Gazette des archives*[19], propose un état des lieux assez précis. L'inspecteur général des archives y rappelle que la direction générale des Archives de France s'est préoc-

cupée des archives de l'architecture bien avant les années 1980, les archives publiques sur le sujet pouvant se trouver dans les séries des Archives nationales, départementales et communales. Il note aussi l'effort considérable fait dans en quelques années pour la conservation et la prospection des documents d'architecture, suivant un « mouvement international de promotion de l'architecture », et signale notamment le rôle des associations nationales et des institutions concernées par une politique d'acquisition des archives d'architecture, soulignant l'importance de l'action de l'IFA.

L'IFA joue en effet un rôle essentiel durant cette période : l'ouverture du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle en 1991[20] est accompagnée par la création d'un périodique, *Colonnes*. Dans son numéro 0, Jean Millier, président de l'IFA, revient sur l'importance et l'utilité des archives d'architecture[21].

Avec le rôle grandissant de l'IFA, la gestion des archives d'architecture commence à s'institutionnaliser. Les réflexions conduites sur le sujet le sont dès lors dans des cadres précis et résultent de moins en moins d'initiatives isolées.

Années 1990 : le début d'un regard rétrospectif

Dès le début des années 1990, un regard rétrospectif commence à être porté sur les premières collectes des archives d'architectes. En 1990, Françoise Hamon, dans un éditorial de la *Revue de l'art* en forme de bilan, « Les archives de l'architecture moderne[22] », quinze ans après celui de Chastel, évoque le « processus de réhabilitation des papiers d'architectes » qui a eu lieu des années 1970 à l'ouverture du centre d'archives de la rue de Tolbiac. Les problématiques qu'elle évoque sont en particulier la valorisation et les aspects matériels de la conservation.

Le bulletin *Colonnes*, devenu l'outil de communication et de diffusion du centre d'archives, aborde régulièrement le sujet, par exemple dans l'article de Maurice Culot « Des archives, des chercheurs, du public, la vie[23] ! » en 1992, ou dans celui d'Arnaud Ramière de Fortanier, inspecteur général des Archives de France, « Les archives de l'architecture aux Archives de France[24] ».

En 1994, Maurice Culot dans sa contribution à l'ouvrage de Frédéric Seitz *Architecture et métal en France*[25], rappelle le caractère fondamental de la conservation des archives d'architectes, notamment pour le patrimoine contemporain, et brosse un panorama de la situation passée et présente, en France et à l'étranger.

1998 est une autre année de bilan. Le thème est d'abord abordé par Christian Oppetit dans son intervention à la journée d'étude *Architecture du XXe siècle : le patrimoine protégé*[26]. Conservateur général chargé d'une mission sur l'état des archives d'architecture en France, Christian Oppetit insiste aussi sur quelques questions qui découlent de cette « mise en chantier » des collectes des archives d'architectes. Les mêmes problématiques irriguent les actes de la table ronde *Des archives de l'architecture aux archives de la ville*[27] qu'il organise la même année aux Archives nationales, dont les actes sont publiés deux ans plus tard, et où se fait jour pour la première fois un essoufflement des associations régionales.

Les bilans ou présentations du domaine se multiplient alors. On peut citer par exemple le texte de Jean-Charles Cappronnier « Une source primordiale pour l'histoire de l'architecture au XIXe et au XXe siècle : les fonds d'archives d'architectes[28] », publié dans les actes des journées d'étude Connaître son patrimoine tenues en 2003. Il y raconte en quelques pages l'histoire des premières collectes d'archives d'architecture, avant d'évoquer des questions comme la conservation des nouveaux supports ou la sensibilisation des architectes à la question des archives.

Les années 1990 semblent donc marquées par un regard rétrospectif sur les actions menées en ce qui concerne la collecte des archives d'architecture du XXe siècle. Cependant ces regards rétrospectifs ne font pas seulement office de bilans mais, surtout, introduisent de nouvelles problématiques liées à ce type de documents.

Ma recherche documentaire devait aussi explorer les archives, les sources de première main. Le centre d'archives rue de Tolbiac dispose de certaines notes et correspondances des premières années de l'IFA (les archives de l'IFA versées aux Archives nationales ne contiennent rien sur le sujet). Aux Archives nationales, on peut facilement consulter le fonds du Conseil international des archives ; en revanche, le fonds de la présidence de la République sous Valéry Giscard d'Estaing, dans lequel existent des références à des documents concernant notre sujet, n'est pas ouvert à la consultation pour le moment.

Signalons enfin deux textes qui sont restés introuvables : l'ouvrage de Bernard Le Roy et Geneviève Ruyssen *Les archives de l'architecture moderne : réflexions et propositions*[29], publié en 1977, et le « rapport Massenet[30] », le *Rapport sur les archives de l'architecture* écrit par le conseiller d'État Michel Massenet en 1980, pourtant souvent cité à l'époque comme aujourd'hui. Voilà qui démontre l'urgence de s'intéresser à l'« invention » des archives

de l'architecture du XX^e siècle, avant que d'autres textes ne disparaissent.

Il faut, pour terminer, souligner combien les enjeux la conservation et de la protection du patrimoine architectural du XX^e siècle sont parallèles : ils font l'objet de réflexions primordiales durant la même période que celle des archives de l'architecture, entre autres lors du colloque au couvent de la Tourette sur *Les Enjeux du patrimoine architectural*[31] en juin 1987, ou dans celui, réuni dix ans plus tard au Palais d'Iéna, intitulé *Architecture du XX^e siècle : le patrimoine protégé*.

1. André Chastel, « Où sont les archives de l'architecture moderne ? », *Revue de l'art*, n° 29, 1975, p. 5-8.
2. Albert Laprade, « Pour un musée de l'architecture française », in *Les architectes*, SADG, Paris, 1957, p. 59-61.
3. Mensuel publié par le CERA à partir de 1974, puis par l'IFA (devenu aujourd'hui *Archiscopie*).
4. *Archives et histoire de l'architecture*, actes du colloque des 5, 6 et 7 mai 1988 à Paris, Paris, Éditions de la Villette, 1990.
5. *Des archives de l'architecture aux archives de la ville*, table ronde tenue aux Archives nationales les 18 et 19 juin 1998, Paris, Direction des Archives de France, 2000.
6. Michel Le Moël, « Les Archives de l'architecture », rapport du VII^e congrès international des archives, Moscou, 21-25 août 1972.
7. *Ibid.*, p. 9.
8. André Chastel, op. cit.
9. Maurice Culot (dir.), éditorial, *Archives d'architecture moderne*, n° 1, 1975.
10. *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 188, décembre 1976, p. V.
11. Bruno Foucart, « La mémoire oubliée », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 191, mai-juin 1977, p. 21-23.
12. Max Querrien, *Pour une nouvelle politique du patrimoine. Rapport au ministre de la Culture*, Paris, La Documentation française, 1982, p. 105-106.
13. Max Querrien, « Esquisse de ce que pourrait être en France un musée de l'architecture », rapport de mission, juin 1984.
14. Maurice Culot, « Valoriser ou périr », *Archives et architecture des lieux de travail*, Roubaix, Centre inter-régional d'archives du monde du travail, 16 octobre 1985, p. 69-77.
15. *Ibid.*, p.74.
16. Paul Dufournet, « Introduction », *Académie d'architecture, catalogue des collections*, 1750-1900, volume 1, Paris, Académie d'architecture, 1987, p. 23-26.
17. *Ibid.*, p. 25.
18. *Archives et histoire de l'architecture*, Paris, Éditions de la Villette, 1990.
19. La Gazette des archives, n° 141, juillet 1988, p. 181-197.
20. *Ibid.*, p. 183. Inauguration officielle le 15 janvier 1991, voir « Archives d'architecture du XX^e siècle », *Colonnes*, n° 4, octobre 1991, p. 5-8.
21. *Colonnes*, n° 0, mai 1989, p. 1.
22. Françoise Hamon, *Revue de l'art*, 1990, n° 89, p. 9-15.
23. *Colonnes*, n° 5, juin 1992, p. 1.
24. *Colonnes*, n° 5, juin 1992, p. 2-4.
25. Maurice Culot, « Les archives de l'architecture moderne et contemporaine », dans Frédéric Seitz (dir.), *Architecture et métal en France*, XIX^e-XX^e siècles, Paris, EHESS, 1994, p. 35-46.
26. Christian Oppetit, « Du réseau des archives d'architecture aux centres de documentation du patrimoine », *Architecture du xxe siècle : le patrimoine protégé*, Paris, École nationale du patrimoine, 1998, p. 21-29.
27. *Des archives de l'architecture aux archives de la ville*, table ronde tenue aux Archives nationales les 18 et 19 juin 1998, Paris, Direction des Archives de France, 2000.
28. Jean-Charles Cappronnier, « Une source primordiale pour l'histoire de l'architecture au XIX^e et au XX^e siècle : les fonds d'archives d'architectes », *Connaître son patrimoine*, actes des journées d'études de Seine-et-Marne, 20 et 21 novembre 2003, Dammarie-les-Lys, Direction des archives, du patrimoine et des musées départementaux, 2006, p. 173-191.
29. Bernard Le Roy et Geneviève Ruyssen, *Les archives de l'architecture moderne : réflexions et propositions*, Paris, CERA, mai-juin 1977.
30. Michel Massenet, « Rapport sur les archives de l'architecture », 1980.
31. *Les Enjeux du patrimoine architectural*, actes du colloque tenu au couvent de la Tourette les 12 et 13 juin 1987, Paris, Ministère de la Culture et de la communication, direction du patrimoine, 1988.

L'Inventaire général et les archives d'architecture

BERNARD TOULIER
Conservateur général du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication

On m'a demandé de témoigner sur quelque chose que je ne connais pas beaucoup, les archives de l'architecture. Ma formation est celle d'un archéologue. Je ne suis pas architecte et pas vraiment historien de l'art. J'ai démarré avec les tombes étrusques en Italie et j'ai fondé un centre de prospection archéologique à Tours en 1970-1971 : rien à voir avec l'architecture. En 1972 s'ouvre le Secrétariat régional de l'Inventaire général en région Centre, des postes nouveaux sont créés et je suis engagé comme chercheur. Je suis Belge d'origine mais on me recrute comme « local ». Je n'étais donc déjà pas totalement dans la peau de l'emploi. Et en tant que prospecteur archéologique, quand on me dit : « Vous ferez la carte archéologique du territoire », je comprends qu'il s'agit bien sûr d'étudier toutes les strates archéologiques, mais on me précise : « Non, le plus important tu ne le "prends" pas. Tu prends simplement jusqu'à la Révolution française. Tout ce qui est avant tu le prends, mais attention, les choses archéologiques non plus tu ne les prends pas, c'est pour les archéologues. Tu commences donc à peu près au moyen âge et tu finis à la fin du XVIIIe siècle. » Cela ne me plaisait pas du tout. Je me suis dit : « Mais qu'est-ce que c'est que ce service dans lequel il faut, déjà, faire la place aux archéologues (admettons, c'étaient mes amis), et, qui plus est, pourquoi s'arrêter au premier cadastre ? Pourquoi ne pas prendre le XIXe et le XXe siècle ? »

On m'explique que je vais couvrir un territoire grand comme la Belgique, qui s'appelle la Sologne. La Sologne était vraiment vernaculaire – à part Chambord et quelques grands châteaux de la Renaissance, c'était alors *terra incognita* –, et dans cette terra incognita il n'y avait pas d'archives, pas de bibliographie sur le sujet. Cette carte archéologique de toutes les stratigraphies m'a toujours hanté. Contre ma hiérarchie, qui me disait « Arrêtez à tel moment », j'ai dit non. Je tenais à prendre en compte le XIXe et le XXe siècle, au moins le XIXe. C'est une région où il ne reste que trois bouts de maisons à pans de bois, ce qui est le plus important c'est bien sûr cette terre de loisirs du XIXe siècle, avec les châteaux, les fermes et tout le réseau de l'espace urbain. J'avais travaillé sur les espaces en archéologie, et donc à mes yeux l'urbanisme, même rural, était important. Là-dessus, les méthodologies de l'Inventaire étaient totalement inadaptées.

Mon deuxième chantier a été la ville de Tours : « Tu vas travailler sur le secteur sauvegardé, et surtout sur tout ce qui n'est pas dans le secteur sauvegardé, parce qu'il y a beaucoup de démolitions, c'est un chantier de sauvetage. » À partir de là, contre une méthodologie qui était en train de s'élaborer, nous avons essayé, avec Jean-Marie Pérouse de Montclos, de trouver et d'utiliser les archives de l'architecture. Ainsi, personne n'avait encore travaillé avec les archives des permis de construire, or les états avant restauration qu'on pouvait y découvrir, avant le secteur sauvegardé, étaient importants. Le premier îlot opérationnel a donc consisté à essayer d'assembler les permis de construire et de voir ce qu'ils contenaient. Nous avons découvert que tous les permis de construire allaient être jetés, le directeur des Archives nous a expliqué : « Je ne prends les permis de construire qu'une année sur dix, je fais des tranches », et donc il n'allait pas prendre par exemple les archives de l'année 1964, mais seulement celles des années 1960, 1970, etc. J'imaginais qu'au moins dans un secteur sauvegardé il fallait



Cliché Emmanuel Chaniol, 2014.

tout garder, mais on m'a montré la réglementation de la Direction des Archives de France, et même là ce n'était pas le cas. La première chose que j'ai faite, en 1973 ou 1974, a été une note à ma hiérarchie pour qu'elle demande à la direction des Archives de France de donner l'instruction de collecter, au moins dans les secteurs sauvegardés et dans les secteurs importants, les permis de construire en totalité. Le premier acte de l'Inventaire a donc été de faire conserver les permis de construire par les Archives. Je crois que la circulaire existe encore, je ne sais plus quelle est sa référence, mais voilà un exemple d'acte de la recherche qui permet de sauver des archives.

Sur le XIXe siècle, je ne connaissais rien. Des crédits ont été donnés de deux façons aux chercheurs: certains d'abord dans le cadre des programmes du CORDA[1], et ensuite d'autres relevant de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques[2], présidée à l'époque par Bernard Tricot. Cette dernière avait donné de l'argent à l'Académie d'architecture pour travailler sur les archives, la documentation et les bâtiments civils, qui allaient petit à petit sortir du giron de la Culture. En dehors de mon travail à l'Inventaire, j'ai été chargé, avec un architecte de l'Académie, d'un rapport sur les bâtiments civils du XIXe siècle, pour savoir où se trouvaient les archives. Georges Teyssot et Hérouard avaient commencé à ce sujet un magnifique travail. Je me suis demandé pourquoi on n'utilisait pas pour l'Inventaire général ces milliers de rapports [les examens de projets par le Conseil des bâtiments civils] sur tous les édifices publics français. Ainsi pour les maisons d'école: on ne trouve aux Archives départementales aucun plan à leur sujet, mais j'ai découvert qu'en l'espace d'une génération, à la fin du XIXe siècle, tous les plans des maisons d'école de France, deux fois 40 000 plans, se trouvaient aux Archives nationales. On s'est fait part de ces découvertes avec Jean-Michel Leniaud, qui travaillait sur les archives diocésaines. Il m'a alors dit qu'il y avait aussi un fonds très important sur les églises, que l'on avait demandé de la même façon aux architectes diocésains de faire des plans modèles pour les églises. Ils sont très intéressants car ils sont spécifiques à chaque diocèse, il y a le plan modèle de l'architecte diocésain de Tours, celui de l'architecte diocésain de Poitiers, etc. Pour les villages, il y avait des plans modèles différents selon le nombre d'habitants. Voilà une façon intelligente de travailler sur le XIXe siècle, on a des plans modèles, on peut aller vérifier sur le terrain. Nous avons essayé, mais la Direction générale de l'Inventaire répondait toujours: « Occupe-toi de ce qui existe jusqu'à la Révolution française, après c'est terminé. Tu peux faire éventuellement quelques dossiers, mais il n'y aura pas de méthode et on ne travaillera pas à l'Inventaire général sur le XIXe et le XXe siècle. »

La réponse est arrivée en 1975-1976. Heureusement en 1975, deux éléments importants m'ont donné courage. L'un est l'article de la *Revue de l'art*: enfin, la revue générale des historiens de l'art commençait à parler des archives de l'architecture et rendait la chose officielle. Jusque-là c'était sous le couvert d'un archiviste départemental qui avait un fonds, d'une personne privée, etc., maintenant il y avait officiellement quelque chose. Et tout de suite après l'autre chapelle – j'avais beau ne pas être du milieu, j'avais bien compris qu'il y avait deux grandes chapelles, celle des universitaires historiens de l'art et celle des architectes et des écoles d'architecture –, l'autre chapelle a publié un article dans sa principale revue, L'architecture d'aujourd'hui. Bernard Huet a écrit la même chose à peu près en même temps: il a lui aussi commencé à dire que les archives de l'architecture étaient importantes. Il avait plus de moyens, parce qu'il avait plus de crédits, plus de chercheurs: les écoles d'architecture et les unités pédagogiques, si elles n'avaient pas vraiment la technique historique, avaient le nombre, la quantité… Là-dessus ils ont pu, d'après moi, damer le pion au premier clan, en partie au moins.

Ce qui m'intéressait, c'était d'avoir des outils pour travailler directement sur le terrain, sans attendre que toutes les archives soient constituées pour commencer à travailler, puisque pendant ce temps les maisons tombaient. Au-delà d'avoir des directives de la direction des Archives de France, il fallait donc se prendre en mains: faire des inventaires d'archives d'architectes. Il y avait deux moyens. J'ai pris le cabinet d'architectes le plus ancien de la ville, le cabinet Boille, qui avait travaillé avec Charles Lemaresquier entre autres, et qui comptait trois générations d'architectes. Pendant mes vacances, dans les caves, j'ai fait l'inventaire du fonds Marcel Boille, qui a ensuite été dépecé. À l'époque c'était tout à fait normal, la notion d'intégrité du fonds n'existait pas. La famille Boille était très heureuse d'avoir son inventaire, mais la première chose qu'elle a faite a été d'aller proposer les meilleurs éléments du fonds au Musée d'Orsay, et celui-ci les a achetés. D'autres éléments du fonds Boille se trouvent au Centre Pompidou, je ne sais pas comment. Bien sûr les Archives départementales ont pris le reste, et ce qu'elles n'ont pas voulu prendre a été vendu

à un brocanteur. Mais il y a au moins eu un inventaire au départ. On m'a alors dit : « Tu ne va pas commencer à faire tous les inventaires d'archives avant d'aller travailler sur le terrain, ce que nous te demandons, ce sont des fiches sur le terrain. Ces inventaires, on ne veut pas savoir que tu les fais. » Alors, comment trouver une méthode plus rapide ? J'ai été voir le président de l'Ordre régional des architectes en 1976, pour lui dire : « Tes collègues abandonnent leurs propres archives, et, quand ils prennent un cabinet, les archives de ce cabinet qui ne les intéressent pas partent à la poubelle, ne pourrait-on pas trouver un moyen de les sauver ? » Il m'a répondu : « Le moyen, c'est le microfilm. » J'ai donc essayé de microfilmer tous les plans d'un fonds d'architecte, le fonds Barthélemy. Ainsi, en 1977, j'avais l'expérience de faire un inventaire et celle de microfilmer les plans (c'était trop compliqué de le faire pour la correspondance). Au moins disposait-on ainsi de premiers outils : faire un inventaire pour respecter l'intégrité du fonds, et reproduire des documents.

Avec ces deux outils, comme l'Inventaire piétinait et ne voulait pas vraiment travailler sur le XIXe et le XXe siècle, je suis allé voir ailleurs, à la Villa Médicis. J'y suis entré en novembre ; en décembre je rencontrais Bernard Huet qui venait d'écrire un opuscule sur l'éloge de l'architecture communale. Nous étions tout à fait en phase, voici ce qu'il écrivait : « L'image architecturale d'une nation démocratique repose essentiellement sur la qualité de ses édifices publics, et surtout celle des innombrables bâtiments mineurs offerts à la pratique quotidienne des habitants. » Pour moi, c'était vraiment entré en résonance – comment faire l'inventaire des lavoirs, des écoles, des églises, des mairies, et de tous les bâtiments importants d'une petite commune ? C'était bien cela le rôle de l'Inventaire. Bernard Huet m'a dit de continuer mon travail dans les archives sur les maisons d'école, je l'ai publié et un groupe de travail s'est monté avec l'Éducation nationale sur ce sujet. Il m'a ensuite fait rencontrer Maurice Culot. Ce soir-là, Bruno Foucart, que Maurice connaissait déjà, aurait dû être là aussi, je ne me rappelle pas pourquoi il n'y était pas, en tout cas nous nous sommes retrouvés à trois du côté de la rue de Tournon pour que Maurice m'embauche. Mais ce jour-là je savais déjà que je n'allais pas travailler avec eux, parce qu'André Chastel, via Jean-Marie Pérouse de Montclos, m'avait sollicité pour prendre la responsabilité de l'ouverture du Centre national et du réseau des centres de documentation du patrimoine. J'ai donc dit non à Maurice et à Bernard Huet, j'avais peur des clans des architectes, j'étais plutôt dans un milieu patrimonial, je faisais clairement partie du clan Chastel.

Comment ai-je rencontré Jean-Pierre Babelon, qui m'a lui aussi beaucoup aidé ? C'était lors des rencontres du Centre de la Renaissance, à Tours, en 1979. Il y a fait une communication, puis le même soir il a visité une exposition au musée de l'hôtel Goüin sur le travail de l'Inventaire concernant la Renaissance. André Chastel en a parlé dans *Le Monde*. Grâce à Jean-Pierre Babelon, j'ai compris l'intérêt des archives d'architecture pour travailler en histoire de l'art. Sa communication était vraiment nourrie de cela, sur une autre période mais peu importe, c'était la méthode qui m'intéressait et c'est cette méthode, « des anciens » pourrait-on dire, qui m'a conduit à travailler ensuite sur les XIXe et XXe siècles.

Enfin, tous ces outils ont été repris en 1984 : je suis allé voir les ingénieurs des Télécoms pour leur demander comment communiquer sur les archives. Ils m'ont montré à Rennes le prototype du Minitel, qui était alors une grosse boîte. Ils m'ont dit : « Tu dois travailler avec ça et avec la fibre optique. » Pour cela, il fallait que toutes les informations soient mises sur un vidéodisque et passent par Internet. C'est ainsi qu'a été créé le réseau du Centre de documentation du patrimoine, ce que j'ai démontré à André Chastel. C'était à peu près la dernière fois qu'il présidait une action Inventaire, car il n'y croyait plus. Il l'a d'ailleurs dit clairement dans un éditorial de la *Revue de l'art* : dès lors que la direction du patrimoine existe, l'Inventaire est devenu administratif, les chercheurs n'ont plus leur place. Il a voulu se retirer après l'ouverture des Centres de documentation. C'est un peu dur de le présenter ainsi, mais c'est ainsi que je l'ai ressenti. À partir du 20 décembre 1984, il s'est donc retiré de la commission nationale de l'Inventaire. À cette date, nous avons fait une démonstration des cartes à fenêtre : on avait fait acheter les premiers appareils de microfilmage, qui permettaient de reproduire des plans A0 avec une très bonne qualité. Ces cartes à fenêtres permettaient donc de voir autrement les archives d'architecture. On s'est aussi demandé comment réunir les premières bases de données des Archives et celles du ministère de la Construction, pionnier en la matière ; comment réunir les bases de données des objets de l'architecture pour toutes les périodes. C'était une démonstration de la communication sur les archives demain. On peut donc dire que c'est en 1984 que l'on a eu une vision transversale de ces questions de sources, au-delà même de la direction du patrimoine, puisque le ministère de l'Urbanisme était présent avec les archives du ministère de la Reconstruction. Ils avaient reproduit toutes les photographies de la reconstruction sur un vidéodisque. C'était le début de cette longue aventure maintenant aboutie avec les deux ministères, les universités et les écoles d'architecture, qui permet en tout cas de dire que les archives de l'architecture servent désormais tous les jours tant à la recherche qu'à l'aménagement.

1. Comité de la recherche et du développement en architecture.
2. La MIQCP a été créée par décret le 20 octobre 1977.

La direction générale des Archives de France et les archives d'architecture dans les années 1970

JEAN-PIERRE BABELON
Membre de l'Institut,
Directeur général honoraire du musée et du domaine national de Versailles

Je dirai d'abord le plaisir que j'ai à me retrouver avec plusieurs personnes qui ont joué un rôle important dans ce dossier sur lequel nous avons l'occasion de nous rencontrer. Je me référerai essentiellement à mon article de 1988 dans *La Gazette des archives*, qui résume tout cela.

D'abord une réflexion générale : les historiens utilisent-ils d'abord les archives publiques ? Ou bien vont-ils chercher ailleurs les archives privées ? Bernard Toulier vient de dire que le sort des archives privées pouvait être terrible parce qu'on en gardait la moitié, le reste se trouvait à la cave, les rats le mangeaient. L'intérêt général pour la conservation de fonds d'archives privées est quelque chose de capital et je voudrais signaler l'action qui est menée actuellement par mon ami Jacques Pérot, qui dirige l'Association française pour la protection des archives privées. À ce titre, il rencontre des membres de familles anciennes aristocratiques, ou industrielles, ou qui ont une histoire de génération en génération, pour savoir ce qu'ils ont chez eux, savoir à quelle génération ils vont les laisser, ce qu'ils vont partager, ce qu'ils vont vendre. Cela permet de leur dire « Vous avez un fonds qui est en lui-même une espèce de trésor parce qu'il est entier, gardez-le, et sinon proposez-le à des archives publiques. » Il a ainsi réussi à beaucoup enrichir le secteur des archives privées dans les Archives nationales et départementales, et a sauvé du massacre quantité de fonds d'archives de familles, de métiers, et également bien entendu d'architectes.



Cliché Emmanuel Chomiot, 2014.

L'année 1972 est importante puisque, dès cette année, le thème des archives de l'architecture était inscrit à l'ordre du jour du VII[e] congrès international des archives. Il faut souligner qu'à l'époque les Archives de France, ainsi que les Archives nationales, avaient un rôle moteur vis-à-vis de toutes les Archives du monde entier. Le stage de formation d'archivistes qui se tenait à l'hôtel de Rohan recevait non seulement les élèves sortis de l'École des chartes, mais aussi des archivistes de nombreux pays étrangers. La France avait vraiment un rôle à ce titre lorsqu'il y avait encore une « direction générale » des Archives de France. Lors du congrès annuel international des Archives, nous allions dans les capitales étrangères pour essayer d'inciter, de connaître les méthodes, de confronter les traditions, les usages. J'ai fait cela pendant plusieurs années, spécifiquement dans un domaine qui m'a passionné : Les Archives de France avaient décidé de voir si les pays qui avaient autrefois appartenu à des empires avaient conservé des archives de gestion domaniale et politique, ou bien si toutes leurs archives étaient dans les capitales des empires dont ils avaient fait partie. J'ai donc mené une série de missions pour tout l'Empire austro-hongrois, par exemple pour savoir si des fonds concernant la Bulgarie pouvaient se trouver dans les Archives de Vienne. De même, pour l'Empire ottoman, je suis allé en Turquie voir si les pays qui étaient autrefois sous domination turque étaient représentés dans des fonds d'archives à Ankara.

C'est notre confrère Michel Le Moël, conservateur du dépar-

tement des cartes et plans aux Archives nationales, qui a été chargé du rapport de synthèse du VII[e] congrès international des archives, concernant surtout les archives de l'architecture. Cela a amené à la création d'un groupe sur les archives de l'architecture qui s'est réuni lors des congrès en Hongrie, aux États-Unis, au Canada, en Pologne et en France. Il s'est en outre réuni chaque année pour élaborer un programme de travail, à Rome et à Milan en 1983, à Bonn en 1984, à Sofia et à Paris en 1985, à Grenade en 1986 et à Varsovie en 1987. Puis nous avons organisé des tables rondes et multiplié les contacts avec d'autres organismes, en particulier l'Union internationale des architectes (UIA), l'Architectural Drawing Advisory Group (ADAG), l'International Confederation of Architecture Museums (ICAM). Nous avons donc essayé de mener un rôle international en nous demandant si les méthodes que nous suivions en France étaient en concordance avec ce qui se faisait à l'étranger. Avons-nous un exemple à donner, ou, au contraire, des exemples à prendre chez les autres ?

L'article majeur « Où sont les archives de l'architecture moderne ? » – avec un grand point d'interrogation – nous a tous agités. Je me trouvais alors en relations avec deux hommes, deux grandes puissances intellectuelles, de grand rayonnement, qui se détestaient : André Chastel et Michel Fleury. J'étais en bons termes avec l'un et avec l'autre, je travaillais avec l'un et avec l'autre ; je ne dis pas que je faisais le lien, parce que c'était trop difficile. Avec André Chastel, je participais notamment aux réunions de la rédaction de la *Revue de l'Art*, où s'élaboraient les numéros à venir ; et bien sûr je suivais aussi avec beaucoup d'assiduité le travail de la Commission du Vieux Paris, dirigée par Michel Fleury, et l'inventaire de tous les papiers que l'on pouvait trouver sur toutes les maisons de Paris. Il y avait là une recherche fondamentale, tant dans les actes des notaires, les ventes, les cessions, les testaments, que dans la recherche des archives d'architectes. Nous avons mené dans ces deux voies, finalement parallèles, des recherches qui aboutissaient à appuyer véritablement une recherche sur les archives des architectes et à empêcher qu'elles soient dilapidées, dispersées ou vendues. D'où un travail avec Michel Le Moël, Jean Favier, Michel Fleury, André Chastel, Maurice Culot, Arnaud Ramière de Fortanier.

Je voudrais célébrer cet intérêt du public pour les œuvres de l'architecture du XIX[e] et du XX[e] siècle, qui justifie des recherches importantes, et notamment saluer le dernier livre de Françoise Bercé sur Viollet-le-Duc, une somme considérable, constituée d'après les archives. Dieu sait si Françoise Bercé connaît les archives de Viollet-le-Duc. J'évoquerai enfin l'exposition Auguste Perret que j'ai visitée hier au Conseil économique, social et environnemental : l'idée de présenter les maquettes, les archives, presque les papiers de famille, toutes ces photographies d'Auguste Perret, pour présenter l'homme tout entier dans son œuvre, dans ce fabuleux palais de la place d'Iéna, est très intéressante pour sa présentation au public, il y avait là si l'on peut dire la résurrection d'un grand architecte dans l'une des œuvres fabuleuses qu'il a réalisées.

L'éditorial de la *Revue de l'art*

FRANÇOISE BOUDON
Ingénieur de recherche honoraire au CNRS

C'est moi qui ai écrit cet éditorial, c'est vrai, mais après que Chastel en a donné l'élan, comme il le faisait toujours : « Mon petit, vous allez me donner le papier qu'il faut sur les archives de l'architecture. » J'ai fait l'enquête, j'ai écrit, il a trouvé le titre, et il a trouvé – ceux qui connaissent Chastel peuvent le pointer exactement, dans ces quelques pages d'éditorial –, ce qui donnait de la vie et du dynamisme à un travail un peu pâteux que j'avais rédigé en toute hâte, après une enquête éclair. Quand on travaillait avec Chastel[1] on savait que l'idée donnée aujourd'hui devait être exécutée demain et qu'il n'y avait pas à dire qu'on avait la grippe ou qu'on avait mal à la tête. Que je l'ai écrit importe peu, ce qui importe de savoir c'est : pourquoi Chastel, pourquoi la *Revue de l'art*, et pourquoi 1975.

Pourquoi Chastel ? Parce que c'était alors l'historien d'art le plus dynamique, le plus homme d'action, le plus homme public du temps. Cette double compétence d'homme de science et de journaliste est, à mon avis, une force qui explique l'homme en très grande partie. Je travaillais avec Chastel depuis les années 1965. Nous travaillions notamment sur les Halles, nous lui apportions régulièrement les recherches de notre travail dans les archives. Je crois que Chastel, qui n'était pas un homme d'archives, qui n'était pas un homme à passer du temps dans un fonds, a été très convaincu qu'on ne pourrait faire de l'histoire de l'architecture si on ne faisait pas un travail approfondi dans les archives. J'ai retrouvé cela dans l'opuscule sur les articles du *Monde* publié avec Marc Fumaroli : en 1965 Chastel a consacré un grand papier à la sortie du livre de Mireille Rambaud sur les archives notariales. Je ne crois pas que *Le Monde* ait consacré le moindre papier à ce qui vient d'être publié par Martine Plouvier sur les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales. Chastel avait cette audace de penser qu'on intéressait le grand public avec des choses très savantes. En 1970, il avait pris de la hauteur en étant professeur au Collège de France ; en 1974 il devenait président de la Commission nationale chargée de l'Inventaire (dont il était vice-président depuis 1964), il avait ainsi la possibilité de lancer un grand appel, et c'est sa personnalité autant que la date qui expliquent les choses. Je crois que l'Inventaire aussi, avec cette date butoir de 1830,



Cliché Emmanuel Chaniol, 2014.

Éditorial

Où sont les archives de l'architecture moderne ?

Les archives de l'architecture existent dans beaucoup de pays. Leur organisation passionne les Américains du Nord. Il suffit de lire mois après mois les *News Letter* de l'active « Society of architectural historians ». La quête, la conservation des papiers d'architectes, la publication des catalogues de dessins occupent depuis longtemps les musées et les universités des États-Unis. De ces dernières vient un effort soutenu pour rassembler d'imposantes collections et en publier le catalogue : l'activité de l'Avery Library de l'Université Columbia est la plus connue d'un faisceau d'initiatives remarquables et d'efforts cohérents. Les sociétés d'architectes les concurrencent dans le zèle. A l'initiative de l'American Institute of architects, ont été publiés les cinq volumes d'un catalogue national de dessins d'architecture : G. S. Koyl. *American architectural drawings. A catalog of original and measured drawings of buildings of the United States of America to December 31 1917.* Philadelphie, 1969. On a entrepris un catalogue semblable pour les projets non réalisés*.

A Londres, le « Royal Institute of British Architects », institution de poids, influente sur le plan professionnel, s'est donné les moyens d'une conservation d'archives d'architectes absolument exemplaire. La collection des dessins — constamment alimentée par une quête, à période fixe, auprès des agences — est conservée et exposée avec soin. La publication du Catalogue des dessins, commencée en 1969, est en voie d'achèvement. On s'est bien gardé d'établir une démarcation factice entre le présent et le passé; les dessins les plus prestigieux des architectes italiens du XVI^e siècle, comme Palladio, y trouvent tout naturellement place, comme, à l'autre extrémité les projets apparemment mineurs des contemporains. L' « Architectuurmuseum » d'Amsterdam expose de façon remarquable les dessins, les projets, mais aussi les objets ayant appartenu aux architectes de l'École d'Amsterdam. A Bruxelles, les Archives de l'Architecture Moderne constituées depuis peu, progressent dans l'enthousiasme. Elles récoltent soigneusement les papiers des architectes décédés ou ayant cessé leur activité et les exposent régulièrement.

Il y a là une préoccupation d'une actualité incontrôlable et d'une grande portée pratique et culturelle. Il en résulte de très grandes facilités de documentation, une profusion d'exposition de dessins d'architectes, dont on n'a à peu près aucune idée en France, et des travaux d'importance qui entretiennent dans le public l'intérêt pour le métier, les recherches, les réflexions des architectes.

En France, il faut bien le constater avec tristesse, c'est le règne des efforts dispersés, la concurrence mesquine des organismes concernés, l'incohérence, les faux bruits, la paralysie et finalement l'inaction. Rien n'est sérieusement organisé et l'on perd d'excellentes occasions d'attirer un vaste public à des problèmes qui pourraient enfin l'éduquer, et, d'autre part, on observe chez les architectes, un climat de défiance, de fuite, un véritable tarissement des dépôts, sinon même l'évasion des fonds. Cette situation n'est hélas! pas nouvelle. La collection de dessins français d'architecture de la Kunrstbibliothek de Berlin — 4 800 dessins, le plus grand fonds français en Allemagne et, dans le monde, le second après celui de Stockholm — a été principalement constitué par l'achat de la collection de dessins anciens de l'architecte Hypollite Destailleurs en 1879, 1895 et de ses propres dessins en 1967. La Bibliothèque Nationale, trop privée de moyens pour s'enrichir autrement que par dons, n'a aucun moyen d'empêcher ces évasions de collections privées.

D'une façon ou d'une autre, les archives des architectes disparaissent. Pour les artistes de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, les archives se réduisent à une poignée de dessins aquarellés, de mauvais calques. L'essentiel, tout ce qui pouvait témoigner de la recherche et de la conception de l'œuvre a disparu, détruit par l'incurie des familles ou des clients, et parce que rien n'a été prévu, en France, pour encourager le dépôt des fonds de cabinets d'architectes dans les collections publiques. Le sort fait aux papiers de Guimard n'a pas servi de leçon. L'intérêt de ces archives pour l'histoire de l'Art Nouveau et pour l'analyse d'un processus de création architecturale n'a été compris par personne en France. En 1942, le don de Mme Guimard a été repoussé avec un aveuglement et une sottise incroyables par la Ville de Paris. Les papiers retrouvés et déposés au Musée des Arts Décoratifs fourniront peut-être

* Il existe aussi un inventaire des Archives de ministère de la Construction et de l'Inspection des Monuments Historiques, recensés par Michel Le Moël dans *Archives de l'architecture. Rapport du VII^e Congrès international des Archives*, Moscou, 21-25 août 1972, p. 19.

Première page de l'éditorial d'André Chastel du numéro 29 de la Revue de l'art *en 1975.*

le gênait, et, quand est survenue la catastrophe des Halles, ou au sujet de grands projets comme Orsay, dont il rendait compte dans *Le Monde*, il se demandait ce que feraient les historiens des années 2000 quand il s'agirait de parler de ces choses qui étaient advenues et dont on risquait bien de ne pas avoir la mémoire.

Pourquoi la *Revue de l'art*? Parce que c'était la revue que Chastel avait lancée depuis sept ans. Une revue très ouverte avec un comité de rédaction particulièrement nerveux et scientifique, et avec une volonté de parler à fois des choses du passé et des choses du présent. À la fin de l'année 1974, Jean-Pierre Babelon et André Chastel ont monté un numéro sur Paris, avec ce titre extraordinaire: « Paris? ». On sortait du trou des Halles, de ce traumatisme sidérant pour tout le monde. À ce très beau numéro il fallait un éditorial de poids, et telle a été la conjonction de circonstances qui a fait qu'il fallait parler des archives de l'architecture.

L'éditorial a été organisé en trois sections, il me semble intéressant d'en comprendre l'articulation. Ça commence, comme toujours avec Chastel, par une prise de hauteur. Son mode opératoire était: « Pour savoir ce qui ne va pas bien en France, regardons ce qui va à l'étranger. » Il m'a donc demandé d'énumérer d'abord tout ce qu'on pouvait connaître de fortes réalisations sur les archives de l'architecture à l'étranger. Pour moi c'était presque naturel, parce que, quand Chastel avait organisé son centre de recherche dans un bout de couloir de l'institut d'art de la rue Michelet, il avait demandé qu'on constitue tout de suite une bibliothèque, et les premières choses qu'il avait fait acheter étaient les catalogues de dessins des grandes bibliothèques de l'étranger. J'ai eu la chance de pouvoir ouvrir le catalogue de l'Avery Library ou du RIBA, très naturellement, c'était à portée de mains, je n'avais pas besoin d'aller en bibliothèque. Le centre de Chastel est, je crois, un des rares à Paris à avoir eu, depuis le numéro 1, le *Journal de la Société des historiens de l'architecture*, et nous recevions les *newsletters*, et pouvions voir qu'au fin fond de l'Arizona on rassemblait des fonds d'architectes. On était dans les années 1970 et cela nous semblait très étonnant. En même temps, on savait bien que l'ambiance n'était pas bonne pour les archives. Ainsi des plaques photographiques du cadastre, qui étaient conservées à Saint-Germain-en-Laye, dans un centre des impôts. Un jour Bernard Toulier est venu et a dit « J'ai entendu le cliquetis des plaques de verre qui tombaient dans les bennes »...

Dans une deuxième partie, Chastel m'a demandé de faire le rappel des occasions manquées en France, par exemple de la collection Destailleur dont la dernière partie a été vendue en 1967 et achetée par la Kunstbibliothek à Berlin. J'étais innocente et jeune, mais je me suis quand même dit qu'il y avait là une occasion manquée effrayante. J'ai conservé le catalogue de la vente et je l'ai collé dans le dernier volume du Hautecœur, sur le XIXe siècle, qui venait de paraître, et je me suis dit qu'il y aurait au moins trace de cela. Ce petit catalogue de vente est toujours collé dans le Hautecœur du centre André-Chastel. Le problème des archives de Viollet-le-Duc, de celles de Guimard, était alors très incertain aussi; c'étaient des choses qui obsédaient Chastel et qu'il m'a demandé d'évoquer parce qu'il fallait que le cri soit fort et entendu de loin.

La deuxième partie de l'éditorial contient un tableau un peu maladroit, naïf et ridicule sur la situation du monde de l'architecture. Chastel était assez fier que ce soit une revue d'histoire de l'art qui lançait le cri d'alarme, avec ce titre vraiment formidable, et non une revue d'architecture. Ensemble on a réfléchi à la situation sans doute complètement bouleversée par les événements de Mai 68, qui ont fait que les belles bibliothèques des ateliers des Beaux-Arts ont été jetées aux orties. Pour les architectes, les archives n'avaient plus d'objet puisque maintenant on allait travailler avec des maquettes, avec des interviews, avec rien de ce qu'étaient les archives ordinaires. Et effectivement dans le milieu d'architectes, que je connaissais un peu, tous les jours on voyait des gens, comme Pierre Saddy ou comme Henri Bresler, arriver tout contents parce qu'ils avaient trouvé dans des poubelles des masses de calques, des papiers qui ont enrichi leur archives personnelles. Il se passait des choses incroyables parce que c'était tout un passé qu'on jetait aux chiens.

La troisième partie était de savoir comment sauver les papiers des architectes, et là on a essayé de revenir à des réalités, en particulier sur ce qu'étaient véritablement des archives d'architectes. Chastel a attiré mon attention sur ce que représentaient les archives de la famille Vaudoyer, ou celles des Duthoit, qui depuis le XIXe siècle, depuis l'amitié d'Edmond Duthoit avec Viollet-le-Duc, avaient accumulé dans des agences modestes des documents irremplaçables. C'est Chastel aussi bien sûr qui dans cet éditorial a voulu noter cet extraordinaire désintérêt des architectes et de leur peu de fierté pour leur travail. J'ai vécu cela dans ma famille, mon père architecte travaillait sans se rendre compte de ce qu'il faisait, et c'est sans doute grâce à ce travail que m'a demandé Chastel que j'ai décidé que les archives de mon père iraient à l'IFA.

J'avais aussi une sorte de traumatisme à l'égard des archives parce que, quand j'ai fait mon diplôme d'études supérieures sur Anatole de Baudot, la pre-

mière chose que j'ai faite est d'aller au CNAM, voir le spécialiste de Baudot qu'était Henri Poupée. Celui-ci m'a dit « Mais, ma petite fille, vous arrivez vraiment trop tard, parce qu'il y a moins de cinq ans les archives de Baudot ont été jetées à la poubelle et vous ne trouverez rien. » Effectivement, je n'ai pas trouvé grand-chose !

Toute la faiblesse du travail de l'éditorial des années 1975 me revient : parce que j'ai fait une enquête un peu trop rapide, j'ai conclu à la disparition de choses que je n'avais pas trouvées. Par exemple, j'ai écrit que les archives des HLM et d'Henri Sellier avaient disparu, ce qui s'est révélé faux. Le beau numéro de la revue *Histoire urbaine* consacré à Henri Sellier[2] montre que ce que je concluais être perdu était en fait caché. C'est peut-être simplement le fait d'en parler qui les a fait ressortir.

Je dois rendre grâces à la mémoire de Chastel de m'avoir permis de travailler sur ce sujet, qui a rebondi comme vous le voyez.

1. Dans les années 1970, Françoise Boudon travaillait sous la direction d'André Chastel, dans une équipe du CNRS, sur la grande étude sur le quartier des Halles (éd. du CNRS, 1977).

2. « Henri Sellier, la cause des villes », numéro de *Histoire urbaine*, 2013/2, août 2013.

L'Inventaire général et Michel Guy

BRUNO FOUCART[1]
Professeur émérite, université Paris 4 Paris-Sorbonne

Auprès d'André Chastel, je n'étais qu'un modeste étudiant. C'était d'ailleurs le meilleur moyen de bien s'entendre avec lui. Je voudrais évoquer quelques-uns des problèmes intéressant les archives d'architecture, que l'on a pu résoudre ou non. Cette alliance des Archives nationales et de ces fonds privés récoltés par une autre institution, notamment, est quelque chose d'exceptionnel. Là-dessus, nous savions qu'il y avait une entente possible entre Jean-Pierre Babelon et ce Maurice Culot dont nous avons beaucoup parlé. Comment est arrivé Maurice Culot? À ce moment-là, Alain Peyrefitte, qui a été un court moment ministre de la Culture, avait changé de ministère, et est arrivé Michel Guy[1], que je ne connaissais pas. Fils d'une famille d'horticulteurs, apparemment sans diplôme, il a sans doute été l'un des meilleurs connaisseurs, et des plus sensibles, de ce que pouvait être la création contemporaine dans toute sa diversité. C'est une chose mystérieuse mais elle est comme cela! Michel Guy a fondé ce qui a été sa grande œuvre, et le reste encore aujourd'hui, le Festival d'automne, qui a fait venir à Paris tout le monde. Il avait la réputation d'être capable, s'il décidait de consacrer le Festival d'automne de telle année à une région du monde, de prendre l'avion et de revenir avec le danseur, l'écrivain, le peintre ou le cuisinier les plus remarquables. Cela a fait le Festival d'automne, la gloire de Paris et également celle de Michel Guy.

Avec cette empathie et cette sympathie pour les autres, il adoré le XIXe siècle, il adoré le XXe, sans se demander si c'était bien, pas bien, suffisant, etc. C'était une sorte d'accord global, on ne discute pas sur les détails, l'important c'est l'ensemble. C'est ainsi que, dans les bonnes œuvres de Michel Guy, il y a eu cette conférence, à laquelle je ne tenais pas particulièrement, une sorte de communication, du 1er octobre 1974, où il a annoncé devant la presse qu'on allait classer quatre cents monuments, et qu'on allait déclarer sites protégés cent villes de plus de vingt mille habitants. Des choses insensées, qui n'ont été faites bien sûr qu'à moitié ou pas du tout, ou vingt ans après, mais qui bouleversaient l'équilibre du patrimoine alors admis. Il a expliqué qu'il y avait quarante ou cinquante mille monuments inscrits ou classés, et que parmi eux il n'y avait que trente, ou peut-être trois cents, monuments du XIXe et du XXe siècle. Chaque région a dû proposer une vingtaine de réalisations possibles.



Cliché Emmanuel Chanial, 2014.

Pour le recrutement de Maurice Culot, c'est vraisemblablement le même système qui a fonctionné. « Ce monsieur Culot est vraiment si bien que ça? Ce monsieur Culot collectionne des fonds d'archives d'architectes de Bruxelles ou d'ailleurs, et il les place où? Dans un hôtel particulier, ou une maison, et puis une autre? Enfin, comment est-ce qu'il fait? » « Bien sûr, allez-y, allez-y avec Maurice Culot. » Et Maurice a fait ce qu'on lui avait demandé: faire la même chose qu'à Bruxelles, l'acquisition d'archives d'architectes pratiquement contemporains, ou de deux générations en arrière à peu près. On en trouvait en Belgique, on en a évidemment trouvé en France. C'était là, je crois, le grand talent de Michel Guy et de Maurice Culot réunis. C'est pour cela que je tenais à parler de Michel Guy. J'ajoute que tout cela a été possible grâce à la bonne entente avec les professionnels des archives, apparemment chacun a reconnu les qualités de l'autre. J'en profite

La mémoire oubliée

Alors que de nombreux pays apprécient l'inestimable valeur d'une mémoire vivante et organisée, alors que les Pays-Bas ou les Etats-Unis mettent en place des Musées d'architecture, les pouvoirs publics français continuent de se désintéresser de ce problème et laissent au seul talent, souvent bénévole, de chercheurs, de conservateurs ou de collectionneurs, publics ou privés, la responsabilité de ce qui devrait être un service public. L'architecture française a la mémoire qui flanche et nul gouvernement n'a encore voulu lui donner les moyens de rassembler et de centraliser un patrimoine fugace qui, dans de nombreux cas, risque de disparaître à jamais. L'article de Bruno Foucart est le premier d'une série consacrée aux archives d'architecture moderne dans le monde. A.A. souhaite que ces textes mettent en valeur des politiques et des modèles actifs, susceptibles d'éveiller enfin l'attention des pouvoirs publics et d'aider à la création en France d'un véritable Musée d'Architecture.

Le problème des archives de l'architecture moderne(de 1800 à nos jours) se pose aujourd'hui avec une insistance nouvelle ; il ne se laissera plus oublier (comme en témoigne un récent éditorial de la *Revue de l'Art)* et demande une vraie solution. A cela, une raison fondamentale : la prise de conscience vécue actuellement par l'architecture de l'intérêt de son histoire. Les signes en sont nombreux : rubriques régulièrement consacrées dans les revues d'architecture contemporaine (et bien sûr dans A.A.) à des questions d'histoire, intérêt porté par les diverses U.P. à un enseignement d'histoire de l'architecture, curiosités et méditations rétro de cette génération d'architectes dont la réaction contre le Bauhaus et le style international passe par une auscultation du passé et une révérence au bon vieil éclectisme du XIX[e] siècle, expositions enfin qui sont en passe d'attirer le grand public. Il y a là une agitation, une débauche d'efforts réussis ou avortés, qui témoignent de la force de ce courant.

Encore faut-il les matériaux ! Les architectes néo-historiens découvrent que le roi est nu : les grandes monographies n'ont pas été faites ou ne sont pas publiées, les archives surtout manquent : tantôt elles sont à l'étranger (Guimard, dont le Musée des Arts Décoratifs conserve toutefois une partie du fonds), tantôt elles restent sous-exploitées (Hennebique), tantôt elles sont tout bonnement absentes, ce qui brise tous les efforts. En même temps, l'étranger donne des exemples de réussites exceptionnelles. La vieille Angleterre avec son Riba qui fonctionne comme aux plus beaux jours des académies, l'inattendue Belgique où Maurice Culot crée le mouvement en marchant et accumule expositions, catalogues de qualité et documents, les Etats-Unis qui redécouvrent l'Ecole des Beaux-Arts, et présentent avec dilection les feuilles conservées à l'Ecole des Beaux-Arts. En France, on a comme l'impression d'un piétinement, d'essais non transformés et cela décourage. En fait, il ne faut pas faire du pessimisme. Des institutions existent, les hommes sont là, disponibles. Ce qui est nécessaire, c'est une analyse lucide des moyens, un peu d'argent, de la détermination. Tout cela reste dans l'ordre du possible.

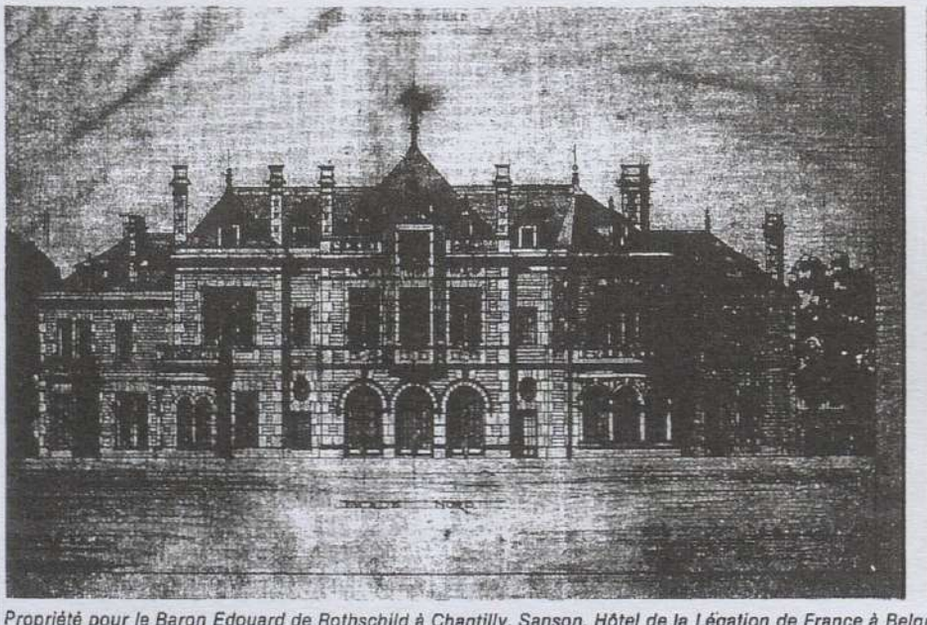
Les archives de l'administration et l'administration de ces archives.

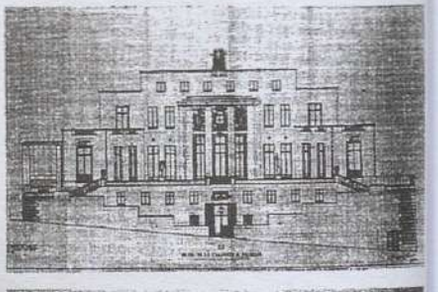
Il faut conserver et exploiter les archives de l'architecture contemporaine. Les raisons en sont évidentes. Mais comment ? avec qui le faire ? Il existe, faut-il le rappeler, un service dont c'est la charge : les Archives de France. A Paris, par exemple, aux Archives Nationales, un département, dit des cartes et plans, recueille des plans provenant principalement des administrations centrales, dont les archives sont régulièrement déposées. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes : une des sources les plus riches (les travaux commandés par l'Etat ou les collectivités, ou surveillés par la puissance publique) est l'objet des soins d'un service voué à conserver la mémoire du pays. La réalité, on le pressent, est bien sûr plus complexe.

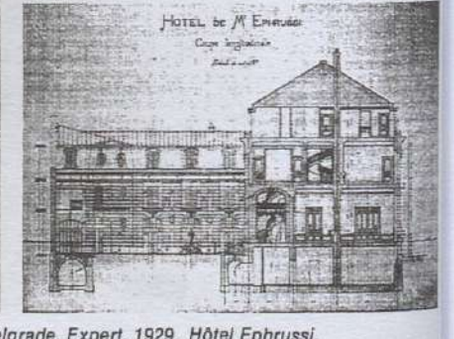
Il y a d'abord, pour le néophyte, le maquis des séries, cotes : où se trouve quoi ? Des guides, heureusement, sont là pour orienter : le précieux manuel de Mireille Rambaud : « *Les sources de l'histoire de l'Art aux Archives Nationales* », paru en 1955 ; demain, « *L'état général des fonds des Archives Nationales* », mis en chantier à la demande de M. Favier, combleront une lacune assez effarante (le dernier datait de 1891 !). Il reste enfin la masse des inventaires quelquefois imprimés (les 4 remarquables volumes publiés pour la série N), le plus souvent dactylographiés sinon manuscrits, tantôt accessibles au public, tantôt réservés. Mais la difficulté est un peu du plaisir de la recherche et les archivistes sont plutôt courtois et volontiers pédagogues. Pour la province, signalons, toujours de l'efficace Mireille Rambaud, un recensement des « *Sources de l'histoire de l'Art dans les Archives de France* », paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français* de 1973 (vingt-cinq précieuses pages).

Ainsi, pour le XIX[e] et le XX[e] siècles, faudra-t-il d'abord consulter dans les archives départementales les séries N (bâtiments départementaux, préfectures, sous-préfectures, tribunaux, archives, etc...), O (bâtiments communaux, églises, presbytères, collèges, musées, théâtres, mairies, halles, fontaines, monuments aux morts, stades, etc...), V (travaux dans les églises jusqu'en 1906). Aux Archives Nationales, les sous-séries les plus prometteuses seront pour la période F 13 (bâtiments civils de la période révolutionnaire à la Monarchie de juillet), F 14 (ponts et chaussées, ports, voirie urbaine), F 17 (facultés, lycées), F 19 (cathédrales, évêchés, séminaires, édifices diocésains), F 21 (bâtiments civils et palais nationaux après 1846). Aux Archives de la Seine, les séries D N4 (édifices départementaux depuis 1871), D O3 (édifices communaux de la banlieue), V O (bâtiments de la ville) et surtout V R (travaux publics, permis de construire classés par ordre alphabétique des rues et numéros de maisons).

Les documents conservés permettent, malgré les manques, de dresser pour le XIX[e] siècle, une histoire de l'architecture, au sens propre, monumentale ; avec les procès-verbaux du Conseil des Bâtiments civils (mort sous Malraux) d'une part, les plans joints (en fait, non pas ceux des projets examinés par le Conseil, car on les rendait après la séance, mais ceux des bâtiments entretenus par les « Beaux-Arts »), la construction publique, de la préfecture à l'hospice, peut être correctement, mais non sans peine, étudiée. Ainsi, dans le grand versement effectué en 1960 (plans conservés au Département des cartes et plans, avec inventaire dactylographié), on trouvera des feuilles concer-







Propriété pour le Baron Edouard de Rothschild à Chantilly, Sanson. Hôtel de la Légation de France à Belgrade, Expert. 1929. Hôtel Ephrussi, Rouire. Doc. Archives Nationales.

Première page de l'article de Bruno Foucart dans le numéro 191 de L'Architecture d'aujourd'hui *de mai-juin 1977.*

trente ans après pour remercier Jean-Pierre Babelon, l'un de ceux qui ont supporté de travailler avec un non-diplômé.

Je veux rappeler l'atmosphère qui entourait ces années-là, celle de l'Inventaire, de cette constitution d'archives, de la redécouverte du XIXe siècle, de tous ces sujets de maîtrise et de doctorat que l'on pouvait donner, un étudiant venait nous voir et repartait avec Gérôme, ou Cabanel pourquoi pas, avec quarante ans d'avance en somme. Et effectivement, comme l'a dit Françoise Boudon, il y avait ce côté dramatique de tout ce qui a été détruit. On le voyait, on le sentait, on a cité l'histoire étonnante des archives Guimard, retrouvées dans un modeste pavillon dans le parc de Saint-Cloud, dont Guimard avait dû être plus ou moins chargé, je ne sais plus pour quelle raison, et il avait laissé là ses archives. Elles ont été découvertes, ont commencé à être détruites mais ont finalement pu être sauvées. C'est ce qui a permis à deux jeunes gens, Alain Blondel et Yves Plantin, âgés d'une vingtaine d'années ou à peu près, qui étaient étudiants mais connaissaient ce genre de choses, et qui ont aussi été très généreux, de constituer l'une des plus remarquables galeries à Paris. Nous sommes un peu loin des archives, mais ce sont eux qui ont redécouvert Tamara de Lempicka par exemple, dans un autre domaine.

Il y avait aussi le problème de Paris : qui fait l'inventaire des richesses artistiques de Paris ? Il n'a toujours pas été fait. Nous sommes tous ici les féaux d'André Chastel, mais il ne pouvait pas tout faire, tant tout était complexe.

Il faut bien comprendre tout cela et être très indulgent. Entre l'éditorial admirable « Où sont les archives de l'architecture moderne ? », et le pauvre « La mémoire oubliée » publié deux ans plus tard par moi-même dans *L'Architecture d'aujourd'hui* (et que j'avais du reste oublié), il y a manifestement eu un progrès extraordinaire, véritablement un sauvetage des archives du XIXe et du XXe siècle. Un sauvetage qui aujourd'hui continue et est institutionnalisé de la meilleure manière. Je voulais redire cela, c'est ce qui fait qu'il était si passionnant d'être à l'Institut d'art à ce moment-là, d'être à la fois dans la rue et dans les caves. Dans la rue, pour aller chercher les archives, les voler, et dans les caves, pour faire semblant de les abriter.

1. Secrétaire d'État à la Culture de juin 1974 à août 1976.

Les débuts des archives d'architecture à l'Institut français d'architecture

FLORENCE CONTENAY
Inspectrice générale honoraire de l'Équipement

Au milieu de cet aréopage de savants et de chercheurs, je prends la posture du témoin au sens de l'histoire du temps présent, sans sources, sans recul, sans objectivité, mais avec la conviction de l'intérêt du sujet tant pour l'histoire du XX^e^ siècle que pour les orientations de la recherche en architecture et la diffusion de la culture architecturale.

Mon témoignage concerne un sujet dans le sujet : la façon dont l'IFA s'est saisi de la question des archives dès son ouverture, en tout cas à partir de début 1982.

Deux remarques préliminaires. La première concerne l'émergence du sujet des archives d'architecture au sein d'un projet qui a cheminé du Centre d'études et de création architecturale (CECA) de Valéry Giscard d'Estaing et d'Alain Lamassoure au rapport bleu de Francis Dollfus, premier directeur de l'IFA et principal concepteur de son projet culturel.

Le projet présidentiel, en effet, ne concevait les archives que sous leur aspect documentaire lié aux besoins de la création architecturale. En témoigne un courrier adressé à Francis Dollfus par Alain Lamassoure, qui dénonçait « la tentation de centraliser à l'IFA l'ensemble des archives et de la documentation sur l'architecture contemporaine » (note à l'attention de F. Dollfus, 12 novembre 1980).

Le tournant sera pris de manière radicale quand Maurice Culot, riche de l'expérience des Archives d'architecture moderne (AAM) et réputé pour sa connaissance du patrimoine industriel du nord de la France (*Les Châteaux de l'industrie*), rejoint l'équipe de préfiguration de l'IFA constituée par Francis Dollfus et contribue à l'élaboration du projet culturel de l'IFA alternatif au projet présidentiel. La contribution de Maurice Culot à cette entreprise est déjà exposée dans une note du 17 octobre 1980. Elle pose les principes et les objectifs d'une politique de conservation et de mise en valeur des archives des architectes du XX^e^ siècle : « On entend par archives d'architecture contemporaine un ensemble de matériaux couvrant une période d'une centaine d'années et dont le caractère est relativement hétérogène : projets d'école, dessins, plans d'exécution, permis de construire, maquettes, photographies, livres de compte, articles, correspondance, fonds de bibliothèque, etc. ».

Les objectifs sont clairement de « constituer la mémoire de l'architecture française contemporaine par la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine iconographique ». Les activités du département dont Maurice Culot sera responsable au sein de l'IFA, intitulé Archives, Histoire, Documentation, mettront en constante interaction la collecte des archives et leur valorisation par des recherches, des publications, des expositions dans une continuité et une productivité qui peuvent surprendre aujourd'hui où la division du travail est plus nette.

La deuxième remarque concerne la spécificité de l'IFA, son image de marque, qui met « en tension » l'histoire et la création dans l'espace-temps de la France du XX^e^ siècle. Cette orientation rap-



Cliché Emmanuel Chaniol, 2014.

proche deux cultures qui ne se fréquentaient que peu: celle des savants, archivistes, historiens de l'art, chercheurs divers, et celle des architectes, créateurs et réalisateurs. Le mariage des deux cultures autour des archives des architectes du XXe siècle aura la bénédiction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, qui parlera un peu plus tard d'une «étrange aventure», de «la conjonction des efforts de ceux qui vivent la création et de ceux qui songent à l'histoire[1]».

C'est cette alliance historique qui conduira à l'acte fondateur du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, la convention de novembre 1986 entre les Archives de France et l'Institut français d'architecture, qu'un comité d'orientation, élargi à la direction de l'architecture et de l'urbanisme, au Centre Georges-Pompidou et à l'Académie d'architecture, fera vivre dans l'élaboration d'une doctrine commune et de pratiques diversifiées.

Le Centre d'archives d'architecture du XXe siècle sera un *work in progress* à la fois dans l'élaboration de ce que l'on peut appeler une «doctrine» et dans la mise en œuvre pratique, économique et dynamique.

La construction originale d'une doctrine, de principes et de méthodes

Elle est originale car elle ne s'inscrit ni dans le cadre strict des Archives de France, son principal partenaire et sa caution scientifique, ni dans les pratiques des partenaires ou concurrents que sont l'Académie d'architecture, le CCI du Centre Georges-Pompidou, l'ENSBA ou les équivalents étrangers tel le Centre canadien d'architecture de Montréal (CCA).

On peut illustrer cette doctrine en marche par trois images un peu provocantes: le corpus, pas la collection; draguer pour ne pas acheter; raccourcir le temps.

Le corpus, pas la collection

Par rapport aux partenaires/concurrents, la conception du Centre d'archives est celle des Archives de France; les archives sont un tout, un corpus indissociables où le beau et le laid, le séduisant et l'ennuyeux ne sont pas des critères.

Cette définition est essentielle dans un domaine qui est celui du qualitatif, du goût, de l'esthétisme, de la catégorisation apportée par les historiens de l'art. Tout autre est la conception muséale qui repose sur la notion de collection et que pratiquent le Centre Georges-Pompidou ou le CCA. Quant à l'Académie d'architecture, elle conserve des fonds donnés par ses membres comme le fait le RIBA depuis le milieu du XIXe siècle, ou l'ENSBA, qui conserve des documents relatifs à l'activité des enseignants de la section architecture jusqu'à 1968 et à l'abolition du Prix de Rome.

Il y aura des frictions parfois aiguës avec le Centre Georges-Pompidou dues principalement et jusqu'aujourd'hui au positionnement par rapport au marché.

Draguer pour ne pas acheter

En effet, si les musées achètent sur un budget d'acquisition (et aujourd'hui sous forme d'exonération fiscale au titre de la dation), l'IFA, pour son centre d'archives, «drague» les architectes en fin de carrière ou non, les veuves et les orphelines en les convaincant de l'intérêt de se débarrasser de documents encombrants et de les prêter pour qu'on les traite, qu'on les étudie et qu'on en sorte un livre, une exposition, tout en garantissant la stricte application de la loi sur les archives et le caractère inaliénable de leur propriété. S'en est suivi un travail systématique de repérage, de démarchage, de prospection auprès des architectes et des ayants droit.

Raccourcir le temps

Traiter le XXe siècle de manière différenciée a été pendant un moment un objectif avéré. Il s'agissait de ne pas traiter de la même manière la première partie du XXe siècle, de 1905 à 1958, et la seconde partie, en raison notamment de l'abondance exponentielle des documents et de la difficulté de disposer de critères de sélection des fonds faute de travaux d'historiens sur la période récente. Cette distinction n'est plus d'actualité.

La mise en œuvre pratique, à l'économie et dans l'esprit de réseau

L'IFA naissant n'était pas riche et il n'était pas question de consacrer l'ensemble de ses moyens à un centre d'archives au détriment des autres objectifs tout aussi légitimes, en matière de création contemporaine, de diffusion de la culture architecturale auprès du public et de rencontres entre les différents acteurs du cadre de vie.

Rappelons que les archives des architectes du XXe siècle étaient un sujet interministériel, le ministère de l'Équipement étant à l'époque en charge de l'architecture (via la DAU, la direction de l'architecture et de l'urbanisme) et le ministère de la Culture responsable des archives. À ma connaissance, cette dualité n'a jamais suscité l'ombre d'un conflit, ce qui est largement dû à la qualité et à la compétence des responsables.

Ainsi, des subventions venant de la direction de l'architecture et de l'urbanisme comme des Archives de France ont permis le démarrage du centre d'archives, ces contributions étant gérées sous la haute surveillance du comité d'orientation. Le développement de la recherche architecturale et l'incitation croissante à faire de la recherche en histoire de l'architecture du XXe siècle ont donné à la fois l'impulsion et les forces de travail intellectuel nécessaires pour amorcer durablement une dynamique de valorisation des fonds.

De plus deux facteurs essentiels ont concouru à la concrétisation du projet du centre d'archives : un lieu, rue de Tolbiac, et une stratégie de démultiplication et de décentralisation amorçant un fonctionnement en réseau.

Notre premier contact, à Maurice Culot et moi-même, avec les locaux qui sont devenus ceux du Centre d'archives mérite d'être évoqué. Michel Lombardini, directeur général de la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP), maître d'ouvrage éclairé et membre du conseil d'administration de l'IFA, connaissant notre recherche de locaux pour héberger le futur centre, nous a indiqué que l'hôpital Marie-Lannelongue, 127 rue de Tolbiac, venait de déménager, et que ses locaux étaient destinés à des logements de policiers, à l'exception des sous-sols qui étaient vacants. Rendez-vous fut pris avec M. Kokine, directeur d'Habitat social français, une filiale de la RIVP, et nous avons alors découvert la morgue, les anciennes cuisines, tous les locaux techniques de l'hôpital, ainsi que trois niveaux de sous-sols propres et étanches. L'affaire a vite été conclue et nous avons passé avec la RIVP un bail emphytéotique pour 20 ans au prix de 200 francs par an. La DAU nous a accordé une petite subvention pour l'aménagement des locaux, qui a été confiée à Philippe Robert, de l'agence Reichen et Robert.

Jean Millier, quand il était président de l'IFA, a bien défini cette conception initiale du centre d'archives, qui était d'ailleurs, de manière générale, une composante des actions de l'IFA : « mettre en mouvement les archives d'architecture à l'échelle du territoire, puisque la finalité de l'entreprise culturelle est d'appréhender l'histoire de l'architecture en France, simultanément dans son ensemble et à travers les tonalités spécifiques que génèrent le génie du lieu et l'époque » ; le rôle du centre d'archives est plus précisément de « faciliter la coordination, la concertation, l'échange[2] ».

Le centre d'archives agit comme tête de réseau et comme caisse de résonance pour les initiatives décentralisées, qu'elles soient le fait de services départementaux et municipaux d'archives publiques, de bibliothèques, d'associations, d'écoles d'architecture.

Le projet de musée d'architecture n'a pas abouti à l'époque, mais ses avatars ont lentement cheminé jusqu'à son insertion dans la Cité de l'architecture et du patrimoine. En avril 1984, c'est-à-dire au tout début de la mise en route par l'IFA des actions concernant les archives des architectes français du XXe siècle, Paul Quilès, alors ministre de l'Urbanisme et du logement, passe commande à l'IFA, en la personne de son président, Max Querrien, de lui « présenter l'esquisse de ce que pourrait être en France un musée de l'architecture ». En effet, « L'intérêt croissant porté par les Français à l'architecture commande la création d'un instrument nouveau chargé de conserver, gérer et faire connaître les éléments qui constituent la mémoire de notre civilisation urbaine[3] . »

Le rapport remis en juin 1984 configure ce que serait un musée de l'architecture du XXe siècle dans le contexte des institutions comparables existant en Europe et en Amérique du nord, et surtout, ce qui est très intéressant vu d'aujourd'hui, il focalise le futur musée sur la ville « entendue comme accomplissement de la civilisation urbaine et comme concept intégrant l'organisation des espaces publics et du territoire[4] ».

D'autres projets se sont succédé par la suite : le projet Belmont, le projet FEVA de François Barré, le projet de Centre national du patrimoine de Maryvonne de Saint-Pulgent, jusqu'au projet de Jean-Louis Cohen de 1998 et la création de la Cité de l'architecture et du patrimoine, où se retrouve la mise en cohérence de l'histoire et de la création, du XXe siècle à aujourd'hui, dans les échelles de l'architecture, de la ville et des territoires.

À travers les archives des architectes du XXe siècle et la création du centre d'archives de l'IFA – puis de la Cité –, on a donc vécu une aventure, une *success story*, presque une *love story*, entre la majestueuse direction générale des Archives de France et le jeune IFA, fringant et pauvre comme un cadet de Gascogne mais libre, mobile, souple et rapide car c'était une association loi de 1901.

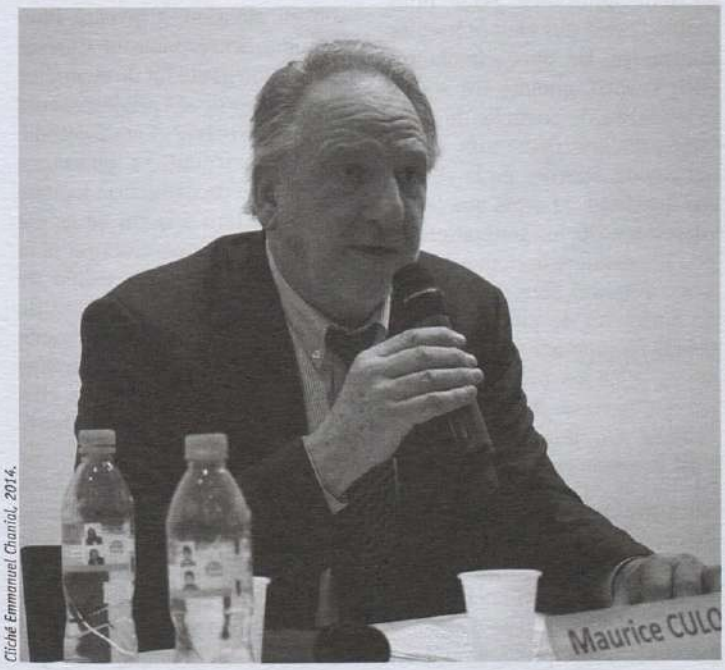
1. Institut français d'architecture, *Archives de l'architecture du XXe siècle, Mardaga, 1991.*
2. Ibidem.
3. Lettre de Paul Quilès CAB/BCG n° 017553 du 2 avril 1984.
4. « Esquisse de ce que pourrait être en France un musée de l'architecture », rapport de mission, Max Querrien, juin 1984.

L'envol de la Pensée

MAURICE CULOT
Architecte, urbaniste et historien

Pour cet après-midi de conversation divertissante et familiale – nous nous connaissons depuis si longtemps – autour, et avec, nos chers disparus, je pensais entamer mon intervention, par un air de circonstance: «J'ai la mémoire qui flanche, je m' souviens plus très bien. Quel pouvait être son prénom, et quel était son nom».

Mais, vous l'avez perçu, mes dons pour le chant me confinent aux messes dominicales où l'on n'est pas trop regardant, tant ici on tient à la clientèle. Cette ellipse narrative me donne l'occasion de rejoindre le thème de la réunion: la Genèse. Le moment avant que la chose démarre, le titillement originel. Voyons cela de plus près: «L'Éternel donna cet ordre à l'homme : Tu pourras manger de tous les arbres du jardin. Mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras.» Imaginons, à la lumière de la parole divine, que la question de la genèse des archives d'architecture, comme projet culturel, soit celle d'un interdit outrepassé. La connaissance précise des choses d'hier, bonnes ou mauvaises, pouvant entraver l'ordre du monde, et, en ce qui concerne l'architecture, nuire à la construction des choses actuelles. C'est d'ailleurs ce que pense la majorité des architectes, et pas plus tard qu'hier je lisais dans le bulletin de l'association SOS Paris le billet d'humeur de François Loyer du mois de janvier, titré «Contre le patrimoine, l'architecte a toujours raison». L'occasion du billet était la démolition imminente de l'escalier de la Bibliothèque nationale avec l'accord de la ministre de la culture. «Quand l'existant contrarie le parti qu'a défini l'architecte, écrit Loyer, tant pis pour l'édifice.» Loyer citant à l'appui de son humeur (en l'occurrence mauvaise) d'autres exemples comme celui du mur d'escarpe détruit lors de la restauration de l'Orangerie et celui de la défiguration récente de la place de la République.



Cliché Emmanuel Chanial, 2014.

Archiver n'a pas été chez moi une vocation, loin s'en faut. Et pourtant une grande partie de ma vie s'est passée dans des caves, au sein de palettes de vieux papiers, dans des conversations avec des vieillards et surtout avec des disparus. J'ai porté des liasses, lutté avec les rouleaux de calques qui me rappellent le sparadrap du capitaine Haddock. J'ai définitivement les ongles en deuil, les vêtements poussiéreux, la salive champignonnée, les yeux usés, les pieds en feu.

Le goût de l'archive, écrivait Arlette Farge, il y trente ans, est quelque chose d'irrésistible. Et Édith d'enchaîner avec «Il est entré dans mon cœur, dit la chanson, une part de bonheur dont je connais la cause.»

Aujourd'hui, quarante ans et des poussières plus tard, «j'suis encore à ma fenêtre, je regarde, et j'm'interroge» et comme chez tous ceux à qui la vie offre des perspectives sur le passé, l'archive et la mort m'apparaissent comme d'inséparables camarades. Et je pourrais parodier la célèbre partie de cartes: «Archive, tu me fends le cœur».

Mais pour une personne encore jeune, quelle peut être la motivation de se plonger dans les papiers d'une époque révolue? D'en faire sa vie? Je ne parle pas ici de ceux qui ont la vocation du

métier d'archiviste, comme on est plombier ou garagiste par passions des tuyaux et des voitures.

Si je m'interroge sur ce qui m'a poussé à m'investir corps et âme dans les archives des architectes – sur une période de temps assez courte, j'en conviens, qui s'étend des années 1890 à 1950 (de l'Art nouveau à la guerre froide) – soixante ans, c'est beaucoup moins que mon âge. À force de fréquenter, humer, tripatouiller les papiers de cette époque, il me semble être né en 1900, avoir eu vingt ans en 1925 et avoir pour camarades tant d'architectes disparus depuis des années et que le ciel tient en joie : les André Pavlovsky, Roger Expert, Henri Godbarge, le pape du néo-basque, et les architectes du littoral à qui Bernard Toulier a mis le feu. Ah ! Charles Letrosne, l'inoubliable auteur de *Murs et toits pour les maisons de chez nous*, Antoine Pompe et Henri Sauvage, mes premières amours, Paul Hankar et Odorico, chers à François Loyer et Hélène Guéné, Pierre Barbe l'architecte que Bruno Foucart qualifia de normal, bien avant que notre président s'empare audacieusement du terme. Sans oublier tous ces constructeurs du Nord que Richard Klein a amenés à la table du banquet de l'histoire, Alban Chambon, dont Jean-Paul Midant usa sa vue à explorer les milliers de lettres, aujourd'hui quasi illisibles, rassemblées dans des « copy-book » rongés par l'humidité ; Louis Herman de Koninck qui passionna l'érudit généreux qu'est Jacques Gubler ; et tant d'autres… Merci à vous tous : Francis, Florence, Luciana, Jean-Pierre, Arnaud, Maité, Jean-Louis, Dominique, David, Franck…

Pourquoi les archives d'architecture ? L'État, les régions ne suffisaient pas à remplir la tâche ? Pourquoi avoir créé à Bruxelles en 1968 un embryon de collections qui au fil du temps est devenu un empire miniature, pourquoi avoir exporté cette passion en France ? Il me semble que c'est le résultat d'une combinaison de ferments. Dans la balance il faudrait d'abord mettre une pincée de poudre familiale. J'appartiens à un clan d'industriels bourgeois et industrieux pour qui la construction était une seconde nature, il y avait, tant du côté paternel que maternel, une sorte de gène de l'entreprise qui s'est transmis. En quelque sorte, une variante de l'impératif kantien des marins qui font graver sur la façade de leurs maisons commune la locution latine *Navigare necesse est, vivere non est necesse*. Naviguer est indispensable, vivre ne l'est pas. La constitution d'une archive s'apparenterait alors à la construction d'un pont, d'un building ou d'une usine, l'archive étant perçue comme une fondation, un socle pour bâtir dessus. Allez savoir ! Il me semble aussi que le goût de l'archive a été stimulé par l'ennui dégagé par la fréquentation des contemporains, par la tonalité épouvantablement moraliste d'un enseignement qui nous assommait en chœur de lieux communs : « copier c'est voler », « le beau c'est le vrai », « il faut être de son temps », et bien d'autres du même tonneau. Ceux-là n'hésitaient pas à prendre Rimbaud en otage, citant, hors de tout contexte et à tout propos : « Il faut être résolument moderne ». Lieux communs que des architectes nous crachaient du haut de leur ignorance pour nous tenir à l'écart des choses les plus amusantes, les plus stimulantes pour l'esprit, comme les styles, la nostalgie, le pastiche, le faux-vieux, les arts décoratifs, l'éternel retour, les rues de la ville et ses quartiers. Je crois que je me suis éloigné de ma génération, un peu à la manière dont une femme jeune s'éprend, sans doute à tort, de quelqu'un de plus âgé parce qu'elle ne supporte plus les jacasseries dont les proches de son âge l'abreuvent. Autodidacte de l'amour, autodidacte de l'archive, c'est la même chanson.

Au cœur des archives privées des architectes j'ai été confronté à des textes et des images qui m'ont parlé et m'ont enchanté, je me suis senti si proche d'eux que j'ai voulu à tout prix les ramener à la vie. Histoire de faire partager ma passion aux happy few.

Un autre aspect de l'attirance vers les archives me semble être le goût des ruines. Jeune enfant, mon père m'amenait voir les décombres de la guerre de quarante, Abbeville dévastée, les plages du débarquement. Je soupçonne celui-ci d'avoir pensé qu'un âge d'or s'ouvrait pour les constructeurs, comme cela avait été le cas pour les sculpteurs après la Grande Guerre. Une fascination pour les ruines qui est toujours commune à nombre d'entre nous si on en juge par le succès des films catastrophes. L'amour des ruines a été à la base de l'élan romantique, qui lui-même a entraîné un engouement pour les chapelles en ruine, les souterrains humides, les cimetières et les châteaux hantés sous la lumière hallucinée de la pleine lune. Et là, dans ces lieux à faire peur, concession de la vertu au vice, des moines lubriques se livraient au parjure, à la luxure, n'hésitant jamais à violer, faute de nonnes imprudentes, d'innocentes jeune filles. C'est de ce goût pour la débâcle architecturale qu'est née la Commission des monuments historiques autour de 1830 et que Viollet-le-Duc, aujourd'hui âgé de deux cents ans, s'appuyant sur la connaissance de l'art médiéval et sur son imagination, a inventé Pierrefonds, Notre-Dame et Carcassonne. Son génie fut de se mettre dans les pas de ses prédécesseurs et poursuivre leur chemin comme si de rien n'était, sa puissance visionnaire de déduction logique lui permettant à la fin de sa vie de restituer la construction et la déconstruction de la vallée du Mont Blanc. Dans la pointe de l'arc opposé à cette vision vivante de l'archive servante heureuse de l'invention, siègent les culs serrés qui ont produit la charte de Venise, l'acte mortuaire de l'imagination qui fige les édifices dans une congélation mortifère. Viollet-le-Duc plaidait pour une architecture qui prenait appui sur l'archive en sens large pour créer des œuvres inédites qui reflétaient un état qui, bien que

n'ayant jamais existé, était plausible et convaincant. Il rejoignait en cela le valeureux Quatremère de Quincy, pour qui une belle théorie, fût-elle erronée, méritait qu'on s'y attache. Ceux-là connaissaient, bien avant mai 68, le pouvoir de l'imagination guidée par l'histoire, ou plutôt, celui de l'imagination transmise par les générations.

La ruine, la décrépitude, l'apocalypse, les cicatrices rouges des tranchées, Ypres, Louvain, Dinant, villes dévastées en 1914, les albums de Tardi, me semblent avoir été un des autres moteurs de mon penchant avoué pour les vieux papiers. Je me souviens d'un livre admirable, écrit par Roland Mortier, *La poétique des ruines en France*, paru en 1974 aux éditions Droz. Il fut longtemps un livre de chevet, je crois l'avoir prêté un jour à Bruno Foucart. Ce n'est pas un hasard si j'ai édité *Les Folies de l'Industrie*, titre improbable pour un livre rare consacré aux mausolées et monuments aux morts de la Grande Guerre, rédigé par le regretté Jean Marie De Busscher, ineffable auteur de la chronique patriotico-tumulaire dans *Charlie Mensuel*.

S'enfoncer dans la jungle des papiers des architectes, s'interroger sur le temps qui passe, le « Quoi l'éternité ! », « le grand sculpteur », demandent, au risque de se perdre, d'avoir un projet qui, dépassant l'alimentaire et l'au jour le jour, invite à monter dans la grande roue des générations. Sans cet engagement, nous sommes condamnés à n'être que des feux follets, ces lutins amusants et falots que Goethe désignait dans le conte *Le Serpent vert* comme étant le symbole des êtres qui consomment avidement sans jamais rien restituer aux autres. La curiosité pour l'archive, qui en précède le goût et l'addiction, m'est venue subitement, déclenchée comme c'est souvent le cas par un événement anecdotique qui a allumé la mèche, en l'occurrence la découverte fortuite dans une cave bruxelloise d'un dessin daté de 1917 qui a été le fil à partir duquel la pelote s'est dévidée. J'ai eu la chance que cette exhumation accidentelle soit concomitante avec la naissance d'une vague de protestation populaire dirigée contre la destruction de Bruxelles par la bande des quatre locale : les hommes politiques, les promoteurs, les ingénieurs et les architectes. Ces derniers n'étant pas les moins acharnés à manier la pioche.

L'archive prenait alors une dimension guerrière, c'était une arme dans une bataille citoyenne. On la brandissait pour dire « Voyez comme avant vous on résolvait les problèmes de la ville d'une manière intelligente, belle et durable ». Les morts épaulaient les vivants. La pensée volait, plongeait, virevoltait et touchait à la fin de l'envoi. L'archive a toujours été à mes yeux une manière de poursuivre un combat en faveur de la ville qui nous a été léguée et qui a été mon école de la démocratie bien plus, in fine, que l'idéologie et le parti politique sur lesquels je croyais subtil de m'appuyer comme pour me dédouaner d'une nostalgie qu'on disait coupable alors qu'elle le moteur même de l'action.

Vieillir présente évidemment peu d'avantages, sinon cela se saurait. Mais, arrivé dans la dernière ligne droite de cette « courte promenade qu'est la vie », pour citer ma mère devant la tombe ouverte de mon père, je constate que la fréquentation des fantômes du passé m'a guéri de la peur. Et rien que ça c'est formidable, même si cela ne concerne plus que soi. « J'ai la mémoire qui flanche… »

Écrire l'histoire de l'architecture au prisme des archives ?

ÉLÉONORE MARANTZ
Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Avec FRANÇOIS LOYER, RICHARD KLEIN, JEAN-PAUL MIDANT et BERNARD TOULIER

Éléonore Marantz : En préparant cette journée d'étude, malgré notre souci premier d'éclairer la genèse des archives d'architectes du XXe siècle (plutôt que leur exploitation ou leur valorisation), nous avons estimé qu'il était important d'interroger aussi les liens entre la constitution des collections d'archives et la construction de l'histoire de l'architecture, d'explorer la dialectique entre sources et construction disciplinaire. Qu'ont apporté les archives d'architectes du XXe siècle à l'histoire de l'architecture de la période contemporaine ? Comment les historiens se sont-ils saisis de ces sources – des sources parmi d'autres – pour documenter l'histoire de l'architecture ? Les méthodes et les perspectives de recherche ont-elles été bousculées par l'usage de ce type de sources ? L'histoire commence-t-elle à s'écrire lorsqu'on constitue des collections d'archives d'architectes ? L'histoire de l'architecture a vu ses objets et ses méthodes profondément renouvelés en l'espace de quelques décennies. Espérons que nos débats et nos échanges vont aussi permettre d'esquisser quelques pistes pour l'avenir de la discipline et des archives d'architecture.

Pour évoquer ces interactions, nous avons réuni des personnes susceptibles de porter un regard à la fois rétrospectif et prospectif : ce sont des témoins privilégiés qui ont vu, sinon les premières constitutions, en tout cas le développement des collections d'archives d'architectes, mais aussi des acteurs impliqués dans la collecte, l'étude ou la valorisation des archives d'architecture en tant qu'enseignants, à l'université ou en école d'architecture. Ce sont enfin aussi des chercheurs, des historiens de l'architecture, dont les travaux se sont en partie nourris des archives d'architectes.

Quel matériau pour quelle histoire ?

En 1988, sous la responsabilité scientifique de Pierre Joly, se tenait à l'école d'architecture de La Villette un colloque sur le thème « Archives et histoire de l'architecture ». Cette rencontre voulait promouvoir l'idée, encore assez neuve à l'époque, qu'il « ne pouvait y avoir d'histoire de l'architecture sans une politique cohérente de conservation des archives d'architectes ». Partant



Cliché Emmanuel Charlet, 2014.

du constat que l'on ne pouvait plus se contenter, comme cela avait été longtemps le cas, de fonder l'analyse historique sur les seules sources publiées, et notamment sur les revues d'architecture, les organisateurs mettaient en avant l'intérêt qu'il y avait à se confronter « aux archives, aux textes, aux brouillons, aux dessins, aux ébauches », bref à des sources de première main, qui n'avaient pas subi les foudres d'une première sélection effectuée par la « critique ».

Richard Klein, pensez-vous que les archives d'architectes ont élargi le spectre de l'histoire, ont contribué à une plus grande indépendance des historiens par rapport à la critique ? Qu'elles ont permis l'émergence d'une histoire de l'architecture du XX^e^ siècle qui ne soit pas seulement une histoire de la modernité ?

Richard Klein : Il faut revenir au contexte. Pour moi, c'est au travers de ma formation d'architecte que j'ai rencontré les archives. Le contexte qui a été décrit tout à l'heure, celui des années 1970, pendant lesquelles j'étais étudiant, et des années 1980, celles où j'ai eu mon diplôme, était un moment de concomitance entre deux visions de l'histoire dans les écoles d'architecture : celle-ci était considérée à la fois comme opératoire et comme un outil critique, d'examen de la situation contemporaine et même de l'enseignement. L'histoire nous servait donc entre autres pour nous armer d'un point de vue critique, y compris par rapport à ce qui nous était enseigné. Les archives ont joué un rôle dans ce contexte parce qu'il y avait, disons, deux grandes voies pour les considérer : celle qui nous faisait penser que nous allions percer le mystère en examinant les archives – on parlait alors par exemple de « reconstituer le processus de construction », on pensait trouver dans les archives la genèse du projet d'architecture à travers les traces laissées par l'architecte –, et l'autre volet, qu'a évoqué Maurice Culot, l'idée que grâce aux archives nous pourrions élargir le corpus de références de nos professeurs, que nous trouvions très limité. C'était une façon d'ouvrir de manière critique le champ qui nous était offert dans l'enseignement. Je pense que ce sont ces deux voies – l'intérêt pour le projet du point de vue de sa génétique et l'espérance, certes trompeuse, que nous pourrions lire cette genèse dans les archives – qui ont le plus souvent motivé l'intérêt pour les archives.

Bernard Toulier : Je voudrais aussi revenir au contexte, en posant des questions que les architectes n'ont peut-être pas envie de se poser.

D'une part, pourquoi est-on alors retourné aux archives d'architectes ? Sans doute aussi parce que c'était la fin de la période du quantitatif, l'époque des deux chocs pétroliers de 1973 et 1980 (je reprends ce qu'a dit François Loyer dans diverses introductions à l'histoire de l'architecture). En 1974, le nouveau président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, veut une autre politique de l'architecture, la qualité à la place de la quantité, et il va chercher ailleurs les idées nouvelles. Pour les Halles, parce qu'il considère que c'est en plein cœur de la ville, il va chercher Ricardo Bofill, qui, pour emporter le marché, dit : « On va faire un musée de l'architecture », autrement dit détourne le problème pour avoir le marché. Aujourd'hui, avec la crise, est-ce que ce n'est pas la même chose ? On revient aux archives, mais n'est-ce pas parce qu'il n'y a rien d'autre à faire ? Chaque fois qu'au niveau patrimonial on observe des pics de protections, c'est qu'il y a derrière des émotions, des identités, des éléments à relever. On a parlé de crise de culpabilité après l'affaire des Halles. C'est le moment de cet important pic de protections orchestré par Michel Guy et par Bruno Foucart. Il existe aussi des pics médiatiques, avec Jack Lang : dans ces cas aussi, les archives de l'architecture sont utilisées, manipulées, on leur donne des moyens, ou non… Il faudrait se demander pourquoi par exemple les réseaux autour des archives d'architecture se sont construits au moment de la décentralisation, alors qu'aujourd'hui on cherche les têtes de réseaux – la Cité de l'architecture et du patrimoine pourrait-elle encore jouer ce rôle avec le Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle ? Il faut signaler un glissement important : on parlait en 1975 d'archives de l'architecture moderne, pour provoquer, puis de l'architecture des XIX^e^ et XX^e^ siècles, et maintenant presque toujours de l'architecture du XX^e^. Aujourd'hui, qui a intérêt à travailler sur les archives d'architecture ? Que remplacent-elles au niveau de la culture ? C'est un point qu'il m'intéresserait de creuser.

Sur votre question sur les archives d'architecture comme matériau pour l'histoire : certes, elles permettent de reconstituer le projet, mais il faut pouvoir aller jusqu'à la lecture de son

exécution, et souvent l'exécution n'existe plus, ou bien est tellement cachée qu'elle n'est plus lisible. Il n'y a pas beaucoup de personnes qui savent lire l'architecture. Combien savent lire les plans ? En tout cas, c'est certain, ce n'était pas le cas d'André Chastel, mais il a tout fait pour qu'on puisse les avoir à disposition. Combien d'écoles d'architecture enseignent à lire les plans, mais également l'architecture ? C'est dans l'aller-retour entre les deux que l'on peut avoir la représentation la plus proche de l'esprit de création, d'innovation, qui a été dans le cerveau des architectes notamment, même si l'architecte n'est qu'un maillon de la chaîne.

Apprendre à regarder

EM : François Loyer, pour poursuivre cette question, si effectivement ces archives d'architectes ont vraiment permis d'élargir le champ d'étude pour les historiens, quelles en sont les spécificités par rapport aux autres sources sur lesquelles se sont construits, continuent à se construire le récit historique, l'analyse historique ou la compréhension de la production architecturale ?

François Loyer : On a commencé par étudier les archives dessinées ; autrement dit, c'est une collection d'images qui a été la fascination des années 1970. On cherchait à voir autre chose que le répertoire de la modernité, devenu un stéréotype parce que deux générations l'avaient déjà largement utilisé. C'était une forme de provocation, de mise en cause des stéréotypes de la modernité tels qu'on les percevait à travers des œuvres particulièrement peu convaincantes : les gens qui allaient se promener à Sarcelles ou qui regardaient la gare Montparnasse ne sentaient pas vraiment le souffle de la modernité traverser leur imaginaire. À l'époque ces images ont apporté autre chose, mais c'était un discours assez ambigu, avec une part de nostalgie, une part de contestation, le tout habillé



Cliché Emmanuel Chantal, 2014.

d'un discours historique au fond assez peu fondé. Il a fallu, comme vient de le dire Bernard Toulier, apprendre à regarder les plans, à décoder. Je me souviens d'un exercice que j'avais fait à Rennes, où j'avais un jour analysé un dessin de jardin de Du Cerceau en me trompant dans les codes de représentation : j'ai donc fait une démonstration superbe, mais totalement fausse. Je m'en suis aperçu très vite, la semaine suivante j'ai fait la critique de mon travail pour expliquer où je m'étais trompé dans la connaissance des codes de la gravure de la fin du XVI^e^ ou du début du XVII^e^ siècle. Pour commencer, il fallait donc savoir regarder, et connaître les codes du dessin.

Ensuite il a fallu aborder quelque chose de beaucoup plus compliqué, les pièces écrites, qu'on ne savait absolument pas appréhender et qui demandent des compétences dans des domaines très différents : juridique, économique, technique ou social. Les mots sont chargés de sens, on a tendance à les prendre avec le sens actuel et non avec le sens de l'époque ; un gros travail d'approfondissement culturel et de recherche de la signification réelle des archives est donc nécessaire. Certes, tout s'apprend.

Mais un dernier problème est beaucoup plus cruel encore : je n'ai jamais rencontré un dessin d'architecture qui représente vraiment ce qui a été réalisé. Cela fait partie de l'élaboration même d'un projet : soit le dessin raconte autre chose parce que ce sont des idées antérieures, voire des couches d'idées superposées sur un même dessin, soit, ce qui est pire, c'est un faux, dessiné après l'exécution de l'œuvre pour la justifier et lui donner un sens. Ces archives sont donc extrêmement difficiles à exploiter, elles existent parmi quantité d'autres, mais elles demandent une véritable expertise, c'est la première chose à dire à leur sujet.

Et pour autant, on ne pouvait pas en faire l'économie, car l'histoire de l'architecture s'était bâtie sur d'autres procédures, sur la construction d'une histoire nationale de l'art, qui a occupé toute la fin du XIX^e^ siècle et la première moitié du XX^e^, et qui s'exprimait en termes de styles. Je pense à l'ouvrage avec lequel j'ai révisé mon cours d'histoire de l'art médiéval à l'Institut d'art. J'avais comme maître Élie Lambert, qui est mort en cours d'année et a été remplacé par Louis Grodecki. On lisait *Le style gothique* de Lambert, dans la petite collection « Arts, styles et techniques » de Larousse. Le simple fait qu'on apprenait par styles représente un monde aujourd'hui quasiment incompréhensible. C'était alors normal, on disposait soit des grandes histoires de l'art dans la ligne d'André Michel [Armand Colin, à partir de 1905], soit de ces petits ouvrages de vulgarisation qui rangeaient formellement l'histoire de l'art, et qui essayaient de donner une cohérence particulièrement délicate pour la France : la culture française est peu homogène historiquement, et rapprocher l'Alsace de la Provence a toujours été un exercice périlleux, plus facile pour le monde contemporain mais beaucoup moins pour les autres périodes. Il fallait essayer d'entrer dans le vif du sujet, ce qui n'avait pas été fait avant. Sur le XIX^e^ et le début du XX^e^ siècle, on disposait du Hautecœur, en sept volumes [pour cette période, il s'agit du dernier volume, 1957], une masse gigantesque, mais qui finalement ne parlait jamais de rien. C'était frappant, c'était une encyclopédie documentaire qui se refusait à exprimer un jugement. La génération d'après 68 a essayé de comprendre quoi faire, ce qu'il fallait comprendre, et elle était très démunie. Je sais que dans mes débuts professionnels je n'avais aucun moyen intellectuel de comprendre ce que je voulais faire. La prudence de nos maîtres était aussi frappante. À cet égard je dois rendre hommage à Louis Grodecki, un très grand professeur qui, en quelques mois de cours, après le décès de Lambert en cours d'année, nous a donné une telle claque que ma génération a changé, en nous apportant une pensée beaucoup moins fermée et beaucoup moins stéréotypée. Et, à côté de lui, Jacques Thuillier. L'un et l'autre nous ont dit : « Vous faites de grandes synthèses, vous êtes très ambitieux, vous vous prenez pour des normaliens, mais en réalité, allez d'abord voir et regardez ce qu'on a comme documentation et vous aurez des surprises. » Thuillier rappelait toujours son travail sur Simon Vouet : « Quand j'ai commencé à travailler sur Vouet, il y avait moins d'une dizaine d'œuvres connues, dont plus de la moitié se sont révélées être des copies ou des attributions erronées. J'ai retrouvé Vouet par un travail lent et ingrat de recherche en archives et de dépouillements systématiques de catalogues. » Le travail de l'historien commence par cet exercice d'ascèse, la plongée dans les archives. Ce n'est pas une panacée, c'est en fait un moyen indispensable, mais dangereux, pour aller vers quelque chose.

Jean-Paul Midant : C'est François Loyer qui m'a presque tout appris, je ne peux qu'être d'accord avec lui. En tant qu'enseignant dans une école d'architecture, je constate en effet tous les jours que nos élèves ne regardent pas assez les images. Pour tous les jeunes qui veulent travailler sur les archives d'architecture et qui deviendront un jour enseignants, les archives vont leur apprendre à regarder. Aujourd'hui encore je bénéficie du regard que je me suis fait grâce à François Loyer et ensuite chez Maurice Culot, chez qui François m'a introduit à Bruxelles. Je reviendrai moi aussi au contexte, très différent aujourd'hui. Je représente la branche belge, je suis Français d'origine mais je suis allé travailler en Belgique avec Maurice, et ce que Maurice faisait à Bruxelles, et pas à Paris, m'intéressait. Florence Contenay, en tant que directrice de l'Institut français d'architecture, aurait pu le tolérer, mais ce n'était pas possible d'un point de vue institutionnel : le travail qui était noué à Bruxelles avec les Archives d'architecture moderne était

aussi, à l'époque, un travail de contre-projet, comme l'a dit François; les archives d'architecture étaient donc des outils pour le projet, mais aussi pour le contre-projet de ce qui se passait alors à Bruxelles. Je suis arrivé un peu après le grand combat mené à la fin des années 1970, mais j'étais là au début des années 1980, et j'ai découvert que les archives étaient aussi une arme politique, ce qui a été très important pour mon développement personnel.

XX^e... et XIX^e siècles

EM: J'en ai pris conscience en parlant avec Bernard Toulier: la place qu'ont prise les archives d'architectes du XX^e siècle au cours des quatre ou cinq dernières décennies fait ressortir le peu d'importance que l'on a accordé aux archives d'architecture du XIX^e siècle. Aujourd'hui, si l'on voulait faire écho à la question que posait André Chastel par la plume de Françoise Boudon, on pourrait se demander où sont passées les archives d'architectes du XIX^e siècle. C'est d'autant plus étonnant que la construction disciplinaire s'est toujours faite sur une période contemporaine qui couvrait les XIX^e et XX^e siècles. On a bien dit que le projet de départ était un projet de conservation d'archives « d'architecture moderne », or très vite on s'est concentré sur le XX^e siècle. Au détriment du XIX^e siècle ?

BT: Le ministère de la Culture a créé une mission sur le patrimoine des XIX^e et XX^e siècles, consécutive notamment à la redécouverte des archives. Sauf erreur c'est Françoise Hamon, bien qu'elle le conteste aujourd'hui, qui a été la première chef de cette mission vers 1988-1989. Cela a permis l'émergence des nouveaux patrimoines, redécouverts entre autres grâce aux archives – le patrimoine industriel, etc. –, et cela a permis au ministère de la Culture de reprendre la main sur la direction de l'architecture qu'il avait perdue. On l'a vu lorsque François Barré a établi sa stratégie politique de remariage entre la direction de l'architecture et celle du patrimoine. Il a utilisé les archives du XX^e siècle et le patrimoine des XIX^e et XX^e siècles pour faire un mariage qui aujourd'hui encore n'est pas vraiment consommé; cela a en tout cas servi pour tenter d'établir un pont entre la discipline et les écoles d'architecture. Il y a clairement eu une manipulation. Aujourd'hui, on a supprimé la mission XIX^e et XX^e siècles, pour ne plus garder que le XX^e. Le XIX^e n'intéresse plus politiquement. Il intéressait encore un peu dans les années 1970, parce qu'on avait peur des conséquences des Halles, mais à l'université peu de professeurs ont repris la chaire de Bruno Foucart, il y a une dépression dans les études, et d'autre part ce n'est plus un enjeu politique. Les démolitions de quartiers, de grands bâtiments du XIX^e siècle, dans de très nombreuses villes, ne font même plus, dans les revues d'architecture, l'objet d'une brève ou d'une première page. Et, dans le XIX^e siècle, la partie la plus fragile est l'époque 1830-1850, avec le renouveau du style Restauration, aussi bien à Paris qu'à Lille ou à Marseille par exemple, ces « capitales du XIX^e siècle »: malgré quelques associations qui tirent la sonnette d'alarme, on peut encore démolir aujourd'hui des immeubles de cette époque sans que paraisse une ligne dans une revue d'architecture nationale. Le XIX^e siècle est bien aujourd'hui le parent pauvre.

FL: Quant au XX^e siècle, ce sont en réalité deux XX^e siècles différents qui ont été abordés depuis trente ans, et par des acteurs qui s'opposent violemment les uns aux autres. À l'origine, le XX^e siècle reconnu et identifié, c'est le XX^e siècle « moderne ». C'est l'association Docomomo qui, au niveau international, a porté le message du mouvement moderne: cette association d'origine hollandaise, qui a essaimé en Europe et notamment en France, avait pour parti d'exclure ce qui n'était pas le mouvement moderne au sein de la production du XX^e siècle. L'évolution s'est faite très lentement et difficilement, sous l'effet de la mode et grâce aux antiquaires – comme souvent, l'histoire de l'art est le produit du marché. Ce n'est que lorsqu'on a commencé à s'intéresser à ce qu'on a appelé, d'un nom monstrueux, l'« Art déco moderne » que l'on a commencé à regarder ce qui n'était pas parfaitement moderne, qui était un peu impur et impropre, parce qu'il y avait encore un art décoratif, des traditions de figuration, un autre monde, ornemental en particulier, qui polluait le caractère drastique de la pensée moderne. Ces choses se sont trouvées d'abord mises en tension, très fortement, et ensuite peu à peu récupérées. Mais le XIX^e siècle en a payé le prix, un prix idéologique. Il a été reconnu en France très tardivement, en 1973, avec un demi-siècle de retard sur les États-Unis où le mouvement remonte au début des années 1920, ou sur l'Allemagne où, dès les années 1920 aussi, il existe des travaux considérables sur la période.

Chez nous cette période a fait l'objet d'une sorte de refus. Et nous avons conduit notre XIX^e siècle beaucoup trop tard, jusqu'en 1918, voire jusqu'en 1925, en considérant que l'Exposition des Arts décoratifs était le dernier produit du mauvais goût damischien. Cette vision des choses a entraîné une condamnation politique dans laquelle le XIX^e siècle était en gros assimilé à la droite réactionnaire. Toute ma vie on m'a dit que j'étais un sale haussmannien, un mec de droite, qu'il était vraiment impossible de travailler dans le sens où j'allais, et par là même on refusait que le XIX^e siècle puisse être considéré comme un objet d'étude pour historien. De même pour le XX^e siècle, quand j'abordais autre chose que le mouvement moderne, j'avais un peu trop les mains dans le cambouis. Maurice est coupable dans cette affaire-là: quand nous avons travaillé ensemble sur Henri Sauvage, avec lui nous choisissions l'un des personnages les plus ambigus de l'éclectisme du XX^e siècle. À travers lui nous avons montré, par une étude de cas, que cette



vision linéaire d'un message de la modernité montée de façon excessive au paradis de l'art était à nuancer fortement. Je pense donc qu'il n'y a pas un XIXe et un XXe siècle, c'est pire.

Méthodes et orientation de l'histoire

EM: En dehors de la dimension politique ou idéologique des archives, y a-t-il eu une (r)évolution méthodologique?

Vous en avez déjà un peu parlé à propos de la manière dont vous avez appréhendé ces sources, fondé votre expérience face à elles. On sait que la collecte, la constitution des collections d'archives ont fait évoluer les méthodes des autres professionnels des archives de l'architecture: les archivistes aussi ont dû s'adapter, inventer des méthodologies, etc., les architectes eux-mêmes ont changé leur regard sur leurs propres archives, peut-être pas encore assez. Mais pour la construction de l'histoire, la collecte des archives d'architectes (qui fonctionnent par essence selon une logique individuelle) a-t-elle eu pour conséquence de favoriser les approches monographiques, porté préjudice à des approches plus synthétiques ou plus thématiques? L'histoire de l'architecture est-elle devenue, à l'aune des archives d'architectes, une histoire des architectes?

RK: Difficile de répondre, si ce n'est en rappelant qu'il faut toujours se méfier d'une histoire qui reposerait sur des sources, quel que soit le type d'archives ou de documents. La prolifération des écrits historiques qui reposent sur des monographies est une tendance très visible en effet, il existe des historiens assis sur leur tas d'archives. Cela n'empêche pas le reste d'exister, mais cette tendance pèse actuellement sur les publications sur l'architecture du XXe siècle, qui pourraient faire penser que celle-ci est une collection de productions individuelles d'architectes de premier, de deuxième ou de troisième rang. C'est un risque modéré, mais perceptible dans les publications.

EM: Peut-être le temps de la synthèse arrive-t-il ensuite, la monographie étant un premier pas vers une approche transversale ou la confrontation des trajectoires individuelles?

RK: À mon avis cette approche transversale existe tout de même déjà.

EM: On sait aussi que les fonds d'archives d'architectes, aussi conséquents et complets soient-ils, ne livrent que des traces bien incomplètes d'une histoire. Comment les articuler avec d'autres types de sources?

JPM: Quand je me suis lancé dans la recherche, ce n'est pas insulter mes professeurs que de le dire, le mot d'ordre était: «Tu n'as qu'à chercher». Nous étions de brillants autodidactes. Le travail chez Maurice Culot, le soutien de François Loyer, m'ont apporté une «université» – je n'étais pas seul, j'ai rencontré à l'époque Richard Klein et beaucoup de personnes qui sont dans la salle aujourd'hui. Une sorte d'université qui ne disait pas son nom, non académique, très libre dans ses mouvements. Il a dû m'arriver de déchirer des dessins parce que je ne les manipulais pas avec des gants blancs, tel était l'état de la méthode. Très important aussi dans le dispositif bruxellois (je connaissais moins bien le dispositif parisien): Maurice avait fait en sorte que le dépôt d'archives soit situé dans un très bel hôtel particulier Art déco, avec un jardin intérieur, plein d'azulejos, j'avais un bureau passé à la feuille d'argent... Les plus grands architectes du monde

venaient, demandaient à voir Maurice et trouvaient qu'on vivait dans des endroits sublimes ; cela, c'était une méthode. Je pouvais m'asseoir dans de profonds fauteuils de cuir, ce qui change beaucoup des dépôts d'archives publiques – c'est une méthode aussi. Autre point de méthode très important, nous avions à côté des archives une énorme bibliothèque à laquelle nous avions accès quasiment nuit et jour. Ce sont des conditions de recherche qu'on avait rarement ailleurs, et qui accréditaient la thèse de cette espèce d'université libre qu'on avait créée, que Maurice avait permise – je tiens à souligner que Maurice est d'abord un enseignant, il l'a prouvé dans sa carrière. Cette bibliothèque, qui existe toujours, permettait de faire le lien immédiat avec d'autres sources. Il y avait aussi le contact avec de grandes personnalités : bien avant les bourses Erasmus, des gens du monde entier venaient aux Archives et l'on pouvait échanger, déjeuner ensemble… Rien d'une méthode que je pourrais transmettre à l'université.

J'ai écrit la monographie d'un architecte parfaitement banal, qui n'était même pas architecte, j'étais loin de l'idée de faire l'histoire des gens les plus intéressants, c'était peut-être l'un des moins intéressants au monde, je lui ai consacré trois ou quatre ans de ma vie grâce à Maurice Culot (merci !). Je ne me sens pas coupable d'avoir participé à un mouvement monographique odieux, puisqu'au contraire il doit s'agir de l'un des seuls projets très longs sur un personnage pas extraordinaire, vraiment modeste.

Une action concertée ?

EM : Moi-même j'ai pratiqué la monographie… Je crois aussi que la constitution des collections d'archives d'architectes a réactivé des collaborations entre différents professionnels, les architectes, les archivistes, les historiens, etc. Il y avait même, très présente au départ, l'idée d'un réseau. Au début de la journée, on a parlé de ce contexte de mobilisation internationale. Des actions concertées ont-elles découlé de ce dialogue entre différents professionnels de l'architecture et entre différents pays et différentes pratiques ? Y a-t-il eu des conséquences politiques de ces actions ? Un poids, une voix qui se soit dégagée ? Et, si ces actions concertées ont existé, quels ont été leurs bénéfices ?

FL : Je pense que l'action concertée est venue de la destruction des structures académiques en 68. Devant un monde à refaire, il y a eu certainement partout, quelle que soit la formation initiale des gens, une sorte d'enthousiasme commun, vraiment fondateur, jusqu'au début des années 1980. Mais c'est aussi une époque où on a eu la chance que se construise une vraie méthodologie, et ce n'est pas l'université ou les écoles d'architecture qui y ont contribué, mais l'Inventaire. La rencontre tendue entre les normaliens agrégés, dans le profil de Chastel, et les archivistes issus de l'École des chartes, comme Jean-Pierre Babelon, a créé un enthousiasme nouveau et de nouvelles exigences. À nos débuts, quand on essayait d'apprendre à décrire l'architecture, Chastel nous disait : « Il faut lire Zevi » – nous nous sommes tous jetés sur Zevi, son histoire de l'espace est formidable, mais ne nous aidait pas beaucoup, on avait besoin d'autre chose. Il nous restait Lefèvre-Pontalis, mais il était vraiment délicat de remonter aux années 1910-1920, de reprendre un vocabulaire constitué comme vocabulaire d'analyse du décor des églises médiévales pour l'appliquer à une écluse ou à un pavillon de banlieue. Les archéologues nous ont énormément aidés. Ils représentaient la caricature de notre métier : ils n'ont pas d'archives, ou si peu que c'est un métier en soi de connaître les documents écrits sur l'histoire de l'art antique. Ils nous ont obligés à nous construire une méthode de description, à inventer les mots. Jean-Marie Pérouse de Montclos y a beaucoup contribué, parfois de façon un peu trop didactique, mais c'était nécessaire pour mettre en commun un vocabulaire. Mais parallèlement à cette démarche de construction d'un langage de la description, il y avait l'exigence des archives, et pour moi c'est véritablement la conjonction de ces deux forces qui a renouvelé l'histoire de l'architecture.

EM : Bernard Toulier, vous avez évoqué à plusieurs reprises le fait que vous avez dû défendre des projets devant votre hiérarchie, introduire de nouvelles perspectives. Cette synergie autour de la question des archives d'architectes a-t-elle permis de valider certaines actions, d'ouvrir des perspectives et des politiques publiques en matière de reconnaissance patrimoniale et de valorisation ?

BT : L'existence d'un fonds d'archives permettait de sensibiliser rapidement ; si Maurice Culot préparait une exposition il en découlait toujours un livre, des protections au titre des monuments historiques, de nouvelles découvertes d'archives. Ce processus s'est répété ; à propos de la Côte basque, par exemple, des articles dans des revues d'architecture faisaient remarquer : « Voici le septième livre de Maurice Culot sur la Côte basque, ne pourrait-il pas aller travailler ailleurs aussi ? Il y a autre chose à faire ! » C'était une machine bien huilée : lorsqu'à Pâques le directeur du patrimoine décidait de monter une opération « Mon patrimoine » pour le mois de juillet[2], Maurice fournissait un livre en un mois et demi, faisait ouvrir des édifices, on les protégeait entre temps. C'était vraiment l'âge d'or du renouveau de ces archives, leurs noces avec le patrimoine.

Aujourd'hui, est-ce que les archives jouent encore ce rôle de coordination ? Prenons un cas concret. Il y a deux ans a été vendu aux enchères le fonds d'archives d'un « petit » architecte, Henri Fivaz. Un « petit » qui a tout de même fait le premier projet pour le théâtre des Champs-Élysées, construit des casinos

et des salles de spectacles, en somme de grandes réalisations. Les Archives nationales ont tout de suite exclu d'acheter le fonds, l'ont signalé au Musée d'Orsay. Le Musée d'Orsay a renoncé, l'architecture étant pour lui moins prioritaire que la peinture. La Cité de l'architecture et du patrimoine a été sollicitée, David Peyceré a dit qu'il n'avait pas de crédits d'acquisition. Peut-être la galerie d'architecture moderne et contemporaine en a-t-elle ? Les Archives départementales se sont mises aussi de la partie. Aujourd'hui, le fonds Fivaz a été dispersé dans douze lieux différents, dont un seul centre d'archives départementales[3]. Il n'y a plus la cohérence qu'il pouvait y avoir il y a dix ans, plus de locomotive qui puisse emporter le morceau.

Plus largement, il manque un observatoire des archives de l'architecture, il n'y a pas de cohérence dans les archives de l'architecture dans leur ensemble. Si l'on travaille par exemple sur les architectures exportées, on n'a pas seulement besoin des archives de tel architecte, mais de toute la chaîne de l'architecture. Aujourd'hui on veut inscrire Rabat sur la liste du patrimoine mondial – un lieu qui, en dehors de la Médina, est fortement marqué par la présence française : il ne reste guère d'archives de J.-C.-N. Forestier, disparues, alors que c'est sur Forestier que Prost s'est appuyé ; des archives d'Henri Prost sur le Maroc il ne reste rien, à moins qu'il en reste au Maroc, aux Archives nationales d'outre-mer ou ailleurs. Qui plus est, les archives qui existent sont plutôt à Paris. Là on estime que ce sont certes des architectes français, mais que ce n'est plus notre patrimoine, et qu'il n'est donc plus nécessaire de conserver leurs archives. À l'inverse, certains des Marocains qui ont travaillé plus tard, comme Jean-François Zevaco, disent qu'il n'y a qu'à Paris qu'on peut conserver les archives d'architectes, et ne veulent pas les donner au Maroc. Les Français vont donc conserver les archives d'architecture du Maroc faute d'avoir été, comme Jean-Pierre Babelon il y a vingt ans, former au Maroc des archivistes pour qu'ils conservent leurs propres archives.

On a conservé toute la chaîne, on sait très bien travailler sur les archives d'architecture, publier des monographies, restaurer, protéger, etc., mais il n'y a plus de savoir-faire global. On constitue des consortiums. La Banque mondiale lance des appels d'offres internationaux : deux sur trois sont remportés par des consortiums italiens, qui eux-mêmes vont chercher des compétences en France, en Italie et dans d'autres pays, et qui, pendant deux, trois, cinq ans, « font du patrimoine ». À Djibouti par exemple, des sommes colossales ont été investies sur l'architecture française de la ville, avec un consortium italien. Cinq ans plus tard, il n'en reste rien, un faux plan de sauvegarde et de mise en valeur a été publié, le système d'information géographique comme la base de données ont disparu, de même que les archives qui avaient été collectées. Un savoir-faire existe bien, mais il n'est plus mis en valeur, parce que le ministère de la Recherche n'est plus assez puissant, le ministère des Affaires étrangères n'a plus la force de faire une agence, et le ministère de la Culture est en déliquescence.

Quelle collecte pour quelle histoire ?

EM : Pour en revenir aux archives, est-ce le moment de faire un nouvel état des lieux sur ces archives d'architecture, de publier un nouvel état des fonds ?

Une dernière question : bien entendu, l'historien fait aussi avec les manques et les absences, on sait que l'histoire se construit là-dessus, mais aussi avec ces archives d'architectes. Pensez-vous que l'histoire de l'architecture, celle qui va s'écrire demain, commence avec les choix faits aujourd'hui dans la constitution des collections d'architectes ? Ce qu'on collecte aujourd'hui décide-t-il d'une manière ou d'une autre, influe-t-il sur l'histoire de l'architecture qu'on écrira demain ?

RK : Oui, bien sûr. Ne soyons d'ailleurs pas naïfs, tous ceux qui ont géré des centres d'archives ont subi des pressions pour accueillir des fonds d'architectes très contemporains : cela représente donc bien un enjeu, qui dépasse la conservation matérielle des fonds et concerne aussi l'enjeu de postérité dans l'histoire. Lorsqu'un architecte en pleine activité cherche à léguer son fonds, ce n'est pas seulement pour libérer des locaux, c'est aussi qu'il pense que cela peut avoir une importance pour sa postérité.

FL : J'ai un exemple belge à ce sujet, puisque j'ai beaucoup travaillé sur la Belgique avec Maurice Culot. Quand j'ai fait ma thèse sur Paul Hankar, le fonds Hankar était déposé aux Archives de l'architecture moderne. On a retrouvé les deux tiers du fonds tout à fait par hasard dans la charpente du musée du Cinquantenaire, où il était entassé sous les archives du service pédagogique et avait survécu dans l'oubli complet. La construction de l'identité patrimoniale d'un architecte passe par une promotion postérieure faite par des groupes. Au début de ma carrière, dans les années 1970, on ne parlait que d'Horta, parce qu'il avait très bien su vendre ses restes. Ses élèves avaient prolongé ce mouvement, Jean Delhaye lui avait donné une promotion remarquable. Beaucoup des archives de Victor Horta sont parties à la benne, mais il était resté pas mal de choses. Hankar n'a pas eu cette chance, à sa mort ses dessins ont été donnés au musée du Cinquantenaire avec l'idée de créer un musée de l'architecture, mais l'oubli a été tel que le fonds a été démembré et abandonné dans un grenier. Maintenant Hankar est reconnu, certes parce que j'ai travaillé sur lui, mais aussi parce qu'il y a des dessins assez nombreux pour pouvoir être vendus. Il faut souligner que si les images ne sont pas belles cela ne fonctionne pas. Un autre architecte belge qui a subi le même sort est le malheureux

Henri Beyaert (1823-1894), un très grand architecte des années 1860-1880. À sa mort, son fonds a été donné à ce qui allait devenir l'Institut Victor-Horta. Lors de travaux de chauffage dans les années 1960, la pièce où étaient tous ses dessins a été tout simplement murée. Beaucoup plus tard, en réparant un tuyau de chauffage, on a retrouvé cette pièce, par curiosité quelqu'un a passé la tête et aperçu des dossiers reliés, c'était des milliers de dessins de Beyaert. Il est arrivé trop tard pour connaître cette promotion, il n'a pas eu de chance, il faudra comme pour Gabriel pour que nos arrières petits-enfants se mettent à célébrer la mémoire de Beyaert. Il y a une sorte de hasard dans le destin patrimonial, certains « passent », d'autres non. Demain, entre Perrault, Portzamparc, Fainsilber, tous ceux qui ont plus ou moins occupé le devant de la scène en France depuis vingt ans, lequel va survivre ? Sans doute celui qui aura su avoir autour de lui des gens qui se chargeront de son image médiatique post-mortem. C'est une terrible limite de l'histoire de l'art.

EM : Voilà qui place une très grande responsabilité sur les deux principaux organisateurs de cette journée, David Peyceré et Franck Delorme, qui ont à la fois le destin des architectes et celui des historiens de l'architecture entre leurs mains !

1. Il s'agit de Christian Dupavillon en 1993.
2. Les Archives départementales de Seine-Maritime.

Conclusion

CHRISTINE MENGIN
Conseillère pour l'architecture, Institut national d'histoire de l'art

Il me revient de conclure ce moment consacré à la genèse des archives d'architectes du XXe siècle, dans un contexte, comme on l'a vu, où les traces de l'édification disparaissaient, comme les édifices, dans une indifférence partagée. Si l'on a pu parler de chapelles professionnelles, il ne s'agit pas moins d'une belle aventure, qui avait des points d'appui dans l'ensemble de la communauté scientifique – la recherche universitaire, les écoles d'architecture, la conservation du patrimoine – et qui a su trouver ses relais politiques et administratifs. Cette aventure, qui a abouti à la création du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, a été portée par des personnalités extrêmement fortes, et qui ont su orienter dans le même sens leur intérêt pour le XIXe et le XXe siècle.

Si cette position était pionnière il y a quarante ans, on peut dire que le succès du Centre d'archives a dépassé les espérances des porteurs du projet, et plus encore pour le XXe siècle que pour le XIXe. Il y a aujourd'hui beaucoup plus de travaux consacrés au XXe siècle qu'à toutes les autres périodes de l'histoire du bâti. Ces travaux si nombreux me donnent le sentiment que notre milieu est désormais peut-être moins segmenté entre appartenances institutionnelles (universités, écoles d'architecture, administration du patrimoine) qu'en fonction d'un tropisme chronologique : peut-être serait-il temps de renforcer au contraire un sentiment d'appartenance diachronique autour de nos objets et de nos méthodes.

C'est là, justement, la mission d'une institution qui doit beaucoup au même André Chastel, l'Institut national d'histoire de l'art. Je vais terminer par une triple proposition, puisque ce rôle d'animation de la recherche comprend aussi le développement d'outils communs et utiles à l'ensemble de la profession. Tel est bien le cas par exemple de la Bibliographie du livre d'architecture français ou du Dictionnaire des élèves architectes de l'École des Beaux-Arts. Je vous propose trois nouveaux projets. Le premier est un répertoire des historiens de l'architecture, qui s'appuierait sur notre Association française des historiens de l'architecture. En second lieu, l'ouverture d'un chantier d'épistémologie sur la discipline, pour creuser toutes les pistes abordées au cours de la passionnante table ronde qu'Éléonore Marantz vient d'animer brillamment. Le troisième chantier consisterait à réfléchir à une version actualisée, à concevoir avec de nouveaux outils, du Guide des sources (ou de l'État des fonds des archives d'architectes), puisque depuis les éditions de 1980 et de 1996 le panorama a beaucoup changé.

Il s'agirait de mener collectivement ce répertoire, en ce moment où non seulement la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, avec ses fonds d'architecture, va se déployer dans des locaux somptueux, où par ailleurs le repérage des prodigieux fonds d'architectes de la Bibliothèque nationale de France, si peu connus, est presque achevé, mené avec intelligence et persévérance par Marc Le Cœur, – et où pèse en revanche une incertitude inquiétante sur les fonds de l'École des Beaux-Arts. Je vous invite donc à construire ensemble ce répertoire : comme le montre cette journée, nous sommes non seulement dans l'épistémologie de la discipline, mais aussi dans une situation de porosité avec la critique et avec le combat patrimonial. Peut-être serait-il temps que toutes ces expériences se conjuguent pour produire un discours sur l'histoire de l'architecture comme discipline.

J'ai eu beaucoup de plaisir à préparer cette journée avec Franck Delorme, David Peyceré et Marie-Alice Lincoln. Avec eux, je veux chaleureusement remercier les intervenants. Nous sommes extrêmement heureux de leur présence. Nous nous demandions au début s'ils accepteraient de venir témoigner, de nous apporter la mémoire de ce projet, de nous montrer à quel point ils ont été puissants, visionnaires, et collectifs aussi, quels qu'aient été les conflits qui ont traversé le milieu. Nous sommes donc très heureux d'avoir pu réunir aujourd'hui les principaux protagonistes de cette histoire. Nous nous réjouissons aussi du caractère extrêmement intergénérationnel de l'auditoire : il est important de voir tous ces nouveaux visages qui sont venus passer un après-midi à découvrir dans quelles conditions a été créé un outil qu'ils utilisent.

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Jean-Pierre BABELON a été conservateur aux Archives nationales, chargé du musée de l'Histoire de France (1975) puis conservateur en chef de la section ancienne (1978). Entre 1985 et 1989 il a été inspecteur général des Archives de France. Il devint ensuite directeur du musée et du domaine national de Versailles et du Trianon en 1989. Il a été membre de la Commission nationale de l'Inventaire général, de l'Académie d'architecture et de sociétés savantes. Il fut secrétaire puis président du Groupe de travail sur les archives d'architecture créé en 1983 au Conseil international des archives.

Françoise BOUDON a effectué toute sa carrière au Centre de recherches sur l'histoire de l'architecture moderne (CNRS/Université Paris IV), créé par André Chastel. Elle est aujourd'hui chercheuse associée au Centre André Chastel.

Florence CONTENAY a été directrice de l'Institut français d'architecture de février 1982 à avril 1988 puis présidente de l'IFA de 2000 à 2003 et chef de mission de la préfiguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine de 2001 à 2003 aux côtés de Jean-Louis Cohen, chef de projet.

Maurice CULOT, fondateur à Bruxelles en 1968, et président, des Archives d'architecture moderne, et membre fondateur de l'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU) l'année suivante, prend en 1980 la direction du département Archives et Histoire à l'Institut français d'architecture. Dans ce cadre, il a créé le Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle. Actuellement, il exerce comme architecte à Paris dans l'agence Arcas.

Bruno FOUCART a été avec d'autres, auprès d'André Chastel, l'un des fondateurs de l'Inventaire général. Au sein du cabinet de Michel Guy, secrétaire d'État à la Culture, 1974-1976, il a notamment contribué à l'élaboration des listes ayant abouti aux premières campagnes de classement et de protection des édifices du XIX^e^ et du XX^e^ siècle. Dans le cadre de son enseignement, il a dirigé de nombreux travaux de recherche sur les architectes et l'architecture.

Richard KLEIN est enseignant chercheur à l'école d'architecture de Lille, où il dirige le LACTH (Laboratoire/ Conception/Territoire/Histoire), Richard Klein a écrit de nombreux articles et ouvrages sur l'architecture et le patrimoine du XX^e^ siècle. Il dirige la collection Architectures Contemporaines aux éditions Picard et a dirigé la collection Architecture/archives aux éditions Jean-Michel Place.

François LOYER, expert du patrimoine des XIX^e^ et XX^e^ siècles, a été professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université de Rennes 2 puis de Strasbourg entre 1969 et 1991 avant de rejoindre le CNRS. Parallèlement, il a été conseiller auprès de l'Atelier parisien d'urbanisme (1973-1981), conservateur du département XX^e^ siècle au musée des Arts décoratifs de Paris (1985-1987), puis directeur du Centre des hautes études de Chaillot (2000-2002) et vice-président de la Commission du Vieux Paris (2002 à 2007).

Jean-Paul MIDANT, historien de l'architecture formé auprès de Maurice Culot et de François Loyer, est chargé de cours d'architecture des XIX^e^ et XX^e^ siècles à l'École de Chaillot depuis 2002. Depuis 2007, il est responsable scientifique du diplôme de spécialisation et d'approfondissement Architecture et patrimoine à l'ENSA Paris-Belleville. Membre de la Commission nationale des monuments historiques, il est expert pour l'architecture contemporaine à la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture.

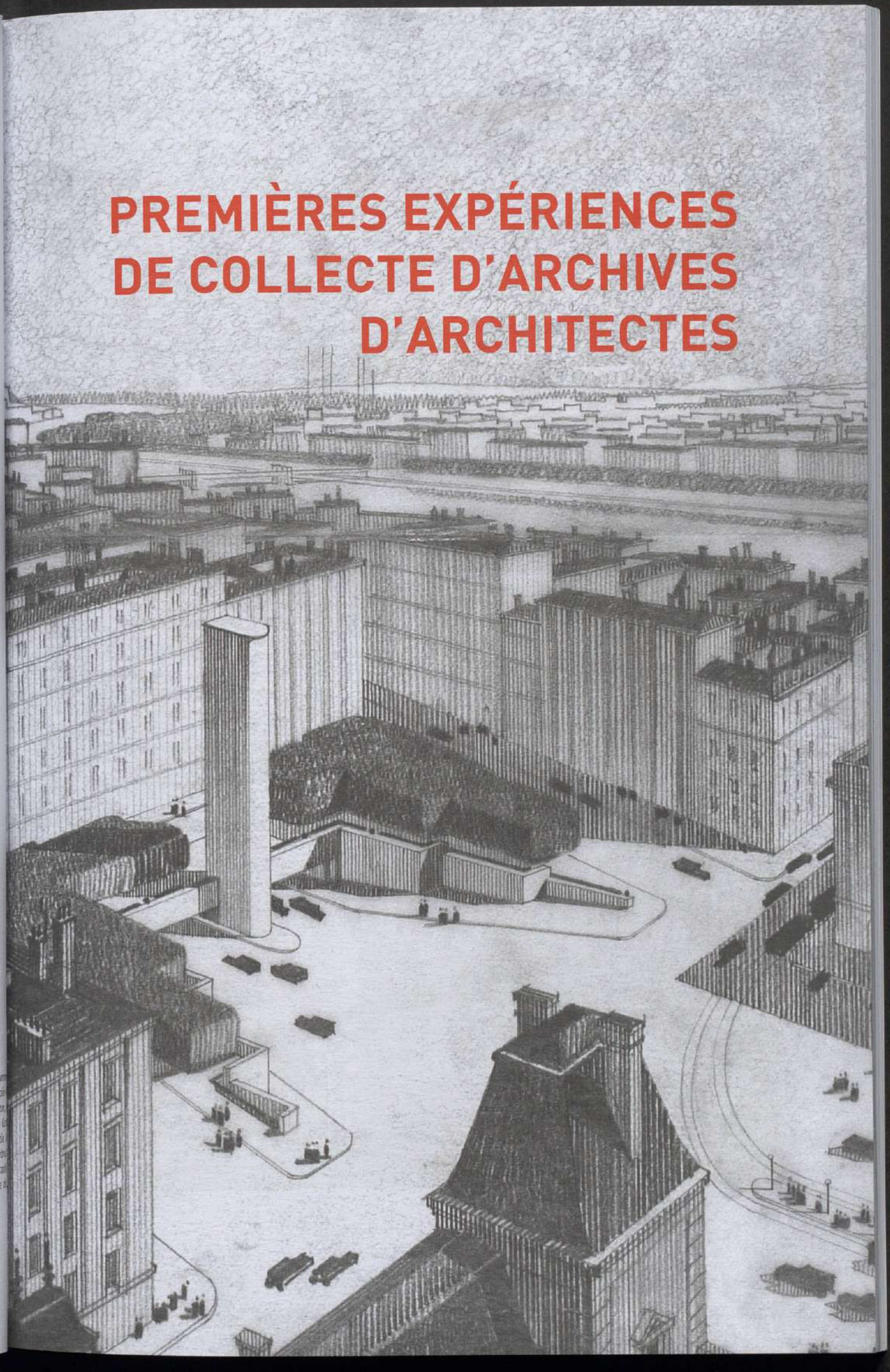
Éléonore MARANTZ, historienne de l'architecture contemporaine et chercheuse à l'HiCSA, a consacré sa thèse de doctorat Eugène Chirié, un acteur majeur du renouvellement architectural à Marseille au XX^e^ siècle. Si une partie de ses travaux porte sur la production architecturale des XIX^e^ et XX^e^ siècle dans les Bouches-du-Rhône, elle consacre l'essentiel de ses recherches actuelles aux cadres et aux formes de la production architecturale publique depuis 1850. Elle est à l'origine de plusieurs rencontres scientifiques en 2012 et 2014 sur les architectures universitaires. Récemment Eléonore Marantz, au travers d'un article co-écrit avec l'archiviste Emmanuelle Reimbold et intitulé « Ecrire l'histoire de l'architecture au prisme des archives », elle a posé la question du rapport entre constitution des collections d'archives d'architecture du XX^e^ siècle et construction du récit historique

Bernard TOULIER, a intégré le service de l'Inventaire général en 1972. Il est expert du patrimoine architectural des XIX^e^ et XX^e^ siècles à la direction générale des patrimoines. Il conduit ses expertises pour le compte des ministères de la Culture et des Affaires étrangères ainsi que pour l'UNESCO, notamment pour des missions d'inventaire et d'étude en France et à l'étranger, en Afrique particulièrement.



Tur
la Croix
à Lyon,
place de la C
projet de
12 novembre
Société acad
d'architecture

PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE COLLECTE D'ARCHIVES D'ARCHITECTES



SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

180 ans de collecte

RÉGIS ZELLER
Architecte DPLG honoraire, archiviste de la SAAL

Fondée en 1830, la Société académique d'architecture de Lyon (SAAL) est la plus ancienne société d'architectes français. Ses fondateurs, pour évaluer le niveau des candidats à l'adhésion, leur demandaient de fournir des dessins prouvant leurs capacités à en devenir membres. C'est ainsi que se constituèrent les premières archives, elles furent complétées par les contributions dessinées demandées aux nouveaux membres, les relevés archéologiques de bâtiments menacés de destruction, les concours organisés par la Société, puis par les dépôts de projets réalisés par ses membres. Simultanément, des archives écrites se constituaient, témoignant de l'activité de la Société comme les comptes rendus de réunions, rapports d'expertises conférences, hommages, etc. Ils sont rassemblés et publiés dans les annales de la SAAL (de 1867 à 1951). Ces modalités furent essentiellement jusqu'à la guerre 1940 et la mise en place de l'Ordre des architectes, l'origine des documents rassemblés dans un fonds intitulé Fonds A.

Mise en sommeil jusqu'aux années 1970, l'activité de la Société a repris à l'initiative d'anciens membres résolus à lui faire remplir les fonctions que l'Ordre des architectes avait abandonnées, notamment celle d'être la mémoire de l'architecture lyonnaise en mettant en évidence les caractères propres que révèlent les œuvres et les hommes.

Les Fonds B et les locaux

Comme souvent en matière d'archives, la SAAL est confrontée au problème d'espace ; à ce jour, les 70 fonds d'agences en sa possession, d'importance variable, certains représentant le travail de trois générations d'architectes, sont évalués à 45 000 documents graphiques. Les locaux mis à la disposition gracieusement par la Ville de Lyon, se sont avérés trop petits pour accueillir tous les fonds proposés. Ce manque de place a eu pour conséquence que plusieurs fonds sont actuellement en attente de prise chez des confrères car il n'est pas possible de les prendre matériellement en charge.

Pour dégager un peu d'espace et après de nombreux contacts, la SAAL a opté pour le dépôt aux Archives municipales de Lyon d'une dizaine de fonds qui étaient clos (fonds provenant d'architectes décédés ou de dynasties éteintes). Un protocole a été signé avec les archives municipales pour déterminer les conditions de ce dépôt, les consultations des archives, ainsi que la

Maison Nesme, boulevard de la Croix-Rousse à Lyon réalisée par François Rostagnat. Société académique d'architecture de Lyon, fonds Rostagnat, 1B, déposé aux Archives municipales de Lyon.



correspondance de nos inventaires, la durée dans le temps, etc. Les Archives municipales de Lyon, reconnaissant la pertinence de l'action en amont de l'archivage proprement dit, sont prêtes à échanger avec la SAAL sur le plan des méthodes, de la conservation. Un rapprochement s'est d'ailleurs opéré avec les services des Archives municipales, pour cela la Société est en relation avec Madame Noëlle Chiron-Dorey, responsable des archives privées.

Constitution d'une bibliothèque

Enfin, la bibliothèque existante est complétée soit par des achats soit par les livres provenant des bibliothèques recueillies en même temps que les archives dessinées.

Elle comporte à ce jour plus de 12 000 ouvrages répertoriés et dont les contenus (par exemple les tables de matières) ont été relevés. Elle est composée d'ouvrages fondamentaux provenant des bibliothèques d'ateliers, usuels, collections complètes de revues d'architecture, monographies, ouvrages spécialisés, en particulier ceux traitant de l'urbanisme, de l'architecture, et du patrimoine bâti de la région lyonnaise.

Le décès récent de François-Régis Cottin, l'un de ceux qui ont réactivé la Société, a pu sensibiliser un certain nombre de confrères de sa génération sur l'intérêt historique de la conservation des traces de l'exercice de la profession d'architecte. Il leur avait demandé de nous apporter les archives intéressantes qu'ils possédaient. Historien, architecte et chercheur, François-Régis Cottin, dont la connaissance du patrimoine construit de la région était exceptionnelle, va par sa disparition être la référence qui dorénavant nous manquera.

Bien souvent les documents remis par les architectes ne représentent que des fragments, souvent les plus spectaculaires de certaines de leurs œuvres, sans en restituer tout ce qu'un chercheur aimerait trouver dans les fonds qui leur sont consacrés.

Recrutement

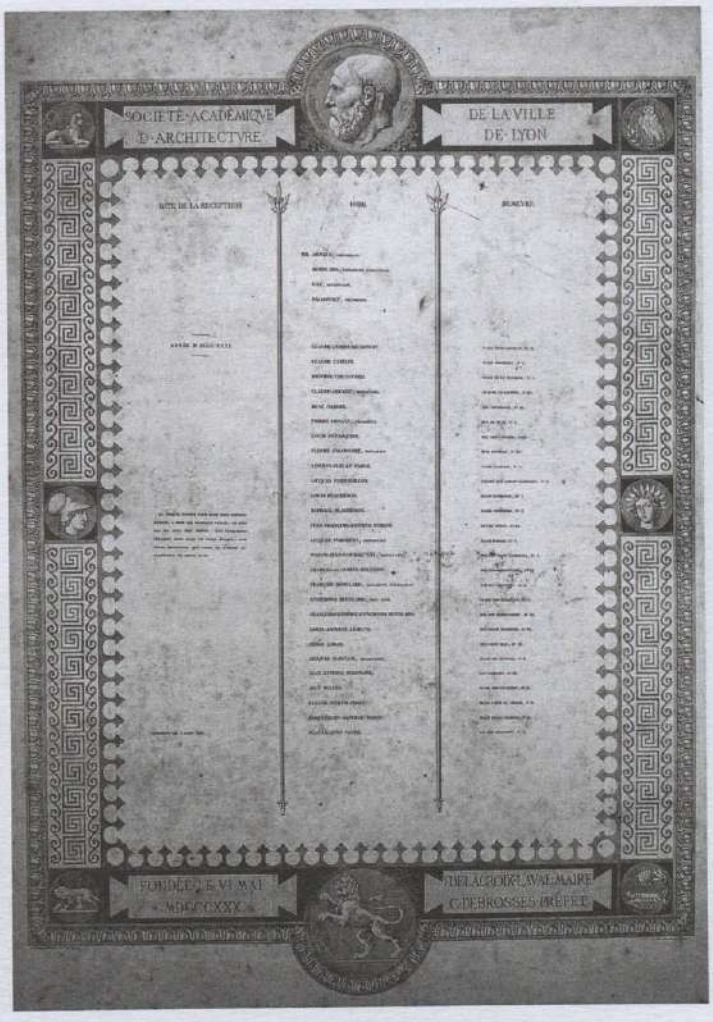
La SAAL, n'ayant pratiquement comme seules ressources que les cotisations de ses membres, n'a pas les moyens d'avoir du personnel salarié. Elle est confrontée à la difficulté de recruter des membres qui soient susceptibles de s'investir bénévolement dans les tâches de tri, de repérage, de classement, de constitution de répertoires et de rangement des fonds déjà enregistrés.

Cette difficulté s'accentue avec le développement des recherches sur l'histoire de l'architecture et l'urbanisme qui se développent au sein des universités du monde entier. La diffusion du bulletin de la Société et la mise à jour du site internet favorisent les échanges avec les chercheurs du monde entier qui sollicitent la SAAL sur des sujets aussi divers qu'intéressants. La Société est très régulièrement sollicitée pour fournir des documents permettant de réaliser des expositions, des conférences ou participer à la rédaction d'articles dans des publications. Une permanence est assurée deux jours par semaine (mardi et jeudi) pour rendre ces services qui font partie du rôle de la SAAL.

Consultation

Dans la mesure du possible, les documents qui sont l'objet de consultations sont numérisés favorisant les recherches par le

Tableau des fondateurs de la Société académique d'architecture de Lyon.
Société académique d'architecture de Lyon.



recours aux copies virtuelles, afin de limiter au maximum la consultation des originaux, souvent des calques, et éviter les dégradations inévitables de ceux-ci.

Avec la fin des derniers fonds encore entièrement dessinés à la main, la Société s'interroge désormais au sujet des documents nativement numériques, leur support d'archivage et leur pérennité.

La SAAL est prête à participer à tout échange qui permettrait d'avancer en ce domaine et de garantir la conservation pérenne des documents qui lui sont confiés.

Contact

Société académique
d'architecture de Lyon
Palais Saint-Jean
4 rue Adolphe-Max
69005 Lyon
Tél. 04 78 38 08 12
saal1830@dbmail.com
http://www2.archi.fr/SAAL/

Immeuble commercial pour le quartier des Brotteaux projeté en 1923 par l'architecte Bruyas. Société académique d'architecture de Lyon.



ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

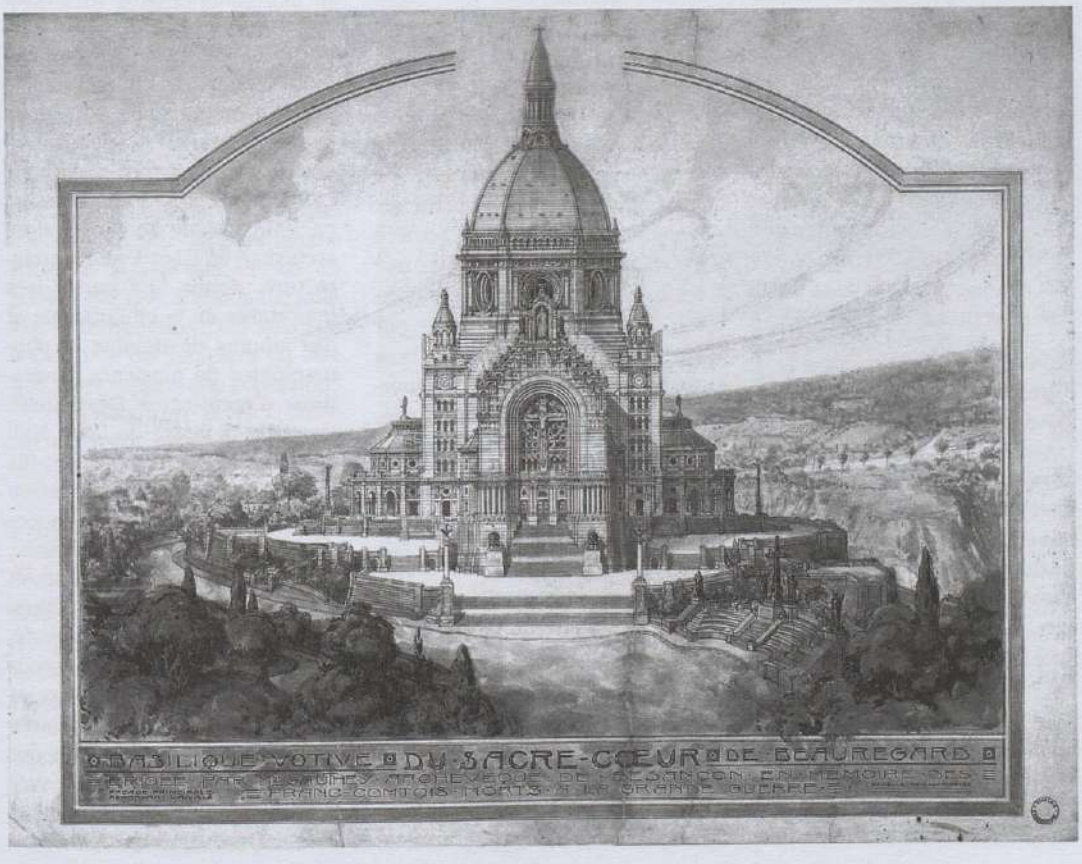
Les collections de l'Académie d'architecture dans les années 1970 à 1990

PIETER UYTTENHOVE
Professeur de théorie et d'histoire de l'urbanisme,
département d'architecture et d'urbanisme de l'université de Gand

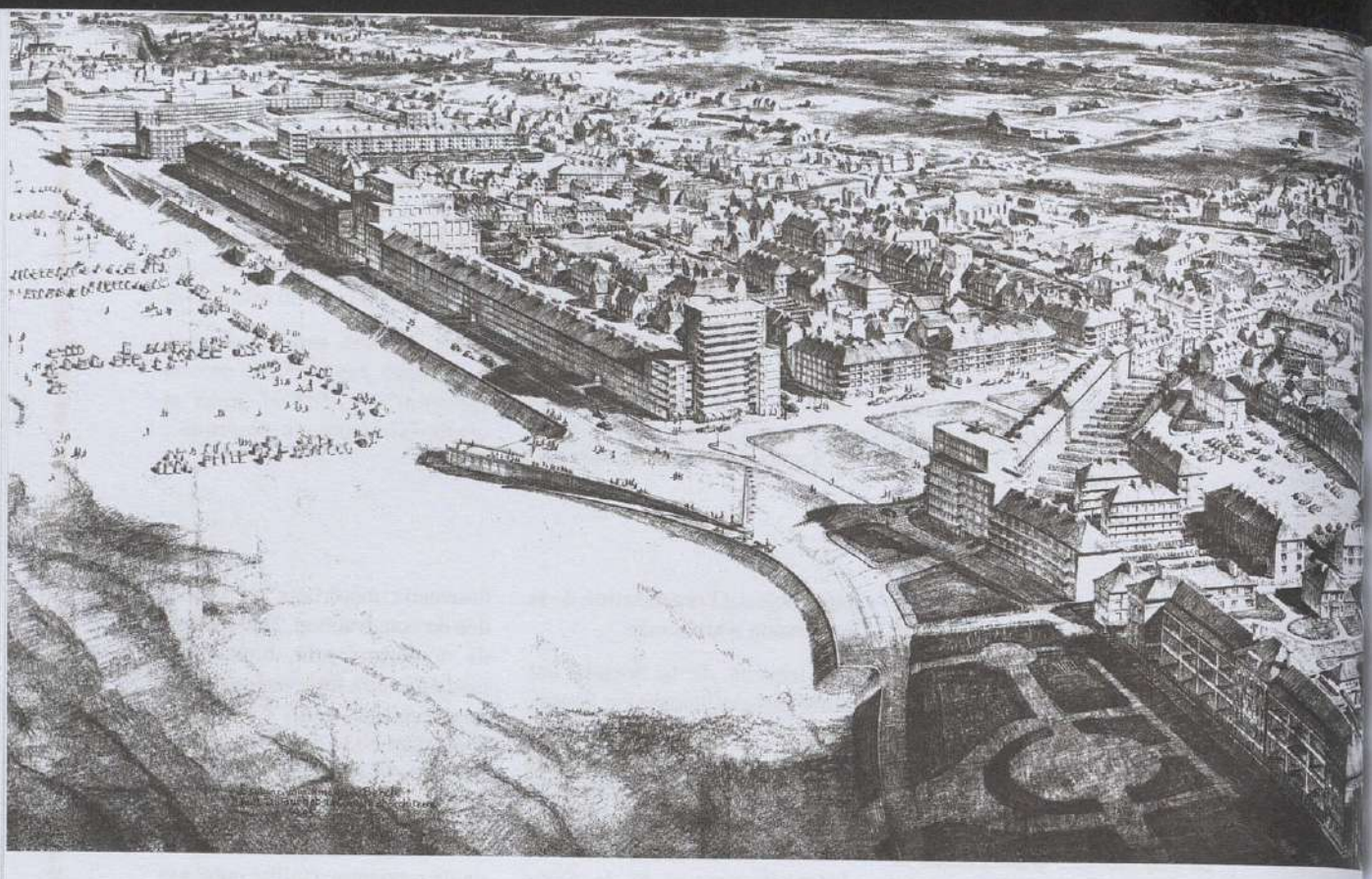
Créée en 1953, l'Académie d'architecture a été précédée par la Société centrale des architectes fondée le 24 janvier 1841. La Société fut déclarée « établissement d'utilité publique » et releva les missions qui, autrefois, étaient dévolues à l'Académie royale d'architecture. La majorité des grands noms de l'architecture comptèrent parmi ses membres, ainsi que la plupart des architectes membres de l'Institut. Le statut professionnel n'étant pas clairement défini, la Société se proposait comme principal objectif l'organisation de la profession d'architecte.

Les travaux de la Société ont porté essentiellement sur l'enseignement de l'architecture, l'institution d'un diplôme national d'État, l'organisation de conférences et de congrès internationaux, la publication de la revue *L'Architecture et de la Série centrale des prix des travaux de bâtiment* en collaboration avec la Société des architectes diplômés par le gouvernement (SADG), le label de qualité des nouveaux matériaux ou procédés de construction, l'attribution de nombreux prix, bourses et médailles aux intervenants de la construction, enfin l'établissement d'un code des devoirs professionnels et la création d'un ordre des architectes.

En tant qu'association indépendante reconnue d'utilité publique selon les termes de la loi de 1901, l'Académie d'architecture succéda à la Société en 1953. Le nombre de ses membres fut limité à cent. Elle reprit une grande par-



Monument commémoratif des Francs-Comtois morts à la guerre, Basilique votive du Sacré-Cœur-de-Beauregard, Maurice Boutterin, architecte, 1920. Académie d'architecture/CAPA, fonds Boutterin, 272 AA 75.



Reconstruction de Berck-sur-Mer, Paul Dufounet, urbaniste en chef: perspective aérienne d'ensemble de l'esplanade, 1945. Académie d'architecture/CAPA, fonds Dufournet, 293 AA

tie des engagements de la Société centrale en orientant ses activités vers la qualité de l'architecture et de l'aménagement de l'espace, l'amélioration du milieu de vie, et leur enseignement; l'aide à la formation des jeunes architectes L'Académie continua la collecte, la conservation et la mise en valeur d'un fonds important d'archives et de dessins originaux, avec pour mission de contribuer à la connaissance de l'histoire de l'architecture et des architectes.[1]

Grâce à la publication de la Série des prix, les revenus de l'Académie d'architecture furent considérables jusqu'au milieu des années 80. Ils lui permirent d'acquérir l'ancien hôtel de Chaulnes, l'une des plus célèbres demeures de la place des Vosges dans le quartier du Marais où, depuis lors, l'Académie d'architecture possède son siège social. Parmi les présidents de la Société centrale des architectes, puis de l'Académie d'architecture, figurent entre autres Victor Baltard, Henri Labrouste, Charles Garnier, Julien Guadet, Emmanuel Pontremoli, Henri Prost, Henry Bernard, Guillaume Gillet et Robert Auzelle.

Historique des collections

Les collections de la Société centrale se composaient de deux grandes parties distinctes. Depuis sa création, la Société s'était attachée à constituer une bibliothèque. Celle-ci s'enrichissait par achats mais aussi par les dons que lui faisaient ses membres. En 1898, Frantz Jourdain avait établi le premier catalogue de cette bibliothèque riche en livres et revues, qui comprenait l'essentiel des publications sur l'architecture parues au XIX[e] siècle. Parallèlement, la Société développait une collection en recevant des dessins originaux de ses membres, ainsi que des médailles, des gravures et des photographies. Dès 1906, l'archiviste Charles Nizet établissait une politique d'acquisition et acquit par exemple les dessins d'Hector Horeau.[2]

L'Académie d'architecture hérita donc d'une collection du XIX[e] et de la première moitié XX[e] siècles composée de pièces écrites, de portraits, de médailles commémoratives et de photographies. Principalement grâce aux dons de ses membres, l'Académie d'architecture continua d'enrichir cette collection. Par exemple, en 1962, Claude Le Cœur, alors archiviste de l'Académie d'architecture, donna une partie très importante de la bibliothèque et des albums de dessins et photographies de plusieurs générations d'architectes Destailleur. En 1976, la veuve de Léon Malcotte-Labrouste, arrière-petit-fils d'Henri Labrouste, donna l'essentiel de ce qu'elle possédait encore des œuvres d'Henri Labrouste, ainsi que de Léon Labrouste et d'Adolphe Goujon. Grâce à Mme Antoinette Boutterin, l'Académie a recueilli le fonds Bouwens van der Boijen en 1977. Dans les années 80 et 90, d'importants fonds sont arrivés, portants sur des architectes dont l'œuvre appartient au XX[e] siècle, tels que Léon Jaussely, Henry Prost, Mau-

rice Boutterin, Roger Expert, Jean Niermans, Marcel Lods, Henry Bernard, Michel Andrault et Pierre Parat.

Le service de la conservation

Dans les années 80, le service de la conservation se composait de Paul Dufournet, conservateur, de Claudine de Vaulchier, chargée de mission responsable de la gestion des collections et du catalogue, et de moi-même, chargé de recherche. Le directeur de l'Académie était alors Gilbert Dumas.

Paul Dufournet (1905-1994) était architecte DPLG et urbaniste diplômé de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris[3]. Il s'intéressait beaucoup à l'histoire en général, à l'histoire de l'architecture et des architectes, à l'archéologie, au patrimoine, etc. Il a développé le service des collections et en a fait un département très apprécié au sein de l'Académie, ainsi qu'à l'extérieur par les historiens de l'architecture du XIXe et XXe siècles.

Historienne de l'art, Claudine de Vaulchier, experte en histoire de l'architecture du XIXe siècle, a eu le mérite de rendre le fonds du XIXe siècle accessible aux chercheurs. Elle a également apporté sa collaboration aux expositions, organisées à l'initiative de l'Académie, notamment sur Gabriel Davioud ou sur Jacques-Ignace Hittorff[4]. Après son départ en 1994 et sur invitation de l'Académie d'architecture, j'ai succédé à Claudine de Vaulchier en tant que responsable des collections et ceci jusqu'en février 2000. Actuellement, Marilena Kourniati est chargée de leur gestion.

Locaux, conditionnement et catalogues

À l'Hôtel de Chaulnes, place des Vosges, les collections étaient conservées dans des armoires fermées, des meubles à plans et des étagères ouvertes. Ces meubles se trouvaient soit au rez-de-chaussée dans un local donnant sur la cour, soit au premier étage dans la « salle des poutres » où était situé le bureau de Paul Dufournet, ainsi que dans la grande « salle des fêtes » donnant sur la place.

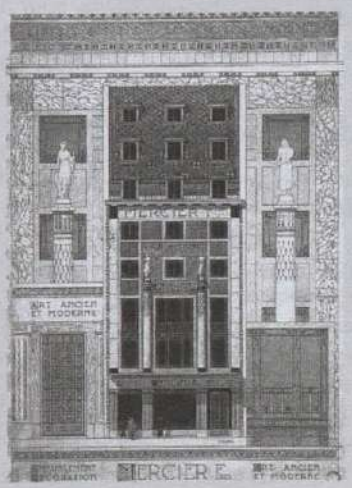
Lorsque les locaux de la place des Vosges sont devenus trop encombrés, la partie des collections du XXe siècle la plus récente fut transférée dans une annexe située rue Amelot dans le 4e arrondissement. Dans ces locaux que l'Académie d'architecture louait comme bureaux pour le service de la Série des prix, les collections en provenance de la place des Vosges y ont été entassées provisoirement.

Dans un second temps, vers 1994, l'Académie a loué un local rue des Prairies dans le 20e arrondissement, consistant en un rez-de-chaussée et une cave, pour y entreposer la plupart des fonds du XXe siècle. En février 2000, le bail de ce local a été terminé et les fonds ont été déposés au Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, rue de Tolbiac dans le 13e arrondissement, où ils se trouvent toujours.

Dans les années 70 et 80, l'existence de plusieurs inventaires, fichiers, listes et autres aperçus, pas toujours complets ou à jour, ne facilitait pas le travail de la conservation. En 1988 parut le premier volume du catalogue des collections de l'Académie d'architecture, couvrant le XIXe siècle de 1750 à 1900 et offrant une description complète de cette partie des archives[5]. Le catalogue et le travail préparatif de la recherche, de l'inventorisation et de la description des pièces furent financés par la Fondation Richard Lounsbery de New York, avec l'aide du ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports (Direction de l'architecture et de l'urbanisme) et du ministère de la Culture et de la Communication (Direction du patrimoine). Le second volume fut publié dix ans après[6].

Couverture du volume II du Catalogue des collections, Académie d'architecture, 1890-1970.

Académie d'Architecture
Catalogue des collections



Volume II
1890~1970

La politique d'acquisition

Dans les années 1970 à 1990, sous l'initiative de Paul Dufournet, l'Académie d'architecture entreprit de développer, construire et structurer davantage ses collections. D'après Daniel Tremblot de la Croix, président de l'Académie de 1984 à 1987, « La création architecturale se doit d'intégrer tous les aspects d'une civilisation, dans son histoire comme dans son devenir. Elle se nourrit de la confrontation des approches dans la diversité des tempéraments comme dans celle des générations. Il apparaît donc indispensable à notre institution de conserver des exemples significatifs de l'évolution de la création architecturale à travers le temps[7]. »

Pour Paul Dufournet, le mode de dévolution des œuvres « découle d'une tendance naturelle des architectes, membres de notre compagnie ou distingués par elle, à nous confier leurs dessins pour en assurer la pérennité[8]. » La politique d'acquisition soutenue par Dufournet attachait un grand intérêt aux études préalables du projet faites par les architectes, tout en exprimant le souhait qu'elles reçoivent dorénavant la même attention que celles des musiciens, peintres et écrivains. Il se sentait très concerné par la disparition des archives des architectes, que ce soit par destruction volontaire d'archives d'agence, ou suite à des déménagements, des retraites et décès.

À tout nouveau membre, l'Académie demandait de recueillir tout ce qu'il pouvait obtenir de la famille de celui qu'il était appelé à remplacer, et « à offrir, au moment de son installation, quelques dessins représentatifs de son œuvre[9] ». Sur un autre plan, ce qui se rapportait à l'enseignement de l'architecture et aux différents aspects de l'École nationale des beaux-arts était accueilli dans les collections de l'Académie. Le résultat de cette politique représenta au final une collection assez disparate[10].

L'acquisition par l'Académie d'architecture ne pouvait pourtant être que très sélective. Dufournet explique: « Ce sont là des projets très difficiles à réaliser en raison de la masse énorme et toujours renouvelée des fonds à recevoir, à conserver, à cataloguer, à restaurer, à rendre accessibles. Devant l'impossibilité de tout recueillir, il conviendrait d'opérer des choix portant sur la totalité des documents provenant d'agences d'architectes parmi les plus représentatives de leur temps et du mode d'exercice de la profession. C'est la politique que nous poursuivons[11]. »

Tout en appelant à une concertation des efforts au sein d'un organisme centralisateur, Dufournet estimait « stimulants » mais très difficiles à réaliser par l'Académie d'architecture elle-même, les exemples des Archives de l'architecture moderne à Bruxelles, ainsi que de la Fondation Le Corbusier et du Centre national des Arts et Métiers: « En attendant la constitution d'un organisme centralisateur, il faut agir dès maintenant, car des fonds importants se perdent. Il apparaît que cette conservation ne peut être assumée que par le concours coordonné et organisé de tous ceux qui ont vocation à le faire. Ce n'est pas ici le lieu de les désigner. Toutefois, je ne peux m'empêcher de faire exception pour deux d'entre eux, la collection de documents, de dessins d'architecture et de construction constituée au Centre national des Arts et Métiers par Jean-Baptiste Ache et la fondation Le Corbusier qui groupe toute la production de cet architecte y compris ses moindres croquis et tous ses textes[12]. »

Le débat sur l'historiographie et les archives d'architecture

Les collections de l'Académie d'architecture ont toujours suscité l'intérêt des chercheurs en histoire de l'architecture et de l'art, ainsi que des biographes d'architectes qui trouvent dans les dossiers des membres de la Société centrale des architectes et de l'Académie une source unique d'information. Ces recherches se déroulent en général dans le cadre de thèses, de publications, d'expositions etc. Aussi, les collections ont souvent été utilisées lors de prêts à de nombreuses expositions. Par ailleurs, l'Académie a elle-même organisé des expositions comme par exemple celle commémorant le centenaire de la mort d'Henri Labrouste en 1976[13].

Parmi les précurseurs, à sa façon, de la conservation des archives d'architecture en France, l'Académie faisait toutefois l'objet d'une certaine critique. Celle-ci était suscitée par le débat sur les politiques d'acquisition et de gestion des archives d'architecture et sur leur utilisation dans le contexte de l'histoire de l'architecture. On pourrait, en gros, faire la distinction entre trois courants ou approches du problème:

1) il y avait le courant qui tenait à la constitution d'une collection sélective dont la politique d'acquisition s'inspirait de la mission particulière d'une institution comme l'Académie d'architecture;

2) on pense ensuite à l'approche qui mettait en avant l'intégrité des archives de l'architecture, en particulier celles des architectes, et qui devrait servir sa vulgarisation et sa communication vers un large public culturellement intéressé par la production de publications et d'expositions à partir des archives;

3) il y avait finalement le courant plus académique qui défendait la conservation la plus large et rigoureuse possible des archives de l'architecture en vue de recherches approfondies dans le cadre du développement européen et international des études doctorales et postdoctorales, et à la suite d'une politique de subventionnement par le ministère et le Bureau de la recherche

architecturale orientée sur la recherche en théorie et histoire de l'architecture et en histoire de l'art, ainsi qu'en projet urbain.

L'Académie d'architecture subit donc au moment de la mise en place progressive d'une politique nationale et concertée des archives d'architecture, dans les années quatre-vingts et début quatre-vingt-dix, des critiques sur sa politique d'acquisition sélective car elle remettait en cause l'intégrité des fonds, leur logique et leur structure internes.

Contact

Académie d'architecture
Hôtel de Chaulnes
9, place des Vosges
75004 Paris
Tél. 01 48 87 83 10
Fax 01 48 87 44 42

1. G. Dumas, Historique de l'Académie d'Architecture, dans *Académie d'Architecture. Catalogue des collections. Volume I 1750-1900*, Académie d'Architecture, Paris, 1988.
2. Pour un historique succinct des collections voir Paul Dufournet, introduction à *Académie d'Architecture. Catalogue des collections. Volume I 1750-1900.*
3. Voir sur Paul Dufournet : http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_DUFOU [consulté le 28 janvier 2014].
4. Daniel Tremblot de la Croix, préface à *Académie d'Architecture. Catalogue des collections. Volume I 1750-1900.*
5. *Académie d'Architecture. Catalogue des collections. Volume I 1750-1900*, Académie d'Architecture, Paris, 1988, 368 p.
6. Académie d'Architecture. *Catalogue des collections. Volume II 1890-1970*, Académie d'Architecture, Paris, 1998, 447 p.
7. Daniel Tremblot de la Croix, préface à *Académie d'Architecture. Catalogue des collections. Volume I 1750-1900.*
8. Paul Dufournet, *ibidem.*
9. *Idem.*
10. Pour le XIXe siècle, le catalogue se servait du classement suivant : Les dessins antérieurs à 1800, Les projets de l'École – tour à tour royale, impériale et nationale – des beaux-arts du XIXe siècle, Le voyage en Italie, Les envois de Rome, Le voyage en Grèce, Le voyage en France et en Europe, Les relevés de monuments historiques, Les projets d'architecture concernant des œuvres réalisées ou non, Les œuvres d'imagination et les utopies architecturales, Détails d'architecture, Photographies anciennes, Manuscrits, médailles, effigies et objets personnels d'architectes.
11. Paul Dufournet, *ibidem.*
12. *Idem.*
13. D'autres expositions ont été organisées par l'Académie d'architecture, entre autres sur Eugène Hénard, Gabriel Davioud et Jacques-Ignace Hittorff.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

L'invention des archives d'architecture ?

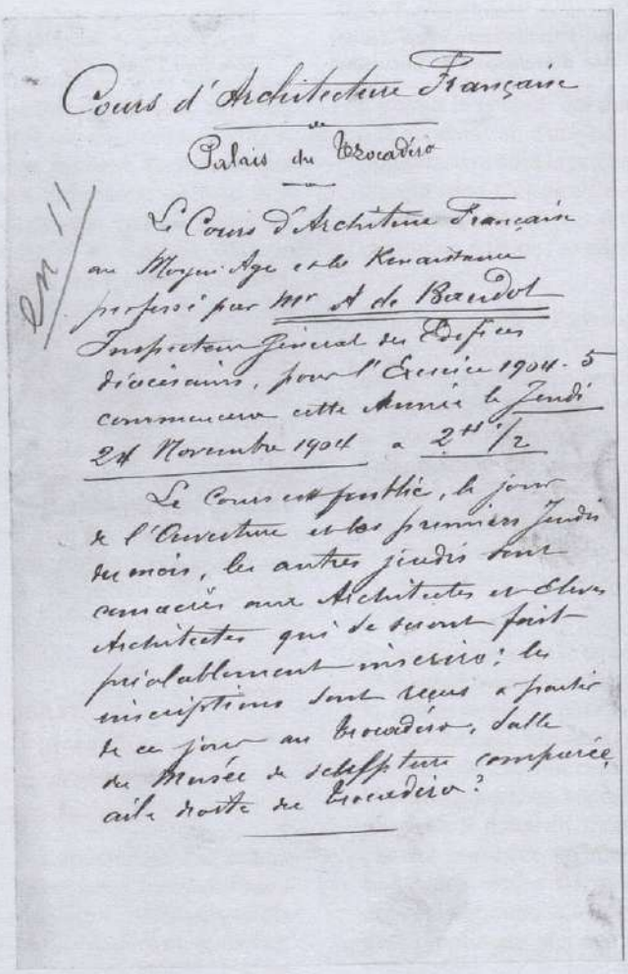
Le Centre de recherches et de documentation d'histoire de la construction (1954-1989)

GUY LAMBERT
Maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, chercheur à l'IPRAUS (UMR AUSSER 3329)

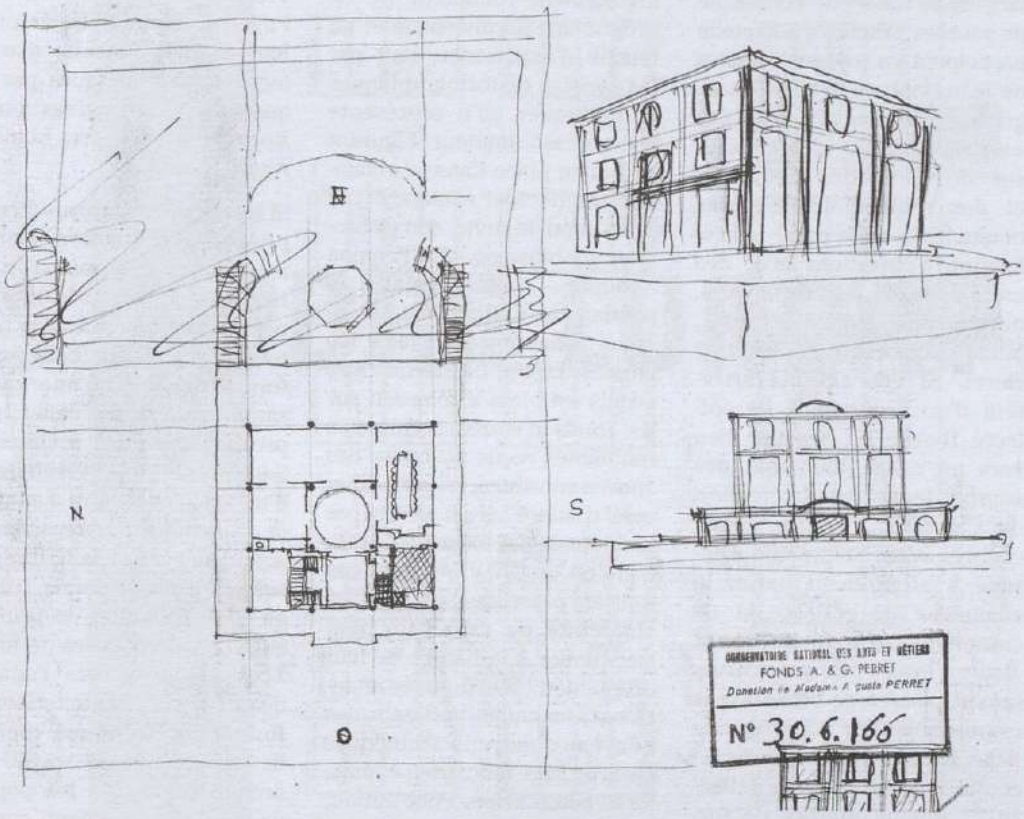
« Le but recherché par le Conservatoire [national des Arts et métiers] est de réunir, au Centre de recherches et de documentation annexé à la chaire d'Histoire de la construction, l'œuvre d'un homme qu'il est juste de classer parmi les plus grands architectes, la soustrayant ainsi aux vicissitudes qui ont trop souvent abouti à la disparition des "papiers" des architectes, même à une époque relativement récente[1]. » Évoquant en 1955 les archives d'Auguste et Gustave Perret que le CNAM s'apprête à recevoir en don, Louis Ragey, son directeur, formule aussi plus largement les ambitions du programme, d'ordre intellectuel autant que documentaire, en faveur de l'histoire de l'architecture et de la construction des XIXe et XXe siècles qui est alors en train de s'engager au sein de son institution.

Créé en 1954, le Centre de recherches et de documentation d'histoire moderne de la construction (CRDHMC) a recueilli nombre de fonds d'architectes, jouant ainsi très tôt un rôle de premier plan dans la conservation des « archives de l'architecture moderne », celles dont un éditorial d'André Chastel dans la *Revue de l'art* souligne encore la fragilité une vingtaine d'année plus tard en minimisant paradoxalement l'action de cet organisme en la matière[2]. Étonnant à première vue, ce silence est toutefois révélateur de la réalité particulière de ce Centre : attaché à un établissement d'enseignement supérieur et placé sous le signe de « l'histoire de la construction », sa situation n'est en effet pas exempte d'ambiguïtés, telle son absence initiale de statut légal qui conduit à sa disparition en 1989.

S'intéresser aujourd'hui aux actions fondatrices du CRDHMC vise à mettre en lumière les intentions et le pro-


Cours d'Architecture Française
Palais du Trocadéro
Le Cours d'Architecture Française au Moyen-Age et la Renaissance professé par Mr A. de Baudot Inspecteur Général des Beaux-Arts diocésains, pour l'Exercice 1904-5 commencera cette Année le Jeudi 24 Novembre 1904 à 2 H 1/2
Le Cours est public, le jour de l'Ouverture et les premiers Jeudis de mois, les autres jeudis sont consacrés aux Architectes et Elèves Architectes qui se seront fait préalablement inscrire : les inscriptions sont reçues à partir de ce jour au Trocadéro, Salle du Musée de sculpture comparée aile droite du Trocadéro.

Annonce de cours pub d'Anatole de Baudot p l'année 1911 : brouill manuscrit, n.d. CNAM, SIAF/CAPA, fonds US 110 IFA 2/5.



Villa Elias Awad bey, Le Caire, Auguste Perret, architecte, 1930-1938 : croquis en plan et en élévation, n.d. CNAM/SIAF/CAPA/Auguste Perret/UFSE/SAIF/2014.

gramme de ce « plan de sauvegarde[3] » des archives d'architecture – comme le désignent ses protagonistes – mais aussi à examiner dans quelle mesure ce dernier déplace vers l'histoire de l'architecture des renouvellements alors à l'œuvre dans d'autres champs historiques en matière de sources.

Une collecte guidée par l'écriture de l'histoire récente

L'émergence du CDRHMC, émanation de la chaire d'Histoire de la construction au CNAM, suit de peu la création de cette dernière. Instaurée en 1950 sur proposition de la Ville de Paris et entièrement financée par des crédits municipaux, cette chaire est conçue spécifiquement pour Jean-Baptiste Ache (1905-1983), son premier et unique titulaire, qui en fixe le programme et les orientations. Déjà en poste au CNAM à titre administratif comme rédacteur puis secrétaire général avant la Deuxième Guerre mondiale – pendant laquelle il s'illustre dans la Résistance –, il a fait ses études à l'Institut d'art et d'archéologie sous la direction d'Henri Focillon. Sans doute la marque de ce maître, revendiquée par Ache, transparaît-elle dans le cycle de cours qu'élabore ce dernier, couvrant en trois années l'ensemble des périodes de l'Antiquité à l'époque contemporaine. S'attachant « à considérer la construction comme une expression de l'évolution sociale (qui comprend à la fois la civilisation et le progrès technique)[4] », cet enseignement emprunte à un arsenal disciplinaire s'étendant de l'histoire économique jusqu'à l'histoire du goût et pourrait selon son auteur porter comme sous-titre « Évolution des techniques et des formes[5] ». Examinée à la lumière du livre que le professeur tire de son cours quelques années plus tard, son approche de « l'art de bâtir » s'apparente à une histoire de l'architecture que son attention à la construction rattache à l'esprit des enseignements du CNAM dont « l'auditoire est composé en majeure partie de techniciens[6] ». En outre, interpréter les édifices comme « les témoins les plus fidèles de la société pour qui ils ont été construits » revient à valoriser « l'œuvre authentique[7] » dont la conception architecturale exprime son temps.

Dans cette perspective, la collecte d'archives apparaît liée aux enjeux d'une histoire récente de l'architecture – encore en grande partie à (ré) écrire à cette date – et touche surtout la dernière partie du cours (3e année), intitulée « La construction nouvelle », qui aborde une période allant de la deuxième moitié du XIXe siècle à nos jours. Une telle démarche

de prospection s'inscrit plus largement dans une recherche de sources primaires à laquelle participent les voyages d'études de Jean-Baptiste Ache à l'étranger, qu'il envisage comme des « missions de documentation » sur des procédés nouveaux et des réalisations récentes notamment, mais aussi la réalisation d'entretiens avec des architectes et des ingénieurs, notamment Auguste Perret, Michel Roux-Spitz et Pier Luigi Nervi. Si ces actions attestent d'un programme de collecte tourné en premier lieu vers un usage immédiat des sources recueillies, la création du CRDHMC l'illustre mieux encore, avant même que s'engage à proprement parler la campagne de collecte et de conservation d'archives. Lié à la chaire d'histoire de la construction et placé à ce titre sous la responsabilité de Jean-Baptiste Ache, le centre est dès l'origine confié à Henri Poupée (1923-201?), documentaliste de formation, recruté dans le cadre d'un partenariat avec le CNRS pour développer ce programme, avant de faire également fonction d'assistant de la chaire au titre de maître de conférences.

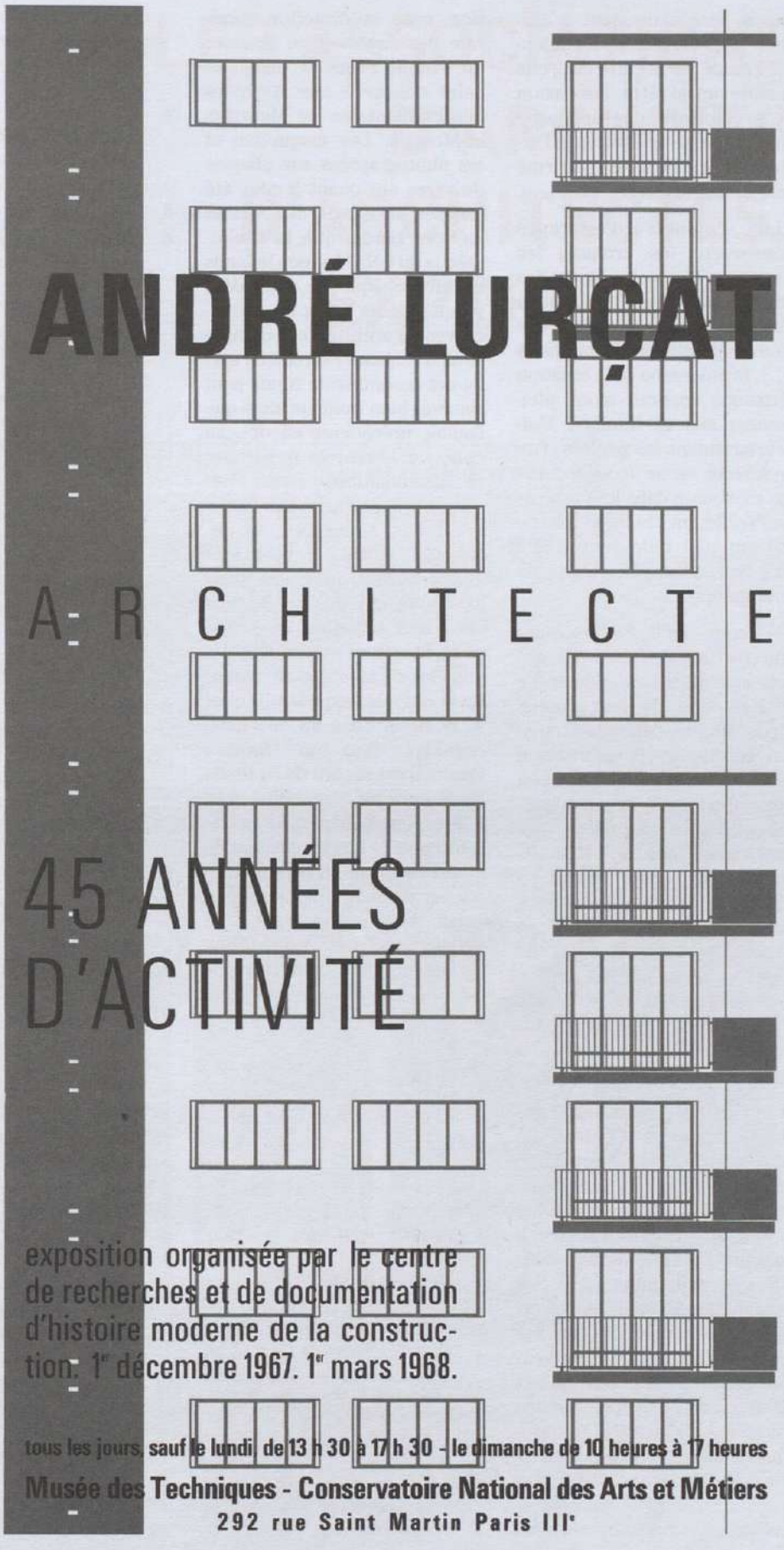
Un programme pour les archives de l'architecture et de la construction ?

Dans les années 1980, alors que le CRDHMC peut légitimement s'enorgueillir de conserver une vingtaine de fonds d'archives d'architectes et plus encore de fonds d'entreprises du bâtiment et de photographes industriels[8], cet ensemble témoigne d'une part d'ambivalence comparable à celle du cours, qui apparaît encore mieux à travers la chronologie des donations. Cette lecture met en lumière la primauté des archives d'architectes qui, si elle n'est pas d'ordre quantitatif, se mesure toutefois dans le soin apporté à collecter ces fonds puis à les traiter et à les valoriser. Premier de la série dont il demeure l'un des plus prestigieux, le fonds Perret constitue à la fois un élément fondateur de ce programme archivistique et un terrain d'expérience, tant par les enjeux historiographiques et politiques qu'il représente que par son ampleur. Figurant en bonne place dans le « chantier intellectuel[9] » engagé par Jean-Baptiste Ache, son classement mobilise en effet l'équipe – réduite – constituée grâce au soutien du CNRS (M^lles^ Chanzy et Chappotteau dans les années 1950). Le savoir-faire acquis est bientôt réinvesti sur les fonds d'autres architectes renommés reçus au cours des années suivantes, en particulier celui d'André Lurçat, donné par l'architecte lui-même en 1965. L'intérêt du CRDHMC pour ces figures prestigieuses de l'architecture du XX^e^ siècle tient sans doute à la nature de leur production bâtie dont les ambitions plastiques reflètent les nouveaux moyens techniques issus de l'âge industriel, comme ici le béton armé. Pour autant, la sauvegarde de leurs archives ouvre de fait des perspectives allant bien au-delà de la seule histoire de la construction ayant suscité leur collecte. La remarque vaut aussi pour les fonds d'autres personnalités, moins renommées à cette date mais tout aussi représentatives d'une telle posture, comme Paul et Julien Guadet, François Le Cœur, Charles-Henri Besnard, Émile Maigrot, Paul Tournon, Jacques et Albert Guilbert. Acquis progressivement au gré des opportunités, ces fonds n'en semblent pas moins témoigner d'un programme d'ensemble, visant par exemple dès 1961 à rassembler les archives de familiers d'Anatole de Baudot, parfois représentants de l'« école rationaliste », souvent architectes des Monuments historiques comme Charles et Paul Genuys, Joachim Richard, Julien Polti, Jules-André Grenouillot, René et Jean-Bélizaire Moreau ou encore Lucien et Henri-Marcel Magne, par ailleurs tous deux anciens professeurs au CNAM. Mais l'heure est déjà aussi à s'intéresser aux archives d'architectes des Trente Glorieuses, tels Jean Fayeton, Robert Camelot et Paul Herbé, ou celle d'architectes moins marqués par les questions constructives comme Roger-Henri Expert, Louis et André Granet.

Si la collecte d'archives d'entreprises de construction – notamment celles du bureau d'études Hennebique (en 1966-1967) –, peut aujourd'hui paraître pionnière à juste titre, celles-ci ne font pas l'objet d'une valorisation analogue à celles, plus prestigieuses, des architectes. Sans doute faut-il y voir l'effet d'un décalage entre l'ampleur de la matière progressivement accumulée par le CRDHMC et ses moyens humains, plutôt qu'une distinction de principe entre ces deux types de fonds. Tournée alors vers l'analyse des édifices, l'exploitation des fonds d'entreprises permet de documenter le travail des architectes quand les papiers de ceux-ci font défaut, comme l'ont petit à petit démontré les archives Hennebique. De même, celles de l'entreprise Monduit ont également livré les papiers de l'Union syndicale des architectes français, créée autour d'Anatole de Baudot en 1889, ainsi que la maquette d'une charpente conçue par ce dernier. Par leur diversité de nature et de contenu, à quel point ces fonds de constructeurs élargissent-ils les sources convoquées par les historiens de l'architecture ?

L'invention de sources nouvelles

Dans quelle mesure cette collecte d'archives d'architectes et de constructeurs transpose-t-elle dans le domaine de l'histoire de l'architecture un intérêt qui se manifeste alors plus largement dans différents champs de l'histoire et de la conservation en faveurs des archives privées et des papiers personnels[10] ? Si l'exposition en 1959 d'une sélection de documents du fonds Perret, fraîchement



Affiche de l'exposition «André Lurçat, architecte. 45 ans d'activité» au Conservatoire national des Arts et Métiers en 1967-1968. CNAM/SIAF/CAPA, fonds Lurçat, 200 IFA 951/3.

classé, vise clairement à afficher le programme documentaire mené par le CRDHMC, elle semble aussi être l'occasion de promouvoir une approche émergente de l'histoire de l'architecture, comme l'affirme Jean-Baptiste Ache :

« Les cabinets d'estampes conservent les croquis, les esquisses des peintres et des sculpteurs. Ils facilitent l'étude des différents projets, des sources possibles d'inspirations [...] ; le processus de la création artistique apparaît alors, pleinement mis en lumière. Malheureusement les papiers d'un architecte ne se trouvent que par exception dans les musées ; un Percier, un Viollet-le-Duc ne doivent une telle sauvegarde qu'à leur prestigieux talent de dessinateurs[11]. »

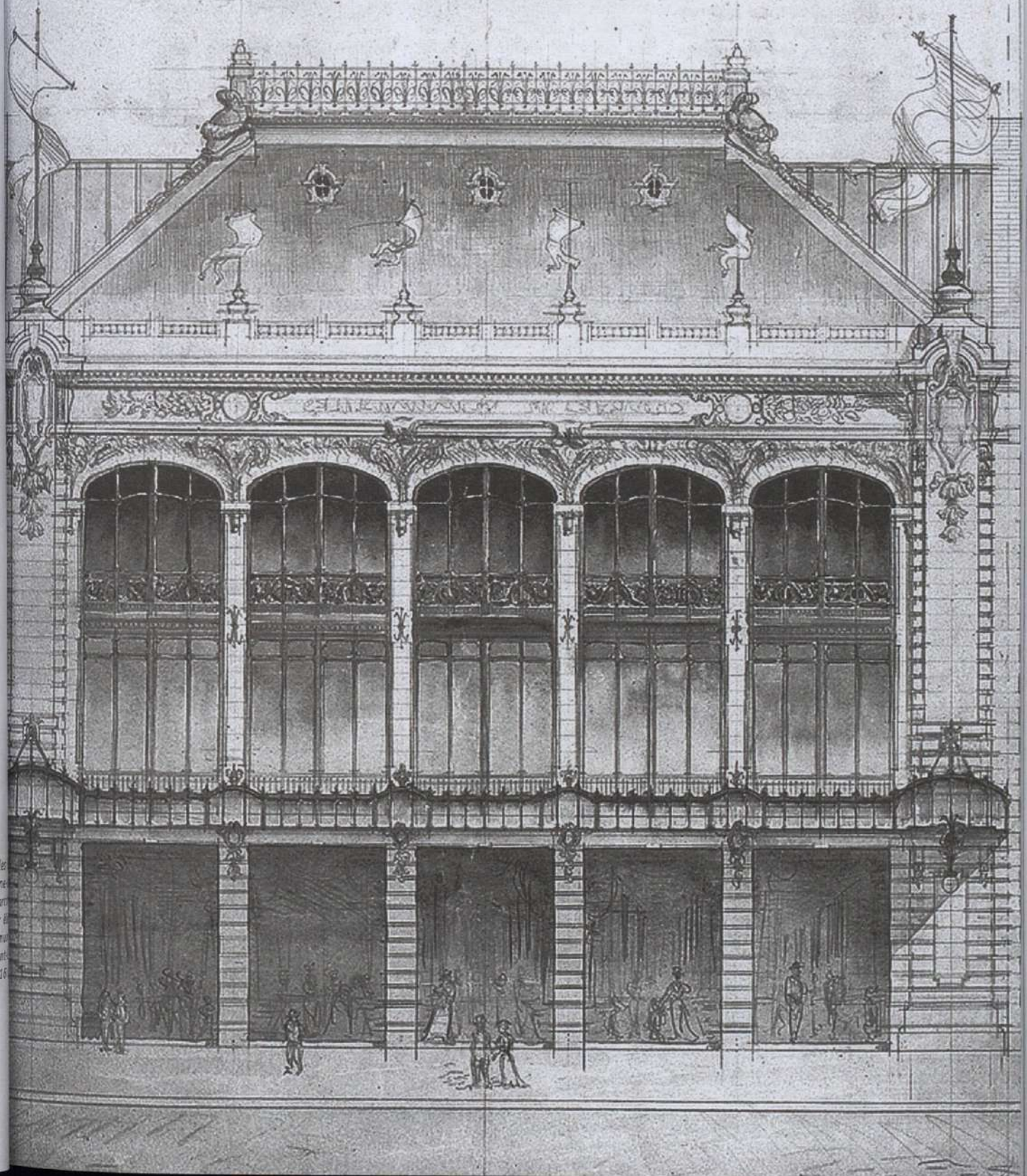
S'il s'agit donc d'encourager une lecture des œuvres qui soit attentive à la démarche conceptuelle de leur auteur – pas encore dénommée analyse génétique –, la valorisation des archives accompagne aussi une réflexion sur ce qui constitue « l'œuvre original[12] ». Les expositions que le CRDHMC élabore sur André Lurçat en 1967 (Fig. 2) puis sur Auguste et Gustave Perret en 1976, tout en mettant en lumière ces architectes, illustrent aussi l'ambition de médiatiser le dessin d'architecture en privilégiant les « études » et l'élaboration du projet plutôt que l'état final.

Si le CRDHMC était déjà détaché de la chaire d'histoire de la construction, supprimée en 1979 lors du départ en retraite de Jean-Baptiste Ache, la retraite d'Henri Poupée a conduit à sa fermeture définitive en septembre 1989. Ses fonds d'archives (papiers et documents graphiques) ont été déposés, entre 1989 (convention et premiers transferts) et 1992, en majorité au Centre d'archives de l'Institut français d'architecture et pour quelques-uns (fonds Magne, Tournon, etc.) aux Archives nationales, aux termes d'une convention avec la direction générale des Archives de France ; un « fonds Prouvé » rejoignait celui conservé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Les maquettes et les photographies sur plaques de verre ont quant à elles été remises au musée des Arts et métiers tandis que la bibliothèque du CNAM a reçu le fonds de bibliothèque du CRDHMC, y compris les livres issus d'archives d'architectes comme ceux d'Auguste Perret[13]. Le sort de cet ensemble de fonds peut sembler bien ironique alors que l'année précédente encore, au colloque « Archives et histoire de l'architecture », Henri Poupée prêchait pour l'intégrité des fonds, soulignant les différences entre « archives » et « collections », anticipant pour ainsi dire sur des préoccupations très actuelles. « Ce n'est ni sa nature ni sa forme qui a conféré à un objet sa valeur de document, exposait-il, c'est sa position dans un ensemble organisé dans un "fonds". Quand il est séparé de ce fonds pour enrichir une collection, l'objet perd cette valeur de référence[14]. » Le changement de statut du dessin d'architecture n'y est d'ailleurs pas étranger, constatait-il encore : « mis en vedette par des expositions "grand public" », n'était-il pas devenu une « valeur de placement[15] » ?

1. Archives du CNAM, 4 CC/16, lettre de Louis Ragey à Jacques Tournant, 29 octobre 1955.
2. André Chastel, « Où sont les archives de l'architecture moderne ? », *Revue de l'art*, n° 29, 1975 p. 5-8. Voir le texte de Françoise Boudon dans le présent numéro.
3. Jean-Baptiste Ache, « Préface », in Henri Poupée, *Perret, catalogue de l'exposition organisée à l'occasion de la remise au Conservatoire du fonds A. G. Perret*, [du 15 mars au 13 avril 1959] Paris, Conservatoire national des arts et métiers, 1959, p. 4.
4. Archives du CNAM, 4 CC/16, Jean-Baptiste Ache, « Création d'une chaire d'histoire de la construction », 1950.
5. *Idem*.
6. Archives du CNAM, 4 CC/16, texte de la leçon inaugurale de Jean-Baptiste Ache, 16 novembre 1950. Sur la place de ce cours parmi les enseignements du CNAM, voir Robert Carvais et Valérie Nègre, « The Conservatoire National des Arts et Métiers and the Preservation, Dissemination and Innovation of Construction Know-How (1794-1971) », *in Proceedings of the Second International Congress on Construction History*, Londres, Construction History Society, 2006, p. 7-33.
7. Jean-Baptiste Ache, *Éléments d'une histoire de l'art de bâtir*, Paris, Éditions du Moniteur des travaux publics, 1970, p. 527.
8. D'après le guide d'orientation *Les Fonds parisiens d'archives de l'architecture* (Paris, Ensba, 1979), le CRDHMC conserve « 30 fonds d'entreprises ». Seuls quelques-uns sont aujourd'hui connus, on ignore quels et où seraient les autres.
9. Archives du CNAM, 4 CC/16, lettre de Jean Ache au directeur du CNAM, 5 novembre 1957.
10. Mireille Rambaud, *Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, Paris, Imprimerie nationale, SEVPEN, 1955 ; Bertrand Gille, *Les archives d'entreprises*, Paris, Imprimerie nationale, 1958.
11. Jean-Baptiste Ache, « Préface », in Henri Poupée, *Perret, op. cit.*, p. 4-5.
12. *Idem*, p. 3.
13. Conservant toutefois son autonomie, l'ancienne bibliothèque du CRDHMC est conservée dans les collections de celle du CNAM sous l'intitulé « fonds Poupée ».
14. Henri Poupée, « Constituer des archives nouvelles ? », in *Archives et histoire de l'architecture*, actes du colloque des 5-7 mai 1988, Paris, Les éditions de la Villette, 1990, p. 60.
15. *Idem*, p. 63.

Nouvelles de Boulogne Lamaizière, ... 1903-1905 : ... n.d. Archives ... de Sain... 216

LES ASSOCIATIONS D'ARCHIVES D'ARCHITECTES, EXPÉRIENCES



ARCHIVES D'ARCHITECTURE DE LA LOIRE

Les vingt-cinq ans de l'association : bilan et perspectives

MICHEL GOYET
Architecte honoraire

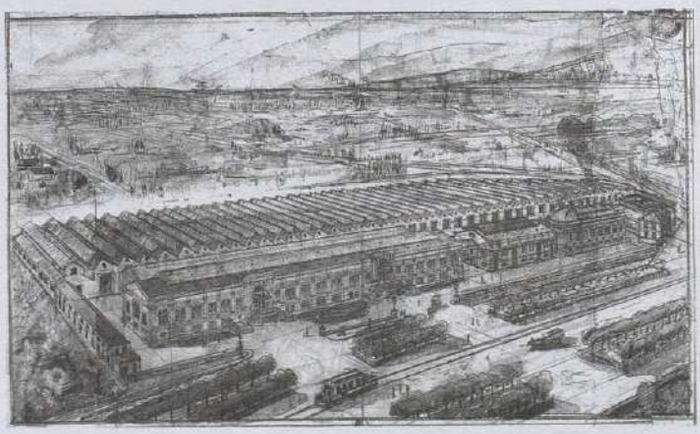
On doit aux Lamaizière père et fils, architectes à Saint-Étienne, une importante activité dans tous les registres de la création architecturale. En 1879, Léon, le père, architecte de la ville, ouvre à l'âge de 25 ans son cabinet d'architecte libéral qu'il conservera jusqu'en 1925. Les Lamaizière ont réalisé à Saint-Étienne 329 bâtiments, dont 40 majeurs (Bourse du travail, Condition des soies, Banc d'épreuve des armes, etc.), et 25 magasins des Nouvelles Galeries dans autant de villes de France. Cette agence s'est perpétuée jusqu'en 2002; elle a changé de main une dernière fois, le 30 avril 1986, au profit de Michel Goyet, et cette cession est sans conteste à la base de la création de l'association des Archives d'architecture de la Loire, que cet architecte préside depuis 1987.

Historique

Pour parvenir à l'assemblée générale constitutive de l'association, vingt mois furent nécessaires, et dix mois supplémentaires pour établir le contrat de dépôt des archives du cabinet Lamaizière, signé le 5 décembre 1988, aux Archives municipales de Saint-Étienne. Ce dépôt de 186 ml est une sorte de pierre angulaire, constituée de 821 dossiers représentant environ 50 000 plans, élaborés de 1880 à 1925. Il a servi de base au démarrage des collectes d'archives d'architectes.

En effet, pour Michel Goyet, s'était posée assez rapidement la question de la préservation de ces archives centenaires. Étienne de Cointet, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, l'encouragea à ne pas disperser ce riche fonds d'archives composé de plans et de pièces écrites et l'orienta vers Michel Ollion, conservateur des Archives municipales de Saint-Étienne, qui l'a persuadé d'en faire un dépôt et d'aller plus loin dans la collecte, la conservation et la valorisation des archives d'architecture. Michel Ollion proposa la création d'une association spécifique et œuvra à la rédaction des statuts publiés au Journal Officiel le 12 août 1987. Le réel démarrage de l'association s'est effectué le 18 décembre 1987 lors de la deuxième assemblée générale constitutive, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Maurice Culot, Jean-Pierre Babelon et Bernard Haumont.

Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Étienne (devenue Manufrance) : élévation perspective de l'ensemble des bâtiments, vers 1900. Archives municipales de Saint-Étienne, 125 LAM 132.



Maurice Culot, de l'Institut français d'architecture, parlait de la conservation de telles archives et des nombreuses difficultés qu'elle soulève : « La première difficulté est d'ordre conceptuel. Il y a en effet autant de concepts que de musées d'architecture existants ; la question qui se pose dans une masse de plus en plus importante de documents est de savoir discerner ce qui peut être conservé, et enfin de savoir comment conserver des documents encombrants et d'une grande fragilité. »

Jean-Pierre Babelon, inspecteur des Archives de France, plaçait notre initiative dans le contexte d'un effort national apparaissant dans beaucoup de villes pour tenter de réunir cette mémoire de l'architecture. Ainsi des groupes se sont formés à Nancy, Biarritz, Nantes, Angers, Toulouse, Marseille, Belfort, mais c'est à Saint-Étienne, constatait-il, que la première association de ce genre est née.

Michel Ollion, alors jeune diplômé, avait été nommé en 1985 aux Archives municipales de Saint-Étienne. Il a été le maître d'œuvre de la création de l'association. Il témoigne aujourd'hui :

« D'un intérêt partagé pour les archives d'architecture est née une volonté commune d'œuvrer pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine docu-

mentaire, de ces plans et dessins, fragiles et précieux, menacés par l'oubli et la destruction. Soutenus par les bienveillants conseils d'Éliane Viallard, archiviste de la Loire, nous avons donc fondé en 1987 cette association, dans l'idée de faire collaborer les architectes détenteurs de documents sur l'histoire de la construction dans notre région et même au-delà, les services d'archives aptes à les conserver et à les communiquer, et les enseignants et élèves de l'école d'architecture, les plus à même de les exploiter. Nous étions parmi les premiers en France à nous lancer dans ce type de collaboration, à l'époque où l'Institut français d'architecture envisageait la création de son centre d'archives. La décision de Michel Goyet de déposer les archives Lamaizière, fabuleux trésor de guerre, aux Archives municipales de Saint-Étienne fut, en plus des actions de communication menées en direction des publics concernés, la première mise en œuvre concrète de ce partenariat. »

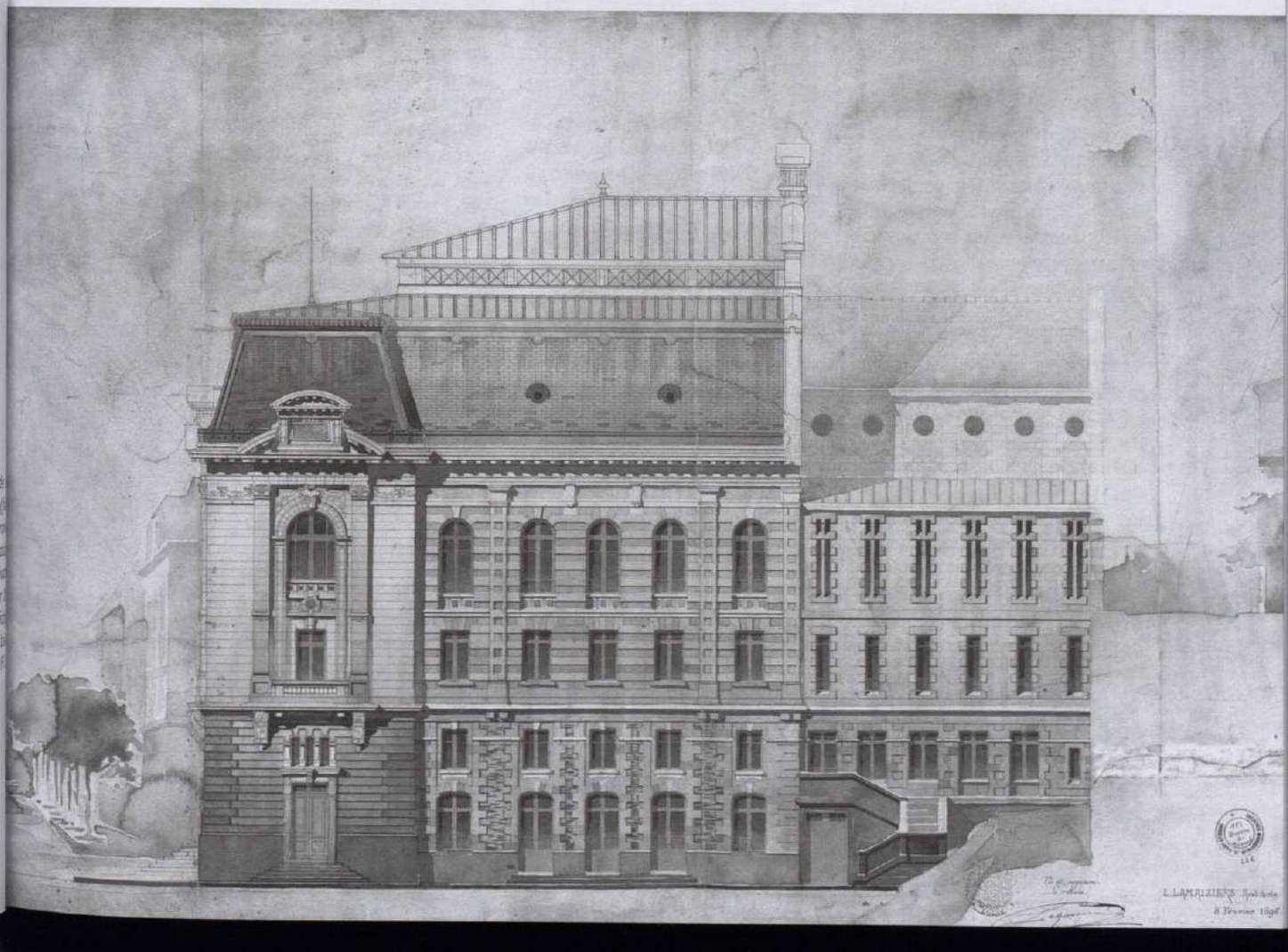
Après quelques années sans beaucoup de communication, Anne-Catherine Marin prend la direction des Archives municipales ; elle se remémore :

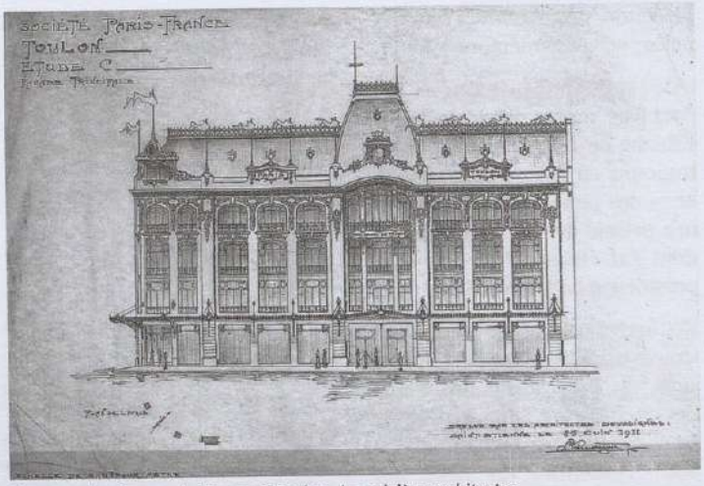
« De mes années passées aux Archives municipales de Saint-Étienne de 1992 à 2000, je garde toujours en mémoire quelques-unes des belles découvertes que m'a permis de faire l'association dont j'ai été secrétaire sous la présidence de Michel Goyet.

En arrivant à mon poste, j'ai trouvé les 50 000 plans et les dossiers de l'extraordinaire fonds des architectes Léon et Marcel Lamaizière, père et fils, déposé pour l'essentiel en 1988, qui dépasse largement les limites de la ville et du département : les Nouvelles Galeries de toute la France ! Nous avons pu conduire une opération partielle de classement et de conditionnement du fonds, réalisée par deux étudiantes lyonnaises en histoire de l'art, Élodie Garnier et Valérie Marion, qui n'ont pas craint de faire, durant quelques mois, un travail d'archiviste...

En collaboration avec l'université et avec l'école d'architecture de Saint-Étienne (François Tomas et Mario Bonilla), et avec l'aide de Cendrine Sanquer, nous avons pu réaliser une exposition racontant le parcours et les principales réalisations des Lamaizière, qui a été présentée à l'hôtel de ville en 1995. Elle a été accompagnée d'un ouvrage de référence, préfacé par le directeur général des Archives de France.

D'autres belles trouvailles, inattendues parfois, ont suivi ; derrière les descriptions synthétiques et illustrées des fonds d'architectes en ligne sur le site internet de l'association, se cachent des histoires, des rencontres, des émotions... Pêle-mêle : aller à Paris chez le descendant de l'architecte Jules Exbrayat pour faire l'acquisition de documents sur le théâtre Massenet et tomber en arrêt devant trois calques sans mention... qui représentent l'intérieur du Casino lyrique, devenu par la suite le siège de l'entreprise Casino ! L'auteur de ce décor « mauresque » enfin identifié ! Partir pour l'Allier voir des dessins du monument aux morts de Joanny Morin et mettre la main sur toute une série d'élévations des plus beaux immeubles Art nouveau de Saint-Étienne : la Martre de France avenue de la Libération, l'immeuble rue Tra-





Magasin Aux Dames de France à Toulon, Lamaizière architectes, élévation de la façade principale, 25 juin 1911. Archives municipales de Saint-Étienne, fonds Lamaizière, 125LAM132.

versière, etc. Là encore des dessins et des plans sans localisation indiquée ; quelle excitation de la découverte !

Je terminerai avec l'évocation des réunions associatives et la rencontre avec François-Régis Cottin dans le cadre des collaborations avec la Société académique d'architecture de Lyon que j'ai poursuivies depuis mon arrivée aux Archives municipales de cette ville. Presque vingt ans plus tard, les Archives de Lyon viennent de consacrer une exposition à ce grand architecte, décédé en 2013. »

Pratique de collecte

Le travail de collecte est un travail de patience autant que d'opportunité. Dans les premières années, il n'a existé aucun principe ou formule dans la recherche et la collecte du vaste patrimoine documentaire lié à l'architecture ligérienne, mais il est bien réel que tous les membres de droit et membres actifs de l'association se sont impliqués assez naturellement dans ce passionnant travail. Le siège social de l'association est localisé aux Archives départementales de la Loire ; les conservateurs des Archives départementales et des Archives municipales de Saint-Étienne ainsi que le directeur de l'école d'architecture sont membres de droit ; les deux secrétaires de l'association sont membres des personnels des Archives départementales et municipales ; le président, architecte, élu au sein des organismes professionnels, connaît ses confrères. Cette configuration permet une souplesse et également une bonne marche de travail.

Une ligne de conduite a cependant été élaborée pour le travail de collecte de façon à ne conserver que 15 à 20% des archives d'une agence. Dans tous les cas, avant la remise d'archives à un service public, sont demandés un état des lieux des archives (listing complet) et une sélection de cinq réalisations significatives (habitat individuel ou collectif, équipements publics...), ainsi que, pour toutes les autres réalisations, un petit dossier de quelques pages comportant les documents suivants : APS, PC, déclaration de début et de fin de travaux, page récapitulative du coût des travaux par lot (ou page mémoire de l'entreprise) et DOE.

En 2006, l'association a modifié ses statuts, et ses missions ont été réactivées. Ainsi, pour le seul travail de collecte, les fonds déposés ont à peu près doublé depuis 2006.

Les dépôts d'archives ainsi collectés proviennent d'architectes, de personnes impliquées dans l'acte de construire, et d'entreprises du bâtiment. Ils se sont accumulés au fil des années, et aujourd'hui ce sont 38 fonds au total qui sont intégrés dans les bâtiments d'archives publiques pour un linéaire qui va atteindre 1000 ml[1]. Huit autres dépôts sont programmés dans les deux ans à venir.

Conservation, traitement, classement

Actuellement les fonds donnés ou déposés sont conservés dans des magasins à température et hygrométrie constantes. Ces fonds ne sont pas encore tous classés. Aux Archives départementales de la Loire, les fonds classés sont au nombre de 5 sur 18. Les autres fonds sont récolés ou en cours de récolement. Aux Archives municipales de Saint-Étienne, 11 fonds sur 20 ne sont pas classés dans leur intégralité. Les pièces écrites des magasins Nouvelles Galeries disposent d'un répertoire numérique détaillé.

Restauration de documents

En préparant en 2011 une intervention pour un colloque sur les anciens bâtiments de Manufrance, construits par le cabinet Lamaizière, Cyril Longin, directeur actuel des Archives municipales, a constaté la nécessité d'engager la restauration de nombreux plans du fonds. L'objectif était double : stopper la dégradation tout en permettant une communication au public. Ce sont ainsi près de 600 plans de l'ancienne Manufacture d'armes et cycles de Saint-Étienne qui ont été restaurés, gommés, mis à plat, doublés et conditionnés dans des pochettes permanentes entre 2011 et 2012. L'opération a été confiée à des prestataires extérieurs pour un montant de 11 000 € environ.

COMMUNICATION ET MISE EN VALEUR

Publication

Les Lamaizière architectes à Saint-Étienne, 1880-1925, est un ouvrage de 112 pages publié en 1995, avec des contributions

de huit auteurs: Alain Erlande-Brandenburg, directeur général des Archives de France; Bernard Toulier, conservateur en chef de l'Inventaire général; Anne-Catherine Marin, conservateur des archives municipales; Renée Martel, archives municipales; Cendrine Sanquer, architecte; Mario Bonilla, architecte et professeur à l'école d'architecture de Saint-Étienne; Michel Goyet, architecte; François Tomas, professeur d'université.

Expositions

1995-1996: *Les Lamaizière architectes, vie et œuvres*, une exposition de 46 panneaux sérigraphiés présentée à la mairie et à la médiathèque de Saint-Étienne. Les Archives municipales en étaient chef de projet.

1996: *Les 100 ans du magasin Les Nouvelles Galeries de Saint-Étienne*, deux panneaux de l'exposition de 1995 et tirages de plans exposés dans deux vitrines du magasin des Nouvelles Galeries à Saint-Étienne (chef de projet Bruno Carret, directeur du magasin).

2007: *N'oublions pas nos bagages*, le CHU rassemble se souvenirs pour créer l'avenir, sur la mutation de l'hôpital de Bellevue, œuvre de Léon Lamaizière, 1901: présentation de quatre plans dans un pavillon de l'hôpital (chef de projet Isabelle Zedda, chargée de communication du CHU).

2008: *Les archives d'architecture s'exposent*, aux Archives départementales une exposition sur la diversité des documents produits ou reçus par un architecte: pièces écrites (contrats, devis, correspondance, etc.), documents iconographiques (esquisses, croquis, plans, perspectives, coupes, images de synthèse), maquettes, matériels de travail, ainsi que les différents supports (calque, tirage, bleu, etc.).

2009: *Les archives d'architecture s'exposent*, version pour le jeune public avec livret de visite ludique, comportant une série de questions à compléter sur les architectes, les mots du langage architectural, les lieux et les bâtiments, etc. (chef de projet Laurence Viala, Archives municipales de Saint-Étienne).

Conférences

1996-1998: série de conférences sur les Lamaizière données au Club Kiwanis Saint-Étienne (1996), Club 41 Saint-Étienne (1997), Lions' Club doyen Saint-Étienne, et autres lieux (1998).

22 mai 1995: colloque Les archives d'architectes et d'architecture aux Archives départementales, avec sept intervenants de Paris et de la région Rhône-Alpes.

1996: présentation de l'ouvrage sur les Lamaizière par Michel Goyet au salon du livre d'architecture à l'unité d'habitation de Briey-en-Forêt.

2008: le conseil régional de l'ordre des architectes organise une prestation de serment pour 137 impétrants dans la promotion « Lamaizière » à Villefontaine (Isère). Chaque nouvel architecte reçoit un exemplaire de la publication sur les Lamaizière.

Assistance et conseils d'archivage

2007: « Architectes, comment gérer vos archives », demi-journée de présentation aux architectes intéressés (chef de projet Nicole Noisette).

Site Internet

2011 : création du site de l'association, http://www.archives-architecture-loire.fr/, géré par Coline Waton.

Perspectives

Un travail sur la vie et les œuvres de deux architectes père et fils, Joseph et Jean Bernard, ayant eu une importante activité dans le département de la Loire (logements sociaux, Caisse d'épargne, etc.), est en cours. Un projet de publication est actuellement en attente de financement (chef de projet Cendrine Sanquer, service Ville d'art et d'histoire de Saint-Étienne).

Contact

Nicole Noisette
Archives départementales
de la Loire
6, rue Barrouin
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 93 58 78
nicole.noisette@cg42.fr
http://www.archives-architecture-loire.fr/

1. Pour les dépôts aux Archives départementales de la Loire, voir *Colonnes*, n° 24 ; pour les dépôts aux Archives municipales de Saint-Étienne, voir *Colonnes*, n° 28.

ARCHIVES MODERNES DE L'ARCHITECTURE LORRAINE (AMAL)

1987-2014, bilan et questionnements d'une petite association régionale

CATHERINE COLEY
Historienne de l'architecture,
Directrice des Archives modernes de l'architecture lorraine

En 1987, l'association nouvellement constituée à Nancy est l'une des premières du genre en France. L'initiative en revient à une poignée de chercheurs de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et du service régional de l'Inventaire général, soutenus par quelques archivistes et architectes locaux. C'est une circonstance particulière, celle de la mise en vente publique des papiers et de la bibliothèque d'un architecte de l'École de Nancy, Joseph Hornecker, qui déclenche l'officialisation d'un dispositif existant, l'équipe ayant déjà à son actif plusieurs expériences de repérage et de valorisation d'archives d'architectes de la région[1].

« Rechercher, sauvegarder, inventorier, étudier et faire connaître les archives des architectes lorrains »

Adoptant le modèle organisationnel défini l'année précédente par l'Institut français d'architecture, les Archives modernes de l'architecture lorraine se définissent comme un « un centre intermédiaire » visant à sauvegarder et traiter les fonds d'architectes avant leur versement auprès d'une institution publique. Au gré des nombreuses opérations menées à la suite de la première intervention réussie sur les archives de Joseph Hornecker (1873-1942)[2], une organisation tacite se met en place entre les principaux acteurs : la recherche et le traitement scientifique des archives sont pris en charge par l'école d'architecture de Nancy, via son Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), la reproduction et l'archivage documentaire sont effectuées par le service régional de l'Inventaire général,

Couverture de l'ouvrage Henri Prouvé, architecte. Carnets de croquis 1951-1953 *publié en 2005.*



et enfin les fonds sont versés dans les services d'archives publiques qui correspondent le mieux à l'aire géographique concernée.

Au cours de leurs vingt-cinq années d'exercice, les Archives modernes de l'architecture lorraine vont connaître une évolution significative, qui concerne aussi bien le genre des archives traitées que le type des missions prises en charge, missions qui vont progressivement s'élargir au-delà des objectifs premiers et peut-être aussi de des possibilités matérielles. La « crise » qui s'ensuit, d'abord jugée comme une « crise de croissance », provient sans doute de ce hiatus, tardivement diagnostiqué. Le bilan reste toutefois positif au vu de la liste



Couverture de l'ouvrage de Vincent Bradel Joseph Hornecker, architecte à Nancy, 1873-1942, *publié en 1991 aux Presses universitaires de Nancy.*

impressionnante des fonds sauvegardés, traités, valorisés et déposés et des différentes actions menées.

L'activité de l'association peut être découpée en plusieurs phases qui, souvent, se superposent

1987-2005 : le traitement scientifique des archives sauvegardées est effectué de manière globale ou partielle mais toujours selon des critères permettant d'en apprécier la qualité en vue d'une utilisation possible ou prévue, les pièces sélectionnées faisant l'objet de reproductions. Sauf exception, les fonds sont ensuite confiés aux services d'archives publiques, accompagnés d'un pré-inventaire critique qui permet leur exploitation sans attendre leur traitement archivistique définitif. Ce travail s'accompagne d'une étude monographique visant à établir une biographie et une liste d'œuvres, avec recherche de sources complémentaires comme celles se rapportant à la formation de l'architecte, et éventuellement d'une opération de collecte d'archives orales.

1989-1999 : plusieurs manifestations sont organisées, souvent sous la forme d'expositions itinérantes, accompagnées de publications. Cette valorisation peut concerner des fonds déjà déposés (Jean Prouvé) ou conservés ailleurs (André Lurçat, Georges-Henri Pingusson). Il peut également s'agir de « commandes » – comme en 1989 celle de la ville de Nancy désirant commémorer le centenaire de la construction d'un bâtiment culturel (La Salle Poirel construite par l'architecte Albert Jasson), ou celle de la Société lorraine de HLM –, qui ont évité la dispersion probable de documents d'archives.

1994-1996 : une enquête systématique de repérage des fonds non encore déposés est menée à l'échelle des quatre départements lorrains, relayée par l'ordre régional des architectes. Aboutissant à un premier état des lieux, cette enquête attire l'attention des professionnels en exercice sur la question de leurs propres archives et débouche sur la collecte et le traitement de plusieurs fonds.

Parallèlement aux opérations menées autour de la collecte d'archives, deux orientations nouvelles se dessinent. D'abord l'élaboration d'outils documentaires : l'*Annuaire des architectes lorrains 1850-1970*, intégrant notamment le dépouillement des dossiers de l'Ordre et progressivement augmenté, l'index général des fonds traités, et enfin le dépouillement de l'important corpus des permis de construire déposés à Nancy entre 1905 et 1975. Deuxièmement, l'organisation d'événements en liaison avec les thèmes de travail en cours, ou la participation à de tels événements (ainsi en 1996 une journée d'étude sur les problèmes liés à la conservation de l'œuvre construite de Jean Prouvé).

1995-2005 : La collecte et le traitement de deux fonds importants d'archives d'entreprises lorraines du BTP, l'une disparue (Bernanose et Lommée) et l'autre encore en activité (France-Lanord et Bichaton)[3], ainsi que du fonds du décorateur et designer Robert Anxionnat, annoncent une diversification, très complémentaire des fonds d'architectes.

« Petits joueurs pour grandes pointures[4] » : des archives aux expositions, un tournant bénéfique pour l'association ?

En 1999, le travail scientifique mené sur le fonds Hornecker et sur celui de l'agence André permet à l'association de prendre en charge au pied levé l'organisation d'une exposition sur l'architecture de l'École de Nancy. La confrontation de la carrière des architectes Joseph Hornecker et Émile André, par le biais de leurs archives augmentées d'objets et de maquettes, est présentée sur 550 mètres carrés[5].

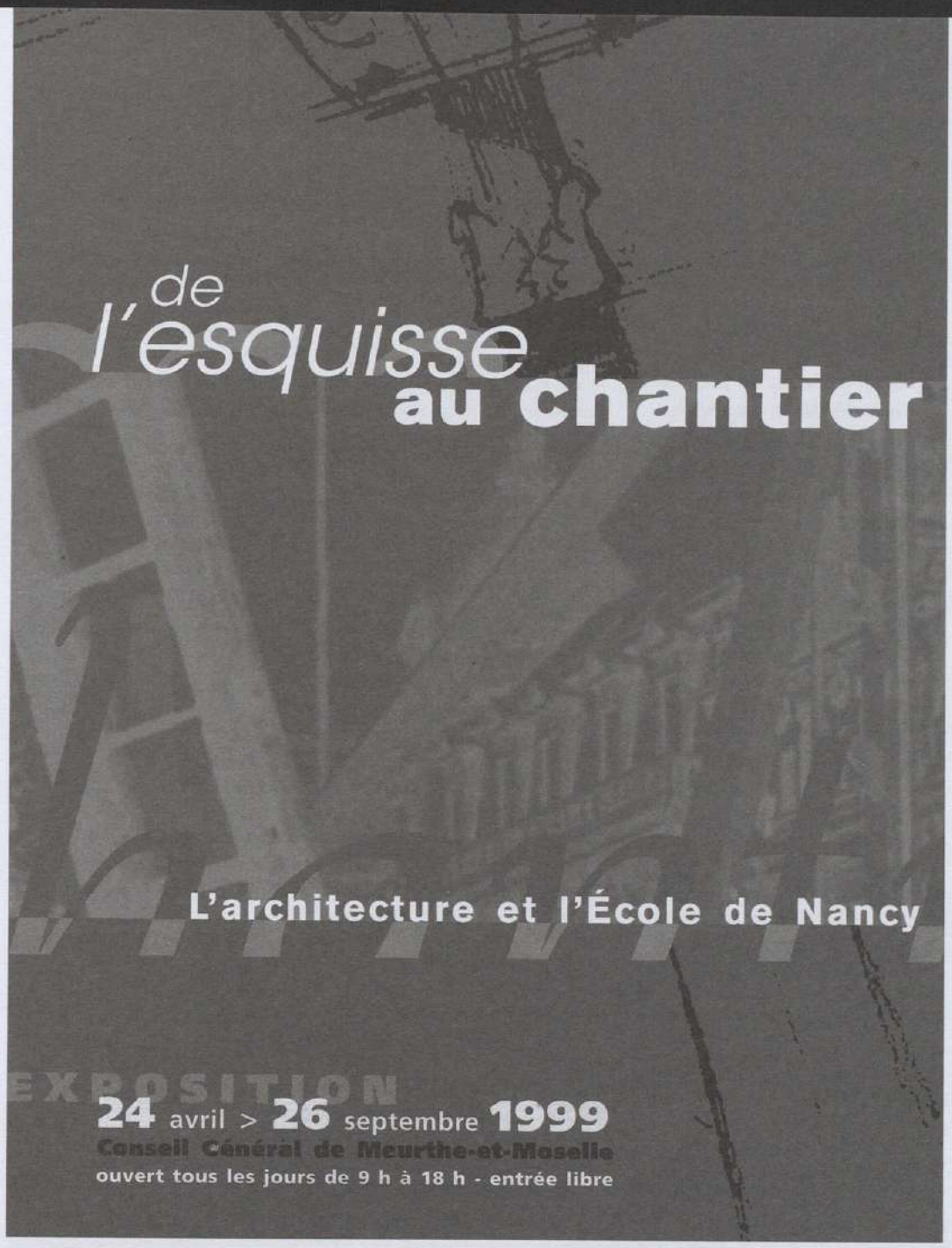
Cette réussite amène d'autres sollicitations : en 2001, le commissariat scientifique des manifestations du centenaire de Jean Prouvé est confié aux AMAL, suite logique de la mission que lui avait précédemment confiée le Centre Pompidou pour la recherche archivistique préalable à la rétrospective consacrée au constructeur en 1989. En 2002, c'est une manifestation monographique consacrée à l'aéro-club de Doncourt-lès-Conflans, œuvre de Le Corbusier et Jean Prouvé, puis en 2005 l'exposition et publication de quatre projets inédits d'Henri Prouvé.

Pour autant, le financement de ces opérations par des organismes publics et privés, et la mise à disposition par l'école d'architecture de Nancy de chercheurs et de moyens techniques, ne suffisent toujours pas à asseoir la situation matérielle de l'association. Celle-ci dispose depuis 1999 de vastes locaux prêtés par la ville de Nancy et bénéficie d'un collaborateur qui seconde à plein temps l'équipe de direction.

L'association manque cruellement de trésorerie et de fonds de fonctionnement qui permettraient de valoriser l'œuvre d'architectes, de constructeurs et de designers de qualité, et de pallier ainsi la frilosité des bailleurs de subventions à l'égard des créateurs postérieurs à l'École de Nancy ou qui ne portent pas de patronymes célèbres comme celui des Prouvé.

« Nous envisageons aujourd'hui une restructuration complète de notre organisme, qui pourra peut-être même aboutir à sa liquidation[6] »

Cette affirmation provocatrice énoncée en 2002 concernait plus précisément la question



Affiche de l'exposition « De l'esquisse au chantier » organisée en 1999 à Nancy.

des « archives des (associations d') archives d'architecture » ; force est de constater qu'elle se pose aujourd'hui avec autant d'actualité et dans des conditions matérielles encore plus difficiles. Il ne s'agit plus d'une crise de croissance mais d'une remise en question liée notamment à l'avenir immédiat de l'association. Il faut aujourd'hui se donner les moyens de « passer la main » à la génération suivante, qui n'hérite pas de cette situation avec le même enthousiasme combatif que les fondateurs – les conditions sont bien différentes et on ne peut évidemment que la comprendre.

Le désengagement de certaines institutions fondatrices, l'ambiguïté du mode de collaboration entre ces dernières et l'association, les difficultés de concertation à tous les niveaux de la recherche, le départ progressif des chercheurs associés, ainsi que la fonte des subventions publiques qui aggrave encore les problèmes endémiques de trésorerie, sont loin de rassurer les éventuels « repreneurs ».

En revanche, plusieurs points positifs pourraient peser dans la balance, notamment les excellentes relations avec les services d'archives publiques et la réputation de professionnalisme et de qualité scientifique attachée à toutes les opérations menées par l'association, seule ou en collaboration. Ainsi, la dernière manifestation en date[7], *Églises en quête de modernité*, bien que modeste, illustre à elle seule les missions et les ambitions de l'association. Non seulement elle existe grâce au corpus d'archives déjà constitué,

mais elle a aussi permis d'en retrouver d'autres – dont des maquettes et des témoignages oraux – et de les valoriser dans le cadre plus large d'une sensibilisation à ce patrimoine architectural menacé.

Le temps est venu de prendre de vraies décisions : poursuivre l'action sur le mode du « bricolage inventif[8] », clore définitivement l'exercice ou bien inventer une nouvelle donne.

Contact

Archives modernes
de l'architecture lorraine
29, rue du Haut-Bourgeois
54000 Nancy
Tél. 03 83 37 14 67
catherine.coley@orange.fr

1. *Nancy architecture 1900*, 1976 ; *Mémoire oubliée : Philippe Legrand architecte 1917-1967*, 1977.

2. Les archives et la bibliothèque ont été réparties après traitement entre plusieurs institutions et ont donné lieu à une exposition itinérante et une publication. Cf. Vincent Bradel, *Joseph Hornecker, architecte à Nancy, 1873-1942*, Nancy, Presses universitaires, 1991.

3. « *Un siècle d'entreprises, France-Lanord et Bichaton.* Exposition itinérante et publication, Nancy, AMAL/FLB, 1998. Voir aussi « Les archives des entreprises du bâtiment, un complément pour les fonds d'architectes ou une source en soi ? », *Colonnes*, n° 10, nov. 1997, p. 10.

4. « L'expérience des AMAL », dans *Les archives orales dans l'histoire de l'architecture*, actes des journées d'étude organisées par l'Institut français d'architecture en décembre 2000, *Colonnes*, n°20, décembre 2002, p. 69-71.

5. *De l'esquisse au chantier*, présentée à Nancy en 1999, puis à Bruxelles en 2000.

6. « L'expérience des AMAL », *op. cit.*

7. Églises en quête de modernité en Meurthe-et-Moselle 1945-1975, exposition présentée en 2012 à Nancy et du 10 décembre 2013 au 18 mars 2014 à la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris.

8. Expression de David Peyceré concernant la première période d'activité de l'Institut français d'architecture. « Centre d'archives d'architecture du XX^e^ siècle », *archiviste.org*, décembre 2005.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE

Le travail des Archives d'architecture de la Côte basque depuis 1991

MENDI ESTEBAN
Chargée de mission

Initialement dénommé Archives d'architecture de la Côte basque, le Centre de documentation et d'archives d'architecture (CDAA) fut créé en 1991 à l'initiative de l'Institut français d'architecture et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine. Le CDAA a un statut d'association de type loi de 1901.

L'association s'est donné trois missions. D'une part elle récolte et traite les fonds d'archives d'architectes ayant exercé de la fin du XIXe siècle à nos jours sur la Côte basque comme sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes. Elle dépose ensuite ces fonds aux Archives départementales qui les conservent de manière définitive. D'autre part, elle met en valeur et sensibilise la population à la richesse de son patrimoine architectural. Enfin, elle participe à la réflexion autour de la création architecturale contemporaine.

Contribuer à la connaissance et à la protection

Depuis sa création, l'association a répertorié plus de 4000 bâtiments construits entre 1850 et 1950 à la demande des mairies de la Côte basque et en liaison avec le service de l'Inventaire général et les Archives départementales. Ce travail de recensement et de connaissance du patrimoine a permis aux communes de choisir les bâtiments et de délimiter les secteurs à protéger dans le cadre des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Cet inventaire a également contribué à la protection au titre des monuments historiques d'un certain nombre d'édifices des XIXe et XXe siècles. C'est le cas, par exemple, de l'hôtel Plaza à Biarritz construit par les architectes Louis Boileau et Paul Perrotte, ou de la villa Leïhorra de Joseph Hiriart à Ciboure.

Afin que le public connaisse et apprécie l'architecture moderne et contemporaine locale, l'association a réalisé de nombreuses actions de valorisation du patrimoine bâti. Ainsi, le travail d'inventaire des architectures remarquables a fait l'objet de l'exposition « Pays basque, architecture des années 1920 et 1930 », pour laquelle le CDAA a sélectionné avec soin les œuvres des principaux architectes ayant œuvré sur la

Projet pour la banque Barclay à Biarritz, William Marcel, architecte, élévation de l'entrée, 5 mars 1927. Fonds Marcel.



Côte basque à cette époque. Ce même thème a également fait l'objet de la publication *Architectes en Pays basque 1920-1930*, parue aux éditions Le Festin en 2008.

Grâce au CDAA, le public peut découvrir l'architecture de façon ludique. Il a conçu une série d'itinéraires au travers des principales villes de la Côte basque que sont Bayonne, Biarritz, Anglet, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Guéthary et Hendaye. Les *Balades architecturales* sont des petits guides que l'on emporte dans un sac à main ou dans sa poche. Elles proposent plusieurs circuits. L'amateur d'architecture découvre ainsi l'histoire des bâtiments au gré de promenades. Victimes de leur succès, les *Balades architecturales*, parues aux éditions Lavielle entre 1998 et 2003, ont rapidement été épuisées.

Traitement des fonds d'archives et valorisation

Toujours en collaboration avec le service de l'Inventaire général et les Archives départementales, le CDAA a traité les fonds d'archives de nombreux architectes, parmi lesquels Henri Godbarge, Gelos frères, William Marcel, François Lafaye, Raymond Larrieu, Raymond Larrebat-Tudor, Claude Giraudel, etc.

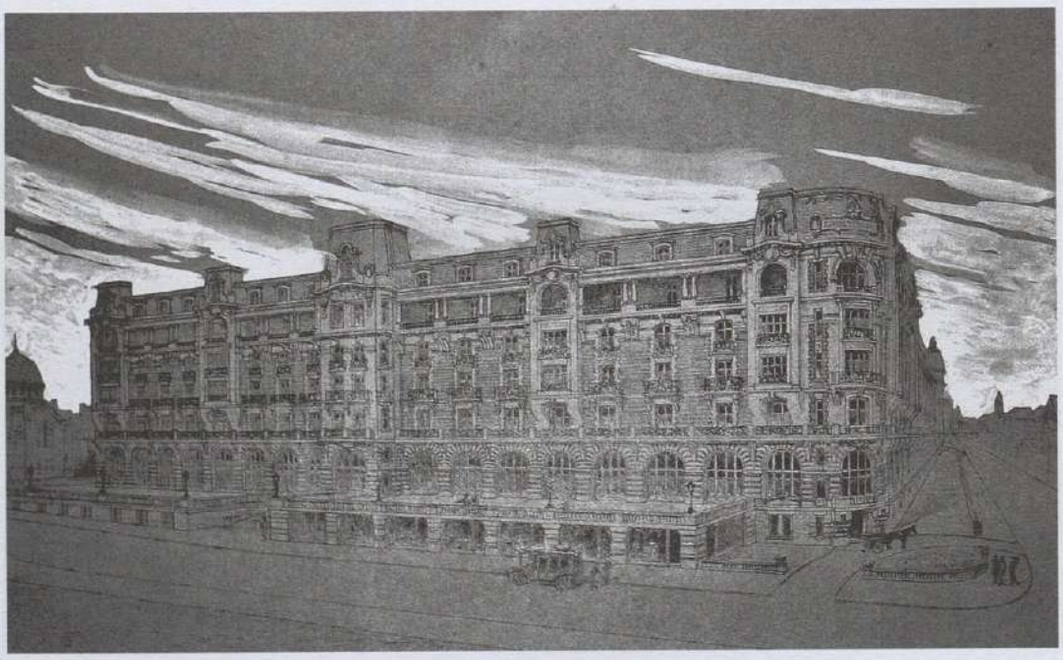
En parallèle du traitement de ces fonds, l'association a conçu des actions de diffusion spécifiques à l'œuvre d'un seul architecte, telles que les expositions « Alfred Lamoureu dit Laulhé, architecte du casino de Biarritz » et « François Lafaye 1892-1979, un exemple de conservation de fonds d'architecte ». Le CDAA a publié plusieurs monographies d'architectes comme *Architectures d'André Pavlovsky*, aux éditions Norma en 1991, ou encore *William Marcel, l'enchanteur de la Côte basque*, en 2005 aux éditions Le Festin.

Plus récemment, en 2009, le CDAA a réalisé, en collaboration avec la mairie de Bayonne et le Musée basque et de l'histoire de Bayonne, une grande exposition accompagnée d'un catalogue[1] retraçant la carrière des frères Louis et Benjamin Gomez, architectes et décorateurs. L'exposition donnait à voir des plans originaux et des pièces de mobilier conçus par les deux frères. La mise en scène de l'exposition permettait au visiteur de se représenter ce qu'était un décor des années 1930.

Toujours active, l'association continue son travail de collecte et mène aujourd'hui plusieurs projets de front. Les fonds des architectes Henri Fraysse, Jacques Blanchet et Henri Cazalis ont été inventoriés récemment. Ces architectes devraient faire l'objet d'expositions, sous réserve de trouver les financements nécessaires, afin de présenter ces archives très intéressantes pour la mémoire collective.

Enfin, le CDAA réalise actuellement l'inventaire et l'étude de l'œuvre d'Isidro de Monzon (1906-1991). Cet architecte originaire de Bergara en Pays basque espagnol a essentiellement travaillé au nord des Pyrénées dans les années 1960-1980. Le courant néo-basque des années 1910-1930 s'inspirait des maisons traditionnelles : d'abord des fermes labourdines à colombages rouges puis des maisons-tours de Navarre. Isidro de Monzon a inventé un

Projet de l'hôtel Carlton à Biarritz, François-Joseph Cazalis, architecte, perspective, 15 avril 1911. Fonds Cazalis.



nouveau style basque en prenant pour référence les bergeries des montagnes. Son style est donc radicalement différent, privilégiant les matériaux naturels comme le grès ou le bois brut. Ses maisons sont basses et s'intègrent parfaitement dans leur environnement naturel. Ses constructions ont par la suite été copiées. Aujourd'hui il n'est pas rare de demander une maison de « style Monzon ». Le Centre de documentation et d'archives d'architecture de la Côte basque étudie ainsi la descendance du courant régionaliste basque et s'ouvre sur des périodes plus contemporaines.

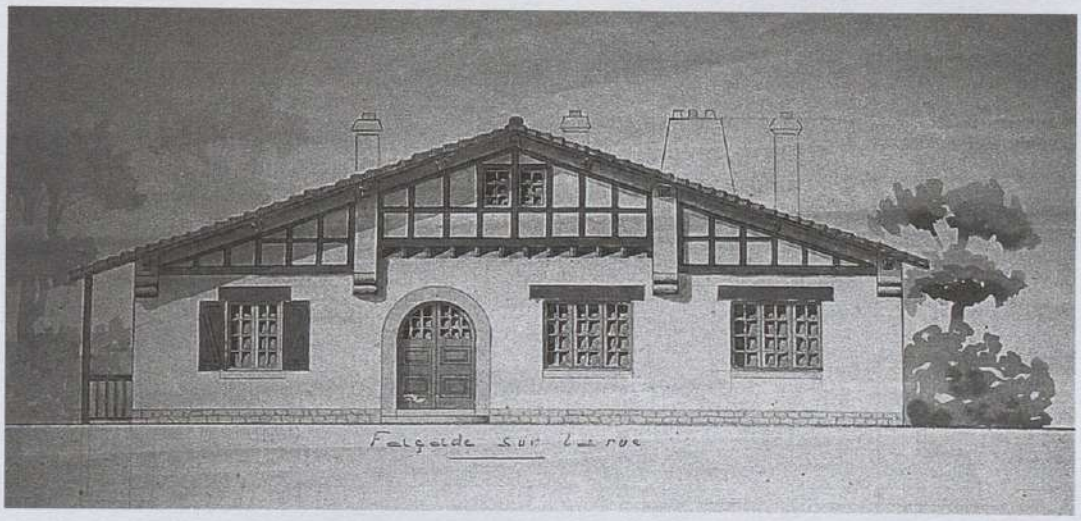
À ce jour, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques reste un partenaire privilégié de l'association. Dans ce contexte, et afin de bénéficier des financements du Conseil régional d'Aquitaine, un travail est mené pour qu'une nouvelle convention soit signée entre le Centre de documentation et d'archives d'architecture et le Conseil général.

Contact

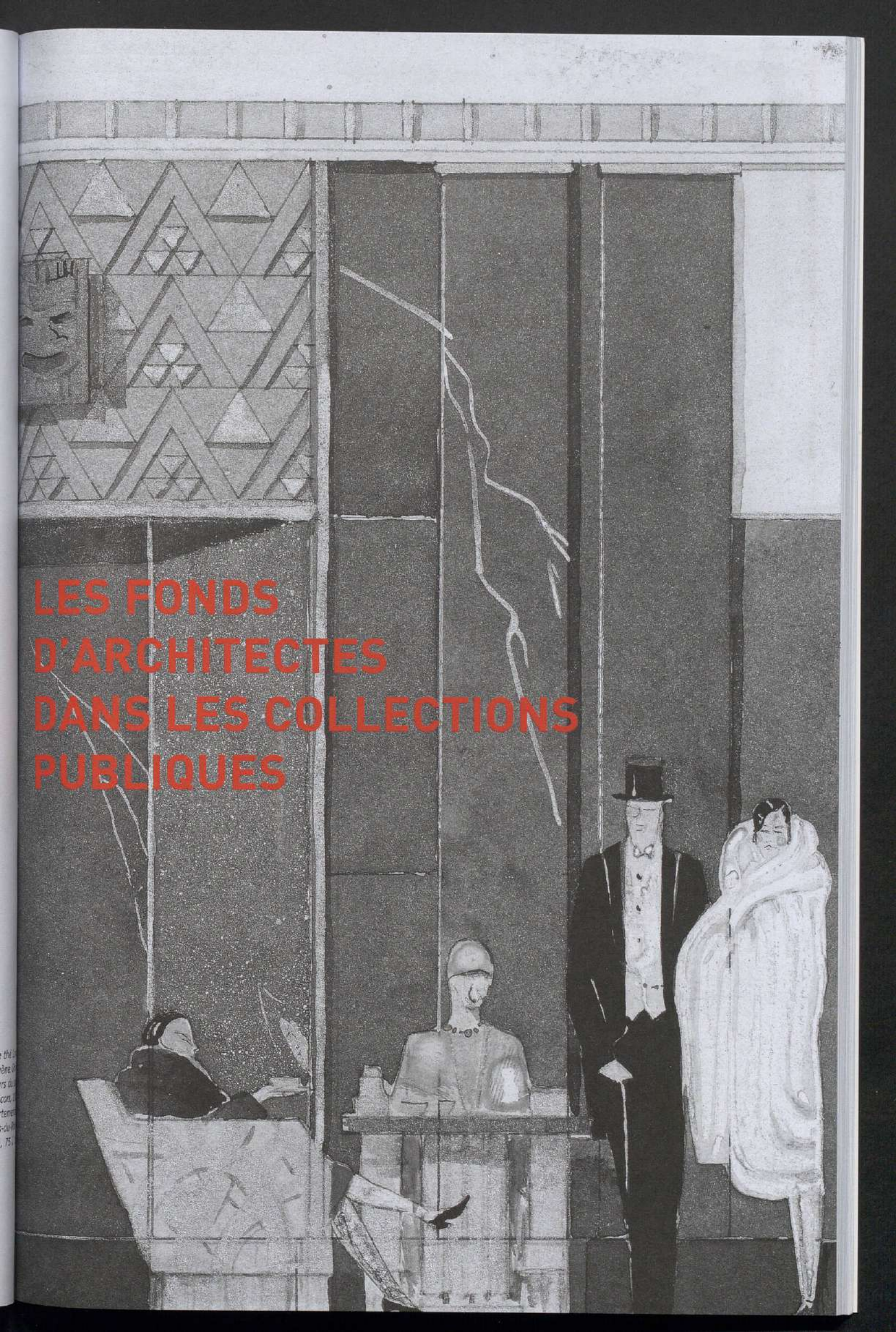
Centre de documentation
et d'archives d'architecture
Château neuf
Place Paul-Bert
64100 Bayonne
Tél. 05 59 25 73 48
Fax 05 59 25 73 48
archiv.archicb@orange.fr

1. *Louis et Benjamin Gomez, architectes à Bayonne*, Bayonne, Musée basque et de l'histoire de Bayonne, catalogue d'exposition, 2009.

Projet de villa à Guéthary, Raymond Larrebat-Tudor, architecte, élévation de la façade sur rue, 1929. Fonds Larrebat-Tudor.



Salon de thé
à Marseille, Eugène
détails des murs du
avec leurs décors,
Archives départe
des Bouches-du-
fonds Chirié, 75



LES FONDS D'ARCHITECTES DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

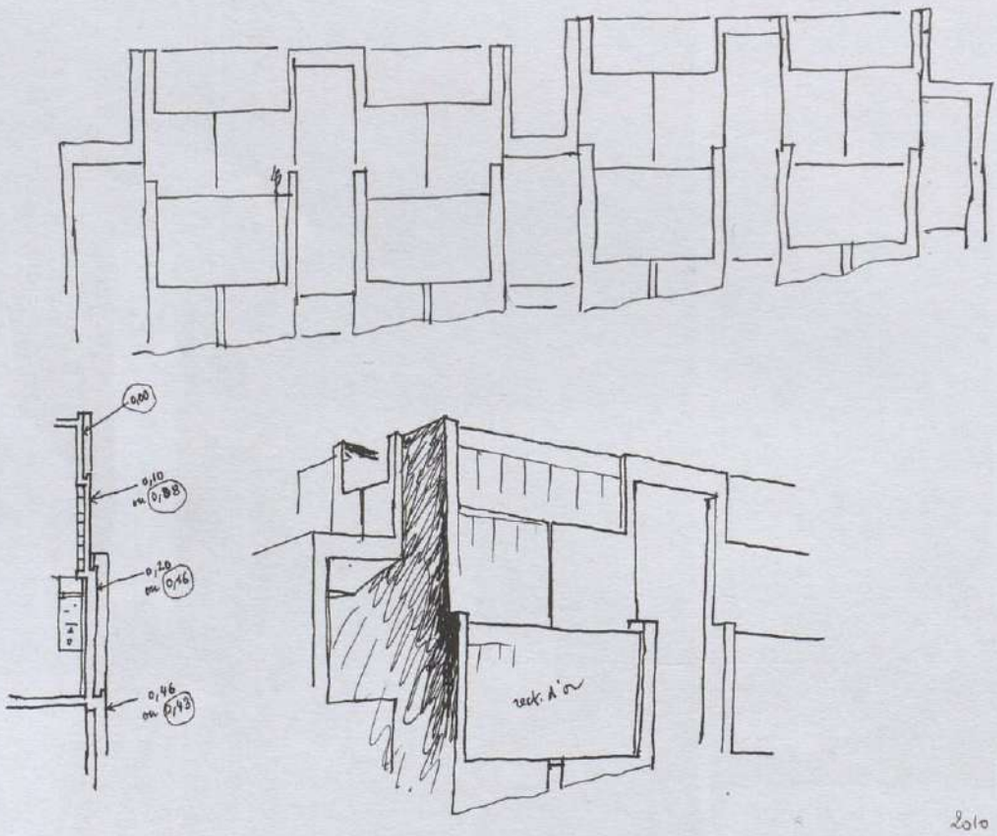
20 ans de collecte et de valorisation d'archives d'architecture aux Archives nationales du monde du travail

FRÉDÉRIQUE LE DU
Chargée d'études documentaires
Responsable des archives du mouvement social et de l'architecture

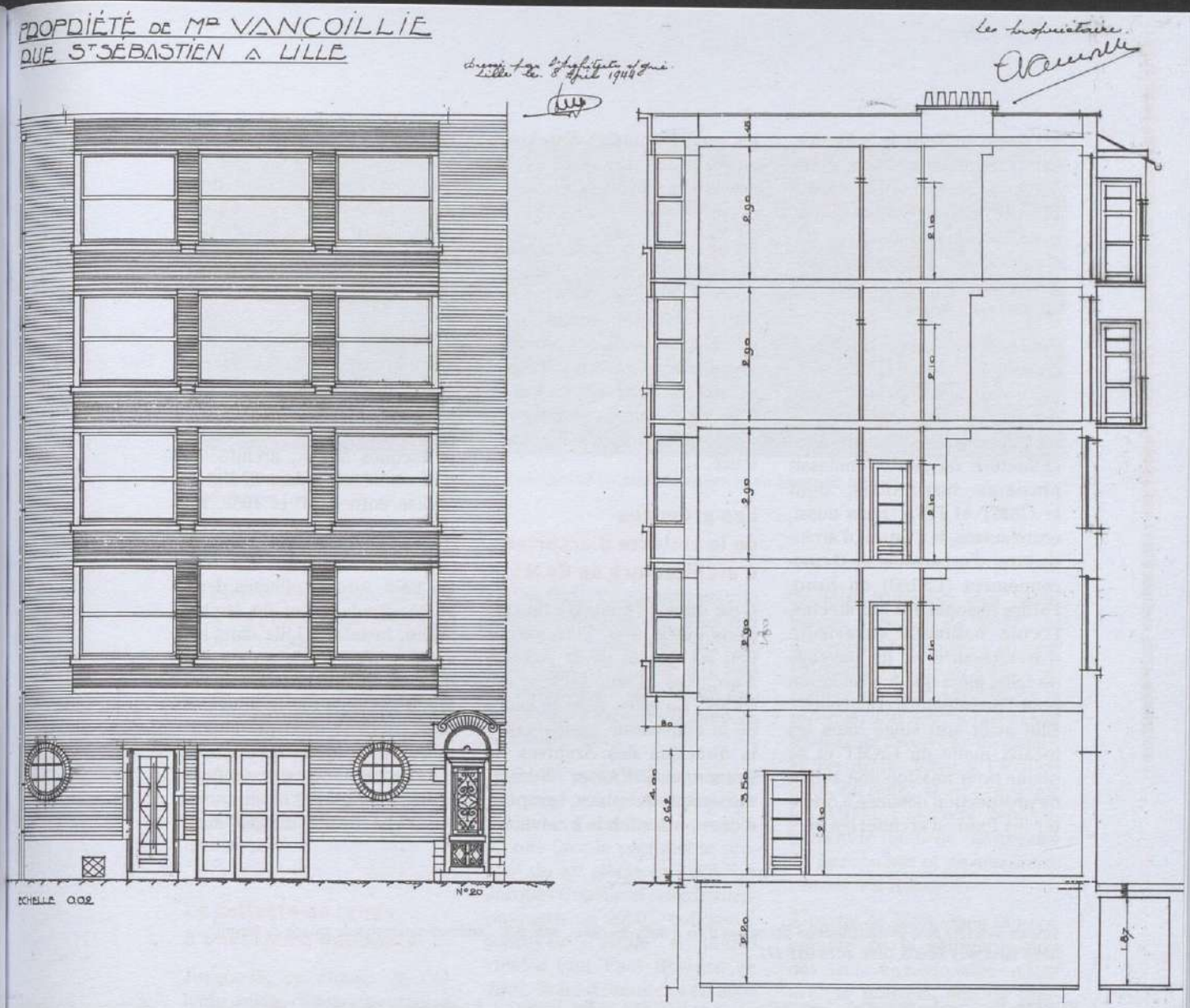
Les Archives nationales du monde du travail (ANMT) ont fêté leurs 20 ans en 2013, l'occasion d'un bilan. On pourrait croire que la collecte par les ANMT, dédiées aux archives économiques et sociales, des archives d'architecture ne va pas de soi. Or, remonter aux sources du projet du Centre des archives du monde du travail (CAMT)[1] permet au contraire de voir que ce champ de collecte était défini dès les origines même du centre.

La collecte d'archives d'architecture aux origines du projet du CAMT

Les archives de l'architecture et de l'urbanisme faisaient en effet partie des thèmes prioritaires retenus pour le premier projet du CAMT à Roubaix dans les années 1980. D'après le programme du concours d'architecture pour la reconversion de l'usine Motte-Bossut, l'un des enjeux régionaux autour de la création du nouveau centre d'archives était la réflexion sur le cadre de vie, l'aménagement du territoire et l'urbanisme. La ville de Roubaix portait alors un projet de Centre de l'urbanisme, tandis que la région promouvait l'innovation urbaine. Ce fut



Musée de la Préhistoire à Nemours, Roland Simounet, architecte, croquis extrait du Carnet n° 110, vers 1976-19[illegible]. Archives nationales du monde du travail, fonds Simounet, 1997 017 13422.



Propriété de Monsieur Vancoillie à Lille, Albert Quiquempois, architecte, élévation et coupe, 1944.
Archives nationales du monde du travail, fonds Quiquempois, 1993 008 004.

dans ce cadre de coopération avec les collectivités locales que le ministère de la Culture exprima officiellement la volonté de développer les actions de conservation des archives d'architectes et d'urbanisme.

Dans la lignée de cette coopération et dans le cadre d'une convention signée en 1984 avec la région Nord-Pas-de-Calais, il a été question, avant même l'ouverture du CAMT en 1993, d'un département consacré à la mise en valeur et à l'étude des sources de l'histoire de l'architecture des XIXe et XXe siècles, en relation avec les écoles d'architecture, les universités et les architectes. Il était prévu que l'Institut français d'architecture (IFA)[2] et la direction des Archives de France y accroissent leur collaboration.

Dans les faits, le champ de l'architecture, dans ce service d'archives qui, outre les séries AQ et AS transférées des Archives nationales, accueillait essentiellement des archives d'entreprises, d'associations ou de syndicats, est modeste à ses débuts. Mais il était présent par des actions de valorisation, à l'image de l'une des premières manifestations de préfiguration auxquelles participa le CAMT: une journée d'étude en 1985 sur les archives de l'architecture des lieux de travail.

Création de l'Association des archives d'architecture du Nord

Au début des années 1990, il fut question d'une structure qui réunirait différents partenaires autour d'un centre d'archives de l'architecture du Nord, gisement important en matière d'archives d'architectes, et qui aurait son siège au CAMT. Les Archives de France et l'IFA imaginèrent alors une association destinée à préserver et valoriser les archives privées d'architectes de la fin du XIXe et du

XXe siècle du Nord de la France, sur le modèle de celle créée quelques années auparavant à Biarritz. Pour empêcher la destruction et la dispersion de ces archives, elle réunirait les professionnels et les collectivités locales concernés.

Créée le 5 octobre 1993, jour d'inauguration du CAMT, présidée par le maire de Roubaix d'alors André Diligent, l'association des Archives d'architecture du Nord réunissait plusieurs institutions, dont le CAMT et l'IFA, mais aussi, entre autres, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Nord, l'ordre régional des Architectes, l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, ainsi que la Fondation pour l'architecture (Bruxelles). Elle avait son siège dans les locaux neufs du CAMT et se donna pour mission une action de prospection destinée à orienter les fonds d'architectes vers les services publics d'archives, en particulier le CAMT, où les archives devaient être traitées et conservées.

La prospection devait se doubler d'une politique d'expositions et d'édition. Une grande rétrospective sur André Lurçat faisait ainsi partie des premiers projets de valorisation. Malheureusement, cette association ne fonctionna jamais vraiment et n'eut qu'une éphémère existence.

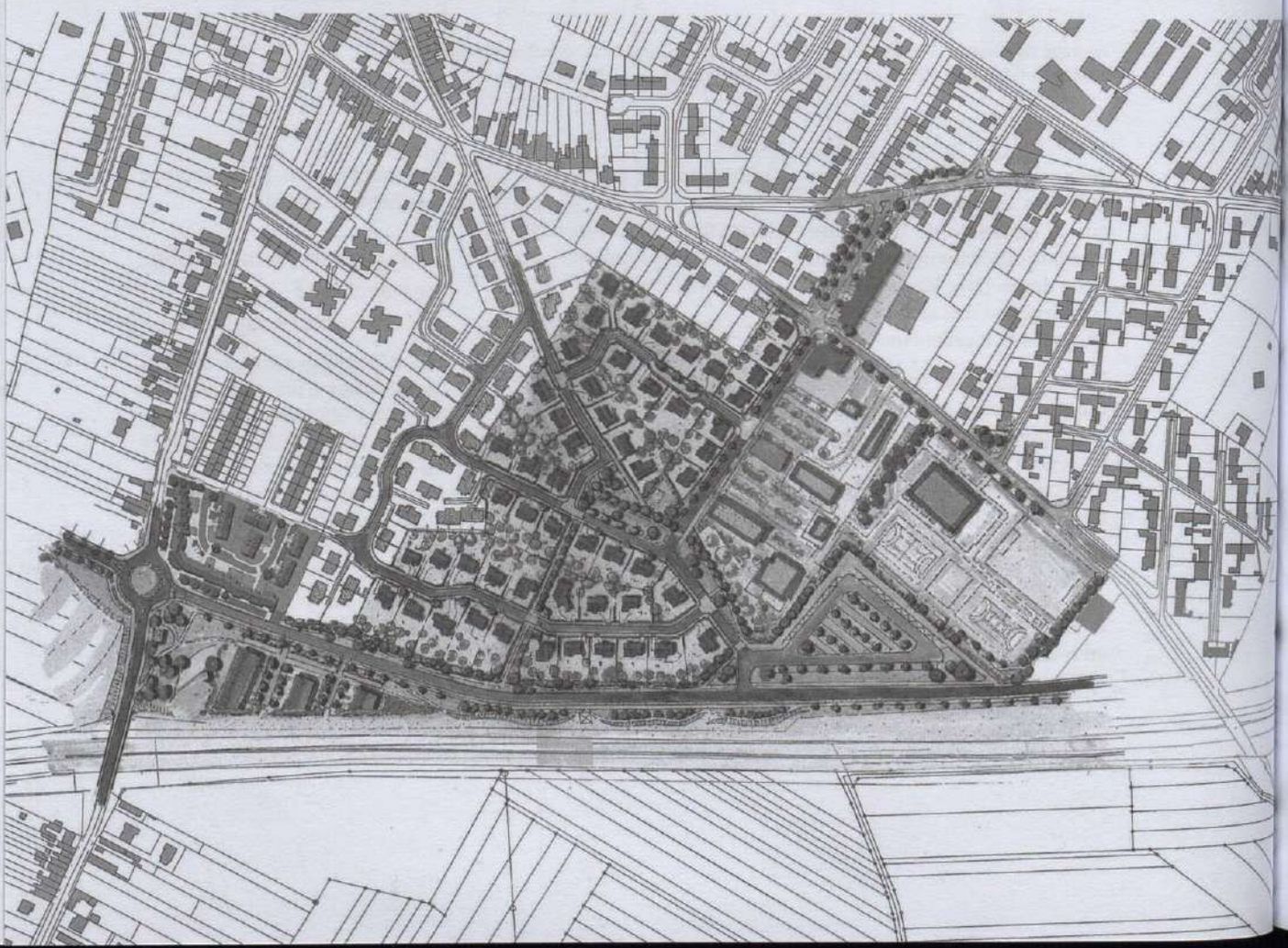
Les prémices de la collecte d'archives d'architecture au CAMT

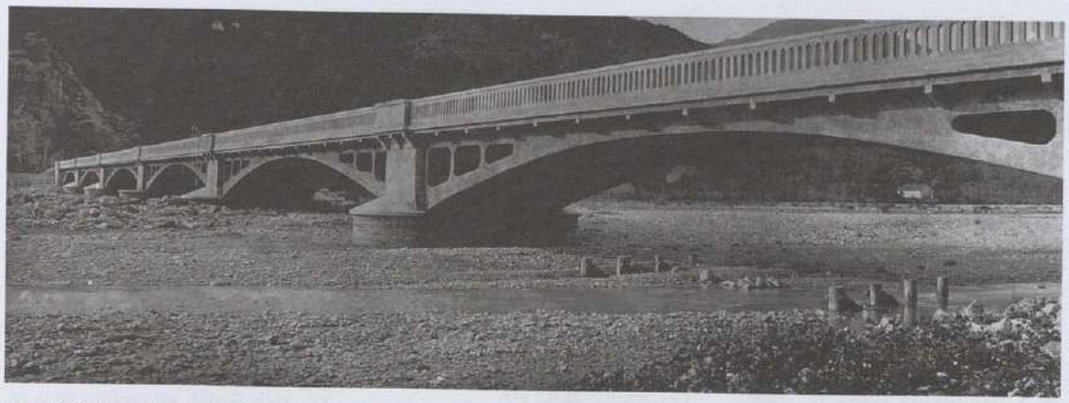
C'est dans ce contexte de rapports suivis avec l'IFA qu'ont lieu les débuts de la collecte d'archives d'architecture au CAMT. En effet, dans le cadre de la convention passée entre la direction des Archives de France et l'IFA, ce dernier, manquant de place, proposa d'orienter les fonds à caractère industriel vers Roubaix. Le premier de ces fonds fut celui du bureau d'études de béton armé Pelnard-Considère-Caquot donné en 1994. Le fonds de l'ingénieur Hennebique devait le suivre, avant qu'il ne reste finalement à l'IFA.

Cependant, le CAMT n'a pas attendu cette collaboration avec l'IFA pour collecter des archives d'architecture. Le premier fonds, celui de Louis et Jacques Mollet, architectes père et fils actifs dans la région lilloise entre 1900 et 1988, fut collecté avant même l'ouverture du centre, en 1990.

En 1993, furent collectés deux autres fonds, celui de Michel David, installé à Lille dans les années 1980-1990, puis celui d'Albert Quiquempois, lui aussi architecte de la région lilloise et dont l'activité avait été importante lors de la Reconstruction, notamment pour des édifices publics et pour l'habitat collectif. Le CAMT dirigea ainsi

Schéma directeur pour la réhabilitation des corons d'Aix à Bully-les-Mines, sans date. Archives nationales du monde du travail, fonds Territoires Sites & Cités, 2013 031 171.





Le pont Charles-Albert sur le Var, photographie, vers 1910-1911. Archives nationales du monde du travail, fonds Pelnard-Considère-Caquot, 2005 074 001.

sa propre politique de collecte vers les professionnels de Lille et de sa région.

Au début des années 1990, la collecte prit donc cette double orientation : les archives d'entreprises, de bureaux d'études et d'ingénieurs d'une part ; et les archives de la Reconstruction dans le nord de la France d'autre part.

La collecte de fonds d'envergure nationale

Jusque-là, ce champ de collecte resta relativement marginal. Ce fut avec l'arrivée du nouveau directeur du CAMT, Georges Mouradian, en 1994, puis avec la création d'un poste de conservateur spécialisé dans les archives d'architecture en 1997, que la politique de collecte du CAMT prit une nouvelle direction, tournée vers les grands noms de l'architecture.

Entré par l'intermédiaire de l'IFA qui ne pouvait le recevoir en raison de son volume, le fonds Roland Simounet fut le premier de ces fonds d'architectes célèbres à intégrer le CAMT en 1997. Par la suite, la prospection menée par le CAMT vit l'arrivée des fonds Paul Bossard et Dominique Perrault en 1997, François Deslaugiers en 1998, Jacques Couëlle en 1999, Alain Sarfati[3] ainsi que Noëlle Janet et Christian Demonchy en 2000, ou encore Stanislas Fiszer en 2002. Il s'agissait pour le CAMT d'offrir un lieu d'accueil pour des fonds d'architectes trop volumineux pour être pris en charge par l'IFA, tandis que la collecte d'archives régionales se poursuivait.

Le CAMT mena aussi une active politique de valorisation des archives d'architectes : expositions (sur le patrimoine protégé du XX[e] siècle en 1998, sur Jacques Couëlle et ses maisons-paysages en 2000), colloques, journées d'étude et tables rondes (sur Paul Bossard en 1998, Roland Simounet en 2000 et 2007, Jacques Couëlle en 2002, sur les ponts en France et dans le monde en 2008-2009). Avec la réalisation du DVD-rom « Roland Simounet. Carnets de croquis », paru en 2003, le CAMT fut aussi pionnier dans la numérisation des archives d'architectes.

Un élargissement de la collecte

Au milieu des années 2000, la collecte ralentit et se concentra surtout sur des personnalités régionales ou locales ainsi que des ingénieurs. Mais dans ces mêmes années, la caractéristique de la collecte fut aussi de s'intéresser à d'autres domaines, comme l'urbanisme, déjà représenté par le fonds SEAM Euralille, avec l'entrée des fonds du Conseil français des urbanistes en 2004, de la Société française des urbanistes à partir de 2007, ou d'agences d'urbanisme comme Paysages à partir de 2002, spécialisée en particulier dans la reconversion des friches industrielles du Nord-Pas-de-Calais, et Territoires Sites & Cités en 2013. En outre, il est prévu que les ANMT collectent prochainement le fonds de l'entreprise de ferronnerie et de serrurerie Borderel & Robert.

À partir de 2005, dans la perspective de la réorganisation des Archives nationales en lien avec le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine, la directrice de l'époque, Françoise Bosman, proposa que les fonds d'envergure nationale reviennent aux Archives nationales, sur le site de Fontainebleau. Ce qui fut acté à l'époque par le ministère de la Culture.

Des atouts pour une véritable politique en matière d'archives d'architecture existent toujours aux Archives nationales du monde du travail : de la place, une double orientation régionale et nationale, ou la présence de l'école d'architecture de Lille par exemple.

Aujourd'hui, les archives d'architecture conservées à Roubaix se composent d'une cinquantaine de fonds, représentant environ 4,8 kilomètres linéaires de documents dont plus de 6 000 tubes et 7 000 plans à plat, ainsi qu'une soixantaine

de maquettes. La plupart des documents sont contemporains, voire très contemporains, beaucoup datant d'après 1945.

Fonds d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanistes, de sociétés d'aménagement, de bureaux d'études, d'entreprises de travaux publics ou d'entrepreneurs; fonds d'intérêt national ou d'intérêt régional permettant de documenter l'architecture et l'urbanisme dans le Nord: au-delà des archives d'architecture, par leur richesse et leur diversité, ce sont les archives du cadre bâti qui sont collectées depuis plus de 20 ans et qui permettent l'élargissement du regard à l'ensemble de la production architecturale.

Contact

Archives nationales
du monde du travail
CS 80405
78, bd du Général-Leclerc
59057 Roubaix cedex 1
Tél. 03 20 65 38 00
anmt@culture.gouv.fr
http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/

1. Installées dans l'ancienne filature Motte-Bossut à Roubaix, les Archives nationales du monde du travail existent en tant que service à compétence nationale depuis 2006. Auparavant, elles portaient le nom de Centre des archives du monde du travail (CAMT).
2. À l'origine association, l'IFA a été absorbé en 2004 dans l'établissement public de la Cité de l'architecture et du patrimoine.
3. Alain Sarfati est l'auteur de la réhabilitation de l'usine Motte-Bossut où sont installées les Archives nationales du monde du travail.

Projet de reconversion de l'usine Motte-Bossut à Roubaix, Alain Sarfati, architecte, maquette, n.d. Archives nationales du monde du travail, fonds Sarfati, 2000 026 NC. Photographie de Maxime Sabine.



ARCHIVES DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

La commission pour les archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage en Midi-Pyrénées

JEAN LE POTTIER
Directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne
Vice-président de la commission pour les archives d'architecture en Midi-Pyrénées

Préfigurée à partir de 2006, constituée définitivement fin 2007 comme commission informelle au sein de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées, la Commission continue à réunir les architectes, historiens et archivistes de la région afin d'œuvrer à la sauvegarde et à la mise en valeur des archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage en Midi-Pyrénées.

Ses rencontres (environ trois par an) offrent un moyen qui s'avère très efficace de s'informer sur les fonds à collecter, de coordonner les interventions et les efforts des services d'archives et de promouvoir la connaissance des maîtres d'œuvres et des documents qu'ils ont laissés.

La Commission s'est préoccupée de la gestion des archives au sein même des cabinets en réalisant un tableau d'archivage fournissant des conseils sur la durée de conservation de chaque type de documents et sur leur sort final préconisé (conservation définitive ou élimination). Celui-ci est disponible sur le site Internet des Archives départementales de la Haute-Garonne : www.archives.cg31.fr, rubrique « Guide d'archivage ».

Un secours déterminant à la diffusion des connaissances a été fourni par le conseil régional Midi-Pyrénées, qui a accepté d'intégrer dans la collection « Patrimoine Midi-Pyrénées », publiée par son service Connaissance du patrimoine (ancien service de l'Inventaire général) une série consacrée aux architectes dont les archives ont été sauvegardées. La première monographie est sortie fin 2013 consacrée à l'architecte toulousain Bernard Bachelot (1930-2011), dont les archives ont été données aux Archives de la Haute-Garonne (par Jean-Loup Marfaing et Sophie Armand)[1]. La deuxième, à paraître en 2014, présentera les réalisations de Théodore (1821-1899) et Germain Olivier (1869-1940), père et fils, architectes montalbanais, dont les projets sont conservés aux Archives de Tarn-et-Garonne (par Odile Foucaud et Emmanuel Moureau) ; la troisième l'œuvre de l'architecte tarnais Henri Avizou (1907-1987) (par Jean-Loup Marfaing et Françoise Hubault) ; la quatrième celle d'Edmond Lay (né en 1930) (par Jocelyn Lermé et Didier Sabarros, de l'association Parcours d'architecture, et les Archives départementales des Hautes-Pyrénées).

La commission nourrit d'autre part une ambition qui pourrait prendre forme en 2014 : créer une base de données sur les concours d'architecture en Midi-Pyrénées, permettant de sauvegarder et de rendre disponibles les projets présentés par les maîtres d'œuvre candidats, retenus ou non. Une maquette va être réalisée en 2014 par Marine Noirot, étudiante en master 2 « Archives et Images » de l'université de Toulouse Le Mirail, qui sera chargée d'étudier les conditions juridiques, documentaires et pratiques de réalisation de cette base de données.

Nous présentons ci-dessous le bilan de la collecte entre 2010 et 2013 pour l'ensemble des services d'archives départementaux (il n'y a pas eu d'entrées pendant cette période dans les Archives départementales de l'Ariège et du Lot) et aux Archives municipales de Toulouse.

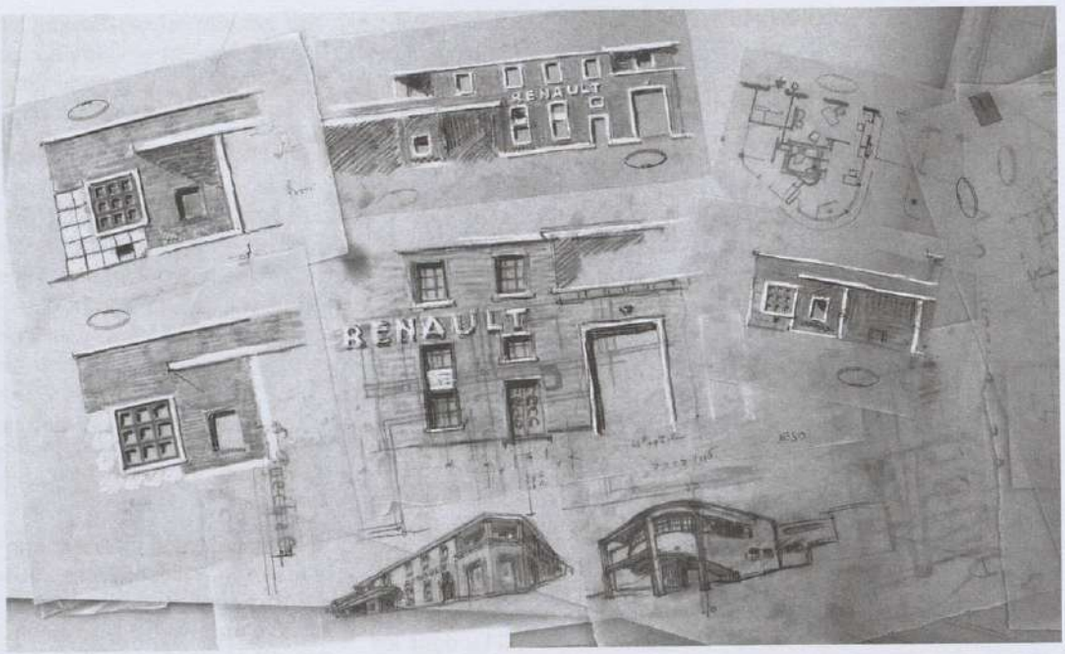
Archives départementales de l'Aveyron

222 J et 17 Fi. Claude Calmettes : travaux de l'architecte de 1960 à 2007, notamment à Villefranche-de-Rouergue ; reportages photographiques sur les bastides du Sud-Ouest de la France, 1973-2007 (don 2011, 25 ml, 71 tubes).

226 J. Michel Hountou (1942-1981). Dossiers s'étalant de 1965 à 1983 pour l'agence « Architectures et paysages », principalement en milieu rural en Aveyron, Ardèche et Ariège ; défense de la place des Fêtes, à Paris 19e (don 2012, 23 ml).

Archives départementales de la Haute-Garonne

66 Fi. Plans du château de la Gesse, commune de Boulogne-sur-Gesse, construit par Émile-Jules et Félix-Eugène Piat pour l'industriel du pneumatique Raymond Bergougnan (achat 2012, 567 plans, 12 ml).



Garage Renault à Albi, Alexandre Irissou: diverses études, n.d. Archives départementales du Tarn, fonds Irissou, 163 J.

50 J. Serge Micholet (1929-1984) : architecte libéral, enseignant à l'ENSBA de Toulouse, architecte expert auprès de la cour d'appel de Toulouse (fonds acquis en 2006 et complété en 2010 par un prêt pour numérisation de 185 photographies).

99 J. Pierre-Louis Paquet (1919-1998): architecte libéral (station des Agudes à Gouaux-de-Larboust, 1963-1982), enseignant à l'unité pédagogique 4 de l'ENSBA de Paris et à l'école d'architecture Paris-Conflans (fonds acquis en 2009 et complété en 2013, au total 8 ml).

1 Num 31. Bernard Bachelot (1930-2011): architecte algérois menant sa carrière sur Toulouse avec le soutien, à ses débuts, de l'architecte Louis de Hoÿm de Marien (2010, 342 photographies prêtées pour numérisation).

180 J. Fabien Castaing (1929-1984): chef de file du mouvement de l'architecture moderne des années 1970 à Toulouse et ses environs (don 2012, 2 ml; prêt pour numérisation de 1824 photographies en 2011 et 2013).

182 J. Jean-Pierre Pierron et Jean Sassus (don 2012, 66 ml).

184 J. Jean-Philippe Dubourg (né en 1943) (don 2012, 20 ml).

189 J. Pierre Debeaux (1925-2001): architecte géomètre, pythagoricien, étudie et dépose des brevets sur les structures tridimensionnelles (don 2014, 12 ml env., 1918 vues numériques, 50 négatifs couleur, 224 photographies sur tirage papier, 438 diapositives couleur, 16 maquettes, 2 DVD).

Archives municipales de Toulouse

Roger Pagès (actif). Il a réalisé des logements (quai de la Chaussée), des bureaux (direction régionale du bureau Veritas) et la clinique Saint-Jean-Languedoc à Toulouse (don 2010, 85 ml de dossiers et une centaine de tubes).

Pierre Glénat (1921-2003). Il a réalisé des logements (grands ensembles Toulouse-Le Mirail, 1965-1972), le centre sportif Léo-Lagrange à Toulouse (1964, 1970), la foire exposition de Toulouse en 1973, la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées (don 2011, 124 ml de dossiers et 550 tubes).

Edmond Chambert (1811-1887). De 1833 à 1844 il est architecte dessinateur à la ville de Toulouse, avant de devenir, de 1845 à 1848, architecte du département. Il fut architecte des thermes de Luchon et architecte du diocèse de Toulouse de 1868 à 1879 (don 2011, 2 ml de dessins et plans).

Rémi Papillault (actif) (dépôt du travail sur Le Mirail, 10 ml).

Jean-Pierre Cordier (né en 1937). Actif de 1960 à 1993 (fin de son activité libérale). Il a réalisé des logements collectifs comme le château de l'Hers, le Recébedou, Borderouge, des équipements collectifs comme des établissements d'enseignements primaires (don 2013, 6 ml de dossiers, plans et photographies).

Delort (XIXe siècle). Architecte de l'église Saint-Aubin à Toulouse à partir de 1845, puis architecte du département de 1871 à 1878 (achat 2013, 1 ml de manuscrits, album).

Archives départementales du Gers

32 J 1-223. Jean-Clément Daniel: son activité professionnelle (1945-1982) s'est concentrée autour du bassin d'Arca-

chon jusqu'en 1973 puis dans le Gers (don 1996, 4,65 ml).

Archives départementales des Hautes-Pyrénées

123 J. Edmond Lay (né en 1930) : plans d'architecture réalisés tout au long de la vie professionnelle de l'architecte, de 1964 à 2005 ; les réalisations sont nombreuses et variées : bâtiments universitaires et scolaires (IUT de Tarbes, lycée de Lannemezan), hôtels des impôts (Mont-de-Marsan et Sarlat), habitat collectif (Le Navarre à Tarbes), ambassades (projets à Abu Dhabi et au Koweït), etc. (achat 2012, 30 ml, 2907 plans, 81 dossiers et 7 maquettes).

128 J. Mariano Marcos (né en 1944) : fonds composé de dossiers professionnels en tant qu'architecte des bâtiments de France (1981-2000), relatifs à la restauration d'édifices dans le département des Hautes-Pyrénées, et d'archives privées de l'architecte (don 2012, 20 ml).

135 J. Michel Authié (1948-2012) : fonds non classé constitué de plans et dossiers de travaux en Hautes-Pyrénées (don 2013-2014, 73 ml entrés au 1er janvier 2014).

Georges Pons (1910-1972). Don en cours de négociation.

Archives départementales du Tarn

161 J. Maurice Planud, (1887-1950) : architecte à Castres. Ce fonds contient aussi quelques archives de Victor Vaute (1859-1949), également architecte à Castres (achat 2010, 3,60 ml).

163 J. Alexandre Irissou (1897-1991) : architecte à Albi (don 2011, 1 ml).

Archives départementales de Tarn-et-Garonne

11 J. Fonds Olivier (du XIXe siècle aux années 1980) : fonds provenant d'une famille d'architectes montalbanais – Théodore (architecte des monuments historiques), Germain (architecte du département) et Henri –, constitué de dossiers et plans d'édifices privés et publics, en France (notamment en Tarn-et-Garonne) et à l'étranger (Abidjan, Hanoï, etc.) (dons 1988 à 2005, 28 ml).

36 J 1-13. Marie-Camille-Léopold Gardelle (1835-1909) : architecte de la ville de Montauban. Fonds constitué de 93 planches de projets ou de relevés d'édifices de Montauban et d'autres localités du département de Tarn-et-Garonne (achat 2002, 93 planches).

66 J 1-25. Jean-Julien-René Mercier (1966-1988) : il a travaillé 20 ans au Centre d'études du Sud-ouest à Montauban, puis, agréé en architecture en 1966, s'est installé à son compte. Habitations et commerces pour des particuliers, essentiellement en Tarn-et-Garonne, quelques projets dans les départements limitrophes et quelques commandes publiques en Tarn-et-Garonne (don 2013, 200 projets représentés par des calques et tirages de plans).

Contact

Archives départementales
de la Haute-Garonne
11, boulevard Griffoul-Dorval
31400 Toulouse
Tél : 05.34.31.19.70
Fax : 05.34.31.19.71
archives@cg31.fr
www.archives.cg31.fr

1. Sophie Armand, Jean-Loup Marfaing, *Bernard Bachelot, 1930-2011*, coll. Patrimoines Midi-Pyrénées, Toulouse, Conseil régional Midi-Pyrénées, 2013. 127 p.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

30 ans de collecte d'archives d'architectes

EMMANUELLE REIMBOLD
Attachée de conservation, secteur archives privées, archives d'architectes

Depuis 1985, les Archives départementales des Bouches-du-Rhône ont collecté vingt-sept fonds d'architectes. Ce bilan honorable peut être affiné : 1 kml de pièces écrites, 350 ml de rouleaux de plans comptant chacun entre cinq et trente plans, 130 ml de tiroirs pour les plans conservés à plat, auxquels s'ajoutent les différents supports photographiques qui occupent 3 ml, et quinze maquettes. Les récents aménagements spécifiques réalisés (un magasin dédié pour les pièces écrites d'architectes, l'acquisition de meubles à plans et d'étagères pour rouleaux) soulignent la place qu'occupe matériellement cette collection mais aussi les efforts que lui consacrent les Archives départementales.

Bâtir et poursuivre une collecte

La réception de ces fonds, irrégulière au cours de ces trois décennies, reflète les changements et choix faits par le service et par ses interlocuteurs. Après l'arrivée du fonds de René Egger en 1985, la création d'une association en faveur de la collecte et de la valorisation des archives d'architectes l'année suivante a impulsé un mouvement important jusqu'au milieu des années 1990[1]. Cette association, Archives d'architecture et d'urbanisme du XX[e] siècle en région PACA, était codirigée par un historien de l'architecture, un architecte et le directeur adjoint des Archives départementales. Il s'agissait d'une politique volontariste reposant sur l'engagement des membres de l'association, chacun apportant sa connaissance, son réseau ou sa compétence au profit de ces archives. Au sein du service, des agents ont également été affectés à leur classement. Grâce à cette organisation, seize fonds ont rejoint les collections publiques entre 1986 et 2002. Mais les mouvements professionnels des différents acteurs du projet ont mis à mal cette dynamique initiale.

La collecte a repris sous une autre forme en 2007, impulsée par une politique volontariste de la direction des Archives départementales et conduite hors du cadre de l'association, avec la réaffectation d'un agent à la gestion de ces fonds. Depuis six ans, dix nouveaux fonds ont



Basilique Nuestra Señora de la Altagracia à Higüey (République dominicaine), André-Jacques Dunoyer de Segonzac : vue d'ensemble à l'achèvement des travaux, 1969. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Dunoyer de Segonzac, 74 J 452.

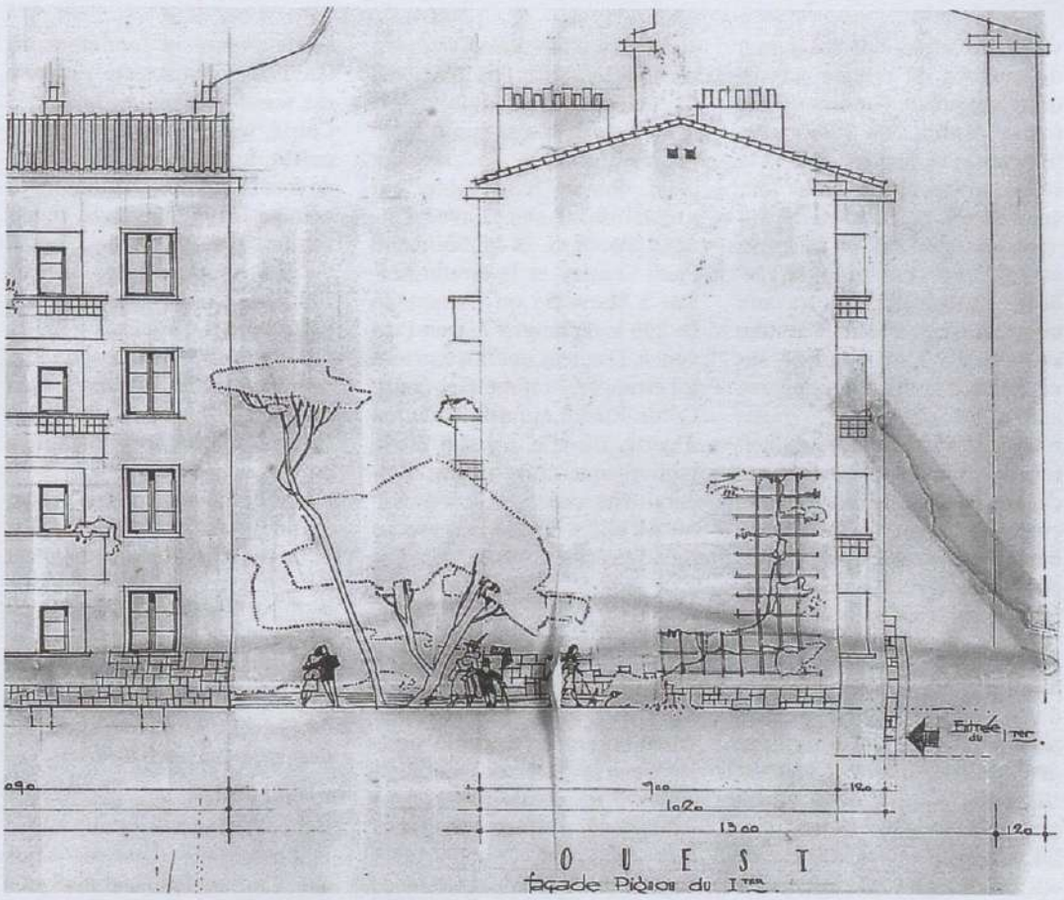
été collectés. Des contacts ont été renoués avec les historiens et les architectes. De nouvelles pistes sont aujourd'hui envisagées pour établir un dialogue pérenne notamment au travers d'un comité scientifique regroupant historiens, architectes et archivistes, et dont les attributions seraient clairement définies. Ce dernier pourrait se prononcer sur la sélection des fonds et permettrait de valoriser plus efficacement le travail de collecte et de classement effectué.

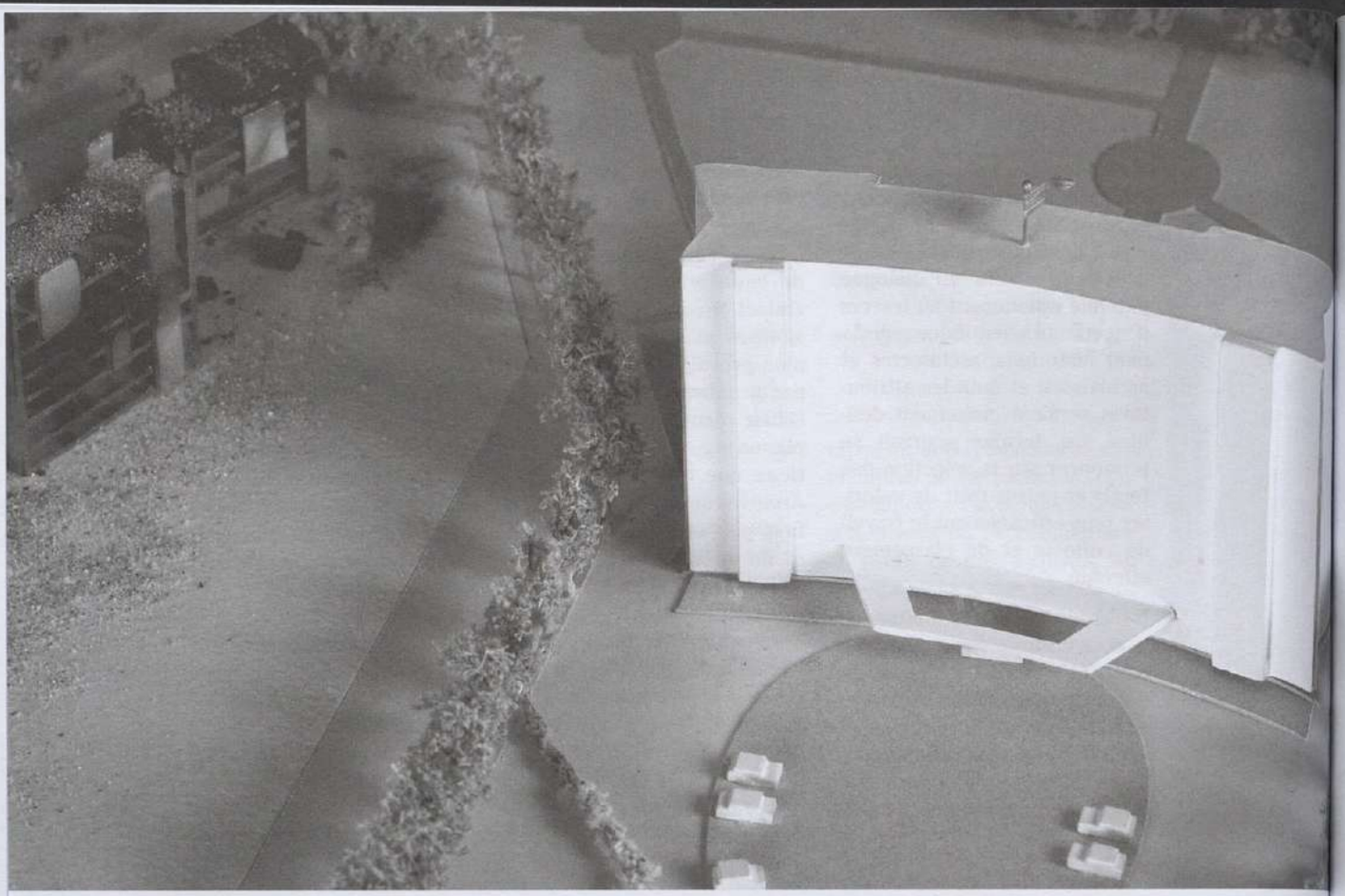
Il n'en demeure pas moins que le contact avec les architectes reste l'élément essentiel de la démarche de collecte. Ceux qui se sont retirés de la vie professionnelle peuvent être sensibles à la valeur patrimoniale de leur fonds. D'autres au contraire éprouvent un tel attachement à leurs réalisations qu'ils ne peuvent envisager de céder leurs documents. À l'inverse, certains architectes ont remis une partie de leurs archives alors qu'ils étaient encore en activité, sensibilisés par des collègues ou plus prosaïquement intéressés par un substantiel gain de place. Cibler certaines agences ayant pignon sur rue est un pari ambitieux que doivent relever les Archives départementales. Il ne faut pas céder aux effets de mode mais être réactif auprès des agences qui marquent indéniablement la création contemporaine. Il faut ensuite savoir conserver ce contact pour obtenir la suite du fonds et veiller à ce qu'il n'y ait pas de dispersion voire de destructions de documents. Il est regrettable d'apprendre qu'une agence s'est débarrassée de ses maquettes encombrantes alors que ses archives sont conservées aux Archives départementales.

Faire émerger l'intérêt des archives d'architectes

Le classement des archives, leur valorisation en salle de lecture, lors de colloques ou dans le cadre d'expositions sont autant d'arguments à développer pour établir ce lien et le maintenir par la suite. Deux inventaires d'archives ont été publiés[3]. Depuis 2007, trois expositions sur l'architecture ont été présentées, abordant successivement la reconstruction du Vieux-Port, l'œuvre de Gaston Castel architecte du département, puis les architectures de l'eau. Les cycles de conférences, les ateliers pédagogiques et les

Groupe HLM La Feuilleraie à Marseille, Gaston Castel: détail de l'élévation du bâtiment 1, 1950.
Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Castel, 86 J 1144.





Palais présidentiel, Grozny (Tchétchénie), Georgette Cottin-Euziol: maquette du projet, 1998.
Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Cottin-Euziol, 138 J 404.

visites urbaines ont été autant de moyens de relayer auprès du grand public l'intérêt de ces fonds. Enfin, les historiens, français et étrangers, restent le relais indispensable pour leur valorisation scientifique. Il est donc essentiel de les inciter à exploiter ces ressources en réalisant ou dirigeant des travaux universitaires ciblés. Si une seule thèse[4] s'est appuyée sur un fonds d'architecte conservé aux AD13, plusieurs ouvrages relatifs à l'architecture exploitent des sources trouvées parmi ces fonds, qu'il s'agisse d'études commandées par la DRAC, d'ouvrages de synthèse sur l'architecture du XX^e^ siècle ou de monographies d'architectes.

Au-delà de toute considération intellectuelle, restent l'intérêt d'une collecte engagée depuis près de 30 ans et la richesse des archives ainsi conservées. Outre le fait qu'elles documentent beaucoup de lieux, d'espaces et de styles différents, elles témoignent de véritables visions architecturales. Certains architectes dont les Archives départementales conservent les fonds ont laissé une forte empreinte dans le paysage local, comme René Egger qui a notamment signé, avec Fernand Pouillon, la bibliothèque Saint-Charles et le Grand-Arénas à Marseille ou l'ensemble de 200 logements à Aix-en-Provence. D'autres ont fait carrière à l'étranger, comme Georgette Cottin-Euziol qui a travaillé en Algérie, où elle a construit la bibliothèque universitaire d'Alger, mais aussi en Tchétchénie où elle a réalisé le nouveau palais présidentiel.

La puissance des débats théoriques affleure dans de nombreux fonds comme dans celui d'André-Jacques Dunoyer de Segonzac, architecte et enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille. Il en est de même dans celui de Paul Quintrand, inventeur d'un système constructif, acteur de l'informatisation de l'architecture et fondateur du GAMSAU[5]. Mais cette richesse est aussi esthétique. Le fonds Chirié, qui couvre une grande partie du XX^e^ siècle, comporte de très belles pièces graphiques comme les perspectives représentant des salles de cinéma ou des boutiques des années 1930. Les dessins originaux des *Ordonnances*, réalisés sous la direction de Fernand Pouillon, sont également conservés dans nos murs. Dans un esprit plus facétieux, Gaston Castel a enrichi ses planches de présentation de saynètes représentant un braquage, une scène de flirt et un curé priant sous un arbre mort couronné de corbeaux. Enfin, et peut-être surtout, réapparaissent, lors du classement, des projets non aboutis, comme le projet d'extension futuriste de l'hôtel de ville de Marseille dessiné par Pierre Averous.

Restent bien sûr les déceptions. L'absence d'un projet emblématique dans un fonds est d'autant plus remarquée

que le projet était attendu. Il manque ainsi dans le fonds de Fernand Boukobza (1926-2012) les papiers relatifs à la construction de deux bâtiments remarquables réalisés à Marseille, l'immeuble Brasilia (1967) et la synagogue Tiferet Israël (1969-1973), tous deux labellisés au titre du patrimoine du XXe siècle, ainsi que d'autres projets novateurs tel l'hôtel Boomerang, reflets du talent de leur auteur.

Les archives d'André Devin, dont nombre de réalisations ont reçu la même distinction, sont actuellement introuvables.

Malgré ces déconvenues, les fonds conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône sont remarquables par leur densité et leur valeur intellectuelle, technique ou artistique. Ils reflètent les nombreux courants architecturaux, successifs ou concomitants, qui ont marqué le XXe siècle parfois bien au-delà du département.

Les formes de ce travail de collecte et de valorisation sont à redéfinir aujourd'hui pour donner une nouvelle impulsion à ce travail. Il s'agit de réactiver le dialogue avec les différents acteurs impliqués dans la constitution des collections d'archives d'architectes afin que notre mission ne s'arrête pas aux frontières du XXe siècle mais au contraire ouvre de nouvelles perspectives.

Contact

Archives départementales
des Bouches-du-Rhône
18, rue Mirès
BP 10099
13303 Marseille cedex 03
Tél. 04 13 31 82 08
emmanuelle.reimbold@cg13.fr

1. Éléonore Marantz, Emmanuelle Reimbold, « Écrire l'histoire de l'architecture du XXe siècle au prisme des archives d'architectes. De la collecte à l'étude : un dialogue entre archivistes et historiens dans les Bouches-du-Rhône (de 1986 à nos jours) », actes des 5e RIPAM (Rencontres internationales du patrimoine architectural méditerranéen, Marseille, 16-18 octobre 2013), Marseille, CICRP, 2013, p. 140-143.
2. *Les Chirié, une dynastie d'architectes*. Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1996.
3. *Les Castel, une agence d'architecture au XXe siècle*, Marseille, éditions Parenthèses, 2008.
4. Éléonore Marantz-Jaen, *Eugène Chirié (1902-1984) : une expérience de l'architecture au XXe siècle. Parcours et réalisations d'un architecte marseillais* thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction de Claude Massu, université de Provence, 2006.
5. Groupe d'études pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme, fondé en 1969.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU CHER

Les archives privées d'architectes : un hasard et une nécessité ?

XAVIER LAURENT
Conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales du Cher

Au cours des deux siècles passés, le département du Cher a connu une croissance démographique modérée : il comptait 225000 habitants vers 1800, 360000 au moment de l'apogée de la population rurale en 1891, 284000 au creux de la vague en 1954 et 320000 aujourd'hui. Cette croissance en dents de scie masque un développement urbain plus continu, soutenu à Bourges et à Vierzon jusqu'au début des années 1980, plus modéré à Saint-Amand-Montrond. Depuis une trentaine d'années, la tendance est à la stagnation de la population totale et au desserrement urbain autour des trois chefs-lieux d'arrondissement.

Ces évolutions démographiques contrastées ont eu des répercussions directes sur la production architecturale. Dans les campagnes, l'effort d'équipement a ouvert de nombreux chantiers dans la seconde moitié du XIXe siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale : écoles, églises, postes, halles et mairies. Les petits bourgs et les villes ont également profité de cet élan, avant que les plus grandes agglomérations concentrent l'essentiel des chantiers importants : bâtiments administratifs, sanitaires, scolaires et culturels, habitat collectif, lotissements de maisons individuelles. Contrairement aux départements voisins des bords de Loire, le Cher n'a pas connu de destructions importantes pendant la Seconde Guerre mondiale et n'a donc pas enregistré de regain d'activité spectaculaire au moment de la Reconstruction. À l'inverse, il a bénéficié, comme ses homologues et pendant toute la période, du phénomène de la villégiature, de nombreux Parisiens fortunés étant propriétaires de belles demeures dans le département, particulièrement en Sologne ou dans le Sancerrois. Cette clientèle a pu faire intervenir des hommes de l'art venus de la capitale, mais ces apports extérieurs, observables également dans les grands ensembles ou dans les commandes publiques des trente dernières années, sont

Chambre de commerce et d'industrie, Bourges, 1977, Mansiat et Blatter, architectes. Archives départementales du Cher, fonds Pinon, Féret, Mansiat, Blatter, 68J 2798





Projet d'hôtel-Dieu pour la ville de Bourges, Pascault, Rey, Just, architectes : élévation du pavillon des entrées, n.d. Archives départementales du Cher, fonds Audureau, 6 AP.

restés limités. Les professionnels de l'architecture installés dans le département ou dans les départements limitrophes ont couvert l'essentiel des besoins.

Les Archives départementales du Cher n'ont pas organisé d'opérations de collecte systématique auprès des agences d'architecture installées dans leur ressort. Depuis les années 1970, des dons et des dépôts ont néanmoins été obtenus à l'initiative des archivistes ou d'ayants-droit soucieux de la pérennité de ces sources. Ces fonds constituent un gisement documentaire important, encore peu exploité[1]. Nous donnons ci-dessous une description succincte de chacun d'eux.

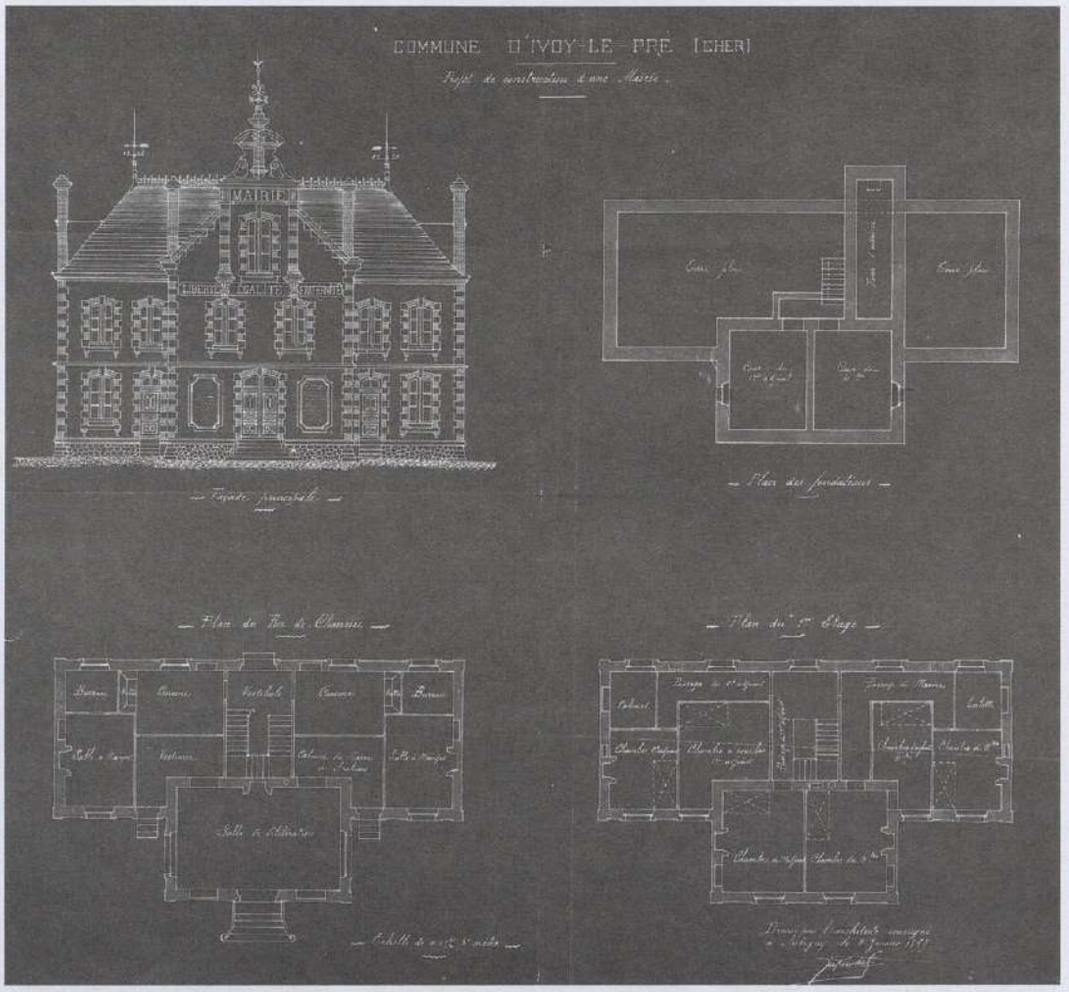
Octave, Paul et Henri Guérin (90 J)

Octave Guérin (1852-1898) est représentatif des architectes entrepreneurs du XIXe siècle. Bien implanté dans le nord du département, à Aubigny-sur-Nère, sa spécialité d'origine est la maçonnerie en plâtre, mais il intervient en qualité d'architecte sur de nombreux chantiers de restauration, d'agrandissement et de construction. Ses archives concernent aussi bien des monuments funéraires que des habitations, des écoles, des églises et des châteaux, majoritairement situés dans le Cher, mais aussi dans les départements voisins.

Diplômé en 1911 après des études à l'École des beaux-arts de Paris, Paul Guérin (1888-1972) reprend l'atelier créé par son père et réalise dans l'entre-deux-guerres la restauration du château d'Aubigny-sur-Nère et la construction de plusieurs villas d'agrément en Sologne. En collaboration avec son frère cadet Henri, il signe les plans du grand séminaire de Bourges, rue Nicolas-Leblanc. En raison de la crise économique et de la contraction de sa clientèle habituelle de châtelains, il tente de se relancer en reprenant une agence à Orléans en 1936, mais doit se replier à Aubigny-sur-Nère dès les bombardements de 1940. L'après-guerre est consacrée à la construction de HLM à Vierzon, La Guerche-sur-l'Aubois, Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, et dans le quartier du Moulon à Bourges. Ces commandes sont souvent réalisées en association avec Jean Festoc, architecte à Paris. Le cabinet est repris dans les années 1960 par Jean-Claude Féret. Les archives ont été données entre 1985 et 2005 par Isabelle Guérin-Brot, conservateur aux Archives nationales.

Marcel Pinon, Jean-Claude Féret, Jacques Mansiat et Pierre Blatter (68 J)

Le fondateur de l'agence, Marcel Pinon (1900-1969), est originaire du Loir-et-Cher. Après des études à l'École des beaux-arts de Paris et un début de carrière à Vichy, il est nommé architecte en chef de la ville de Bourges en 1934. Il est chargé de réaliser les projets urbains du maire radical-socialiste Henri Laudier, sensible aux expériences nouvelles comme les cités-jardins. Le bâtiment emblématique du duo est la salle des fêtes de la place Séraucourt, édifice Art déco en brique rehaussé de bas-reliefs sur le thème de la musique et de la danse, devenu en 1963 le siège d'une des premières maisons de la culture. En 1946, Marcel Pinon prend les fonctions d'architecte départemental et construit, avec son associé Jean-Claude Féret, le lycée professionnel Jean-de-Berry, le collège de Sancerre, l'extension de la bibliothèque municipale de Bourges et des Archives départementales, l'immeuble de la Sécurité sociale



Projet de mairie pour la commune d'Ivoy-le-Pré, Guérin, architecte : élévation et plans, 2 janvier 1899. Archives départementales du Cher, fonds Guérin, 90J.

boulevard de la République. Ils sont également architectes d'opération pour la ZUP des Gibjoncs et de la Chancellerie, chantier que Jean-Claude Féret poursuit avec Jacques Mansiat et Pierre Blatter après 1969. Les archives des années 1940 aux années 1980 ont été déposées par le cabinet d'architectes, dont l'existence continue à Bourges et à Orléans sous le nom de Frédéric Blatter.

Jean Audureau (6 AP)

Né en 1925, Jean Audureau, diplômé en 1954, reprend le cabinet d'architecture Pascault en 1958. À Bourges, il suit le chantier de la modernisation de l'Hôtel-Dieu, intervient dans les ZUP et dans le quartier Vauvert. Il collabore avec Jean Fayeton pour le lycée Alain-Fournier. Il est président du syndicat des architectes du Cher de 1966 à 1980. Il meurt accidentellement en 1983. Ses dossiers et ses plans ont été déposés aux Archives départementales du Cher dès 1976.

Paul et Robert Gauchery (26 J et 36 J)

Paul Gauchery (1846-1925) naît à Bourges d'un père architecte. Diplômé de l'École centrale des arts et métiers, il s'installe à Vierzon en 1876. Pour une clientèle bourgeoise, il édifie des maisons de style historiciste et aménage des jardins. Membre de la Société historique du Cher, il est l'auteur de nombreuses études archéologiques, dont des restitutions du palais de Jean de Berry et de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Son neveu Robert Gauchery (1884-1967) cultive le même goût pour l'érudition. Il succède à Henri Tarlier comme architecte départemental et architecte ordinaire des monuments historiques en 1924. Il est le fondateur de l'agence des Bâtiments de France du Cher et de l'Indre en 1946. À ce titre, il participe à la restauration du palais Jacques Cœur et de l'abbaye de Noirlac, et suit les chantiers de la cathédrale de Bourges. Il intervient également pour l'installation de l'école nationale professionnelle dans l'ancien petit séminaire et l'aménagement du centre administratif Condé.

Les archives de Paul et Robert Gauchery, qui mêlent leurs recherches, leurs réalisations à titre libéral et leurs commandes

publiques, y compris dans le domaine de la restauration des monuments historiques, ont été données par leur descendante Catherine Gauchery-Grodecki, chartiste et historienne de l'art.

Yves Maublanc (3 J)

Né en 1901 à Asnières et présent à Paris jusqu'en 1939, Yves Maublanc est retenu prisonnier en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale. Il participe à la Reconstruction dans la Manche. Installé à Saint-Amand-Montrond à la fin des années 1950, il édifie des maisons particulières et le groupe scolaire des Buissonnets. Il décède en 1983. Les archives relatives à la part berrichonne de son activité ont été données un an plus tard par sa veuve.

Jean Trotignon (41 J)

Le fonds d'archives de Jean Trotignon (1908-1999) n'est malheureusement constitué que de plans, donnés par les descendants en 1985 et 2005. Il provient de son atelier situé boulevard de Juranville et reflète son activité d'architecte, principalement pour des communes du Cher et une clientèle de particuliers, entre 1940 et 1991.

Francis Fontaine (154 J)

Francis Fontaine est né en 1931 au Havre. Il passe son enfance à Vierzon, où son père, ingénieur, dirige les services techniques de la ville. Diplômé de l'École spéciale d'architecture en 1956, il ouvre un cabinet à Vierzon en 1959 et poursuit son activité jusqu'en 1996. Il se spécialise dans la restauration et intervient sur de nombreux châteaux dans le Cher, le Loiret ou le Loir-et-Cher. Il prend en charge des opérations d'amélioration de l'habitat dans la vieille ville de Vierzon. Toujours engagé dans les sociétés savantes locales, il fait don de ses plans et dossiers aux Archives départementales en juillet 2012. Ils sont en cours de classement.

Les fonds privés d'architectes conservés aux Archives départementales du Cher font donc la part belle aux professionnels exerçant dans le cadre public (architectes départementaux, architectes ordinaires des monuments historiques) et aux érudits intéressés par le patrimoine (Gauchery, Fontaine). On peut regretter que la production du XIXe siècle soit si faiblement représentée. En revanche, avec le complément que représentent les fonds d'entreprises du bâtiment (fonds Vialanet, Jacquet, Leseing), la création architecturale de 1920 à 1980 est bien documentée. Il faudrait aujourd'hui reprendre contact avec les maîtres d'œuvre actifs dans les trente dernières années, en donnant la priorité aux équipements collectifs apparus après la décentralisation (collèges, médiathèques), aux grandes opérations d'urbanisme (secteur sauvegardé et renouvellement urbain) et à l'édification des nouveaux quartiers (Val d'Auron à Bourges). Le départ en retraite effectif ou à venir de quelques représentants de la profession dans le département, comme Jean-Paul Chazelle, Jean-Marie Nunez ou encore Christian Gimonet, dont le travail a été salué par une exposition à l'école des beaux-arts de Bourges en décembre 2012, constitue une chance à saisir pour relancer la collecte

Contact

Archives départementales
du Cher
Rue Heurtault de Lamerville
18000 Bourges
Tél. 02 48 55 82 60
direction.archives@cg18.fr

1. Pour la description technique des fonds (métrage, conditions d'accès et de reproduction): http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap/

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT

Vingt ans de collecte et de traitement des archives d'architectes

JULIEN DUVAUX
Attaché de conservation du patrimoine, chef du service des archives anciennes, communales et privées

CASSANDRE ÉVEILLARD-KERVARREC
Responsable des archives d'architecture

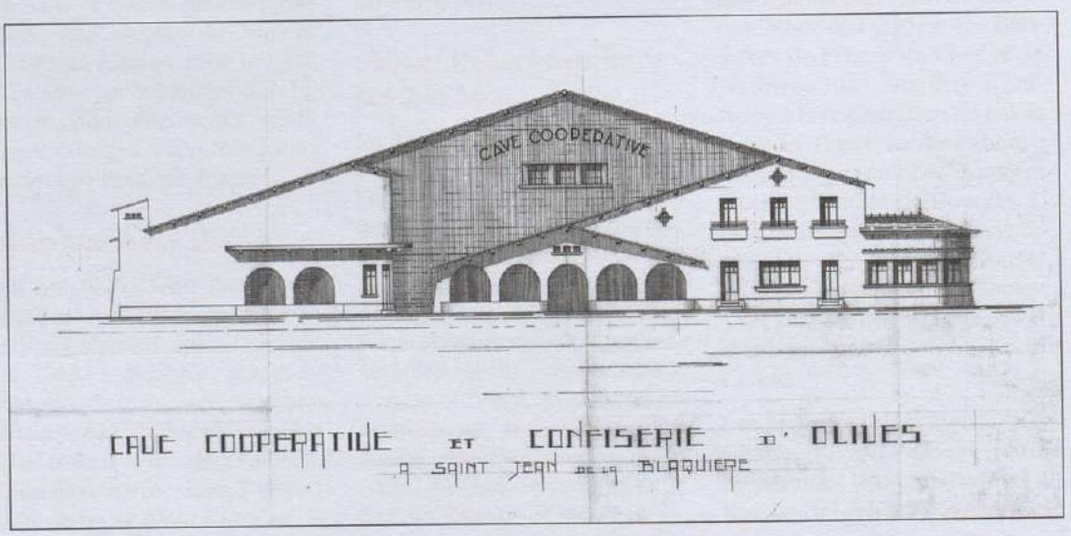
En septembre 2012, les Archives départementales de l'Hérault (ADH) se sont installées sur le site de Pierresvives, la Cité des savoirs et du sport pour tous, réalisation de l'architecte Zaha Hadid. Un poste de Responsable des archives d'architecture a alors été créé au sein du service archives privées. Aujourd'hui, un bilan rétrospectif historique et matériel permet de présenter la place accordée aux archives privées d'architecture dans les missions de traitement des archives par le Département.

Les archives publiques d'architecture conservées aux ADH proviennent des administrations et sont présentes dans de nombreuses séries. On y trouve par exemple les plans anciens de la citadelle de Montpellier, des dossiers de permis de construire ou encore les dossiers de concours de construction de collèges. Ces documents participent tous à la construction d'une image architecturale et urbaine du territoire.

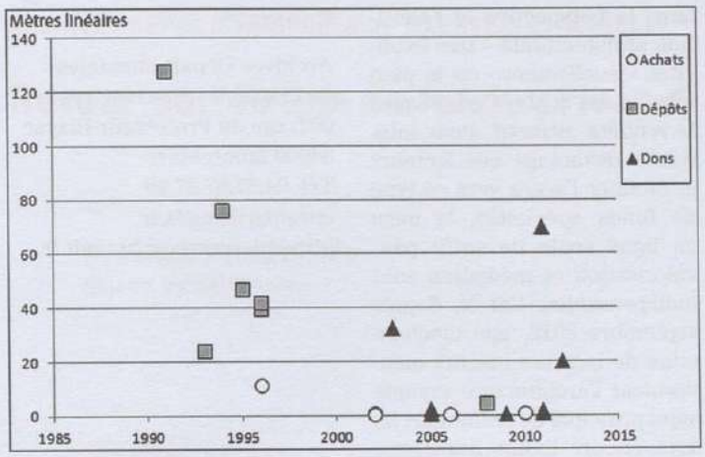
La collecte d'archives privées d'architecture (archives d'architectes en agence ou travaillant pour des collectivités, d'entrepreneurs ou encore d'ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat) apporte sur cette question un éclairage complémentaire et différent. Les papiers professionnels présentent ainsi des projets souvent complets, depuis les échanges de correspondance de la commande à l'esquisse, jusqu'à l'exécution et au suivi du chantier, contrairement aux archives publiques qui gardent davantage trace de rendus définitifs (réalisés ou non).

À partir de 1991, conformément aux prescriptions de la Direction des Archives de France, la conservatrice adjointe chargée des fonds anciens et privés fait entrer aux ADH les premiers fonds privés d'architectes. Alors que la tendance était plutôt aux dépôts, les années 2000 voient se généraliser les dons et achats, ces derniers étant réservés aux fonds peu volumineux (moins de 2 ml) et à des pièces exceptionnelles.

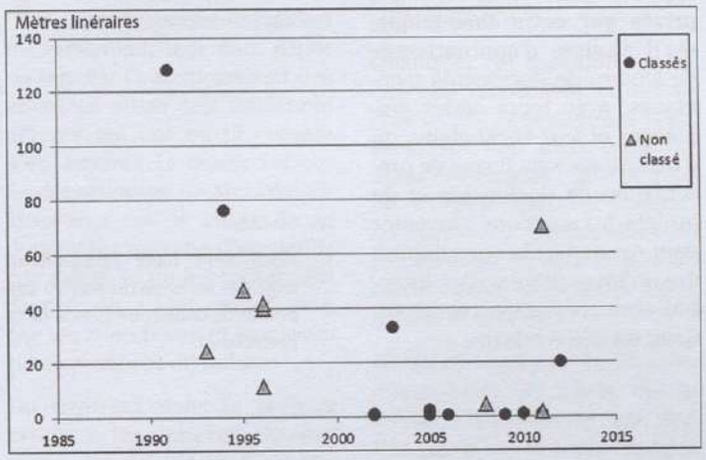
En 2005, le recrutement d'un chef de service des archives communales et privées donne un nouvel élan aux archives d'architectes : la moitié de son temps de travail étant consacré aux archives privées, le classement des fonds entrants devient quasi-systématique. Ceci est également rendu possible par la nouvelle volumétrie des fonds,



Cave coopérative et confiserie d'olives, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Jean et Etienne Rodier, architectes : 28 juin 1946. Archives départementales de l'Hérault, fonds Rodier, 136 J 2.



Modes d'entrée des fonds d'archives privées d'architecture aux Archives départementales de l'Hérault.



État de classement des fonds d'archives privées d'architecture aux Archives départementales de l'Hérault.

bien plus réduite qu'auparavant (jusqu'à 2 ml, sauf deux exceptions). Ces petits fonds, plus abordables à traiter par une personne seule, sont également plus efficaces en termes de visibilité grâce à la publication des instruments de recherche sur le site internet des ADH, à l'issue de chaque classement. Par ailleurs, la volonté est affirmée de classer prioritairement les fonds entrés par don afin de prouver aux donateurs tout l'intérêt de l'institution pour leurs archives. Les ADH profitent aussi de l'opportunité de contrats de vacations pour effectuer le classement des deux plus grands fonds: Jean de Richemond (61 J, 128 ml) et Architectes Urbanistes Associés (80 J, 76 ml). Les archives privées d'architecture de l'Hérault comptent aujourd'hui 21 fonds pour un total de 504 ml, dont 13 fonds classés (240 ml).

Une politique de prospection est également menée en partenariat avec le service régional de l'Inventaire, débouchant sur un choix de collecte articulé autour de trois thématiques relatives au territoire héraultais: l'architecture viticole, l'aménagement du littoral (urbanisme touristique côtier) ainsi que les architectures emblématiques ou exceptionnelles. Les fonds étant jusqu'alors acceptés en totalité, on observe ainsi nombre de témoignages d'architectures dites « ordinaires ».

Les Archives départementales se trouvent aujourd'hui confrontées au problème de la volumétrie croissante des fonds d'architectes, ainsi qu'à de multiples sollicitations de la part de professionnels assimilant nos missions de préservation patrimoniale à une prestation d'archivage privé. Outre des critères de choix plus restreints pour l'acceptation d'un fonds (par exemple les archives doivent concerner des bâtiments libérés de la garantie décennale), la possibilité est à présent envisagée d'effectuer une sélection dans chaque fonds. Le principe ne serait pas de conserver trace uniquement des édifices majeurs le recul manque souvent pour l'architecture contemporaine mais bien d'éviter les ensembles trop conséquents d'architecture ordinaire (comme celle de type pavillonnaire), dont la trace est présente par ailleurs dans les archives publiques[1].

La collecte et le classement perdent cependant une partie de leur sens si on néglige la finalité de la communication des archives. Celle-ci dépend très fortement du ou des publics concernés, pour lesquels un accès abordable et une valorisation spécifiques sont à étu-

dier, et en particulier pour les documents graphiques.

Les chercheurs en histoire de l'architecture ou en histoire urbaine ainsi que les architectes sont susceptibles d'avoir une approche plus spécialisée du plan. Celui-ci peut en effet être « lu » par eux de la même manière qu'un texte et fournir des informations relatives au projet (formes architecturales expliquées par l'orientation, les flux de circulations humains ou matériels, les types de matériaux choisis, etc.). Dans cette optique, la mise en ligne d'instruments de recherche précis (vocabulaire et typologies documentaires pertinents) et d'une iconographie soigneusement choisie est importante.

Par ailleurs, le grand public, tout comme les chercheurs ou historiens en histoire sociale ou culturelle, a souvent tendance à utiliser le dessin d'architecte comme illustration. Il privilégie ainsi la perspective et l'élévation architecturale – très explicites visuellement - ou le plan lorsque ses qualités graphiques le rendent attractif. Pour intéresser davantage ces lecteurs et faciliter l'accès vers ce type de fonds spécialisé, la mise en ligne seule ne suffit pas : valorisation et médiation sont indispensables. Car si, depuis septembre 2012, une cinquantaine de lecteurs inscrits mentionnent l'architecture comme sujet principal de recherche, ils sont encore moins nombreux en pratique à consulter de manière approfondie les fonds privés sur cette thématique. Qu'il s'agisse d'apprentissage de lecture de documents techniques, avec leurs codes graphiques et leur vocabulaire, ou d'initiations sous forme de présentation de documents et de projets, les solutions à inventer pour dynamiser la consultation des archives privées d'architecture sont nombreuses et constituent un défi à relever.

Contact

Archives Départementales
de l'Hérault – Pierresvives
907, rue du Professeur-Blayac
34000 Montpellier
Tél. 04.67.67.37.00
ceveillard@cg34.fr
http://pierresvives.herault.fr

1. Notamment dans l'échantillonnage des archives du service des permis de construire (fonds de la Préfecture).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Retour sur 40 ans de fonds privés d'architecture

BERTRAND TONNELIER
Adjoint du patrimoine

Les archives privées d'architecture n'étant soumises à aucune obligation de versement, leur don, dépôt ou legs est l'aboutissement des contacts entre les différents acteurs qui ont eu la volonté d'en assurer la conservation. Le département de Meurthe-et-Moselle a fait le choix de se donner les moyens d'accueillir ces fonds, et de les traiter afin de permettre leur exploitation par les chercheurs et leur valorisation auprès du public.

On trouvera dans le tableau ci-contre les données élémentaires des 28 fonds d'intervenants de la construction conservés aux Archives départementales, incluant les entreprises du bâtiment, mais excluant les fonds documentaires ou de petite taille, les archives de maîtres d'ouvrages ou d'associations patrimoniales, ce qui ne retire rien à leur intérêt complémentaire.

Quantifier cet ensemble est un exercice redoutable qui relève parfois de l'empilement d'estimations. On peut toutefois avancer quelques chiffres : plus de 170 000 plans et dessins conservés en portefeuilles ou en rouleaux, et plus d'un kilomètre linéaire pour les dossiers de pièces écrites.

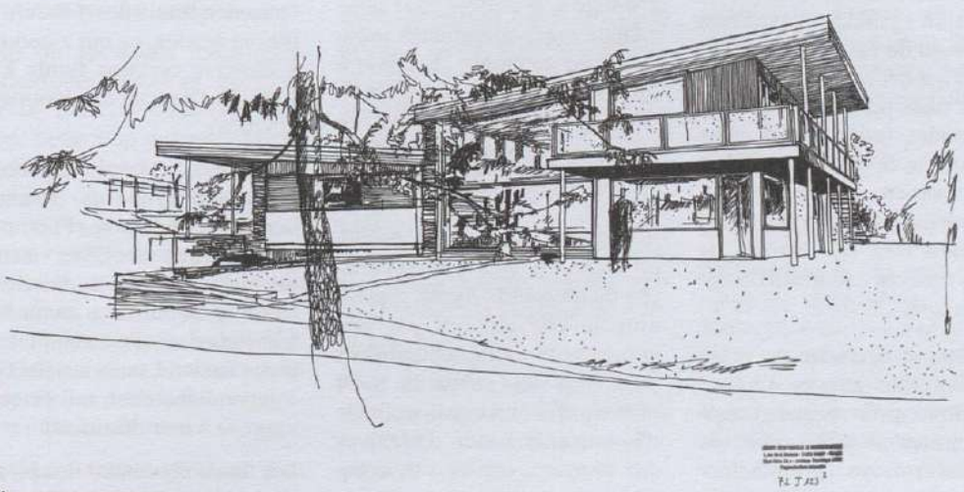
Mais il ne s'agit pas (seulement) d'engranger les fonds, car la médaille a son revers : une gestion complexe se traduisant par des contraintes spécifiques de conservation, la lenteur du traitement matériel et scientifique, et la difficulté corrélative de la communication.

Comment conjuguer les exigences du traitement et les demandes croissantes du public ? Avant d'exposer les pratiques adoptées, nous proposerons une présentation synthétique des fonds, et, auparavant, tenterons d'éclairer les conditions locales du développement de la collecte et de ses applications.

Les Trente Glorieuses de la collecte ?

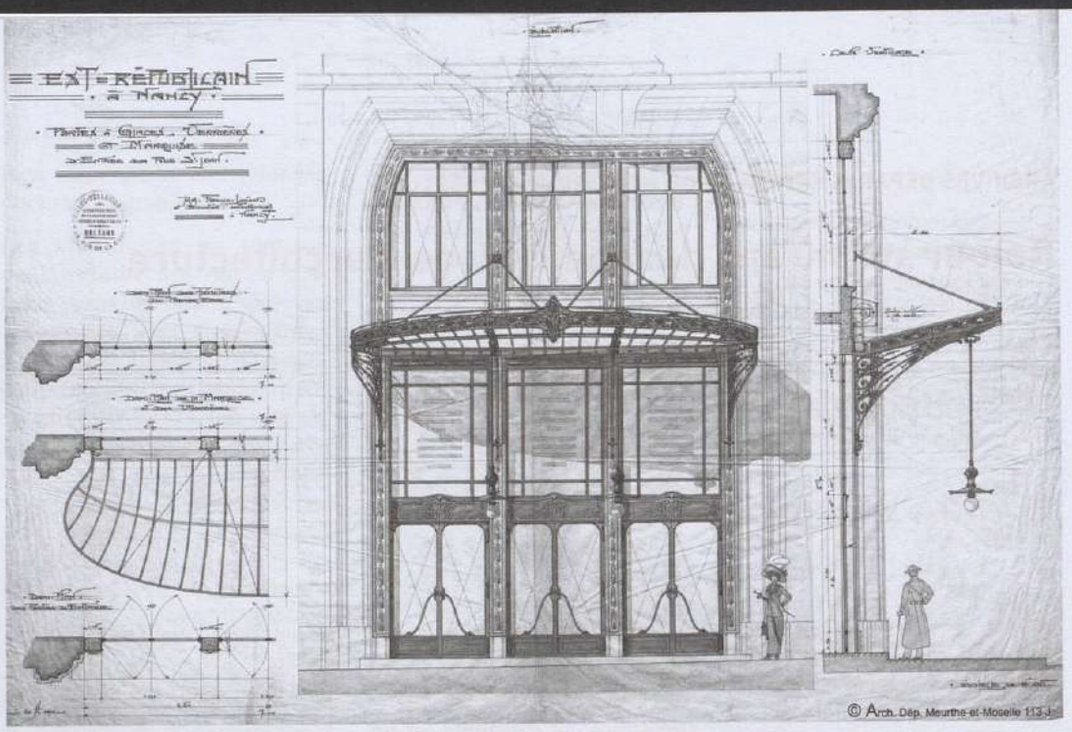
L'entrée du premier fonds privé d'architecte, celui du Parisien d'adoption Jacques Duvaux, se situe en 1971, ce qui peut paraître précoce. Toutefois, ce sont les Archives nationales qui, constatant qu'une majorité des dossiers concernait des édifices de notre département, en ont proposé le transfert.

La première opération d'initiative locale se situe dix ans



Villa de M. Braun à Briey, Dominique-Alexandre Louis et Henri Prouvé architectes : croquis perspectif, ca 1954. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds Louis, 72 J.

© Arch. Dép. Meurthe-et-Moselle 72 J 123



Bureaux de l'Est républicain à Nancy, Pierre Le Bourgeois architecte : portes à glaces, verrières et marquise, Grillot-Pelletier constructeur, 1912. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds France-Lanord et Bichaton, 113 J.

plus tard, avec la récupération des archives des Ateliers Jean Prouvé (AJP), menacées de destruction par la liquidation de leur dernier avatar, IRBA (Industrialisation rationnelle du bâtiment), et sauvées par la résolution d'anciens compagnons de Prouvé de contacter les Archives départementales. L'entrée du fonds 23 J a rapidement joué un rôle incitatif, entraînant la remise d'archives par des acteurs de la « nébuleuse Prouvé » (Claude Prouvé, Édith et Roger Aujame, Jean Masson).

L'autre événement majeur est la création en 1987 de l'association AMAL (Archives modernes de l'architecture lorraine), qui décrit elle-même son action dans un autre article de ce numéro (voir p. 58), mais dont on ne peut que souligner l'importance déterminante, puisqu'elle est impliquée dans au moins 60 % des entrées de fonds privés d'architecture depuis lors.

L'explosion véritable se place au début des années 1990 et se poursuit presque sans temps mort jusqu'en 2005 : près de 80 % des archives d'architecture ont été collectées durant cette période. Des évolutions fortes dans les modalités d'entrée sont à noter. Le travail préliminaire des AMAL a permis la transition progressive des interventions d'urgence vers une politique concertée avec les déposants, favorisant une meilleure préparation logistique et des contrats plus élaborés.

À partir de 1995 une mutation s'opère : à des descendants ou ayants-droit proposant des fonds souvent anciens succèdent des architectes en fin d'activité disposant d'archives plus récentes. Un effet « boule de neige », voire de « bouche à oreille », a parfois joué avec logique entre architectes associés (par exemple Jean-Marie Collin et Jean-Paul Marchand). D'autre part, depuis 2002, la nature des contrats évolue nettement du dépôt vers le don.

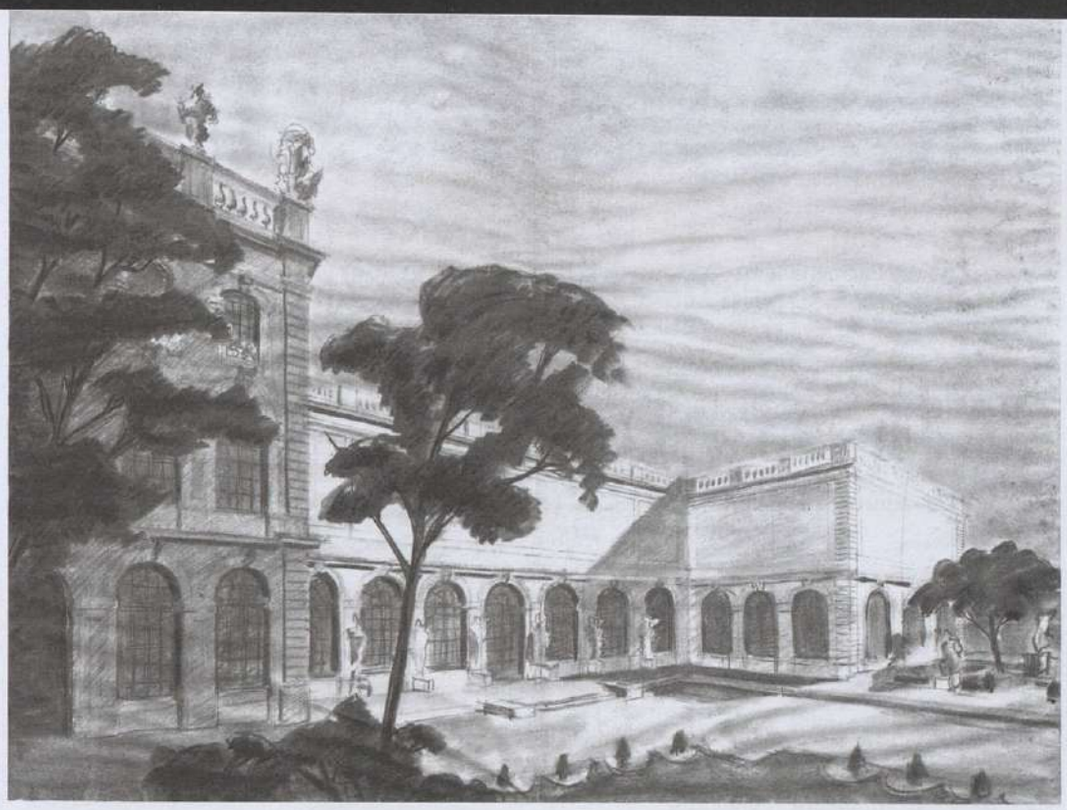
Après cinq années de pause, on assiste depuis 2010 à l'arrivée de nouveaux fonds, reprise nourrie par ailleurs par des versements complémentaires pour ceux déjà existants. Il est difficile d'évaluer si la collecte d'importants fonds d'archives sur support papier est achevée, mais la transition vers le format électronique sera sans doute une donnée essentielle des futurs dépôts.

Couvrir et documenter le XXe siècle

Les Archives départementales ont respecté le principe d'intégrité des fonds en ne pratiquant aucun tri lors de la collecte ni pendant le traitement. Pour autant, aucun fonds ne peut être considéré comme complet : aléas de carrière, accidents ou problèmes d'espace ont souvent provoqué des éliminations avant son entrée. Cette incomplétude se traduit parfois par l'absence totale des dossiers de pièces écrites, ce qui a conduit à intégrer certains fonds à la série Fi (documents iconographiques).

Les fonds André, Bourgon, Lamoise/Royer et France-Lanord et Bichaton (FLB) présentent des archives issues de plus d'un siècle d'activité. Cette pérennité a assuré la transmission d'un reliquat de plans anciens, mais la sélection « naturelle » s'est en priorité exercée à leur détriment.

Les fonds contenant des pièces de la période 1900-1918 (soit



Projet d'extension du musée de peinture de Nancy, Émile, Jacques et Michel André architectes : perspective, ca 1931. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds Agence André, 119 J.

près de 18 %) incluent tous des documents du dernier quart du XIXe siècle, mais en quantité généralement faible, sauf cas particulier comme celui de Paul Charbonnier, dont les dossiers d'architecte ordinaire des monuments historiques contiennent les plans de ses devanciers. La meilleure préservation du début du XXe siècle valorise particulièrement l'architecture liée à l'École de Nancy, très présente, mais non exclusive, chez Émile André, Paul Charbonnier et FLB. Ces mêmes fonds, auxquels on adjoindra celui de l'atelier Benoît, offrent également des témoignages parfois rares sur la première reconstruction.

Plus de 40 % des fonds possèdent des plans et dossiers de la tranche 1918-1945. Si, pour beaucoup des architectes actifs entre les deux guerres, les archives d'avant 1945 sont très lacunaires, certains maîtres des années 1930 comme Jacques et Michel André ou Jean Bourgon ont connu un sort plus enviable. Les entreprises, que ce soit FLB ou Bernanose et Lommée, sont essentielles pour la documentation de cette époque.

La période 1945-1975 est présente dans la totalité des fonds : l'architecture des Trente Glorieuses en constitue la colonne vertébrale et peut, de ce fait, être abordée sous tous ses aspects. La seconde reconstruction est représentée dans près de la moitié des fonds, en particulier sa facette rurale, ce qui offre des dossiers d'élaboration pour de nombreux villages du département mais aussi du sud de la Moselle (dans les archives Georges Vallin, Philippon et Gilles Bureau), ainsi que des études sous l'angle urbanistique (Raymond Claustre).

L'architecture des grands ensembles, dominée par la filière béton, est omniprésente, mais il persiste, dans la lignée de Jean Prouvé, une tradition de la construction métallique en de nombreux projets de son frère Henri, de son fils Claude (avec Jean-Luc André ou au sein de la SIRH) mais aussi de Dominique Louis et Louis Fleck. Les archives de Robert Anxionnat témoignent des recherches de l'architecture d'intérieur marquée par des éléments de design.

Plus de la moitié des fonds documentent les années 1975 à 2000, qui correspondent souvent à la fin d'activité des architectes déposants. Leurs archives témoignent de l'évolution du métier, comme celles de Francis Poydenot, coloriste de façades pour l'Office public d'HLM de Nancy.

L'origine géographique des fonds ne se cantonne pas à l'agglomération nancéienne, et le nord de la Meurthe-et-Moselle n'est pas oublié (agences Reitz de Briey, Georges Clément à Joeuf). Les Archives départementales ont également récupéré la production lorraine de trois architectes parisiens (Duvaux, Bureau et Claustre). Par ailleurs, chaque fonds contient des dossiers concernant les autres départements lorrains et d'autres régions de France, et même, pour les Ateliers Jean Prouvé, sur tout le territoire national et dans les anciennes colonies.

À chaque fonds son public, à chaque fonds sa démarche

En résonance, les publics sont issus de trois niveaux : local, national, international. Le premier est permanent : propriétaires ou professionnels du bâtiment en quête d'une base pour une intervention ; étudiants en histoire de l'art ou à l'école nationale supérieure d'architec-

ture de Nancy; acteurs patrimoniaux (musées, DRAC, etc.). Les niveaux national et international se rejoignent dans leurs sujets d'étude: l'École de Nancy (un peu) et Jean Prouvé (surtout). La demande se traduit par l'accueil d'universitaires, de galeristes et d'experts à la recherche d'illustrations pour des ouvrages, de documents à emprunter pour des expositions.

La communication est facilitée autant que possible, et dans le respect des conventions et de la propriété intellectuelle. Si le fonds n'est pas classé, des recherches ciblées sont pratiquées en ayant recours aux instruments préliminaires, qui vont de l'état sommaire, parfois établi par le déposant, aux pré-inventaires raisonnés élaborés par les AMAL. Pour pallier l'absence du moindre instrument, nous avons mené des opérations collectives de relevés minimaux, de sorte qu'il n'existe plus de fonds dont le contenu demeure entièrement inconnu. La volonté d'avancer sur tous les fonds, quitte à retarder leur traitement définitif, permet une réflexion en amont sur leurs exigences matérielles et scientifiques, comme par exemple le choix du niveau de description du répertoire – une description au dossier étant adéquate dans la plupart des cas.

En parallèle, le fonds des Ateliers Jean Prouvé – comme, dans un autre registre, celui de Jacques Duvaux – bénéficie d'un traitement à la pièce, opération indispensable du fait de spécificités l'apparentant aux archives d'un bureau d'études, avec des dossiers souvent constitués sur la base du type de production. L'objectif poursuivi est triple: constituer un répertoire «définitif», permettant la recherche selon de nombreux critères grâce à une indexation poussée; repérer les dessins à restaurer et numériser; tendre *in fine* vers la communication à la pièce, voire l'éviter par la dématérialisation.

L'effort de valorisation porte aussi sur les archives plus méconnues. L'état des fonds sur notre site Internet est un premier pas[1]. La mise en ligne des inventaires, aussi illustrée que possible, constituera une deuxième étape. La constitution d'une base de données, interrogeable transversalement, sur le modèle d'ArchiWebture[2], et qui inclurait les archives d'architecture issues des administrations, est un doux rêve qu'il n'est pas inutile de caresser.

Contact

Archives départementales
de Meurthe-et-Moselle
1, rue de la Monnaie
CS 75202
54052 Nancy cedex
Tél. 03 83 30 90 90
Fax 03 83 37 81 11
archives54@cg54.fr

1. http://archivesexpo.cg54.fr/Expo/Architectes.htm

2. Base de données des fonds du Centre d'archives d'architecture du XX[e] siècle, accessible en ligne sur le site de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Tour des Coopérateurs à Nancy, Louis Fleck architecte: maquette du projet, ca 1967. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds Fleck, 128 J.



Date d'entrée	N° de sous-série	Producteur	Activité	Période couverte
1971	**6 J**	Jacques Duvaux	Architecte	1928-1970
1981	**23 J**	Ateliers Jean Prouvé	Entreprise de ferronnerie, mobilier, construction métallique...	1927-1956
		Ateliers de construction préfabriquée de Maxéville/ Cegebat/IRBA GP	Entreprise de construction métallique	1956-1980
1986	**87 J**	Société industrielle de recherche et de réalisation de l'habitat/SIRH (Claude Prouvé, Georges Quentin)	Société d'architecture	1969-1974
1991	**64 J**	Auguste et Jacques Philippon	Architectes	1923-1984
1991	**65 J**	Jean Marconnet	Architecte urbaniste	1954-1990
1991	**67 J**	Édith et Roger Aujame	Architectes	1954-1960
1993	**72 J**	Dominique-Alexandre Louis	Architecte	1954-1971
1994	**74 J**	Georges Vallin	Architecte	1935-1974
1994	**77 J**	Jean-Marie Collin	Architecte	1958-1992
1995	**80 J**	Georges Clément	Architecte	1934-1976
1995	**82 J**	Bernanose et Lommée	Entreprise de construction générale	1870-1960
1996	**89 J**	Roger Lamoise et Philippe Royer	Architectes urbanistes	1952-1997
1998	**102 J**	Jean-Paul Marchand	Architecte	1977-1986
1998	**103 J**	André et Jean Reitz	Architectes	1944-2000
2001	**113 J**	France-Lanord et Bichaton	Entreprise de construction générale	1868-1979
2002	**117 J**	Fernand Costes	Architecte	1959-1996
2002	**119 J**	Agence André (Charles André, Émile André, Gaston Munier, Jacques André, Michel André, Jean-Luc André, Claude Prouvé, André Faye)	Société d'architecture	1880-1995
2002	**120 J**	Désiré et Jean Bourgon	Architectes	1890-1959
2004	**17 Fi**	Paul Charbonnier	Architecte	1883-1948
2004	**18 Fi**	André Chervet	Architecte	1943-1950
2004	**123 J**	Francis Poydenot	Architecte coloriste	1954-1996
2004	**20 Fi**	Jean Masson	Ingénieur	1950-1976
2004	**127 J**	Gilles-Louis Bureau	Architecte urbaniste	1945-1978
2005	**128 J**	Louis Fleck	Architecte	1956-1995
2005	**131 J**	Henri Prouvé	Architecte	1938-1988
2010	**152 J**	Robert Anxionnat	Architecte décorateur	1965-1985
2012	**164 J**	Atelier 54 (Atelier Benoît)	Atelier de vitrail	1920-1960
2012	**35 Fi**	Raymond Claustre	Architecte urbaniste	1945-1950

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SAVOIE
ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE

Le Centre d'archives d'architectures des Pays de Savoie

JULIEN COPPIER
Adjoint à la directrice des Archives départementales de la Haute-Savoie

FRANCINE GLIÈRE
Chargée d'études documentaires, Archives départementales de la Savoie

JEAN LUQUET
Directeur des Archives départementales de la Savoie

HÉLÈNE MAURIN
Directrice des Archives départementales de la Haute-Savoie

En 1999, les Archives départementales de la Savoie ont bénéficié d'un important dépôt d'archives de l'Atelier d'architecture en montagne qui comprennent entre autres les projets très innovants des chalets de Courchevel par Denys Pradelle, ainsi que les dossiers de conception des stations des Arcs et des Karellis. Autour de ce premier fonds, s'est développée une politique de collecte des archives des architectes des stations de montagne, en partenariat avec l'Ecole d'architecture de Grenoble et le CAUE de Savoie puis le CAUE de Haute-Savoie. La direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes a apporté un soutien les trois premières années.

L'objectif est de constituer grâce aux archives des architectes et des entreprises, un centre de ressources sur l'architecture du XX[e] siècle en pays de montagne, mettant en évidence les spécificités des opérations architecturales contemporaines dans ce milieu et ce contexte économique très particulier. En effet, si Henry Jacques Le Même inventa le concept du chalet de montagne à vocation de loisir, la Haute-Savoie, dans son ensemble, est en France le territoire où se développa le concept des loisirs à la neige, de Megève à Avoriaz. De son côté, avec 350 000 lits aménagés à partir de 1946, la Savoie a connu en moins de cinquante ans un phénomène unique au monde sur un territoire aussi délimité.

Le centre d'archives fonctionne en pratique aux Archives départementales de la Savoie et aux Archives départementales de Haute-Savoie dans le cadre d'une coopération au sein de l'Assemblée des Pays de Savoie, institution commune aux deux départements. Mais son existence virtuelle comme « centre d'archives » est justifiée par la nature particulière des documents et la nécessité de faire appel aux compétences des professionnels respectivement de l'architecture et des archives pour les recueillir, les traiter et les mettre en valeur. Les fonds peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement et de pédagogie. Les architectes et les archivistes partenaires veulent y voir une réalisation exemplaire de l'utilisation des archives et du patrimoine pour des projets actuels.

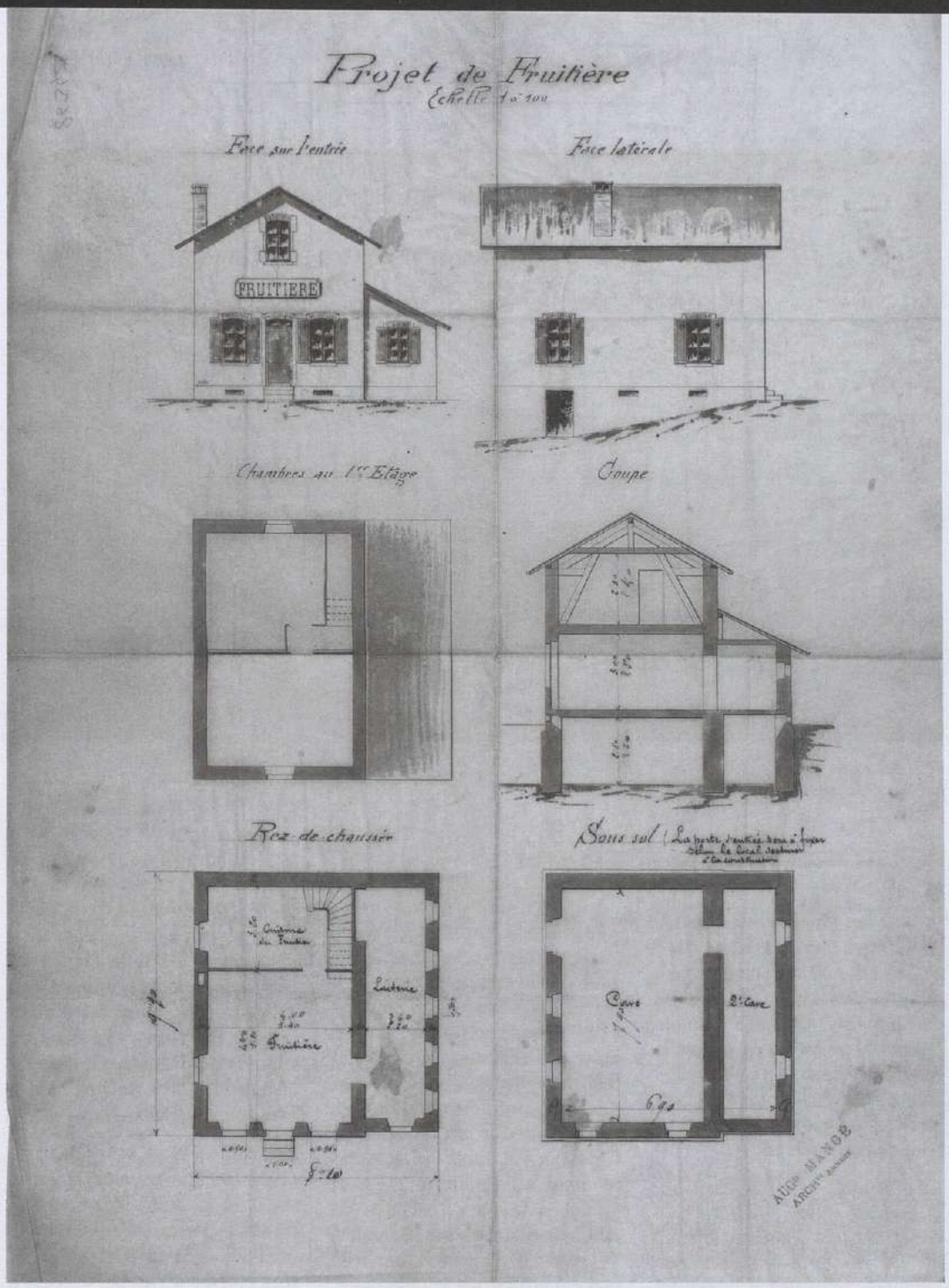
Jean Luquet

Les prémices de la collecte en Haute-Savoie : 1916, le fonds Mangé et Raillon

Les Archives départementales de la Haute-Savoie mettent à disposition des chercheurs des fonds d'architectes prestigieux collectés et inventoriés dans le cadre du Centre d'archives d'architecture en Savoie. Les fonds des architectes Henry Jacques Le Même[1], dont une partie reste à classer, ou encore de Maurice Novarina[2] sont emblématiques de cette activité.

Mais la création du Centre d'archives d'architecture a été précédée par des expériences de collecte d'archives d'architectes, parfois anciennes, comme le don en 1916, des archives des architectes Auguste Mangé et Fleury Raillon.

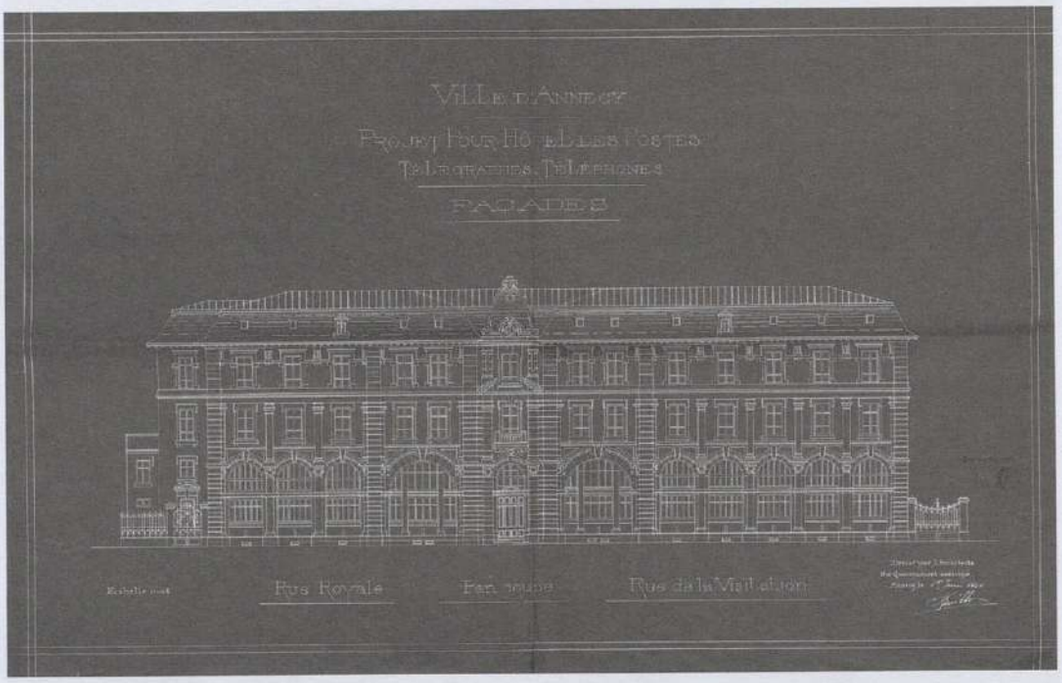
Formé en géométrie pratique à l'école professionnelle d'Annecy, Auguste Mangé se perfectionne auprès de l'architecte départemental Camille Ruphy. Mangé devient architecte de la ville d'Annecy en 1871 et, outre des rapports techniques, rapports d'expertise et projets d'alignement, il réalise le lycée de jeunes filles (collège



Projet de fruitière, Auguste Mangé, architecte : plans, coupe et élévations, n.d. Archives départementales de la Haute-Savoie, fonds Mangé-Raillon, 26 J 42.

Raoul Blanchard) et le lycée de garçons (lycée Berthollet) qui lui valent les palmes académiques (1888). Le fonds (cotes 26 J 1-61) comprend les archives des chantiers réalisés, non pas en tant qu'architecte voyer municipal, mais, en tant qu'entrepreneur privé. Pour les communes, Mangé édifie ou restaure mairies, écoles, églises, mais s'occupe aussi de l'assainissement et du réseau de distribution d'eau. Capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Annecy, il construit des hangars de pompes à incendie. Il travaille également pour des particuliers (maisons d'habitation, villas, chalets, monuments funéraires, etc.). Son intérêt pour les bâtiments agricoles, artisanaux, manufacturiers, commerciaux et touristiques mérite d'être signalé. Maire d'Annecy-le-Vieux, Mangé fait aussi preuve d'un esprit éclectique : membre de l'Académie florimontane et féru de météorologie, il publie ses travaux dans la *Revue savoisienne*.

Au décès de Mangé en 1898, Fleury Raillon reprend certains de ses dossiers (cotes 26 J 62-86). Diplômé de l'École des beaux-arts de Paris en 1893, il est nommé en 1894, architecte départemental de la Haute-Savoie. Il est également architecte ordinaire des monuments historiques. Conseiller municipal d'Annecy, membre de l'Académie florimontane et de la commission départementale chargée d'examiner les projets de monuments aux morts, il est fait officier d'académie puis



Hôtel des postes pour la ville d'Annecy, Fleury Raillon, architecte : élévations, 15 juin 1910. Archives départementales de la Haute-Savoie, fonds Mangé-Raillon, 26 J 92.

chevalier de la Légion d'honneur.

Si les archives personnelles de Raillon (cotes 26 J 87-159) s'inscrivent – tant par leur production dans un cadre libéral que par leur diversité (projets publics et particuliers) – dans la continuité de celles de Mangé, , il faut toutefois noter la quasi-absence de projets à but industriel ou commercial.

Le fonds Mangé-Raillon[3] concerne des projets de constructions, d'aménagements ou de restaurations presque exclusivement liés à la Haute-Savoie et à la région d'Annecy, classés par architecte, puis par commune et par projet. Correspondance, rapports, extraits de délibérations municipales, devis, cahiers des charges, états d'avancement des travaux, situations financières et décomptes, mémoires et factures, plans permettent de voir ces deux architectes au travail et de comprendre leurs relations avec les commanditaires.

Julien Coppier
et Hélène Maurin

Les fonds conservés en Savoie

Rappelons pour mémoire quelques plans donnés en 1992-1995 par le cabinet lyonnais de Marcel Salagnac (117 F) relatifs à diverses opérations en Savoie, dont des restaurations à Hautecombe de même que ceux de Jean Dubuisson relatifs à la construction du quartier de Chambéry-le Haut (16 J) complément au fonds de l'IFA et quelques plans rétrocédés en 1991 de l'architecte Granger-Veyron (110 F), en relation avec des constructions à Val-d'Isère, et les sports d'hiver avant 1940.

Si, de nombreux fonds d'archives publiques traitent indirectement d'architecture, tel celui relatif à la Reconstruction en Savoie suite aux dommages de la Seconde guerre mondiale, les archives privées de certains architectes s'y ajoutent utilement.

Raymond Pantz (1903-1996), parisien d'origine diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Paris, atelier Pontremoli, qui s'implante à Bourg-Saint-Maurice en 1936, achetant même des terrains tout autour du lac de Tignes, se trouve disponible pour reconstruire à Bourg-Saint-Maurice et Modane. Puis il attache son nom à Tignes, en concevant des logements, en arc de cercle, épousant la montagne[4]. Ce fonds non encore traité (19 J), représente plus de 60 ml de pièces écrites et des centaines de calques roulés.

Charles-Fortunat Ventura, (1912-1995), originaire du Caire, s'installe à Chambéry en 1946, fondant une agence poursuivie par son fils de 1973 à 2006[5]. Ventura (formé à l'atelier Expert à l'École des Beaux-arts de Paris), associé à d'autres architectes, participe à la reconstruction de Lanslevillard et du centre-ville de Chambéry. À travers ses réalisations, se révèle l'emprise grandissante de la ville sur des quartiers alors ressentis comme périphériques. La ville de Chambéry lui confie d'importants projets : centre hospitalier, piscines en plein air, etc. Son fils, Jacques Ventura (École des beaux-arts de Paris, atelier Vivien-Belmont) poursuit sur cette lancée, construisant l'université de Savoie, restructurant

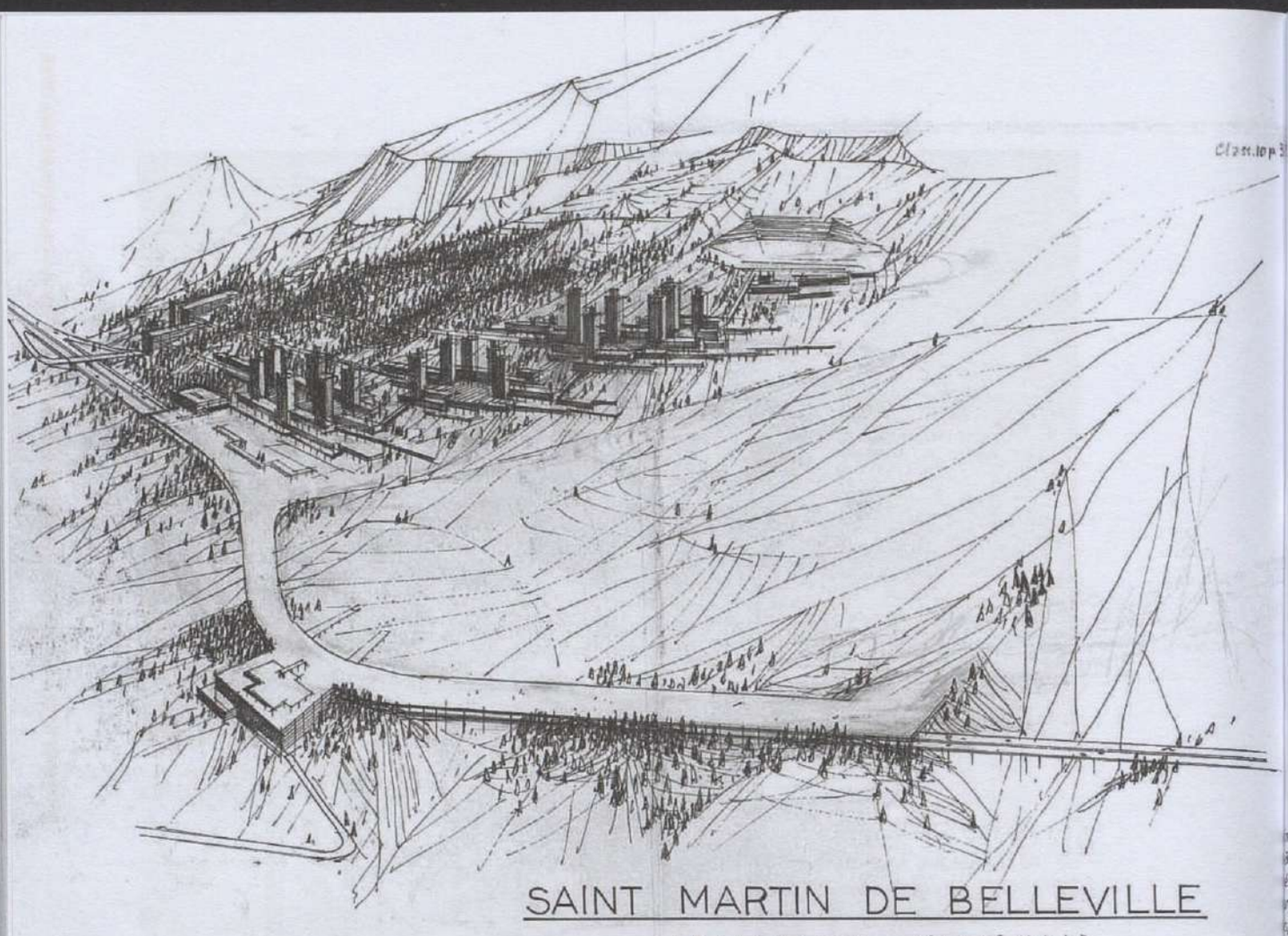


Chalet Lang à Courchevel, Atelier d'architecture en montagne, architectes : perspective sud-est, 20 juin 1950. Archives départementales de la Savoie, fonds AAM, 6J100.

lycées et collèges, édifiant maisons de retraite et résidences privées. Son œuvre architectural exprime une recherche de qualité poussée jusqu'aux détails d'intégration des éléments naturellement présents sur le terrain.

Le fonds de l'Atelier d'architecture en montagne (AAM, 6 J), déposé en 1997 par l'architecte Guy Rey-Millet qui a convaincu ses collaborateurs de préserver la mémoire de leur agence, a donné lieu à la publication de l'inventaire en 2001 portant sur les archives de 1945 à 1985[6]. D'abord dénommée « Atelier d'architecture de Courchevel », cette agence est le fruit de la rencontre en 1945 des architectes Laurent Chappis, Denys Pradelle et Jean-Marc Legrand pour la réalisation de Courchevel initiée par le conseil général de la Savoie. Par la suite, d'autres architectes intègrent l'équipe Philippe Quinquet, Guy Rey-Millet, Gaston Regairaz, Henri Mouette, au fur et à mesure de l'élargissement géographique des travaux envisagés : Parc de la Vanoise, les Arcs, etc.

Parmi les pionniers de « l'or blanc » citons l'architecte-urbaniste Laurent Chappis (École des beaux-arts de Paris, atelier Pontremoli), mort le 28 décembre 2013 à Chambéry. Son fonds (30 J), dont l'inventaire est publié[7], témoigne de 70 ans de vie professionnelle consacrée à l'aménagement de la montagne en privilégiant le respect de la nature. Concepteur de Courchevel, c'est lors de sa captivité pendant la seconde guerre mondiale qu'il imagine l'aménagement des Trois Vallées, avant d'étudier la plupart des massifs français, puis de participer à la création des stations de Chamrousse, des Sept Laux, de Flaine et de nombreuses autres à l'étranger, notamment en Italie. Expert reconnu par l'ONU, il a travaillé sur la plupart des montagnes du globe et a développé dans les dix dernières années de sa vie une réflexion passionnante sur l'avenir des Alpes européennes



nt-Martin-Belleville, énagemen rent Chap spective d eptembr hives dépa Savoie, 100.

au cœur des préoccupations actuelles[8].

Plus jeune, l'architecte parisien Michel Bezançon (École des beaux-arts de Paris, atelier Beaudouin), à la tête d'une agence avoisinant 70 personnes, s'est principalement illustré par son activité architecturale et urbanistique dans le domaine du tourisme de montagne et balnéaire entre 1952 et 1985. Les stations de La Grande Plagne et de Valmorel, représentent les prototypes mêmes des stations de troisième et quatrième générations. Déposé en 2002, ce fonds d'archives (17 J) est publié et très bien documenté grâce à son amitié constante avec le photographe d'architecture Jean Biaugeaud[9].

En 2007, les architectes Alain Taves et Robert Rebutato ont donné 580 plans relatifs à la construction de la station des Arcs (33 J). Les archives de Jean-Louis Chanéac (1931-1993) ont été collectées en 2012. Les travaux de cet architecte, auteur de quelques constructions en Savoie, sont récompensés en 1969 par le Grand prix international d'urbanisme et d'architecture, décerné par Louis Kahn, Jean Prouvé, Bruno Zevi. Ce fonds (35 J) n'est pas encore classé.

Francine Glière

Contact

Archives départementales
de la Savoie
244, quai de la Rize
73000 Chambéry
Tel. 04 79 07 87 70
Fax. 04 79 07 87 79
ad@cg73.fr
www.savoie-archives.fr

Archives départementales
de la Haute-Savoie
37 bis, avenue de la Plaine
74000 Annecy
Tél. 04 50 66 84 20
Fax 04 50 66 70 49
archedep@cg74.fr
www.archives.cg74.fr

1. Franck Delorme, *Répertoire des archives de l'architecte Henry Jacques Le Même*, Chambéry, Assemblée des pays de Savoie, 2005, 362 p.
2. Marine Perret, Yves Kinossian (dir), *Inventaire du fonds Maurice Novarina (architecte 1907-2002)*, Annecy, Archives départementales de la Haute-Savoie, 2010, 515 p.
3. Un premier inventaire sommaire est réalisé dès 1916 et repris en 1990: Fonds Auguste Mangé – Fleury Raillon (26 J 1-159) (1862-1915), répertoire numérique établi par M. Arnollet, 1990, non paginé.
4. Cf. Cédric Broët, *Tignes, histoire d'une station de sports d'hiver (1946-1992)*, Tignes, 2013. Raymond Pantz avait déjà construit en 1938 l'hôtel de l'Aigle Blanc à Val d'Isère.
5. Inventaire en ligne pour la partie relative à l'architecte Charles-Fortunat Ventura donnée en 1999 et en cours de classement pour celle relative à son fils Jacques, déposée en 2006
6. Franck Delorme, *Atelier d'architecture en montagne (1945-1985), répertoire numérique détaillé de la sous-série 6 J*, Chambéry, Conseil général de la Savoie, Archives départementales, DRAC Rhône-Alpes, 2001, 207p.
7. *Itinéraire professionnel de Laurent Chappis, architecte et urbaniste de la montagne (1946-2013), répertoire numérique de la sous-série 30 J*, Chambéry, Assemblée des Pays de Savoie, Archives départementales de la Savoie, Gap éditions, 2013, 239 p.
8. http://fondation-facim.fr/france/DT1311865052/documentation/La-montagne-humaniste-de-Laurent-Chappis.html/typeid-23
9. *Archives professionnelles de Michel Bezançon, architecte urbaniste (1952-1985), répertoire numérique de la sous-série 17 J*, Chambéry, Assemblée des Pays de Savoie, Archives départementales de la Savoie, Gap éditions, 2011, 232 p.

rt-Martin-Belleville, énagement des Boyes, rent Chappis, urbaniste: spective d'ensemble, septembre 1960. hives départementales la Savoie, fonds Chappis, 100.

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

Les archives d'architectes aux Archives municipales : relancer la collecte

FRÉDÉRIC LAUX
Conservateur en chef du patrimoine,
directeur des Archives municipales de Bordeaux

L'incendie qui détruisit le 13 juin 1862 l'hôtel de ville de Bordeaux et, avec lui, la plus grande partie des archives de la commune a inauguré une tradition, toujours vivace, de dons et de dépôts de fonds privés aux Archives municipales. Et les fonds d'architectes ne sont pas les moins représentés, bien au contraire. Sur les quelque 270 fonds privés, on compte aujourd'hui 30 fonds d'architectes, entrés par don, dépôt, legs, acquisition et même, pour l'un d'entre eux, par dation, cas assez peu courant pour être spécialement signalé.

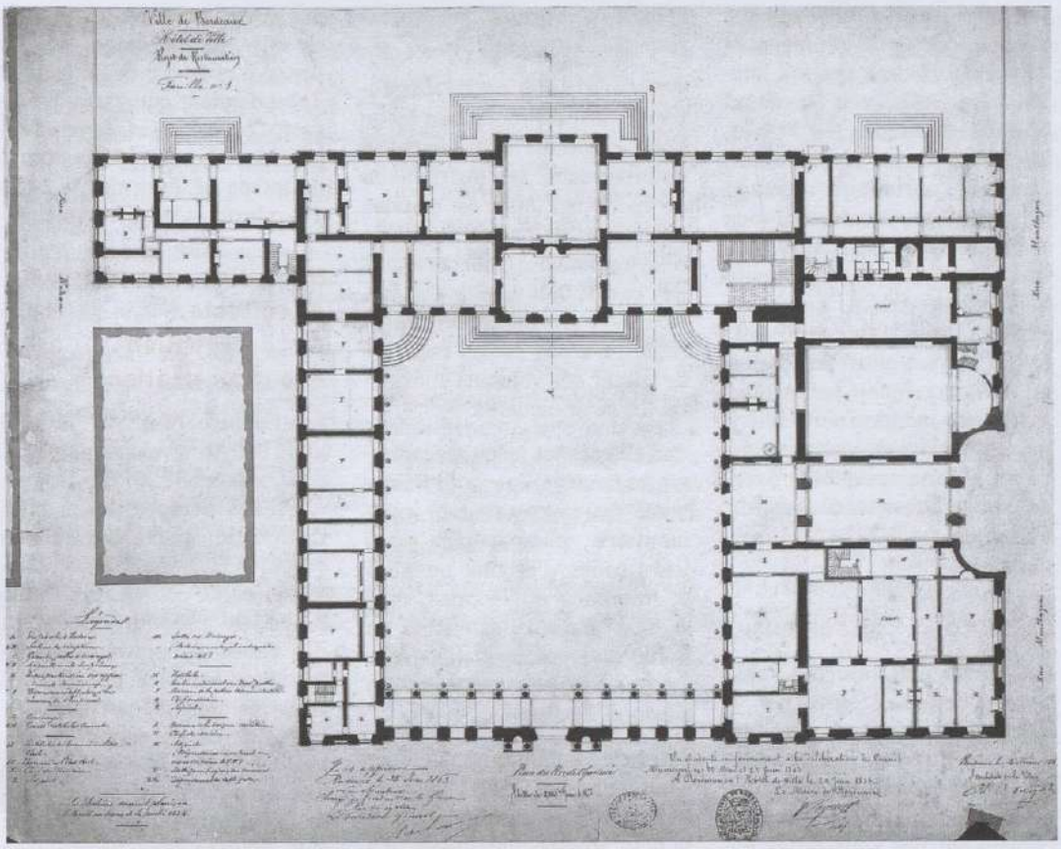
C'est à Jean-Paul Avisseau, directeur des Archives municipales de 1963 à 1999, qu'il revient d'avoir initié et mené une active politique de collecte de ce type particulier de fonds privés. Son excellente connaissance du monde des architectes bordelais, conjuguée à son affabilité naturelle et à son entregent, a été déterminante dans les entrées de fonds aussi prestigieux que majeurs.

Des fonds divers couvrant une longue période

Cette richesse des fonds d'architectes témoigne de l'importance de leur activité dans une ville qui connaît, depuis les grands travaux initiés au XVIII[e] siècle par l'intendant Tourny, un développement urbanistique intense et continu. La ville de pierre du XIX[e] siècle et de la Belle époque a pris le relais des aménagements de l'âge classique : l'extension en mouvements concentriques s'est poursuivie durant l'entre-deux-guerres et s'est intensifiée dès la fin des années 1940 lorsqu'il s'est agi de résoudre la crise du logement qui sévissait alors. La physionomie de la ville a changé, en passant d'un habitat individuel, dont l'échoppe demeure l'expression emblématique, à un habitat collectif de grande ampleur, avec de nouveaux quartiers de grands ensembles. S'y ajoutent également les bâtiments officiels et autres équipements à usage collectif que chaque maire a fait construire pour accompagner cette croissance démographique et les nouveaux besoins de ses administrés, inhérents aux évolutions des modes de vie et des pratiques sociétales. Ces fonds privés complètent très utilement les versements des services municipaux en

Meuble contenant une partie des 360 volumes composant la bibliothèque du fonds Garros (208S). Archives municipales de Bordeaux. Cliché Bernard Rakatomanga.





Projet de restauration du palais Rohan, hôtel de ville de Bordeaux, détruit par l'incendie de 1862, par Charles-Bernard Burguet, plans du rez-de-chaussée, 1863. Archives municipales de Bordeaux, Fi 11 R 647. Cliché Bernard Rakatomanga.

charge de l'urbanisme, notamment les dossiers de permis de construire et leurs ancêtres, les demandes d'autorisation d'alignement de voirie, ainsi, bien entendu, que les dossiers de construction des bâtiments municipaux.

Hormis quatre fonds dont on ignore la date d'entrée et deux qui sont entrés au début des années 1950, la collecte des archives d'architectes prend une réelle ampleur à partir de la fin des années 1960. Ce sont ainsi 19 fonds qui intègrent les Archives municipales entre 1968 et 1999, avec une nette intensification entre 1982 et 1999 (avec 17 fonds, représentant 830 ml). Ce flux important d'entrées correspond à une intensification de la prospection alors menée et d'opportunités saisies voire suscitées. Elle est également imputable à la mise en service en 1981 d'un nouveau dépôt contigu au vieil hôtel de Ragueneau, siège des Archives municipales depuis 1939, puis à celle, en 1993, d'un dépôt annexe dans le quartier de Bacalan.

Par la suite, alors que les dépôts atteignent leur saturation, les entrées connaissent une nette décrue : un seul fonds entre en 2002. Il faut attendre 2013, avec la mise en service d'un nouveau dépôt annexe, pour de nouvelles entrées avec quatre nouveaux fonds.

Il s'avère que ces fonds sont très conséquents : dans leur ensemble, ils représentent environ 1 200 mètres linéaires (soit 10 % de la totalité des fonds conservés), auxquels il faut ajouter les plans.

Si quelques ensembles se réduisent à des plans, la plupart présentent une grande diversité typologique : plans, esquisses, dossiers d'études, photomontages, photographies, parfois correspondance, comptabilité, panneaux de concours, voire maquettes et bibliothèques de travail. On y trouve même des pièces de mobilier (tables et sièges de dessinateurs, bureaux des architectes). L'on peut ainsi, par exemple pour les Garros, connaître non seulement leurs projets et réalisations, mais aussi le fonctionnement du cabinet, le contexte des commandes, le déroulement des chantiers.

Les fonds collectés sont représentatifs des grands courants de l'architecture des XIX^e^ et surtout XX^e^ siècles. On en signalera quelques-uns. On relève, pour le XIX^e^ siècle, Charles-Bernard Burguet, les Lafargue, les Minvielle et, pour l'entre-deux-guerres, Cyprien Alfred-Duprat, concepteur d'étonnants projets futuristes, André Bac, Pierre Ferret ou Raoul Jourde. Mais c'est incontestablement la période allant de la Libéra-

tion aux années 1990 qui est la plus largement représentée avec Paul Daurel, Patrick Fouquet, Pierre Mathieu, Raymond Mothes, Jean-Jacques Prévôt, Michel Sadirac, Yves Salier, Jacques Tournier. Il convient de signaler en outre deux fonds d'architectes paysagistes d'un très grand intérêt: Ferdinand Duprat et André Larrègue. Enfin, l'important (150 ml) fonds Garros, entré par dation en 1997 et complété par un don, mérite une mention particulière puisqu'il rassemble les archives de six architectes qui ont exercé, sur quatre générations, du milieu du XIXe siècle à l'après-guerre.

Le cadre de classement

Les fonds d'architectes sont, pour l'essentiel, intégrés à la série S qui rassemble les archives privées. Ceux uniquement composés de plans et autres documents figurés constituent des sous-séries du fonds iconographique, clos en 2003, et, depuis lors, de la série Fi qui accueille les documents et fonds iconographiques entrés par voie extraordinaire.

Toutefois, force est de constater que leur traitement archivistique est pour l'heure demeuré embryonnaire. Les instruments de recherche dont on dispose ne dépassent pas le stade du relevé sommaire dans la plupart des cas. Il faut dire que le service, avec un effectif longtemps réduit, n'a pas été en capacité de traiter ces volumes considérables de documents.

Par ailleurs, et jusqu'à ces dernières années, le conditionnement même restait très rudimentaire: plans roulés dans leurs tubes d'origine ou pliés et mis sous enveloppes, dossiers en liasses ficelées ou en boîtes diverses, mais nullement adaptées à une conservation pérenne.

Au total, un bilan finalement somme toute positif: un traitement certes minimaliste sur le plan archivistique, mais une collecte très active qui a permis d'engranger des fonds majeurs. Car, au fond, l'essentiel n'est-il pas que ces archives d'un intérêt exceptionnel soient entrées dans les collections publiques? Et ce d'autant que, pour la plupart, l'accès, s'il n'est pas toujours simple et rapide, peut tout de même se faire par le biais des relevés et listes sommaires.

Nouvelles perspectives de collecte, de conservation et de valorisation

La construction du nouvel hôtel des Archives municipales, commencée en 2013, ouvre de nouvelles perspectives à l'horizon 2016, quand il sera mis en service. Depuis 2009, bien en amont de cette future translation, le reconditionnement des fonds se poursuit systématiquement: les dossiers et registres sont placés dans des boîtes de conservation en carton celloderme. Ce vaste chantier se poursuivra après l'emménagement pour les plans: s'ils doivent être transportés dans leurs tubes d'origine, il est bien entendu prévu de les ranger à plat dans des meubles

Maison cantonale de la Bastide, Cyprien Alfred-Duprat, architecte: vue en élévation aquarellée, 1925. Archives municipales de Bordeaux, 26 Fi 4. Cliché Bernard Rakatomanga.



spécifiques. Cette mise à plat améliorera notablement leur conservation, mais aussi leur connaissance. Le traitement intellectuel n'est jamais très loin du traitement matériel : la programmation des classements et leur mise en œuvre constituent un axe majeur des actions de traitement archivistique des années à venir.

C'est aussi la collecte qui devrait s'en trouver facilitée par la mise en service d'un dépôt offrant une belle capacité d'accroissement. Des actions de sensibilisation pourront être lancées en direction des agences d'architectes pour les inciter à confier leurs archives aux Archives municipales.

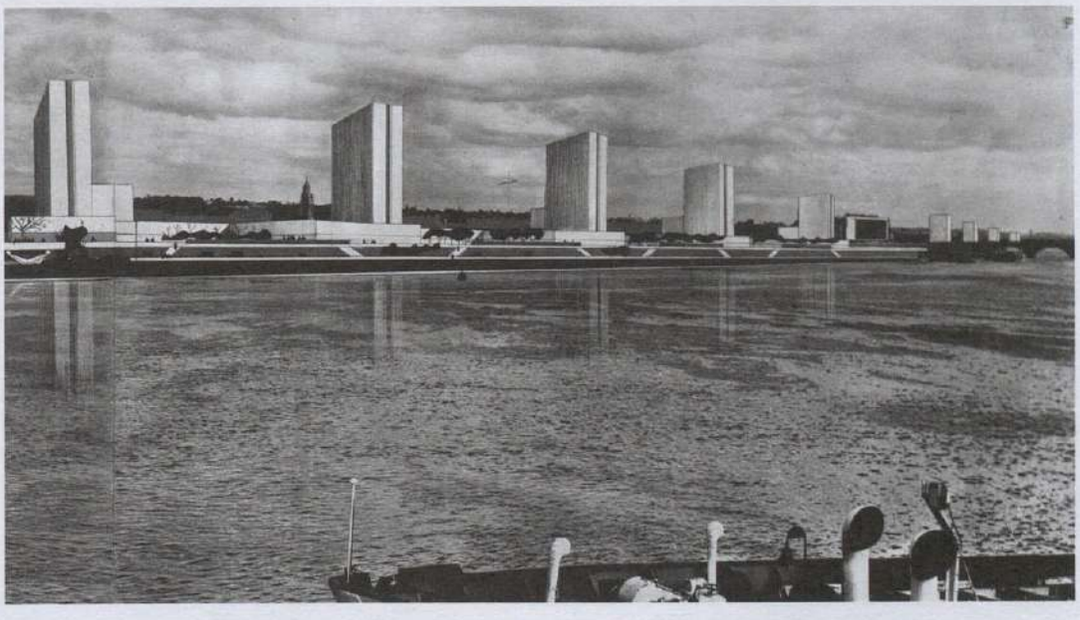
Pour ce qui est de la diffusion à un très large public, le développement de la médiation culturelle, facilitée par le nouveau bâtiment et par le site Internet (mis en ligne au printemps 2014), ouvre là encore de vastes perspectives de valorisation. À moyen terme, la numérisation de tout ou partie de certains fonds permettra d'enrichir la salle de lecture virtuelle. À cet égard, le succès auprès du public scolaire rencontré par l'atelier numérique consacré à Alfred-Duprat a démontré, s'il en était besoin, que les fonds d'architectes intéressent, séduisent, font rêver.

À travers ces fonds d'architectes, les Archives municipales de Bordeaux conservent une matière exceptionnellement riche. Elles disposeront bientôt de l'équipement indispensable à leur traitement optimal, à leur diffusion auprès du public et à leur enrichissement.

Contact

Archives municipales
de Bordeaux
71, rue du Loup
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 10 20 55
Fax 05 56 52 43 24
archives@mairie-bordeaux.fr

Projet d'aménagement de Bordeaux rive droite, par Pierre Mathieu, façade sur la Garonne, photomontage, n.d.
Archives municipales de Bordeaux, 80 S U 761. Cliché Bernard Rakatomanga.



ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

Deux siècles d'archives privées d'architectes

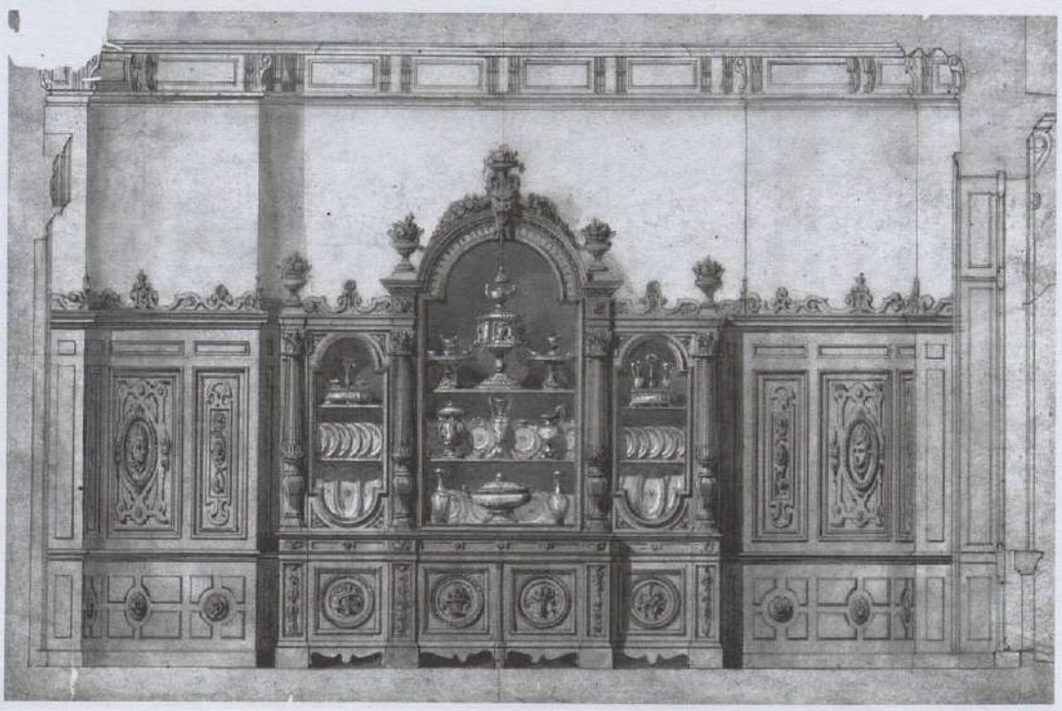
NOËLLE CHIRON-DOREY
Attachée de conservation, chargées des fonds privés et figurés

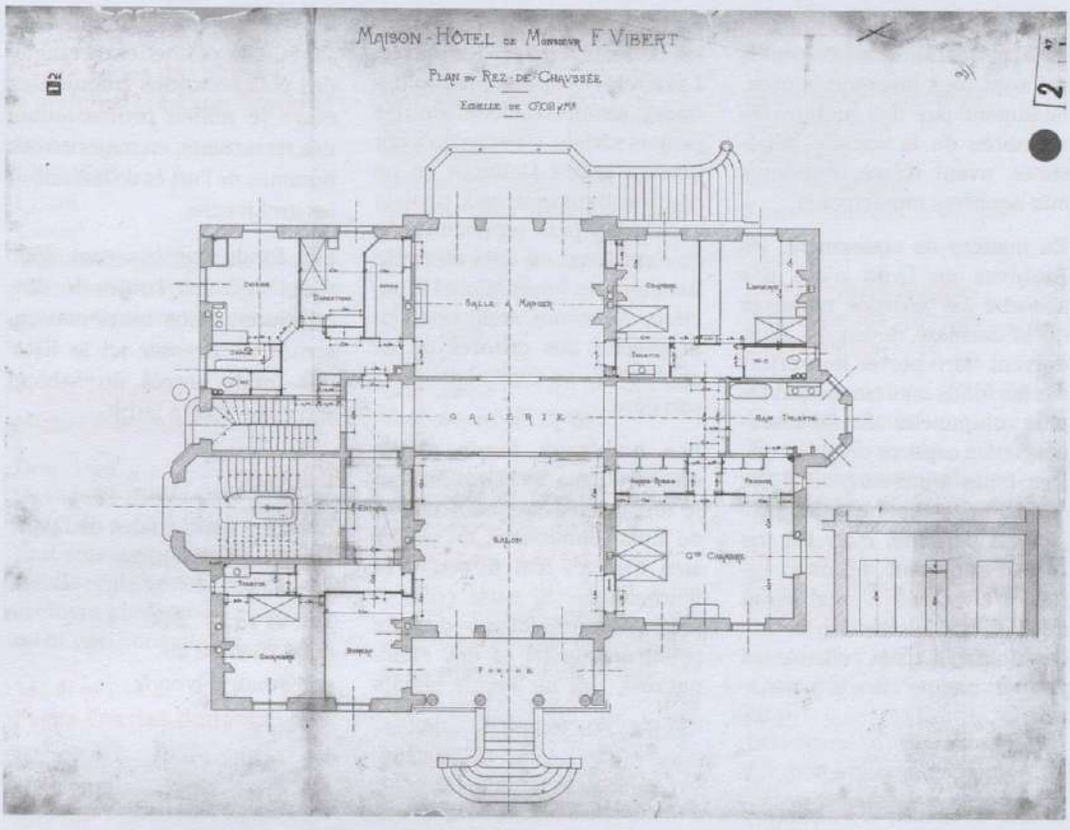
Les Archives municipales de Lyon conservent dans leurs fonds patrimoniaux depuis près d'un demi-siècle des archives d'architectes qui viennent en complément du fonds municipal. On peut citer, parmi les plus anciens et les plus emblématiques pour l'histoire du territoire lyonnais, le fonds de la famille Perrache, entré en 1987, contenant les archives de la compagnie Perrache à l'origine des premiers projets et réalisations pour la Presqu'île (actuel site de la Confluence). Le fonds de la famille Morand de Jouffrey, fit lui l'objet de plusieurs dépôts à partir de 1978 et, dans sa plus grande partie, est constitué des papiers de l'architecte Jean Antoine Morand, créateur du plan d'urbanisme circulaire pour la partie est de Lyon au-delà du Rhône.

Les premiers fonds d'architectes remis aux Archives de Lyon sont arrivés majoritairement sous forme de dons et exceptionnellement de dépôts, mais pour certains fonds les modalités d'entrée sont inconnues. La politique d'achat n'est pas nouvelle mais s'est beaucoup développée dans les années 2000 et 2010. Elle a surtout consisté en l'acquisition de documents cartographiques : les relevés archéologiques des vestiges aériens des aqueducs lyonnais de l'époque romaine dus à l'architecte Guillaume Marie Delorme vers 1760-1780, et, pour le XIXe siècle, des plans et dessins des architectes Joseph Jean Pascal Gay, Jules Exbrayat, Clair Tisseur, ainsi qu'une collection de dessins d'architectes lyonnais du XIXe siècle.

Certains fonds entrés avant 2000 ont reçu des compléments importants. Le fonds Gaspard André (1840-1896), constitué à l'origine de dessins, a fait l'objet d'un deuxième don comprenant les papiers proprement dits de l'architecte dont un cahier d'honoraires. Charles Delfante, qui avait remis en 1978 ses archives de directeur de l'atelier d'urbanisme de la ville de Lyon (devenu ensuite celui

Projet pour un dressoir, attribué à Jules Exbrayat, n.d. Archives municipales de Lyon, fonds Jules Exbrayat, 42 FI 5.





Maison hôtel de l'industriel. F[rançois] Vibert, 15 boulevard des Belges à Lyon, attribuée à François Rostagnat: plan du rez-de-chaussée, vers 1906-1908. Archives municipales de Lyon, dépôt de la Société académique d'architecture de Lyon, 1 B Y1.

de la communauté urbaine de Lyon) puis en 2000 les archives de son cabinet d'architecture et urbanisme, compléta ces dons en confiant en 2006 divers dossiers de projets mais aussi des écrits théoriques. Après son décès survenu en janvier 2012, la famille rassembla et remit ses matériaux de publication et de recherche. François-Régis Cottin, décédé au tout début de l'année 2013, consacra une partie importante de sa vie à la reconstitution historique du tissu urbain lyonnais dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et donna en 2000 la restitution cartographique qu'il en a réalisée en collaboration avec Francisque Loizy.

Parmi les arrivées marquantes et récentes intéressant l'histoire du territoire lyonnais, signalons le dépôt des archives historiques des Hospices civils de Lyon dont la sous-série 2N correspond aux propriétés du domaine qui s'étendait au début du XIX^e siècle à la quasi-totalité de la rive gauche du Rhône. Cet ensemble comprend la gestion des terrains, bâtiments et domaines (période 1614-1970), avec des plans isolés de grand format (plans urbains généraux ou partiels, plans de bâtiments[1]) pour les années 1793 à 1968. Par ailleurs, concernant surtout la Presqu'île, la Société ANF, dernier successeur de la société Rue Impériale de Lyon, à l'origine de la restructuration urbaine du centre-ville au milieu du XIX^e siècle, a remis en 2007 un fonds de plans historiques de son patrimoine immobilier.

Un autre fonds, remarquable pour les questions d'urbanisme, est en cours de constitution depuis 2007. Il s'agit d'un don de l'Association des ingénieurs territoriaux de France, créée en 1937 sous le nom d'Association des ingénieurs des villes de France par le Lyonnais Camille Chalumeau. Cette association, qui a pour vocation de mettre l'expertise technique au service des collectivités territoriales, a voulu rassembler à Lyon, lieu de sa fondation, les archives de ses présidents.

Sont entrés aussi récemment des fonds d'architectes contemporains très volumineux, comme, en 2005, le fonds Michel Pionchon, architecte lyonnais de la Reconstruction, à l'origine de grands ensembles comme celui de Grange Rouge à Lyon, et en 2010, le fonds de l'architecte Laurent Gros, qui œuvra à Lyon et dans la région lyonnaise entre 1935 et 1961.

Enfin en 2011, la Ville de Lyon a passé une convention avec la Société académique d'architecture de Lyon pour le dépôt de ses archives. Celui-ci, actuellement en cours, s'effectue de manière échelonnée, et la première arrivée a eu lieu en 2012 avec un volume d'environ 11 000 plans. Ce dépôt présente l'avantage d'enrichir ou de compléter la collecte existante mais aussi de bénéficier de l'exper-

tise d'hommes de l'art au niveau du tri et du traitement des fonds qui sont tous inventoriés préalablement par des architectes membres de la société déposante, avant d'être transférés aux Archives municipales.

En matière de classement, les Archives de Lyon n'ont pas absorbé les arrivées massives de la dernière décennie. Elles doivent faire porter leur effort sur les fonds contemporains les plus volumineux afin de désengorger les espaces de stockage. Des états sommaires ont été établis et le repérage des projets est possible, mais les tris et le classement définitif restent à effectuer. L'idéal serait de réaliser une sélection au sein des dossiers, mais celle-ci, qui requiert compétence et personnel qualifié en nombre suffisant, est délicate à mettre en œuvre. Les Archives optent plus volontiers pour un tri sélectif sur des projets sériels. C'est ce qu'avait voulu Charles Delfante en ne transmettant que ses projets sériels les plus représentatifs, et c'est aussi ce qu'a choisi le donateur du fonds Michel Pionchon, lui-même architecte, en proposant des critères de tri applicables au fonds laissé par son père.

Les nouveaux fonds privés entrés depuis 2000 confirment le fort intérêt que les Archives de Lyon continuent de porter aux archives d'architecture et d'urbanisme. Si cette collecte pose de façon accrue le difficile problème du tri et des éliminations, qui ne reçoit jamais de solution tout à fait satisfaisante, elle permet en revanche des collaborations fructueuses entre le milieu professionnel des remettants, en majorité des hommes de l'art et de terrain, et les archivistes.

Les fonds entrés avant 2000 ayant déjà fait l'objet de descriptions[2], nous nous contenterons de dresser ici la liste[3] des fonds entrés du second semestre 2000 à 2013[4].

Contact

Archives municipales de Lyon
1, place des Archives
69002 Lyon
Tél. 04 78 92 32 50
et 04 78 92 32 99
aml@mairie-lyon.fr

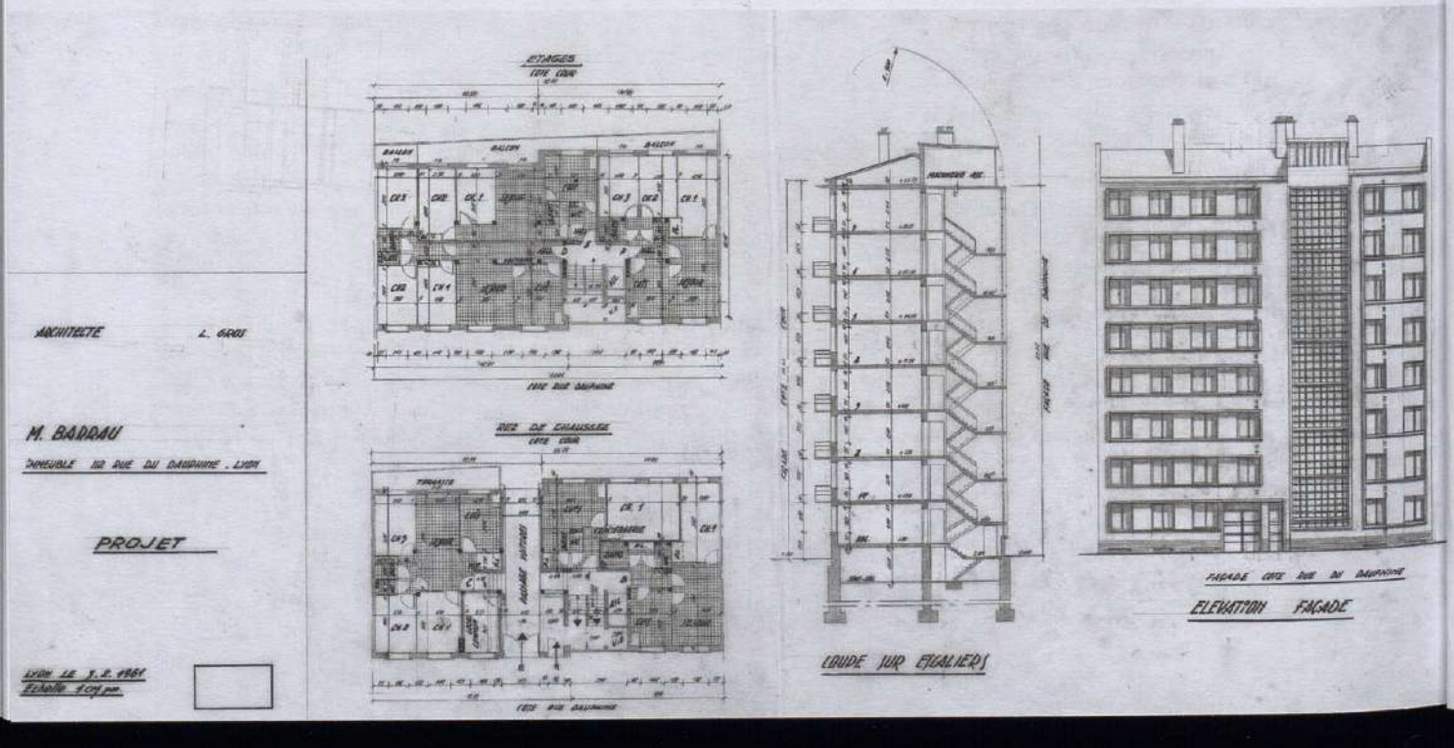
1. Sur l'entretien des bâtiments hospitaliers, voir également la série O puis W des Hospices civils de Lyon

2. Pour les fonds entrés avant 2002, voir : Institut français d'architecture, Direction des Archives de France, *Archives d'architectes. État des fonds* XIX^e^-XX^e^ *siècles*, Paris, La Documentation française, 1996, pp. 132-135; «Archives municipales de Lyon : nouveaux fonds reçus 1996-2002»; «Les archives d'ingénieurs à Lyon», *Colonnes*, n° 18, 2002, p. 4-6.

3. Structure de la notice : Cote. Nom du fonds Mode d'entrée Période couverte par le fonds Volume (métrage linéaire et/ou nombre de pièces Instruments de recherche Conditions d'accès.

4. Pour les fonds entrés après 2002, voir : *Colonnes*, n° 22, décembre 2004, p. 22-23; publications de Jean Burdy dans *L'Araire*, n° 141 (juin 2005), n° 151 (décembre 2007), n° 166 (septembre 2011); *Bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon* (18 octobre 2004, 18 avril 2005, 20 et 27 août 2007).

Immeuble pour Monsieur Barrau, rue du Dauphiné à Lyon, Laurent Gros, architecte : plans, coupe et façade, 3 février 1961. Archives municipales de Lyon, fonds Gros, 207 II



GRANDS FONDS PRIVÉS

116 II. Fonds de l'agence d'architecture Alain Chomel

Don
1900-1988
1,2 ml
Classé
Librement communicable
Voir aussi : dépôt de la Société académique d'architecture (1B)

156 II. Fonds de l'agence Michel Pionchon

Don
Env. 1953-1985
100,5 ml
État sommaire et tri en cours
Délais réglementaires des archives publiques, actuellement non consultable.

165 II et 244 II. Fonds Charles Delfante

Dons
1957-2011
29,1 ml
États sommaires
Délais réglementaires des archives publiques (165 II), librement communicable (244 II)

167 II. Société anonyme de la rue Impériale

(Société immobilière fondée en 1854, devenue société ANF)
Don
1881-2003
2590 pièces
État sommaire

Librement communicable
Voir aussi : administration et fonctionnement (187 II)

182 II, 187 II, 209 II. Fonds de l'Association des ingénieurs territoriaux de France

Don
1952-2008
14,9 ml
États sommaires
Délais réglementaires des archives publiques

207 II. Fonds Laurent Gros

Don
Vers 1935-1961
14,2 ml
Non classé
Librement communicable, actuellement non consultable

212 II. Fonds Gaspard André

Don
1872-1906
0,5 ml
Non classé
Voir aussi : 33 II, 13 S
Liste
Librement communicable

PETITS FONDS PRIVÉS ET PIÈCES ISOLÉES

1 II 421. Fonds Claude Anthelme Benoît (1794-1876) et Joseph Jean Pascal Gay (1775-1832)
Achat
1813-1876
Librement communicable

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ET DESSINS D'ARCHITECTES

20 S. Fonds de plans isolés du cinéma Pathé à Lyon

Don
1971-1986
0,3 ml
Liste de projets
Librement communicable

23 S. Fonds Albert Constantin et Atelier de la Rize

Don
Vers 1990-2000
4,5 ml et 5 maquettes
Librement communicable, consultation sur réservation

25 S. Fonds de plans isolés de l'église Saint-Louis-de-la-Guillotière, Lyon

Don
1810-1855
Classé
Librement communicable

39 Fi. Fonds Guillaume Marie Delorme (env. 1760-1780)

Achat avec parrainage de Veolia Eau
1810-1855
Liste de projets
Librement communicable

40 Fi. Collection de dessins d'architectes lyonnais du XIXe siècle

Achat
Env. 300 pièces
Non classé
Librement communicable, actuellement non consultable

42 Fi, 58 Fi. Fonds Jean Baptiste Jules Exbrayat

Achats
1839-1851, s.d.
32 p.
Inventorié (42 Fi), liste (58 Fi)
Librement communicable, consultation sur réservation (58 FI)

56 Fi. Fonds Clair Tisseur

Achat
1817-1860, s.d.
Liste de projets
Librement communicable, consultation sur réservation

Sous-série 2 NP, archives des Hospices civils de Lyon

Dépôt public
34,4 ml, env. 500 plans
Classé
Librement communicable, consultation des plans sur réservation

FONDS DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

Dépôt
Inventorié
Communicable sur autorisation

1 B.
Sous-fonds de l'agence Rostagnat François (1848-1925), Rostagnat André (1899-1980), Rostagnat Paul (né en 1925)

1869-1977
3482 pièces
Voir aussi : 73 II

9 B.
Sous-fonds Étienne Deschavannes

1904, 1923-1961
624 pièces

10 B.
Sous-fonds Joseph Chevallet

1932-1961
129 pièces

11 B.
Sous-fonds Joseph Maillet

1911-1977
383 pièces

12 B.
Sous-fonds Louis, René et Marcel Salagnac

Env. 1929-1943
77 plans, 0,5 ml de dossiers
Voir aussi : 64 II

25 B.
Sous-fonds Augustin Chomel (1857-1923), Antonin Chomel (1889-1964) et Alain Chomel (né en 1934)

Env. 1890-1992
2985 pièces

29 B.
Sous-fonds Max Lavergne

1938-1964
593 plans, 2,4 ml de dossiers
Voir aussi : 116 II

30 B.
Sous-fonds Victor Bonnetin

Env. 1904-1945
2964 plans, 6,5 ml de dossiers

61 B.
Sous-fonds de l'agence d'architecture Demichel et Dordilly

Env. 1981-2001
319 plans, 0,1 ml de dossiers

3 Introduction
Par David Peyceré

LA GENESE DES ARCHIVES D'ARCHITECTES

6 Création des archives d'architecture : quelques jalons historiographiques
Par Marie-Alice Lincoln

10 L'inventaire général et les archives d'architecture
Par Bernard Toulier

13 La direction générale des Archives de France et les archives d'architecture dans les années 1970
Par Jean-Pierre Babelon

15 L'éditorial de la *Revue de l'art*
Par Françoise Boudon

19 L'Inventaire général et Michel Guy
Par Bruno Foucart

22 Les débuts des archives d'architecture à l'Institut français d'architecture
Par Florence Contenay

25 L'envol de la pensée
Par Maurice Culot

28 Écrire l'histoire de l'architecture au prisme des archives ?
Par Éléonore Marantz-Jaen avec Richard Klein, François Loyer, Jean-Paul Midant, Bernard Toulier

37 Conclusion
Par Christine Mengin

PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE COLLECTE D'ARCHIVES D'ARCHITECTES

40 180 ans de collecte à la Société académique d'architecture de Lyon
Par Régis Zeller

43 Les collections de l'Académie d'architecture dans les années 1970-1990
Par Pieter Uyttenhove

48 L'invention des archives d'architecture ? Le Centre de recherches et de documentation d'histoire de la construction au Conservatoire national des Arts et Métiers (1954-1989)
Par Guy Lambert

LES ASSOCIATIONS D'ARCHIVES D'ARCHITECTES, EXPÉRIENCES

54 Archives d'architecture de la Loire : Les vingt ans de l'association, bilans et perspectives
Par Michel Goyet

58 Archives moderne de l'architecture lorraine : 1987-2014, bilan et questionnements d'une petite association régionale
Par Catherine Coley

63 Centre de documentation et d'archives d'architecture : le travail des Archives d'architecture de la Côte basque depuis 1991
Par Mendi Esteban

LES FONDS D'ARCHITECTES DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES

68 Vingt ans de collecte et de valorisation d'archives d'architecture aux Archives nationales du monde du travail
Par Frédérique Le Du

73 La commission pour les archives d'architecture, d'urbanisme et de paysage en Midi-Pyrénées
Par Jean Le Pottier

76 Archives départementales des Bouches-du-Rhône : 30 ans de collecte d'archives d'architectes
Par Emmanuelle Reimbold

80 Archives départementales du Cher : Les archives privées d'architectes, un hasard ou une nécessité ?
Par Xavier Laurent

84 Archives départementales de l'Hérault : Vingt ans de collecte et de traitement des archives d'architectes.
Par Julien Duvaux et Cassandre Éveillard-Kervarrec

87 Archives départementales de Meurthe-et-Moselle : Retour sur quarante ans de fonds privés d'architecture
Par Bertrand Tonnelier

92 Archives départementales de la Savoie et Archives départementales de la Haute-Savoie : Le Centre d'archives d'architectures des Pays de Savoie
Par Jean Luquet, Francine Glière, Julien Coppier, Hélène Maurin

98 Archives municipales de Bordeaux : Les fonds d'architectes, une matière exceptionnellement riche
Par Frédéric Laux

102 Archives municipales de Lyon : Deux siècles d'archives privées d'architectes
Par Noëlle Chiron-Dorey

colonnes
ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XXe SIÈCLE

BULLETIN DE LIAISON DU RÉSEAU DES ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XXe SIÈCLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
GUY AMSELLEM

RÉDACTEUR EN CHEF :
DAVID PEYCERÉ

COORDINATION ÉDITORIALE :
FRANCK DELORME

CE NUMÉRO A BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
DU SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE (SIAF)

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE
WWW.CITECHAILLOT.FR

PRÉSIDENT: GUY AMSELLEM

DÉPARTEMENT INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE
DIRECTEUR : FRANCIS RAMBERT

PALAIS DE CHAILLOT

1, PLACE DU TROCADÉRO ET DU 11-NOVEMBRE, 75116 PARIS
TÉL.: 01 58 51 52 00 — FAX: 01 58 51 52 50

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XXe SIÈCLE – IFA
127, RUE DE TOLBIAC, 75013 PARIS
TÉL. : 01 45 85 12 00 — FAX: 01 45 70 79 38
E-MAIL: DPEYCERE@CITECHAILLOT.FR - FDELORME@CITECHAILLOT.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : GUILLAUME LEBIGRE

MAQUETTE : JOËL MAFFRE

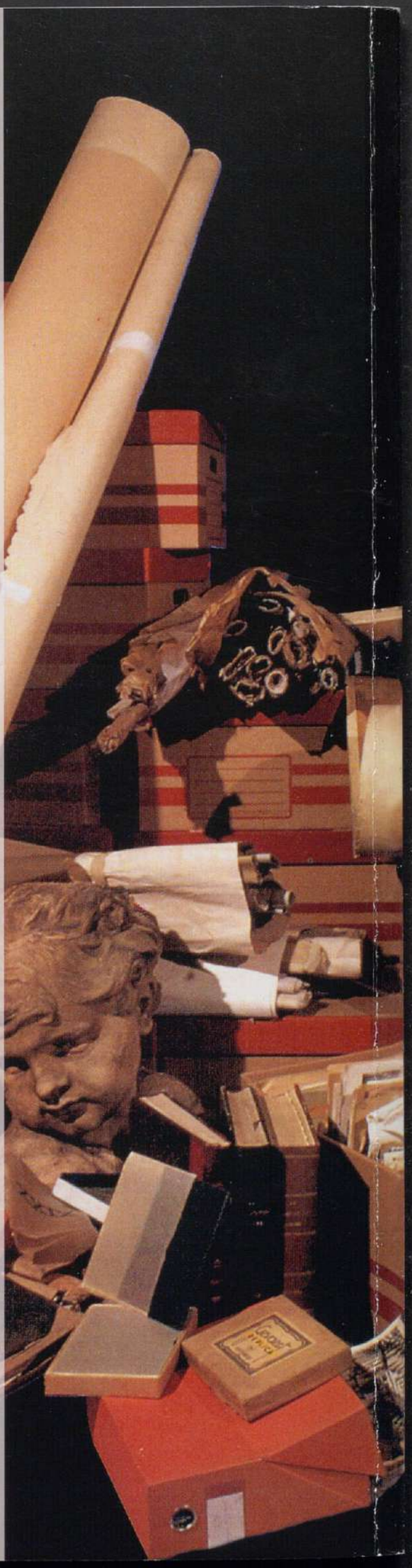
IMPRESSION : DEJAGLMC

DÉPÔT LÉGAL 3E TRIMESTRE 2014

ISSN 1151-1621

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

JEAN-PIERRE BABELON
FRANÇOISE BOUDON
NICOLE CHIRON-DOREY
CATHERINE COLEY
FLORENCE CONTENAY
JULIEN COPPIER
MAURICE CULOT
JULIEN DUVAUX
MENDI ESTEBAN
CASSANDRE ÉVEILLARD-KERVARREC
BRUNO FOUCART
MICHEL GOYET
FRANCINE GLIÈRE
RICHARD KLEIN
GUY LAMBERT
XAVIER LAURENT
FRÉDÉRIC LAUX
FRÉDÉRIQUE LE DU
JEAN LE POTTIER
MARIE-ALICE LINCOLN
FRANÇOIS LOYER
JEAN LUQUET
ÉLÉONORE MARANTZ-JAEN
HÉLÈNE MAURIN
CHRISTINE MENGIN
JEAN-PAUL MIDANT
DAVID PEYCERÉ
EMMANUELLE REIMBOLD
BERTRAND TONNELIER
BERNARD TOULIER
PIETER UYTTENHOVE
RÉGIS ZELLER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Culture Communication

CITÉ de l'architecture & du patrimoine